



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ECOLE DOCTORALE N° 526 SOCIETES ET ORGANISATIONS
UNITE DE RECHERCHE EA1088
LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE PROSPECTIVES ECONOMIQUES

Thèse
pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Limoges

Discipline / Spécialité : Sciences Economiques

Présentée et Soutenue publiquement par

Yéro BALDE

Le 05 Novembre 2012

**AIDE PUBLIQUE, TRANSFERTS DES MIGRANTS ET
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Thèse dirigée par M. Philippe DARREAU, Professeur à l'Université de Limoges

Jury :

M. Philippe DARREAU (Encadreur), Professeur à l'Université de Limoges

M. Jean-Marc FIGUET (Rapporteur), Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux

IV

M. Serge REY (Rapporteur), Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. Alain SAUVIAT (Président), Professeur à l'Université de Limoges

Avertissement

« L'Université de Limoges n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses ; elles doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. »

Remerciements

Cette thèse a été réalisée grâce à la bourse doctorale du Conseil Régional du Limousin et des subventions du LAPE notamment lors des conférences à l'étranger. Je remercie ainsi la région et tous ceux qui m'ont appuyé pour bénéficier de cette aide inestimable, notamment mon Directeur de thèse, le Professeur Philippe Darreau. Je suis profondément reconnaissant de lui pour son accompagnement depuis mon mémoire de Master jusqu'à cette fin de thèse où il a toujours fait montre d'une disponibilité entière. Ses lectures critiques, ses conseils et suggestions m'ont toujours permis de me remettre sur le bon chemin après parfois des moments difficiles et au final d'enrichir considérablement ce travail. Sans sa patience, ce travail de thèse n'aurait jamais abouti. Je veux lui témoigner ici toute ma reconnaissance.

J'exprime également toute ma gratitude à Messieurs les Professeurs Jean-Marc Figuet, Serge Rey et Alain Sauviat qui ont accepté de faire partie du jury de cette thèse.

Mes remerciements également à M. Philippe Rous et tous les autres membres du LAPE qui ont de près ou de loin contribué à éclairer mes nombreuses questions pendant la rédaction.

Pendant ces années de thèse, j'ai effectué un stage auprès du Siège des Nations Unies, à New York. Les 6 mois passés au sein du Département des affaires économiques, particulièrement dans le « *Committee for Development Policy* », m'ont donné une vision plus pratique du développement économique. Je tiens à remercier mon superviseur de stage M. Roland Mollerus pour sa disponibilité et son guide durant tout ce séjour qui a été enrichi par de nombreux échanges avec des personnalités diverses agissant dans le domaine du développement économique.

Mes remerciements à mon épouse et mes amis qui n'ont cessé de me témoigner leur soutien moral, leurs encouragements et surtout leur patience pendant ces nombreuses années d'occupation.

J'ai conduit ce projet de thèse contre la volonté de ma famille, qui faute d'éducation (je ne pourrai donc les blâmer), ne mesure pas la valeur de ce que cela représente de faire des études longues. Ma mère m'a toujours lancé, frustrée de voir que j'étudie sans fin depuis 26 ans ; ***Yéro, avant de finir tes études, tu seras déjà à la retraite !***

Je comprends que par là, elle était juste impatiente que je travaille pour enfin soulager certaines des difficultés qu'elle endure depuis très longtemps pour nous éduquer convenablement. Néanmoins, l'amour et l'éducation qu'elle m'a apportée m'ont donné une ligne de conduite pour toute la vie et c'est cela qui vient avant toute thèse. Je lui en suis donc profondément reconnaissant.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	- 5 -
CHAPITRE 1 : LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT : EXISTENCE, RAISONS ET MOYENS DE SORTIE DES TRAPPES A PAUVRETE	- 10 -
Section 1 : Trappes à pauvreté liées aux paramètres structurels	- 11 -
Section 2 : Trappes à pauvreté liées aux dotations initiales.....	- 28 -
Section 3 : Aide publique, Transferts des migrants et sortie de la pauvreté.....	- 60 -
Conclusion	- 69 -
ANNEXE 1.1 : Le modèle de Solow.....	- 71 -
ANNEXE 1.2 : Détermination de la quantité d'équilibre des biens d'équipement	- 74 -
x_i (modèle de Romer).	- 74 -
ANNEXE 1.3 : Part du capital humain affectée à la production du bien final à.....	- 75 -
l'équilibre	- 75 -
ANNEXE 1.4 : Détermination de la dynamique du système à l'équilibre	- 76 -
CHAPITRE 2 : L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	- 80 -
Section 1 : Raisons de l'aide au développement	- 81 -
Section 2 : L'aide au développement dans les faits.....	- 96 -
Section 3 : L'efficacité de l'aide au développement	- 120 -
Conclusion	- 145 -
CHAPITRE 3 : LES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS.....	- 147 -
Section 1 : Flux migratoires et déterminants des migrations	- 148 -
Section 2 : Les transferts de migrants : flux et déterminants	- 160 -
Section 3 : Migration, transferts des migrants et développement	- 182 -
Conclusion	- 202 -
CHAPITRE 4 : AIDE PUBLIQUE, TRANSFERTS DES MIGRANTS ET EPARGNE/INVESTISSEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	- 203 -
Section 1 : Analyse descriptive de l'aide et des transferts en ASS	- 204 -
Section 2 : Tests d'efficacité sur le développement de l'APD et des transferts.....	- 209 -
Section 3 : Analyse des différences d'efficacité entre l'aide et les transferts.....	- 218 -
Conclusion	- 237 -
ANNEXE 4: Pays composants les échantillons	- 239 -
CONCLUSION GENERALE	- 240 -
BIBLIOGRAPHIE	- 246 -
TABLE DES MATIERES.....	- 275 -

INTRODUCTION GENERALE

La problématique du développement dans les pays pauvres remontent à très longtemps. La fin de la seconde guerre mondiale a conduit à au moins deux changements majeurs dans la marche du monde : 1) une plus grande coopération entre les nations à l'échelle internationale à travers des institutions comme le système des Nations Unies ; 2) une vague d'émancipation et d'indépendance des colonies. L'Europe, principal foyer de la guerre, en est sortie ruinée ; avec des besoins financiers dans tous les domaines économiques pour sa reconstruction. Les Etats-Unis, grande puissance de cet après guerre, vont financer ces besoins à travers le fameux plan Marshall. En quelques années, l'Europe se retrouvait dans une prospérité sans précédent. Au même moment, les colonies nouvellement indépendantes étaient dans une pauvreté proche de la misère et démarraient un processus de développement qui avait du mal à s'enclencher. Les difficultés économiques étaient dans tous les domaines, avec comme conséquence la stagnation, la régression et des taux de croissance négatifs. Les économistes ont alors essayé de trouver des explications. Evsey Domar (1946) a été l'un des premiers à apporter une explication dans son article « *Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment* », en liant la croissance au capital. L'absence de croissance est due à l'absence de capital suffisant, donc à la faiblesse de l'investissement.

Si les pays sont pauvres, c'est parce qu'ils manquent de financement pour permettre l'investissement et l'accumulation du capital. Cette explication a ainsi été largement acceptée dans les milieux économiques et politiques. La réussite du plan Marshall, qui en apportant des moyens financiers énormes à l'Europe a permis sa reconstruction, a servi à mieux valider l'idée de Domar. Il faut donc un financement massif pour permettre l'accumulation du capital et la croissance dans les pays pauvres. L'épargne de ces pays étant trop faible pour permettre un tel financement, il faut donc recourir à un financement externe, à l'image du plan Marshall. Cela est possible à travers un point important que nous avons mentionné plus haut ; la coopération entre les nations à l'échelle internationale avec des institutions mises en place comme le système des Nations Unies. C'est la naissance du programme d'aide publique au développement destiné aux pays pauvres, appuyé très tôt par les Etats-Unis dont le président de l'époque Harry S. Truman déclarait le 20 janvier 1949 : "*Nous devons embarquer avec ardeur dans un nouveau programme pour [...] la croissance des zones sous-développées. Plus de la moitié de la population du monde vit dans des conditions proches de la misère*

[...]. Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité possède le savoir et l'habileté de soulager la souffrance de ce peuple". Le programme d'aide s'est alors matérialisé, en passant soit par des canaux dits bilatéraux, c'est-à-dire entre un pays donateur et un pays receveur, soit par des canaux multilatéraux, c'est-à-dire entre une institution internationale et un pays receveur.

Dans la lignée de Domar, il fallait ainsi évaluer les montants d'aide requis qui boosterait l'investissement et l'accumulation du capital pour la croissance. Le modèle Harrod-Domar a ainsi servi de base pour cela, permettant aux experts des Nations Unis d'évaluer les montants d'aide nécessaires pour permettre une croissance régulière dans les régions en développement. Pour les partisans de la théorie du *big push*¹, (Rosenstein-Rodan 1943, 1961, Rostow 1960, Sachs 2005), les montants d'aide doivent être suffisamment élevés pour permettre un décollage des pays pauvres car ceux-ci sont pris dans une trappe à pauvreté. Il y a selon Rosenstein-Rodan (1943, 1961) un seuil de capital par tête en dessous duquel un pays est condamné à rester dans cette situation de trappe. La trappe à pauvreté, est selon Berthelémy (2005), associée à l'existence de mécanismes de cercle vicieux conduisant à un déclin économique quand l'économie est initialement sous un certain seuil de développement, alors que le progrès économique est possible quand ce seuil a été franchit.

Depuis son début dans les années 50-60, l'aide publique en destination des pays pauvres a dépassé deux mille milliards de dollars (Easterly 2006). Toujours selon Easterly, l'Afrique a elle seule reçu plus de 568 milliards de dollars ces 40 dernières années. Certains des plus grands receveurs d'aide publique de la région ont reçus jusqu'à 17% de leur PIB.

Le résultat de ces flux en termes de développement ont fait l'objet d'un débat intense et controversé. Certes, certains pays comme les dragons asiatiques (Corée du Sud, Singapour, Taïwan, Hong Kong) ont connu un développement fulgurant depuis les années 70 ; mais de nombreux pays en développement n'ont pas connu la même réussite. La pauvreté n'a pas diminué dans la plupart des pays en développement. Easterly souligne que la croissance du revenu par tête du pays africain médian a été proche de zéro depuis 40 ans. Boone (1996) soutient même que la pauvreté est plus sévère en Afrique Subsaharienne en ce début du 21^{ème} siècle qu'elle ne l'était il y a un demi-siècle, c'est-à-dire au début même des programmes d'aide. Il n'y a pas eu de convergence entre tous les pays comme l'avait prédit le modèle de Solow. Il y a des facteurs qui empêchent l'efficacité de l'aide. Certains ont mis en avant l'insuffisance des montants d'aide, d'autres ont accusé les pays receveurs de mal gérer ou de

¹ Terme désignant la grande poussée en termes de financement nécessaire pour que les pays pauvres sortent de la trappe à pauvreté.

détourner l'aide, d'avoir des institutions faibles. D'autres ont eux indexés les problèmes d'incitations chez les receveurs et les motivations des donateurs de l'aide qu'ils accusent de mettre en avant leurs intérêts économiques, politiques et stratégiques. Malgré son caractère humanitaire apparent ayant justifié sa mise en place, l'aide est largement accusée de servir les intérêts des donateurs.

Cet échec dans le développement a eu comme conséquence principale l'accentuation de la migration des populations des pays pauvres vers les pays développés. Les résultats décevants de l'aide en matière de développement et les nombreuses critiques qui en ont suivi ont amené les acteurs du développement à repenser à de nouvelles politiques mais aussi à chercher de nouvelles alternatives à l'aide publique. La migration internationale à travers les importants flux de transferts d'argent vers les pays d'origine qu'elle engendre, constitue à ce titre depuis peu un thème d'actualité aussi bien dans les pays d'origine des migrants que des institutions internationales. Les transferts des migrants sont désormais considérés comme une source importante de financement à côté de l'aide publique. En 2006, les Nations Unies ont tenu une conférence internationale sur le rôle des phénomènes migratoires en tant que facteur de développement dans les pays pauvres, tandis que la Banque Mondiale a publié la même année un rapport intitulé *Global Economic Prospects 2006*, entièrement consacré à la question des implications économiques des transferts de migrants dans les pays receveurs.

Cet engouement s'explique à plus d'un titre. D'une part, un nombre toujours plus important de personnes migrent, près de 214 millions en 2010 selon les Nations Unies; d'autre part, la fréquence et les modes, les canaux et les directions de la mobilité se sont développés et étendus dans toutes les régions du monde. Avec la mondialisation et, plus spécifiquement, avec la libéralisation du commerce, l'intégration économique mondiale et les moyens de communication électroniques, la prise de conscience de l'existence d'opportunités de vie et de travail meilleures dans d'autres parties du monde s'est répandue. Associée à un accès plus vaste et plus aisé aux transports internationaux, cette prise de conscience a entraîné une plus grande mobilité de la population.

Les facteurs de migration sont divers : les facteurs politiques, les facteurs sociaux, les facteurs spatiaux (la distance géographique et la disponibilité de moyens de transport entre les pays, les facteurs culturels (la langue parlée dans les deux pays, l'histoire liant les deux pays comme la colonisation...), les facteurs économiques (degré de pauvreté ou revenu par tête, taux de salaire, taux de chômage...). Ces divers facteurs entraînent plusieurs types de migration internationale : migration de travail, migration de famille, migration politique ou d'asile, migration de court terme (travail saisonnier), migration de long terme...

Longtemps considérée comme néfaste pour le développement des pays d'origine, la migration internationale occupe aujourd'hui une bonne place dans la littérature du développement à travers le rôle des importants flux de transferts des migrants sur les pays d'origine. Dans les premières études sur les migrations, l'accent était mis sur la perte de main d'œuvre que subissaient les pays d'origine des migrants, surtout en travailleurs qualifiés. La littérature a souligné que la migration des qualifiés ou fuite des cerveaux² aggrave la pauvreté dans les pays d'origine car elle diminue le stock de capital humain dans le pays indispensable à la croissance. Ainsi, la pauvreté pousse les gens à migrer, ce qui aggrave la pauvreté. Mais pendant les dernières années, de plus en plus d'auteurs soulignent que ces pertes pouvaient être largement compensées par les importants flux de transferts que ces migrants envoient dans leurs pays soit pour aider la famille, soit pour épargner et/ou investir. La Banque Mondiale a estimé les flux envoyés vers les pays en développement à 338 milliards de dollars en 2008. C'est presque trois fois l'aide publique reçue par ces mêmes pays qui se chiffrait à 123 milliards à la même année. Pour la littérature optimiste, les transferts peuvent favoriser l'épargne, l'investissement, l'éducation, la productivité agricole, ils sont sources de devises pour les pays receveurs. Pour la littérature pessimiste, les transferts peuvent entraîner la dépendance, le gaspillage en étant totalement consommés, mais surtout ils peuvent pousser les receveurs à baisser leurs efforts de travail. Les transferts peuvent donc être source de mauvaises incitations comme cela a été mentionné pour l'aide publique. Mais l'impact positif des transferts semble dominer l'impact négatif.

L'objectif de cette thèse est ainsi de discuter de la problématique du financement du développement à travers ces deux flux financiers en provenance de l'extérieur que sont l'aide publique et les transferts des migrants. La question centrale à laquelle veut répondre notre travail est : *quelle est la source de financement la plus efficace en termes de développement économique, l'aide publique ou l'aide privée sous forme de transferts des migrants ?* Le travail sera articulé autour de quatre chapitres.

Dans le premier chapitre, on expose les problèmes de développement qui ont conduit à la mise en place des programmes d'aide publique et qui justifient une grande partie des

² Terme qui remonte aux années 60 quand les premiers diplômés des anciennes colonies ont commencé à quitter leur pays de naissance et souvent utilisé pour désigner en général l'émigration permanente ou de longue durée de personnes qualifiées auxquelles leur propre société a consacré un investissement considérable en éducation. Même si ce phénomène touche aujourd'hui plus les pays en développement, les pays développés peuvent y être également exposés. Les avis restent cependant partagés quant à la distinction entre mobilité des travailleurs et fuite des cerveaux. Bouoiyour (2006) considère qu'on peut parler de fuite des cerveaux si une personne demeure dans le pays d'accueil pendant une période dépassant les 2/3 de sa vie, au cas contraire, il s'agit d'une mobilité.

transferts de migrants reçus. On parlera ici de l'existence et des causes des trappes à pauvreté dans lesquelles les pays pauvres sont bloqués. On explique ici la pauvreté par le capital, les paramètres structurels (capital, épargne, technologie et démographie), par les migrations qualifiées ou fuite des cerveaux et par les dotations initiales (capital humain, institutions et système financier). On analyse ensuite le rôle théorique de l'aide publique et des transferts de migrants dans la sortie de la pauvreté. On montre ici que ces deux types de flux financiers peuvent aider à sortir de la pauvreté en augmentant l'épargne. Les chapitres 2 et 3 vont ainsi aborder plus amplement ces deux flux.

Dans le deuxième chapitre, on présente l'aide publique au développement, ses justifications, motivations, ses flux envers les pays en développement, ses principaux donateurs et receveurs, les différents secteurs financés. On discute ensuite de l'épineuse question de son efficacité.

Dans le troisième chapitre, on aborde la question des transferts de migrants comme source de financement du développement. On présente d'abord la question des migrations et ses déterminants, puis les transferts avec leurs différentes motivations et déterminants. Enfin, on discute de l'impact des transferts sur le développement des pays receveurs.

Dans le quatrième et dernier chapitre, on teste empiriquement l'impact de l'aide publique et des transferts de migrants sur l'épargne et l'investissement (que nous prenons comme indicateur de développement économique) en Afrique Subsaharienne. Cette région est celle qui a reçu le moins d'attention dans la littérature sur le lien entre transferts des migrants et développement économique. Plus particulièrement, on fait une analyse comparative des différences d'efficacité entre l'aide publique et les transferts dans la promotion du développement.

CHAPITRE 1 : LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT : EXISTENCE, RAISONS ET MOYENS DE SORTIE DES TRAPPES A PAUVRETE

Dans l'analyse néoclassique par le modèle de Solow (1956), l'hypothèse des rendements décroissants du capital assure que les pays pauvres ont des taux de croissance plus élevés que les pays riches. A long terme, il devrait y avoir une convergence entre tous les pays du monde car leurs caractéristiques structurelles (épargne, technologie, population,...) étant supposées similaires. La pauvreté devrait donc disparaître. Cette hypothèse qui implique la convergence absolue garantie un seul état régulier stable vers lequel tout le monde converge, la courbe de productivité moyenne du capital étant dans ce cas décroissante et concave.

Cependant, les données de revenus par tête ainsi que les tests empiriques montrent une évolution différente, certains pays se sont enrichis plus, d'autres n'ont pas évolué ou se sont appauvris. Selon la Banque Mondiale, près de 2,5 milliards d'individus vivaient toujours avec moins de 2 dollars par jour en 2008, soit 43 % de la population de la planète. Ces écarts de niveau de vie constatés remettent en cause la convergence absolue prédite par le modèle de Solow. Les pays sont en réalité très différents les uns des autres à travers leurs paramètres structurels mais aussi à travers leurs dotations initiales.

Lorsque l'on tient compte de ces différences, le modèle prédit bien la convergence mais elle est conditionnelle aux paramètres structurels qui peuvent éventuellement dépendre des dotations initiales. On observe alors des sentiers de croissance différents, les pays évoluant vers des équilibres multiples (Quah, 1996 ; Galor, 1996). L'équilibre de faible niveau est qualifié de trappe à pauvreté. Lorsque le capital est faible, alors les paramètres structurels sont défavorables, ce qui renforce la pauvreté. Ainsi, c'est le niveau initial de pauvreté qui aggrave la pauvreté et fait converger l'économie vers un équilibre faible, d'où l'appellation de cercle vicieux de la pauvreté. Une trappe de pauvreté serait donc un mécanisme de cercle vicieux qui fait persister la pauvreté (Azariadis et Stachurski, 2004).

Les dotations initiales dont notamment le capital humain, les institutions ou le développement financier peuvent également conduire un pays à cette situation de trappe. La migration, qui conduit les qualifiés à quitter leurs pays pour s'installer dans les pays riches est

également source de trappe à pauvreté en diminuant le capital humain disponible dans un pays.

L'objectif de ce chapitre est ainsi de discuter de cette question de la pauvreté, de ces différentes causes et des moyens de sortie. Ce chapitre est important dans la mesure où c'est l'existence de la pauvreté et ses causes comme le manque de capital, d'épargne, de capital humain, de développement financier ou d'institutions qui justifie l'aide publique. Mais c'est également cette pauvreté avec ses différentes causes qui poussent les gens à la migration et justifie l'envoi d'une grande partie des transferts de migrants. Ainsi, aussi bien l'aide publique que les transferts de migrants peuvent aider à résoudre les problèmes de pauvreté, mais ils peuvent également l'aggraver. Ces points feront l'objet des chapitres suivants.

La première section explique la pauvreté par la faiblesse des paramètres structurels (épargne, technologie, démographie) en utilisant le modèle de Solow comme cadre d'analyse. La deuxième section explique la pauvreté par l'insuffisance des dotations initiales, avec le capital humain et la migration des travailleurs qualifiés ou fuite des cerveaux dans le cadre du modèle de Romer (1990), les institutions avec le modèle de Eicher et Penalosa (2003, 2008) et enfin le développement financier avec le modèle de Berthelémy et Varoudakis (1994). La troisième section discute du rôle théorique de l'aide publique et des transferts de migrants dans la sortie de la pauvreté en permettant à un pays d'accumuler plus d'épargne et de capital.

Section 1 : Trappes à pauvreté liées aux paramètres structurels

Dans le modèle de Solow comme cadre d'analyse, ce sont à la fois les paramètres structurels (épargne, technologie, démographie) et les conditions initiales représentées ici par le niveau de développement (le niveau du capital par tête) qui expliquent la pauvreté et déterminent les groupes de pays qui peuvent converger ensemble. Nous pouvons identifier les niveaux d'état régulier dits de trappes à pauvreté liés au faible niveau de capital par tête initial ou au faible niveau d'épargne, de technologie et une forte croissance démographique.

I. Cadre d'analyse : le modèle néoclassique de Solow

Les théoriciens de la croissance se sont largement appuyés sur le modèle néoclassique afin d'expliquer la grande diversité des trajectoires de croissance et la persistance de la pauvreté dans certains pays malgré les technologies modernes de production.

Le modèle de Solow a servi de cadre d'analyse des questions de développement. Il est à deux facteurs de production ; le capital physique K et le travail L de sorte qu'on ait : $Y = F(K(t), L(t))$.

Avec la fonction de production Cobb-Douglass on a $Y = AK^\alpha L^{1-\alpha}$; $0 < \alpha < 1$ α étant la part du capital dans le revenu. A est un indicateur de l'état de la technologie.

On réécrit la fonction de production en variables par tête :

$$y = f(k) = Ak^\alpha \quad (1.1)$$

La résolution du modèle donne l'équation dynamique fondamentale (**Annexe 1.1**):

$$Dk = s.y - (n + \delta)k = s.f(k) - (n + \delta)k \quad (1.2)$$

k désigne le capital par tête, Dk sa variation, s le taux d'épargne supposé exogène, n le taux de croissance démographique, et δ le taux de dépréciation du capital.

A l'état régulier on a :

$$k^* = \left[\frac{As}{n + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} \quad (1.3)$$

$$y^* = \left[\frac{As}{n + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \quad (1.4)$$

A l'état régulier, les variables en niveau dépendent positivement du taux d'épargne et de la technologie mais négativement du taux de croissance démographique comme le montre les équations (1.3) et (1.4).

En dynamique transitoire, le modèle possède des implications beaucoup plus intéressantes. Il est ici question de voir comment le revenu par tête (le capital par tête) d'une

économie converge vers son niveau d'état régulier mais aussi vers les revenus par tête d'autres économies.

En dynamique transitoire, $Dk \neq 0$, le taux de croissance du capital s'écrit :

$$\frac{Dk}{k} = \gamma_k = \frac{s f(k)}{k} - (n + \delta) \quad (1.5)$$

On déduit le taux de croissance du revenu qui s'écrit (**voir Annexe 1.1**):

$$\gamma_y = \alpha \gamma_k \quad (1.5')$$

En dynamique transitoire, le taux de croissance du revenu par tête est égal à α près au taux de croissance du capital par tête. Ces deux variables ont donc la même évolution durant la transition. En dynamique transitoire, le taux de croissance de l'économie est fonction du taux d'épargne : plus une économie épargne, plus sera élevée sa croissance transitoire. La décroissance des rendements du capital implique que la productivité moyenne du capital $\frac{f(k)}{k}$ est élevée lorsque k est faible. La courbe $\frac{sf(k)}{k}$ est décroissante.

I.1. Prédiction du modèle : la convergence des économies

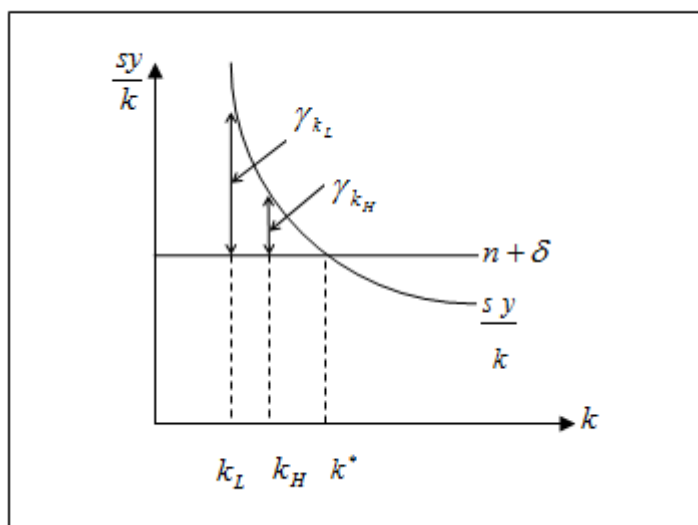
Le modèle de Solow en posant l'hypothèse d'une productivité marginale du capital décroissante implique que les rendements sont plus élevés dans les pays pauvres car le capital y étant relativement faible. Cette propriété fait que chaque unité de capital investi dans ces pays procure des rendements marginaux plus élevés et par conséquent un niveau de capital par tête et du produit par tête qui croît plus vite : C'est la convergence.

I.1.1. La convergence absolue

En partant de l'équation (1.5) $\frac{Dk}{k} = \gamma_k = s \frac{y}{k} - (n + \delta)$, on voit que plus le capital par tête est faible, plus le produit moyen du capital ($\frac{y}{k}$) est élevé, plus le taux de croissance est élevé, toutes choses égales par ailleurs. Ceci assure que les pays pauvres à faible stock de capital auront une croissance beaucoup plus rapide que celle des pays riches abondants en capital si les caractéristiques structurelles des économies sont à priori les mêmes : C'est la convergence absolue.

Telle que définit par O. Galor (1996, p.1056), la convergence absolue correspond à l'hypothèse selon laquelle les revenus par tête de tous les pays convergent entre eux dans la longue période car leurs caractéristiques structurelles étant supposées identiques. En considérant une économie pauvre avec un niveau initial de capital par tête k_L et une économie riche disposant de $k_H > k_L$, il y aura convergence des deux économies vers un seul et unique état régulier car leurs caractéristiques structurelles ($A, n, \delta, et s$) sont considérées comme similaires comme le montre la figure 1.1.

Figure 1.1. La convergence absolue



Mais ce résultat fondamental de convergence absolue des économies constitue une vision trop optimiste lorsqu'on la compare à la réalité des données et aux tests empiriques.

I.1.2. La convergence dans les faits

Les premiers travaux sur la convergence des revenus par tête, réalisés dans la plupart des cas sur les pays développés, ont aboutit à des résultats plutôt optimistes sur la réduction des inégalités. En effet, ces études ont permis de constater une réduction considérable des écarts de niveau de vie durant le siècle précédent. A considérer les enseignements du modèle de Solow sur la convergence absolue, il est possible de penser que le même scénario pouvait se réaliser pour les pays en développement. Seulement, ces travaux, lorsqu'ils ont été étendus plus tard à un groupe de pays beaucoup plus hétérogène, montrent que le phénomène était loin d'être généralisable. Plutôt que de se réduire, les inégalités entre riches et pauvres se sont

accentuées comme le montre ci-dessous l'analyse de la dispersion des revenus en termes de variance avec la σ -convergence.

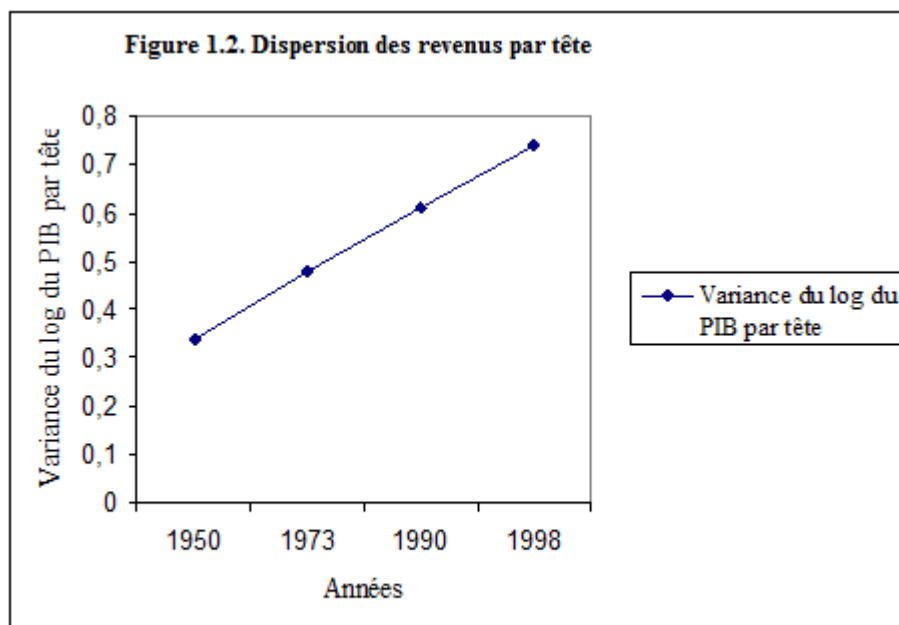
σ -convergence et dispersion des revenus par tête

Pour avoir une idée de l'évolution des écarts entre riches et pauvres, nous analysons la dispersion des revenus en utilisant la méthode de la σ -convergence. Il s'agit ici de calculer la variance du logarithme des PIB par tête afin de mettre en évidence une diminution ou une augmentation des écarts de revenus entre les différents pays considérés. Nous concluons à une σ -convergence entre les N pays si la dispersion, mesurée par la variance σ^2_t du logarithme des PIB par tête de ces N pays, diminue dans le temps. Au cas contraire, la conclusion de σ -divergence s'impose.

σ^2_t pour N pays est donnée par l'expression :

$$\sigma^2_t = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left[\log y_{it} - \left(\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \log y_{it} \right) \right]^2 \quad (1.6)$$

Nous appliquons cette méthode à 8 pays sur la période 1950-1998. Nous ne considérons que 8 pays car un plus grand échantillon n'aurait pas changé le résultat final. Les pays sont : Etats-Unis, Japon, France, Royaume-Uni, Tchad, Burundi, Tanzanie, République Démocratique du Congo. Les résultats sont représentés sur la figure 1.2 :



Source: Nos calculs basés sur l'Economie Mondiale, A. Maddison, OCDE (2001) et World development report 2006 de la Banque Mondiale pour les PIB de 2004

Sans surprise, la variance n'a cessé d'augmenter durant toute cette période passant de 0,34 à 0,74. La dispersion des revenus par tête a donc régulièrement augmenté sur ce groupe de pays composé de quatre pays développés et de quatre pays sous développés. D'une manière générale, il n'y a aucune tendance à la σ -convergence dans le monde. Dans ce qui suit, nous allons voir que ce résultat corrobore d'une part les résultats des tests empiriques sur la question, et d'autre part, l'évolution des données de PIB par tête au cours du temps.

β -convergence

En effet, Mankiw, Romer et Weil (MRW, [1992]) testent la prédiction du modèle de Solow sur un échantillon hétérogène de 98 pays et en même temps sur un autre échantillon plus restreint constitué de 22 pays de l'OCDE et donc plus homogène. Les auteurs régressent la différence en log du PIB par tête entre 1960 et 1985 sur le niveau initial du PIB par tête de 1960 sans pour l'instant tenir compte des paramètres structurels des pays. La relation testée s'écrit :

$$\log y_{i,85} - \log y_{i,60} = a + c \log y_{i,60} + \varepsilon_i \quad (1.7)$$

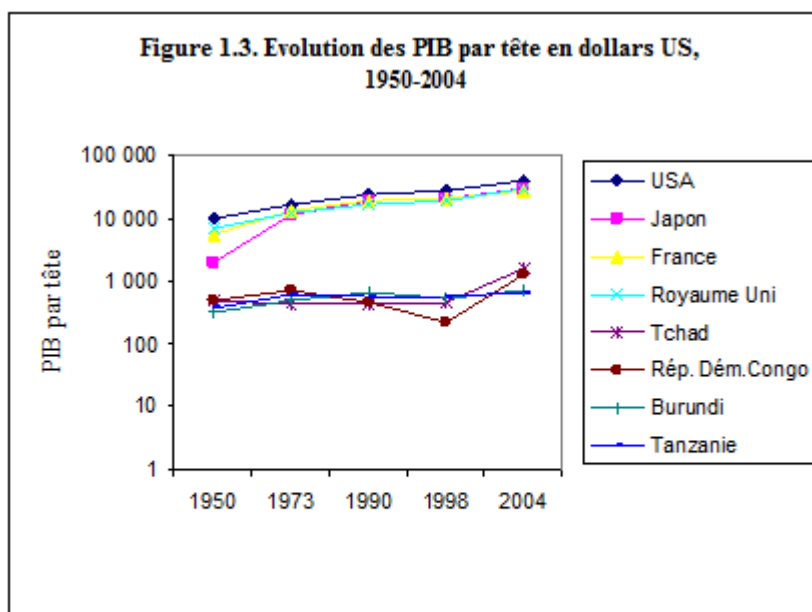
avec c l'élasticité du taux de croissance au niveau de PIB par tête initial. Par définition, il y a convergence lorsque le taux de croissance dépend négativement du niveau du PIB par tête initial, c'est à dire si c est négatif.

Pour l'échantillon de 98 pays, l'estimation conduit à une valeur positive du coefficient attaché au PIB par tête de 1960. Le taux de croissance dépend positivement du PIB initial. Pour cet échantillon, les pays pauvres ne croissent pas plus vite que les pays riches, la convergence absolue n'est pas vérifiée dans ce cas de pays hétérogènes. Cependant, les résultats issus de l'estimation sur les 22 pays de l'OCDE montrent un coefficient attaché au PIB initial par tête négatif. Le taux de croissance est d'autant plus élevé que le PIB initial est faible. Les pays initialement pauvres sur cet échantillon croissent plus vite : il y a convergence. Mais il convient de noter que pour ces pays, bien qu'ils aient des revenus initiaux différents, leurs paramètres structurels sont plus ou moins similaires.

Barro et Sala i Martin (1996) trouvent un résultat similaire à celui de MRW en régressant le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête réel de 1960 à 1985 sur le logarithme du PIB par tête de 1960 pour un échantillon de 118 pays. Les pays pauvres ne croissent pas plus vite que les pays riches, conduisant ici au rejet par les auteurs de

l'hypothèse de convergence absolue qui ne s'applique pas à cet échantillon hétérogène de 118 pays.

L'évolution des PIB par tête de quatre pays riches (USA, Japon, France et Royaume Uni) et de quatre pays pauvres (Tchad, R.D. Congo, Burundi et Tanzanie), représenté à la figure 1.3 ci-dessous va dans le sens des résultats précédents de divergence des revenus ou de leur convergence par groupe de pays.



Source: L'Economie Mondiale, A. Maddison, OCDE (2001) et World development Report 2006 de la Banque Mondiale pour les PIB de 2004

Nous constatons ici l'énorme creusement des écarts si l'on compare ces différences de revenus de 2004 à celles des années 1950. Les revenus par tête des pays riches n'étaient en moyenne que de 6000\$ en 1950, soit seulement environ 15 fois ceux des pays pauvres à 400\$ en moyenne alors qu'en 2004, ils sont 30 fois supérieurs aux revenus des pays pauvres. On constate qu'il y a deux groupes dans l'évolution des PIB par tête sur cette période, matérialisant l'existence de convergence clubs, ou la convergence entre certains pays et non tous les pays.

Comment pouvons-nous expliquer alors la convergence entre seulement certains pays et non entre tous les pays ?

Pour répondre à cette question et rendre compte de la réalité observée dans les données de revenus par tête, il nous faut tenir compte des différences non seulement dans les fondamentaux économiques mais aussi dans les dotations initiales des pays.

La convergence prédite par Solow n'aurait lieu que lorsque l'on tient compte des différences de paramètres structurels des économies et des dotations initiales. On a dans ce cas une convergence conditionnelle et des équilibres multiples d'état régulier.

I.2. La convergence conditionnelle

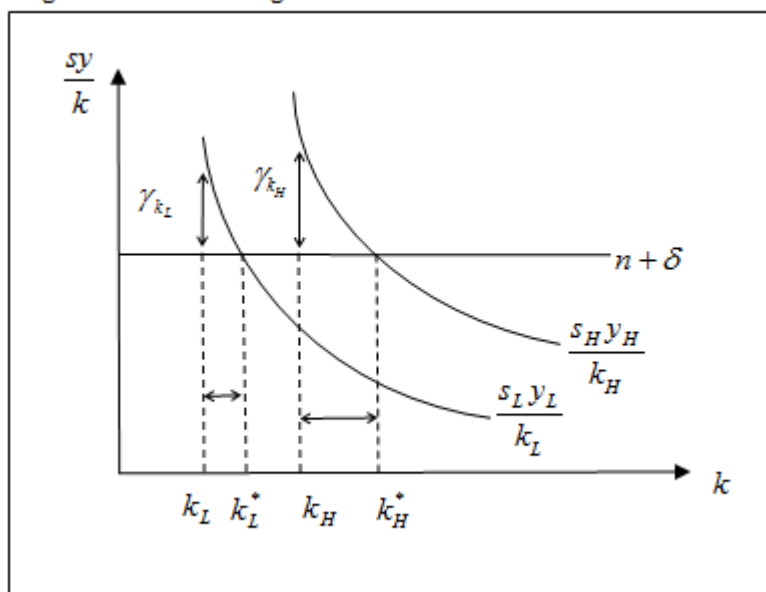
I.2.1. Présence d'équilibres multiples

En supposant par exemple qu'en plus des différences de capital par tête, les taux d'épargne diffèrent également entre les pays pauvres ayant un taux s_L et les pays riches dont le taux d'épargne est s_H , avec $s_L < s_H$, alors les taux de croissance seront :

$$\gamma_{k_H} = \frac{s_H y_H}{k_H} - (n + \delta) \text{ pour les riches et } \gamma_{k_L} = \frac{s_L y_L}{k_L} - (n + \delta) \text{ pour les pauvres. Ici,}$$

l'économie riche qui épargne plus croît à un taux plus élevé. Les paramètres structurels étant différents, des équilibres multiples seront possibles comme le montre la figure 1.4.

Figure 1.4. La convergence conditionnelle



Le taux de croissance est déterminé par la distance qui sépare une économie de son propre état régulier. Plus une économie épargne, plus elle est éloignée de son propre état régulier et plus son taux de croissance sera élevé. Chaque économie va converger vers son propre état régulier. C'est cette hypothèse de convergence qui est validée par les tests empiriques.

I.2.2. Validation empirique de la convergence conditionnelle

La convergence prédite par le modèle néoclassique exige, pour rendre compte de la réalité empirique, de considérer les différences structurelles qui existent entre les pays. Des taux d'épargne, de croissance démographique et de technologie différents conduisent logiquement à des équilibres d'état régulier différents. Les économies avec de « meilleurs » paramètres structurels sont sensées croître plus vite car disposant de plus de facteurs favorables à une croissance soutenue. Cette vision théorique semble plus conforme aux tests empiriques et à l'évolution constatée des données de revenus par tête des pays.

Pour tenir compte de ce fait, MRW vont inclure dans leur équation d'estimation (équation (1.7)) le taux moyen d'investissement en capital physique S_K et le taux de croissance de la population n . Ces deux paramètres en plus du taux moyen d'investissement en capital humain S_H sont différents d'un pays à l'autre. Par contre la technologie est supposée identique. Ces paramètres peuvent en effet rendre compte des écarts de revenus observés et par conséquent expliquer la non convergence constatée avec la régression de l'équation (1.7) sur 98 pays. L'équation du test mené sur 98 pays ainsi que sur 22 pays de l'OCDE sur la période 1960-1985 s'écrit :

$$\log y_{i,85} - \log y_{i,60} = a + b_1 \log S_{K,i} + b_2 \log(n_i + x + \delta) + b_3 \log S_{H,i} + c \log y_{i,60} + \varepsilon_i \quad (1.8)$$

Maintenant il y a une relation négative entre le taux de croissance et le revenu par tête initial, le coefficient attaché au revenu par tête initial est négatif pour les deux échantillons. Il y a bien convergence mais conditionnelle aux paramètres.

Les mêmes résultats ont été trouvés par Barro et Sala i Martin qui régressent cette fois le taux de croissance de 1960 à 1985 sur le PIB réel par tête de 1960 sur un échantillon de 20 pays de l'OCDE. Ils trouvent une relation négative entre le taux de croissance et le revenu par tête initial, confirmant la convergence conditionnelle. Ceci est justifié par le fait que ces pays sont homogènes et présentent des similitudes dans leurs taux d'épargne, de technologie, de capital humain ou de croissance démographique...

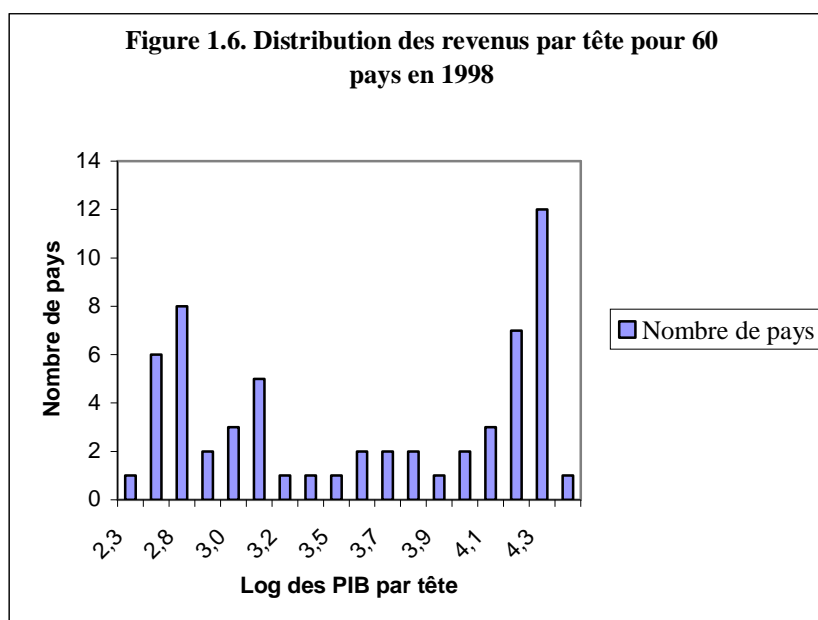
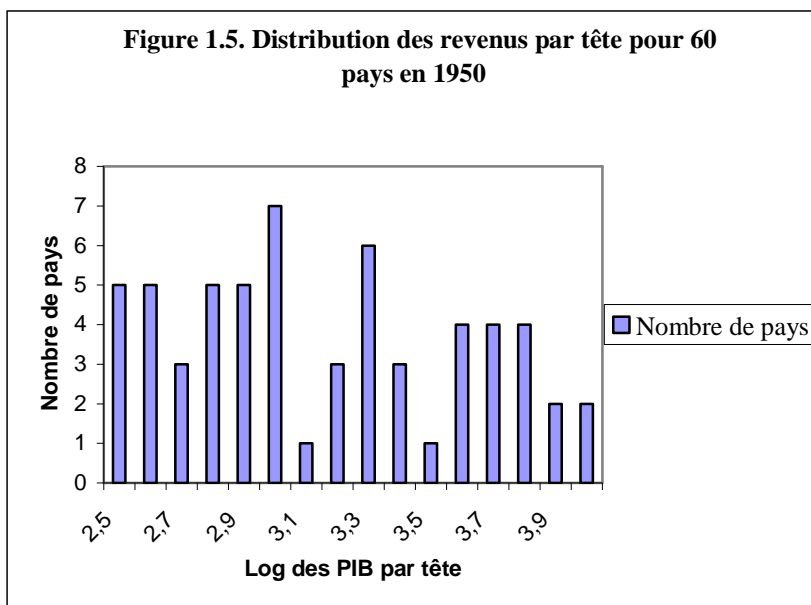
Pour vérifier la validité empirique de ce phénomène, nous allons voir comment la distribution des revenus a évolué durant les cinquante dernières années.

Bimodalité de la distribution des revenus par tête

Nous représentons l'histogramme d'évolution des PIB par tête en logarithme pour 60 pays d'abord pour l'année 1950, puis pour l'année 1998. Les données sont tirées de Maddison, L'économie Mondiale, OCDE, (2001). On obtient les figures 1.5 et 1.6.

La figure 1.5 montre qu'en 1950, la distribution des revenus au niveau mondial était dans l'ensemble unimodale. Seuls 21 pays, soit 35% du nombre total des pays de l'échantillon, appartenaient aux 6 colonnes extrêmes de l'histogramme (3 en partant de la gauche et 3 en partant de la droite). Sur ces 35%, 22% appartenaient aux 3 niveaux de PIB par tête les plus faibles et 13% avaient les 3 niveaux de PIB par tête les plus élevés. Les autres 39 pays, soit 65% du nombre total, appartenaient aux colonnes du milieu et avaient des revenus par tête intermédiaires.

Environ cinquante ans plus tard, en 1998, la figure 1.6 montre une tendance inverse : maintenant 35 pays, soit 58% du nombre total des pays de l'échantillon se situent dans les 6 colonnes extrêmes, 25% de ces pays ont les 3 niveaux de PIB par tête les plus faibles et 33% ont les niveaux de PIB par tête les plus élevés. En revanche nous n'avons que 25 pays, soit seulement 42% des pays qui sont dans les colonnes intermédiaires du milieu (ils étaient 65% en 1950). Les extrémités se sont fortement renforcées alors que les classes intermédiaires se sont amincies au cours du temps, les pays se séparant désormais en des groupes bien distincts, le groupe des pays riches et celui des pays pauvres, ce qui explique la forme bimodale. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que pendant les années 1950, beaucoup de pays d'Afrique Subsaharienne et d'Asie du Sud-Est étaient au même niveau de développement moyen, constituant une grande partie des PIB par tête intermédiaires. Mais durant les années qui ont suivi, on a observé deux évolutions totalement opposées entre ces deux groupes : la situation dans les pays d'Afrique Subsaharienne pour plusieurs raisons (instabilité politique, institutionnelle...) s'est fortement dégradée, renforçant le club des pays pauvres, tandis qu'au même moment, on a observé l'émergence des pays d'Asie du Sud-Est qui à travers ce qui est maintenant qualifié de « miracle asiatique » ont renforcé le club des pays riches. Le nombre de pays intermédiaires a donc baissé.



Nous retrouvons ici le phénomène des « twin peaks » ou pics jumeaux mis en évidence par Quah (1996). Bien que la distribution des revenus au niveau mondial fût unimodale en 1950, elle est devenue bimodale 50 ans plus tard. Nous en concluons que les pays ont divergé d'une façon particulière, en deux groupes pouvant être interprétés comme des clubs de convergence.

Dans le cadre du modèle de Solow, l'explication de la divergence de niveau de développement réside dans le manque d'épargne, de technologie, la forte démographie.

II. Trappe à pauvreté liée à l'épargne

Plusieurs facteurs ont été considérés comme étant à l'origine de la faiblesse de l'épargne dans les pays pauvres dont principalement les niveaux faibles de revenus et la préférence pour le présent des individus (Kraay et Raddatz, 2005, Sachs et Alii, 2004, Ben David, 1998). L'idée ici est que lorsque les revenus sont faibles et en dessous d'un certain seuil, les agents n'épargnent pas pour la simple raison qu'ils vont préférer utiliser leurs faibles revenus pour subvenir d'abord à leurs besoins élémentaires de consommation de subsistance, de soins primaires de santé... Ils n'épargneront que lorsque leurs revenus dépassent un certain seuil, après avoir satisfait à leurs besoins de subsistance. Dans ce cas, il n'y a pas d'investissements productifs, car son financement nécessite l'épargne de la société qui dépend des revenus des agents. Or l'accumulation de facteurs de production tels que le capital physique et le capital humain à côté de l'augmentation de leur productivité représente l'une des forces majeures de la croissance économique.

La trappe d'épargne est mise en évidence en partant du cadre d'analyse du modèle de Solow présenté ci-dessus. On suppose que le taux d'épargne s dépend du niveau de développement des pays défini ici par le stock de capital par tête de chaque économie (Kraay et Raddatz, 2005). On a :

$$s(k) = \begin{cases} s_L & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ s_H & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases}$$

avec $s_H > s_L$, ceci permet de rendre compte des différences d'épargne entre pays. Les pays pauvres disposant de moins de capital par tête initial vont avoir des revenus plus faibles et une épargne plus faible.

\bar{k} est toujours le seuil de capital par tête, c'est le seuil qu'il faut dépasser pour épargner fort s_H et converger vers l'état stationnaire le plus élevé. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible de sortir de la trappe.

Nous avons désormais :

$$Dk = \begin{cases} s_L A k_L^\alpha - (n + \delta) k_L & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ s_H A k_H^\alpha - (n + \delta) k_H & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \quad (1.9)$$

A l'état régulier, $Dk = 0 \Rightarrow$

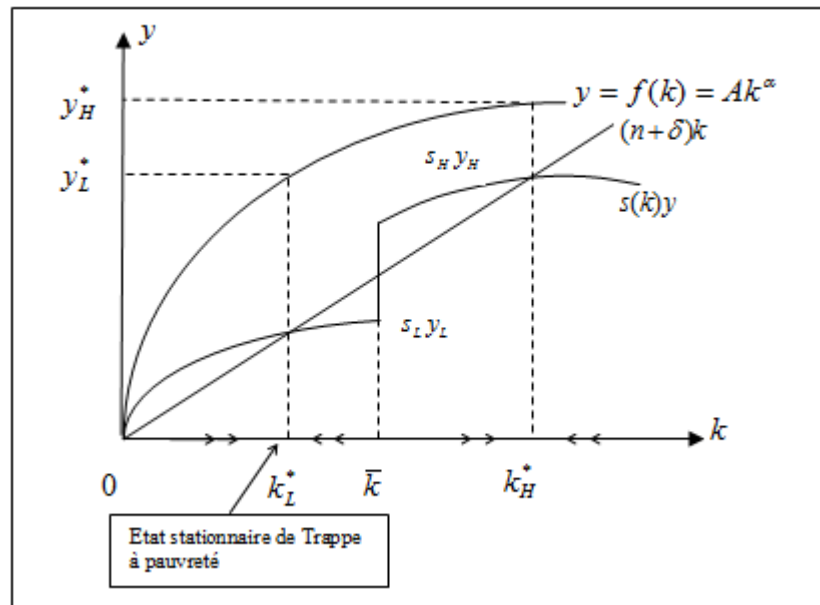
$$\begin{cases} k_L^* = \left[\frac{As_L}{n+\delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} & ; & y_L^* = \left[\frac{As_L}{n+\delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ k_H^* = \left[\frac{As_H}{n+\delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} & ; & y_H^* = \left[\frac{As_H}{n+\delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases}$$

En dynamique transitoire, $Dk \neq 0 \Rightarrow$

$$\begin{aligned} \gamma_k &= \frac{Dk}{k} = s(k)Ak^{\alpha-1} - (n+\delta) \\ \Rightarrow \gamma_k &= \begin{cases} s_L Ak_L^{\alpha-1} - (n+\delta) & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ s_H Ak_H^{\alpha-1} - (n+\delta) & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \end{aligned} \quad (1.10)$$

Le taux de croissance transitoire (équation (1.10)) est d'autant plus faible que le niveau d'épargne est faible (s_L) et est négatif lorsque le taux d'épargne est nul. A partir de l'équation (1.9), nous pouvons représenter le système avec un équilibre de trappe à pauvreté correspondant au niveau de faible épargne s_L .

Figure 1.7. Epargne et trappe de pauvreté



Lorsque le capital par tête est faible ($k \leq \bar{k}$), l'épargne est faible ($s(k) = s_L$), entraînant un faible niveau de l'investissement réalisé $s_L y_L$. Il n'y a pas possibilités d'investissements dans les activités productives permettant d'accumuler suffisamment de capital pour dépasser

le seuil \bar{k} . Les pays pauvres en manquant d'épargne sont donc au niveau de l'équilibre de la trappe à pauvreté k_L^* .

III. Trappe à pauvreté liée à la technologie

Dans le modèle néoclassique, c'est le progrès technique qui assure la pérennité de la croissance à long terme et qui l'empêche de s'essouffler du fait des rendements décroissants du capital. La faiblesse du paramètre A peut donc être la cause de la pauvreté persistante dans les pays en développement. Pour s'en rendre compte, on part du modèle habituel avec une technologie de production Cobb-Douglass. Le paramètre de productivité globale des facteurs A est une fonction du niveau de développement défini par le stock de capital par tête du pays :

$$A(k) = \begin{cases} A_H & \text{si } k = k_H > \bar{k} \\ A_L & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \end{cases}$$

A_H et k_H sont respectivement le paramètre de productivité et le capital par tête dans les pays riches et A_L et k_L sont respectivement le paramètre de productivité et le capital par tête dans les pays pauvres. On a ainsi $A_H > A_L$.

La fonction de production s'écrit désormais $Y = A(k)K^\alpha L^{1-\alpha}$, $\alpha \in (0,1)$

L'équation dynamique fondamentale est :

$$Dk = \begin{cases} s.A_L k_L^\alpha - (n + \delta)k_L & \text{si } k = k_L < \bar{k} \\ s.A_H k_H^\alpha - (n + \delta)k_H & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \quad (1.11)$$

A l'état régulier, $Dk = 0$

$$\Rightarrow \begin{cases} k_L^* = \left[\frac{A_L s}{n + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} & ; & y_L^* = \left[\frac{A_L s}{n + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ k_H^* = \left[\frac{A_H s}{n + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} & ; & y_H^* = \left[\frac{A_H s}{n + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases}$$

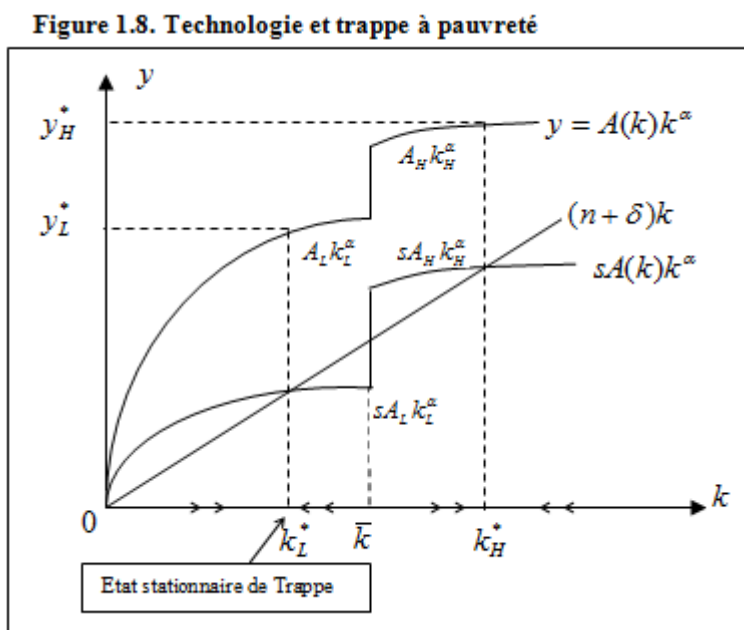
En dynamique transitoire, le taux de croissance est :

$$\gamma_k = \frac{Dk}{k} = \frac{sy}{k} - (n + \delta) = sA(k)k^{\alpha-1} - (n + \delta)$$

En fonction de la technologie de chaque pays, les taux de croissance transitoire seront différents, l'économie de faible technologie ayant un taux de croissance plus faible :

$$\gamma_k = \begin{cases} sA_L k_L^{\alpha-1} - (n + \delta) & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ sA_H k_H^{\alpha-1} - (n + \delta) & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \quad (1.12)$$

La figure 1.8 présente le système à l'état régulier avec les équilibres k_L^* et k_H^* .



Lorsque la technologie est faible, la rentabilité du capital est faible, les revenus sont faibles, expliquant ainsi la persistance de la pauvreté. Les pays pauvres convergent vers l'équilibre de trappe à pauvreté k_L^* .

IV. Trappe à pauvreté liée à la démographie

La théorie économique moderne (Solow, 1956) soutient l'existence d'une relation négative entre revenus par tête et croissance de la population. En effet, un taux de croissance démographique élevé correspond à des revenus faibles et un capital par tête faible puisque la production par tête est calculée sur une population plus importante. Une plus grande part de l'épargne va être consacrée à l'investissement requis pour maintenir le capital par tête constant. Dans ce cas, il est difficile d'augmenter le capital par tête, l'économie s'appauvrit.

Les études empiriques (Mankiw, Romer et Weil, 1992) montrent que les différences de croissance de la population expliquent en partie les écarts de revenus par tête et de niveau de vie observés à l'échelle mondiale.

On peut théoriquement constater cela en considérant que la population croît au taux n défini de manière endogène comme une fonction du niveau de développement, défini ici par le capital par tête de l'économie :

$$n(k) = \begin{cases} n_H & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ n_L & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases}$$

$n_H > n_L$, le taux de croissance démographique est d'autant plus élevé que l'économie est pauvre et le capital par tête (le revenu par tête) faible, ce qui est paradoxal. En effet, plusieurs thèses ont été avancées pour expliquer ce paradoxe. Pour Sachs et al. (2004), une combinaison de plusieurs facteurs fait que les pays pauvres ont une croissance de la population beaucoup plus élevée que les pays riches : 1) la mortalité très élevée pousse les individus à avoir beaucoup d'enfants pour en quelque sorte compenser les nombreux décès ; 2) l'activité économique largement basée sur l'agriculture traditionnelle nécessite une main d'œuvre importante ; 3) la population à majorité rurale ne supporte qu'un coût très faible lié à l'éducation, à la santé et au temps pris pour les enfants comparativement aux pays développés fortement urbanisés. Dans les pays développés, l'éducation et l'entrée massive des femmes dans le marché du travail diminue le temps disponible pour une famille d'éduquer ses enfants. L'augmentation de la profitabilité de l'éducation (en tant qu'investissement) élève le désir de fournir à ses enfants une éducation mais elle est très coûteuse. La combinaison de ces deux facteurs explique, selon Gary Becker (1981), le taux de fécondité faible dans les pays développés et élevé dans les pays pauvres. 4) le faible développement des méthodes de contraception dans les pays pauvres où les individus sont toujours fortement rattachés aux valeurs traditionnelles fait croître la natalité.

Lorsque les taux de croissance démographique sont différents en fonction du niveau de capital par tête l'accroissement du capital s'écrit :

$$Dk = \begin{cases} sAk_L^\alpha - (n_H + \delta)k_L & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ sAk_H^\alpha - (n_L + \delta)k_H & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \quad (1.13)$$

A l'état régulier, $Dk = 0 \Rightarrow$

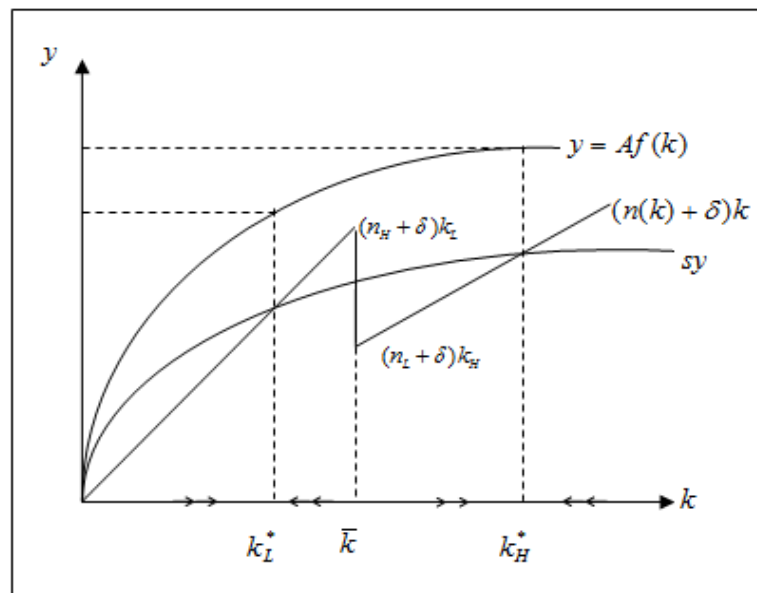
$$\left\{ \begin{array}{l} k_L^* = \left[\frac{As}{n_H + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} ; y_L^* = \left[\frac{As}{n_H + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \quad \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ k_H^* = \left[\frac{As}{n_L + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} ; y_H^* = \left[\frac{As}{n_L + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \quad \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{array} \right.$$

Le taux de croissance est :

$$\gamma_k = \begin{cases} sAk_L^{\alpha-1} - (n_H + \delta) & \text{si } k = k_L \leq \bar{k} \\ sAk_H^{\alpha-1} - (n_L + \delta) & \text{si } k = k_H > \bar{k} \end{cases} \quad (1.14)$$

La figure ci-dessous représente les différents équilibres d'état régulier.

Figure 1.9. Démographie et trappe à pauvreté



Les pays pauvres avec une forte croissance démographique convergent vers l'équilibre de trappe à pauvreté. L'accumulation de capital est insuffisante pour à la fois couvrir l'investissement requis et permettre une convergence vers l'état régulier k_H^* des pays riches. Le niveau k_L^* est un état régulier de trappe démographique.

En effet, une forte croissance démographique constitue un coût non négligeable pour l'économie aussi bien en ressources matérielles qu'en temps investi pour élever les enfants. Les individus consacrent moins de temps à la production et moins d'investissements par

enfant. Il en résulte non seulement une baisse de l'activité économique et des revenus par tête mais aussi un faible niveau de capital humain (Becker, 1981).

En plus des paramètres structurels de Solow abordés ci-dessus, les dotations initiales sont d'autres raisons de la pauvreté persistante.

Section 2 : Trappes à pauvreté liées aux dotations initiales

Les nouvelles théories de la croissance endogène nous enseignent que les dotations initiales des économies peuvent empêcher l'adoption des technologies de production et revêtent également une importance cruciale quant à la trajectoire de développement suivie par une économie. D'après la littérature, la faiblesse du niveau de capital humain et donc la migration qualifiée ou fuite des cerveaux, la faiblesse du développement institutionnel ou du développement financier expliquent également la persistance de la pauvreté.

I. Trappes à pauvreté liée au capital humain et à la fuite des cerveaux

Comme nous venons de le voir, la faiblesse du niveau de technologie est l'une des causes de la pauvreté persistante. Mais la technologie nécessite du capital humain et des institutions qui garantissent les droits de propriétés. Il y a des blocages à l'adoption liés au faible stock et niveau de capital humain. Un faible stock et niveau de capital humain (Romer, 1990) ou d'éducation (qui constitue un des moyens³ par lesquels s'accumule le capital humain) peut bloquer un pays dans une trappe à pauvreté. En se plaçant ainsi dans ce cadre de Romer, et dans une économie ouverte, la migration des travailleurs qualifiés peut avoir des conséquences négatives en réduisant le stock de qualifiés disponible pour la production de biens et la recherche dans un pays. Nous introduisons donc la fuite des cerveaux dans le modèle de Romer pour analyser la relation entre capital humain, fuite des cerveaux et croissance.

³ Le capital humain peut en effet s'accumuler autrement que par l'éducation, par exemple par « l'apprentissage par la pratique ».

I.1. Le modèle de R&D de Romer

Dans l'approche de Romer (1990), le progrès technique devient endogène, il résulte désormais de la production d'idées par des chercheurs motivés par le profit qu'ils espèrent tirer de leurs inventions. Les innovations sont produites à l'aide de capital, de travail (notamment qualifié) mais aussi du stock global de connaissances disponible dans l'économie, résultat de l'accumulation des innovations passées. Ce stock global de connaissances est un bien public pur, c'est-à-dire non rival et non excluable que les chercheurs futurs peuvent librement utiliser. Les innovations sont donc créatrices d'externalités positives. Ici la croissance dépend du stock de capital humain affecté à la recherche pour produire de nouvelles idées. L'économie de Romer est constituée de trois secteurs de production : le secteur du bien final, le secteur des biens d'équipement et le secteur de la recherche.

I.1.1. Description des différents secteurs

I.1.1.1. Le secteur du bien final

Dans le secteur du bien final en concurrence parfaite, on produit des biens destinés à la consommation immédiate en utilisant ce qui reste en travailleurs qualifiés dans le pays après la fuite des cerveaux H dans la proportion H_Y , (l'autre part H_A étant affectée au secteur de la recherche), en utilisant du travail non qualifié L et du capital physique représenté ici par la variété des biens d'équipement A utilisés en quantités $x(i)$. Le pays dispose d'un stock total de qualifiés H_T auquel on déduit le stock de qualifiés qui émigrent H_M pour avoir le stock H disponible dans l'économie pour la production de biens et la recherche.

La technologie de production s'écrit :

$$Y = H_Y^\alpha L^\beta \int_0^A x(i)^{1-\alpha-\beta} di \quad (1.15)$$

- Le capital humain domestique disponible pour l'économie est :
 $H = H_T - H_M = H_Y + H_A$,
- H_T et L sont supposés constants, la population totale $H_T + L$ est constante,
- $x(i)$ est la quantité utilisée du bien d'équipement de la variété i . Ces biens sont supposés tous productifs et ne sont jamais obsolètes. Comme il y a A variétés, alors la quantité totale de biens d'équipement utilisée sera $\int_0^A x(i)di$. A l'équilibre les

monopoles produisent une quantité identique $x(i) = x$ pour tout i , ce que l'on montrera dans la résolution du programme du producteur de biens d'équipement.

▪ A est le nombre de variétés disponibles. Il s'interprète comme le nombre d'innovations produites par le secteur de la recherche, le progrès technique dans ce modèle prenant donc la forme d'une augmentation de A .

Nous pouvons réécrire à l'équilibre la fonction de production du bien final :

$$Y = H_Y^\alpha L^\beta A x^{1-\alpha-\beta} \quad (1.15')$$

Le travail qualifié est rémunéré au taux de salaire w_Y , identique dans les secteurs du bien final et de la recherche⁴ ; le travail non qualifié est lui rémunéré au taux w_L et les biens d'équipement x_i sont obtenus au prix $p(x_i)$. Chaque firme choisit ses quantités de façon à maximiser la fonction de profit :

$$\max_{H_Y, L, x_i} \pi_Y = H_Y^\alpha L^\beta A x_i^{1-\alpha-\beta} - w_Y H_Y - w_L L - p(x_i) A x_i$$

Les conditions du premier ordre nous permettent d'écrire que $\frac{\partial \pi_Y}{\partial x_i} = 0$. On peut tirer le prix des biens d'équipement :

$$p(x_i) = (1 - \alpha - \beta) H_Y^\alpha L^\beta x_i^{-\alpha-\beta} \quad (1.16)$$

I.1.1.2. Le secteur des biens d'équipement

Chaque producteur de ce secteur en concurrence monopolistique produit une unité de bien d'équipement à partir de η unités de bien de consommation épargnée. Pour produire la quantité totale Ax de biens d'équipement, il faudra ηAx unités de bien de consommation épargnée. ηAx représente la part du stock de capital exprimée en unités de bien final utilisée dans la production de biens de capital. La fonction de production de ce secteur est à η près égale à celle du secteur du bien final, on peut écrire le stock de capital comme suit :

$$K = \eta \int_0^A x_i di = \eta Ax \text{ à l'équilibre des monopoles}$$

⁴ Ceci pour que les agents soient indifférents entre travailler dans le secteur du bien final ou dans le secteur de la recherche, empêchant ainsi une forte migration vers un seul secteur.

Chaque producteur en situation de monopole produit la quantité x_i de la variété i qu'il met ensuite en location aux producteurs de bien final au prix $p(x_i)$ défini par l'équation (1.16). Les biens d'équipement sont supposés tous productifs et ne sont jamais obsolètes, procurant à son producteur une recette totale qui s'étale sur un nombre de périodes infini. La recette totale tirée de la location d'une quantité x_i du bien i s'écrit en termes actualisés :

$$RT(i) = \int_0^{\infty} p(x_i).x_i e^{-rt} dt = \frac{p(x_i).x_i}{r}$$

Les flux de recettes futures sont actualisés au taux d'intérêt r . Pour produire la quantité x_i , le monopoleur supporte un coût lié à l'acquisition des facteurs mesuré en unité de bien final ηx_i mais aussi un coût fixe p_A lié à l'achat du brevet d'exploitation des innovations du secteur de la recherche.

Connaissant la recette totale, on peut écrire le profit actualisé au taux d'intérêt r :

$$\int_0^{\infty} \pi_t e^{-rt} = \int_0^{\infty} p(x_i).x_i e^{-rt} dt - \eta x_i - p_A = \frac{p(x_i).x_i}{r} - \eta x_i - p_A$$

$\frac{p(x_i)}{r}$ étant le loyer actualisé. Le problème du producteur est de produire les quantités

de biens x_i de façon à maximiser son profit : $\max_{x_i} \int_0^{\infty} \pi_t e^{-rt}$.

Les conditions du premier ordre donnent $\frac{\partial \pi}{\partial x_i} = 0$. On tire la quantité de biens

d'équipement d'équilibre (**voir Annexe 1.2**) :

$$x_i = \left[\frac{\eta r}{(1-\alpha-\beta)^2 H_Y^\alpha L^\beta} \right]^{-\frac{1}{\alpha+\beta}} = x^{eq} \quad (1.17)$$

En remplaçant x_i par sa valeur d'équilibre dans l'équation (1.16), on obtient le loyer d'équilibre :

$$p^{eq} = (1-\alpha-\beta) H_Y^\alpha L^\beta \left[\frac{\eta r}{(1-\alpha-\beta)^2 H_Y^\alpha L^\beta} \right]^{-\frac{1}{\alpha+\beta}(\alpha+\beta)} = \frac{(1-\alpha-\beta) H_Y^\alpha L^\beta \eta r}{(1-\alpha-\beta)^2 H_Y^\alpha L^\beta}$$

$$\Rightarrow p^{eq} = \frac{\eta r}{1-\alpha-\beta} \quad (1.18)$$

I.1.1.3. Le secteur de la recherche

Le secteur de la recherche en situation de monopole produit des innovations c'est-à-dire de nouvelles variétés de biens d'équipement A en utilisant intégralement du capital humain H_A et le stock global de connaissances disponibles ou capital social. Ce capital social correspond aux variétés de biens d'équipement A déjà inventées. Ainsi chaque chercheur produit une externalité positive en accroissant la productivité de la recherche future via A .

La fonction de production s'écrit :

$$DA = \delta H_A A \quad (1.19)$$

$\delta > 0$ est un paramètre d'efficacité de la recherche.

Le taux de croissance du capital technologique est ici une fonction linéaire du nombre de chercheurs. Une augmentation du nombre de chercheurs augmentera non seulement le niveau de technologie mais aussi son taux de croissance.

On a vu que les chercheurs utilisent du capital humain rémunéré au même taux de salaire w que les travailleurs qualifiés dans le secteur du bien final. La fonction de profit liée à la production de nouvelles variétés s'écrit alors :

$$\pi_R = p_A DA(t) - w_A H_A$$

Pour maximiser les rentes du secteur de la recherche, le prix du brevet est fixé de façon à capter l'intégralité du profit actualisé du producteur de biens d'équipement. Sachant que $x_i = x$ et connaissant le profit actualisé du producteur des biens d'équipement, alors le prix du brevet est tel que :

$$\frac{\pi}{r} = \frac{p(x).x}{r} - \eta x - p_A = 0$$

Le prix d'équilibre du brevet s'obtient en remplaçant $p(x)$ par son expression d'équilibre donnée par l'équation (1.18)⁵ :

$$p_A^* = (\alpha + \beta) \frac{\eta x}{(1 - \alpha - \beta)} = (\alpha + \beta) \frac{p^{eq} x}{r} \quad (1.20)$$

⁵ On remplace $p(x)$ par son expression d'équilibre de l'équation (1.18) dans l'équation de profit du secteur de la recherche, ce qui donne :

$$\frac{\eta r}{(1 - \alpha - \beta)} \frac{x}{r} - \eta x - p_A = 0 \Rightarrow p_A^* = \frac{\eta r x - \eta r x (1 - \alpha - \beta)}{(1 - \alpha - \beta) r} = (\alpha + \beta) \frac{\eta x}{(1 - \alpha - \beta)}$$

On multiplie et on divise cette expression par r , cela donne : $p_A^* = \frac{(\alpha + \beta)}{r} \frac{\eta r}{(1 - \alpha - \beta)} x = \frac{(\alpha + \beta)}{r} p^{eq} x$.

I.1.2. Résolution du modèle

On détermine le taux de croissance d'équilibre du côté de l'offre puis du côté de la demande en tenant compte du comportement des agents.

I.1.2.1. Du côté de l'offre

A l'état régulier, toutes les variables croissent au même taux constant. Finalement, on tire, d'après l'équation (1.19) de production de variétés nouvelles, le taux de croissance :

$$\gamma = \frac{DC}{C} = \frac{DK}{K} = \frac{DY}{Y} = \frac{DA}{A} = \delta H_A \quad (1.21)$$

Ce taux de croissance augmente avec l'efficacité de la recherche mesurée par le paramètre δ , mais aussi avec le niveau de capital humain, plus particulièrement la part du capital humain affectée à la recherche H_A . Ceci est intuitif étant donné que dans cette approche par Romer, le moteur de la croissance réside dans l'activité de recherche.

On peut écrire le taux de croissance en fonction de la fuite des cerveaux H_M :

$$\gamma = \delta(H_T - H_M - H_Y) \quad (1.21')$$

La fuite des cerveaux en réduisant le capital humain disponible pour l'économie, réduit la part affectée à la recherche et influence négativement la croissance. Par la suite on suppose que H_M est une variable exogène dont on veut seulement montrer l'influence négative sur la croissance.

❖ Part du capital humain d'équilibre affectée à la recherche

Avant de calculer la croissance d'équilibre, nous devons d'abord déterminer la part du capital humain affectée à la recherche à l'équilibre. On sait que $H = H_Y + H_A$, le capital humain étant rémunéré au même taux de salaire dans les deux secteurs égal à sa productivité marginale dans tous les secteurs.

On peut obtenir le taux de salaire en résolvant successivement le problème de maximisation du profit pour chacun des secteurs :

- Pour le secteur du bien final, rappelons qu'on avait le problème suivant :

$$\max \pi_Y = H_Y^\alpha L^\beta A x_i^{1-\alpha-\beta} - w_Y H_Y - w_L L - p(x_i) A x_i$$

$$H_Y, L, x_i$$

Les conditions du premier ordre donnent :

$$\frac{\partial \pi_Y}{\partial H_Y} = 0 \Rightarrow \alpha H_Y^{\alpha-1} L^\beta A x_i^{1-\alpha-\beta} = w_Y = P m H_{BF}$$

- Pour le secteur de la recherche, on avait $\pi_R = p_A DA(t) - w_A H_A$. En remplaçant DA par son expression on a $\pi_R = p_A \delta H_A A - w_A H_A$.

Les conditions du premier ordre donnent :

$$\frac{\partial \pi_R}{\partial H_A} = 0 \Rightarrow p_A \delta A = w_A = P m H_R$$

En égalisant ces deux expressions du taux de salaire, on obtient à l'équilibre l'égalité :

$$p_A \delta A = \alpha H_Y^{\alpha-1} L^\beta A x_i^{1-\alpha-\beta} \quad (1.22)$$

De cette égalité, et des valeurs d'équilibres de p_A et de x , on tire la part du capital humain allouée à la production du bien final à l'équilibre (**voir Annexe 1.3**):

$$H_Y = \frac{\alpha r}{\delta(\alpha + \beta)(1 - \alpha - \beta)} \quad (1.23)$$

On obtient facilement la part du capital humain affectée à la recherche à l'équilibre :

$$H_A = H - \frac{\lambda}{\delta} r \quad (1.24)$$

avec $\lambda = \frac{\alpha}{(\alpha + \beta)(1 - \alpha - \beta)}$

La part du capital humain affectée à la recherche est décroissante avec le taux d'intérêt.

❖ Le taux de croissance d'équilibre

La croissance d'équilibre est obtenue en remplaçant H_A par son expression d'équilibre (1.24) :

$$\gamma = \delta H_A = \delta(H - H_Y) = \delta H - \frac{\alpha r}{(\alpha + \beta)(1 - \alpha - \beta)}$$

$$\gamma = \delta H - \lambda r \quad (1.25)$$

En fonction de la fuite des cerveaux on a :

$$\gamma = \delta(H_T - H_M) - \lambda r \quad (1.25')$$

I.1.2.2. Du côté de la demande

Ici on détermine la croissance d'état régulier en tenant compte du comportement des consommateurs qui maximisent une fonction d'utilité du type :

$$U = \int_0^{+\infty} e^{-\rho t} \frac{c(t)^{1-\sigma} - 1}{1-\sigma} dt ,$$

σ étant l'élasticité de substitution intertemporelle.

A l'équilibre, il en résulte la règle de Keynes-Ramsey habituelle $\frac{Dc}{c} = \frac{r - \rho}{\sigma}$.

Nous avons vu dans la détermination de l'équilibre du côté de l'offre que toutes les variables Y, K, C et A croissent au même taux à l'état régulier. On en déduit que :

$$\frac{r - \rho}{\sigma} = \gamma = \delta H - \lambda r, \Rightarrow r^{eq} = \frac{\rho + \sigma \delta H}{1 + \sigma \lambda} ; r \text{ est constant à l'état}$$

régulier.

Le taux de croissance d'équilibre s'écrit :

$$\gamma^{eq} = \frac{1}{\sigma} \left[\frac{\rho + \sigma \delta H}{1 + \sigma \lambda} - \rho \right] = \frac{\delta H - \lambda \rho}{1 + \lambda \sigma} \quad (1.26)$$

On peut réécrire ce taux en fonction de la fuite des cerveaux H_M :

$$\gamma^{eq} = \frac{\delta(H_T - H_M) - \lambda \rho}{1 + \lambda \sigma} \quad (1.26')$$

Le taux de croissance est une fonction négative de la fuite des cerveaux.

I.2. Capital humain, fuite des cerveaux et trappe à pauvreté

Les équations (1.21), (1.25) et (1.26) suggèrent que la croissance n'est pas déterminée par la population totale ($H + L$) dans un pays mais par la part du travail qualifié H , c'est à dire l'importance du travail qualifié comparativement au travail non qualifié L (ratio $\frac{H}{L}$). Plus particulièrement, ce qui agit sur la croissance de long terme, c'est la part du capital humain affectée à la recherche H_A , et au final l'importance du ratio $\frac{H_A}{H_Y}$. Plus de capital humain affecté à la recherche assure un progrès technique permanent source de la croissance endogène. La croissance augmente lorsque le paramètre d'efficacité δ augmente puisque la productivité du capital humain augmente.

La conséquence est que la migration des travailleurs qualifiés ou fuite des cerveaux agit négativement sur la croissance (équations (1.21'), (1.25') et (1.26')). Plus la fuite des cerveaux est élevée, plus le capital humain qualifié H disponible pour l'économie est faible, et plus la part du capital humain H_A affectée à la recherche et au progrès technique moteur de la croissance est faible dans un pays.

S'il n'y a aucune main d'œuvre qualifiée dans le pays ($H = 0$) ou si tous les qualifiés émigrent ($H_T = H_M$), alors le taux de croissance est négatif (1.26') : $\gamma^{eq} = \frac{-\lambda\rho}{1 + \lambda\sigma}$

On met en évidence une trappe à pauvreté liée d'une part à l'insuffisance du stock global de capital humain dans l'économie et d'autre part à la fuite des cerveaux. Ce résultat rejoint Miyagiwa (1991), Haque et Kim (1995), Wong et Yip (1999)... qui, dans le cadre des modèles de croissance endogène, ont trouvé qu'une forte émigration marquée notamment par celle de la main d'œuvre qualifiée ralentit la croissance et aggrave la pauvreté. Leurs arguments sont que la fuite des cerveaux réduit le stock de capital humain disponible dans l'économie d'origine, ce qui réduit les possibilités de production, de R&D et d'attraction des firmes étrangères et des investissements directs étrangers. Il faut donc un niveau minimum ou seuil de capital humain pour que la croissance démarre. En dessous de ce seuil, la croissance est nulle ou négative. En partant de l'équation (1.25) de la croissance d'équilibre, on a :

$\gamma = \delta(H - H_Y) = 0$ si $H = H_Y$, ce qui revient à :

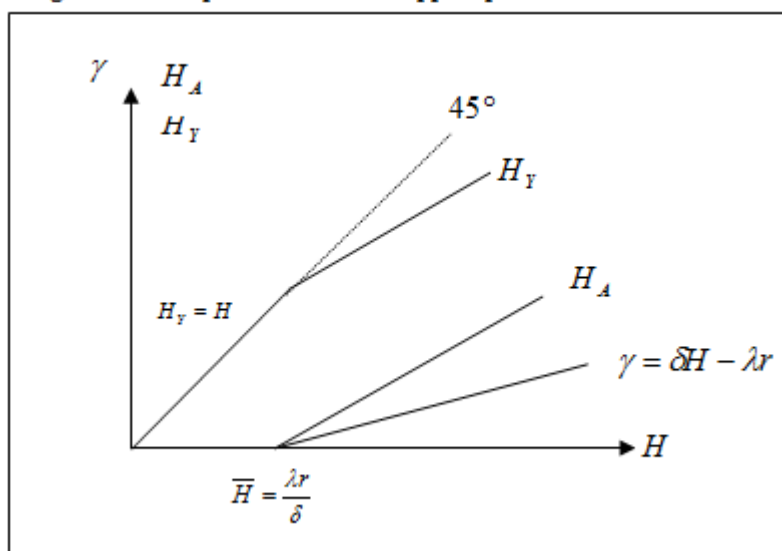
$$\delta H - \lambda r = 0 \quad \text{si } H = \bar{H} = \frac{\lambda r}{\delta}$$

Lorsque le capital humain est en dessous de \bar{H} pour des raisons de manque d'investissement dans l'éducation ou pour des raisons de migration, il sera affecté dans la

totalité à la production du bien final ($H = H_Y$) où sa productivité marginale est plus importante. Aucun capital humain ne sera dans ce cas affecté à la recherche, il n'y a pas d'innovations et pas de croissance, ce que Romer résume en disant que « *la civilisation et donc la croissance ne peuvent démarrer avant que du capital humain puisse être soustrait à la production de biens de consommation immédiate* » (p.25).

Nous pouvons illustrer la relation (1.25) entre le taux de croissance, le stock global de capital humain et la part du capital humain consacrée à la recherche sur la figure 1.10.

Figure 1.10. Capital humain et trappe à pauvreté



La recherche et développement nécessite que les chercheurs puissent s'approprier des rentes de leurs innovations. Il faut donc un environnement institutionnel favorable garantissant les droits de propriétés des innovateurs. Ainsi, lorsque les institutions sont faibles, la recherche et développement est faible, le capital humain a tendance à émigrer, la pauvreté persiste.

II. Trappe à pauvreté liée aux institutions

Lorsque les institutions garantissant l'Etat de Droit et le libre jeu du marché sont insuffisamment développées, la pauvreté persiste car 1) il n'y a pas d'incitations à investir dans la recherche et développement, ce qui réduit le capital humain dans ce secteur ; 2) le capital humain choisira en partie de migrer vers d'autres secteurs que celui de la recherche ou d'émigrer vers les pays développés où il bénéficiera d'un environnement favorable. Par conséquent, plus les institutions sont faibles, plus la fuite des cerveaux est élevée, ce qui est

négatif pour la croissance comme nous l'avons vu avec le modèle de recherche et développement avec migration présenté dans le cadre de Romer.

L'analyse du rôle des institutions dans la persistance de la pauvreté est faite ici à travers un modèle de protection des droits de propriété proposé par Eicher et Penalosa (2003, 2008) et largement inspiré du modèle de Romer présenté précédemment.

Dans un premier temps, on suppose que les agents prennent les institutions comme données, de manière exogène. Puis dans un deuxième temps, on suppose qu'à travers leurs actions, les agents (les chercheurs) peuvent améliorer les institutions. Les institutions deviennent endogènes. L'analyse de l'équilibre général nous permet de mettre en évidence l'existence de trappe de pauvreté, où l'absence de protection des droits de propriété entraîne des rentes nulles pour les chercheurs, il n'y a pas d'innovations et pas de croissance.

II.1. Le modèle

Dans le cadre de Romer, nous avons vu que les chercheurs recevaient une rente p_A de la vente des brevets issus de leurs innovations. Cette rente, lorsqu'elle est protégée, garantit l'investissement dans de nouvelles activités de recherche et la mise au point de nouvelles idées, assurant un progrès technique permanent, source de la croissance endogène. On voit donc ici toute l'importance d'un système institutionnel protégeant les droits de propriété. Ici on assimile donc le niveau de protection de ces droits de propriété comme une mesure de la qualité des institutions.

Nous reprenons ici toutes les hypothèses de Romer sauf indication. Par conséquent, nous ne nous attarderons pas sur les détails des calculs qui ont été largement détaillés dans la partie précédente.

❖ Le secteur du bien final

Le secteur du bien final est ici supposé n'utiliser que du travail qualifié H_Y et du capital physique dans la production du bien Y . Nous pouvons réécrire la fonction de production sous la forme suivante :

$$Y = H_Y^{1-\alpha} \int_0^A x(i)^\alpha di \quad (1.27)$$

$$\text{Comme } x(i) = x \text{ à l'équilibre des monopoles, alors } Y = H_Y^{1-\alpha} A x^\alpha \quad (1.27')$$

Ici on suppose que pour produire une unité de biens d'équipement, il faut une unité du bien de consommation épargnée. Il faudra Ax unités du bien de consommation épargné pour produire la quantité totale Ax . Ce qui correspond au capital physique mesuré en unités de bien final $K = Ax$.

La fonction de demande en biens d'équipement issue des conditions du premier ordre de la maximisation du profit s'écrit :

$$p(x_i) = \alpha H_Y^{1-\alpha} x_i^{\alpha-1} \quad (1.28)$$

De ces mêmes conditions, on peut écrire le taux de salaire du capital humain affecté à la production du bien final:

$$w_Y = A(1-\alpha) \left(\frac{x}{H_Y} \right)^\alpha = (1-\alpha) \frac{Y}{H_Y} \quad (1.29)$$

❖ Le secteur des biens d'équipement

Le producteur des biens d'équipement supporte désormais un coût x_i exprimé en unités de bien final pour toute acquisition de facteurs. Sa fonction de profit s'écrit :

$$\frac{\pi}{r} = \frac{p(x_i)x_i}{r} - x_i \Rightarrow$$

$$\pi = p(x_i)x_i - rx_i \quad (1.30)$$

En résolvant le problème de maximisation du profit on a : $\frac{\partial \pi}{\partial x_i} = 0 \Rightarrow$

$$x_i = \left[\frac{r}{\alpha^2 H_Y^{1-\alpha}} \right]^{\frac{1}{\alpha-1}} = x^{eq} \quad (1.31)$$

(1.31) dans (1.28) donne $p = \frac{r}{\alpha} = p^{eq} \quad (1.32)$

Le profit d'équilibre de chaque producteur de biens d'équipement peut alors être obtenu en combinant (1.31) et (1.32) : $\pi = px - rx = px \left(1 - \frac{r}{p}\right)$

$$\pi = (1-\alpha)px \quad (1.33)$$

❖ **Le secteur de la recherche**

La fonction de production du secteur de la recherche est la même :

$$DA = \delta H_A A \quad (1.34)$$

et sa rente égale au profit du producteur des biens d'équipement :

$$p_A = \frac{\pi}{r} \quad (1.35)$$

On peut alors écrire l'équation d'arbitrage $rp_A = \pi + Dp_A$ et déterminer l'évolution du prix des brevets comme une fonction du taux d'intérêt et du profit ⁶ :

$$\frac{Dp_A}{p_A} = r - \frac{\pi}{p_A} \quad (1.36)$$

A partir de ce cadre de Romer, on introduit une protection imparfaite des droits de propriété, où maintenant les chercheurs ne sont pas sûrs de s'approprier la totalité des rentes issues de leurs inventions.

II.1.1. Cas d'institutions exogènes

Ici, les agents prennent les institutions comme données ; ils ne mettent en place aucune mesure de renforcement des dispositions leur permettant de protéger leurs droits de propriété. En absence de protection de ces droits, des agents prédateurs peuvent exister et une partie des rentes des chercheurs peut être détournée.

II.1.1.1. Introduction d'agents prédateurs

On suppose la présence d'agents prédateurs H_p qui profitent des imperfections et des faiblesses dans la protection des droits de propriété des chercheurs. Cette situation conduit à un détournement d'une partie des rentes issues de la vente de chaque brevet de sorte que les chercheurs ne captent qu'une fraction $q(t) \in [0,1]$ de la valeur totale p_A de chaque invention ; le reste $((1 - q(t)))$ étant capté par les agents prédateurs. Ce qui diminue leurs rentes, fixées

⁶ Le principe d'arbitrage consisterait, pour le producteur des biens d'équipement, à faire un choix entre investir une certaine somme qui serait ici égale à la somme dont il est disposé à payer le brevet p_A dans un placement rémunéré au taux r ou consacrer cette somme à l'achat d'un brevet. Dans une première période, il exploite le brevet qui lui rapporte des profits, puis il le revend. A l'équilibre, ces deux placements doivent être équivalents pour empêcher que tous les agents investissent dans le placement le plus rentable : On aura donc : $rp_A = \pi + Dp_A$.

maintenant à $qp_A < p_A$. Ainsi q peut être considéré comme une mesure de la qualité de protection des droits de propriété des chercheurs.

Les détournements sont une pratique courante dans les pays en développement. En 2007 et 2009, une ONG Française, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) a publié un rapport intitulé « *Biens mal acquis, à qui profite le crime ?* », rapport qui a conduit à une instruction judiciaire suite à une plainte de Transparency International France. Le CCFD-Terre solidaire est une ONG avec 450 organisations partenaires dans 70 pays, dont 250 en Afrique, qui parlent à travers cette ONG. Une trentaine de chefs d'Etats y sont indexés et accusés d'avoir détourné au total environ 200 milliards de dollars. La plupart de ces dirigeants se trouvent en Afrique. On note dans ce document que le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema et sa famille posséderait entre 500 et 700 millions de dollars, provenant du « détournement de la rente pétrolière ». Entre 2002 et 2003, le clan familial a blanchi environ 26,5 millions de dollars en achats immobiliers. D'autres présidents africains sont cités dans ce rapport.

Dans un environnement pareil, l'appropriation de la rente par les investisseurs est difficile. On peut ainsi avoir deux cas de situations :

- q élevée : les chercheurs s'approprient une grande part des recettes de la vente de brevets, la présence d'agents prédateurs n'affecte que faiblement leurs profits. Les chercheurs bénéficient d'une forte protection de leurs droits de propriété, les incitations à la recherche sont élevées,
- q faible : les chercheurs ne captent qu'une fraction q très faible des rentes p_A , le reste, $(1-q)$, étant détourné par les agents prédateurs. Le système de protection des droits de propriété est largement défaillant, les incitations à la recherche sont faibles, les agents émigrent vers d'autres pays.

Le profit du secteur de la recherche devient :

$$\pi_A = qp_A DA - w_A H_A = qp_A \delta H_A A - w_A H_A \quad (1.37)$$

et le taux de salaire est : $w_A = qp_A \delta A$ (1.38)

Les agents prédateurs captent une part $(1-q)p_A$ de la vente de chaque brevet, alors la valeur totale $w_p H_p$ de leurs salaires est équivalente à la part totale détournée sur l'ensemble de la production DA du secteur de la recherche :

$$w_p H_p = (1-q)p_A DA = (1-q)p_A \delta H_A A \quad (1.39)$$

II.1.1.2. Equilibre du modèle

On a vu dans la présentation du modèle de Romer que toutes les variables Y , K , C , et A croissent au même taux que nous pouvons obtenir de l'équation (1.34) :

$$\gamma = \frac{DY}{Y} = \frac{DK}{K} = \frac{DC}{C} = \frac{DA}{A} = \delta H_A \quad (1.40)$$

❖ Part du travail affecté à la recherche à l'équilibre

Pour obtenir le taux de croissance d'équilibre, il nous faudra déterminer la valeur d'équilibre du capital humain affecté à la recherche H_A .

On sait qu'à l'équilibre, les taux de salaire du secteur de la recherche et du secteur du bien final doivent être les mêmes : l'égalité entre (1.29) et (1.38) donne :

$$w_Y = (1-\alpha) \frac{Y}{H_Y} = w_A = qp_A \delta A \quad (1.41)$$

En combinant (1.29), (1.33) et (1.36), on peut tirer de (1.41) la valeur d'équilibre du capital humain consacré à la production du bien final ⁷ :

$$H_Y = \frac{r}{\alpha q \delta} \quad (1.42)$$

Les taux de salaire sont les mêmes pour les chercheurs et les agents prédateurs :

$$\text{Partant de (1.39) on a : } w_p = (1-q)p_A \delta A \frac{H_A}{H_p} \quad (1.43)$$

⁷ De l'équation (1.41) on a : $H_Y = \frac{(1-\alpha)Y}{qp_A \delta A}$, par ailleurs, de (1.33) on a $(1-\alpha) = \frac{\pi}{px}$, de (1.36) on tire

$$\pi = (rp_A - Dp_A) \Rightarrow (1-\alpha) = \frac{(rp_A - Dp_A)}{\alpha H_Y^{1-\alpha} x^{\alpha-1}} = \frac{(rp_A - Dp_A)}{\alpha H_Y^{1-\alpha} x^\alpha} = \frac{(rp_A - Dp_A)}{\alpha(Y/A)} \text{ avec } p = \alpha H_Y^{1-\alpha} x^{\alpha-1}.$$

$$\text{On remplace } (1-\alpha) \text{ par son expression dans } H_Y \Rightarrow H_Y = \frac{(rp_A - Dp_A)AY}{\alpha qp_A \delta AY} = \frac{1}{\alpha q \delta} \left(r - \frac{Dp_A}{p_A} \right),$$

A l'état régulier, le prix du brevet est constant, par conséquent son taux de croissance est nul, $\frac{Dp_A}{p_A} = 0$. On en

déduit la valeur d'équilibre de $H_Y = \frac{r}{\alpha q \delta}$. CQFD

On a alors : $w_P = (1-q)p_A\delta A \frac{H_A}{H_P} = w_A = qp_A\delta A \Rightarrow$

$$\frac{H_P}{H_A} = \frac{1-q}{q} \quad (1.44)$$

Cette équation nous dit que plus q est faible (plus la qualité des institutions de protection des droits de propriété est faible), plus le ratio $\frac{H_P}{H_A}$ est élevé et plus il y a d'agents prédateurs (H_P élevé).

Le stock global de capital humain disponible dans cette économie serait égal à la somme de la part consacrée à la production, de la part du capital humain affectée à la recherche et de celle affectée à la prédation :

$$H = H_Y + H_A + H_P \quad (1.45)$$

$\Rightarrow H_A = H - H_Y - H_P$, en combinant (1.42) et (1.44) dans l'expression de H_A , on a :

$H_A = q(H - H_Y)$, qui devient à l'équilibre⁸ :

$$H_A = qH - \frac{r}{\alpha\delta} \quad (1.46)$$

❖ Taux de croissance d'équilibre

Connaissant le capital humain d'état régulier affecté à la recherche, nous pouvons déterminer la croissance d'équilibre. Mais il nous faut déterminer auparavant le taux d'intérêt d'équilibre.

En effet, $\gamma = \delta H_A = \delta qH - \frac{r}{\alpha}$

On sait qu'à l'équilibre : $\frac{Dc}{c} = \frac{r-\rho}{\sigma} = \gamma = \delta qH - \frac{r}{\alpha}$, $\Rightarrow r^{eq} = \frac{\sigma\delta\alpha qH + \alpha\rho}{\alpha + \sigma}$

Finalement, le taux de croissance est :

$$\Rightarrow \gamma = \frac{\alpha\delta qH - \rho}{\alpha + \sigma} \quad (1.47)$$

⁸ $H_A = H - H_Y - H_P$, on remplace H_P par son expression tirée de (1.44)
 $\Rightarrow H_A = H - H_Y - H_A \left(\frac{1-q}{q} \right) \Rightarrow H_A = q(H - H_Y)$, on remplace maintenant H_Y par son expression d'équilibre
(1.42), on obtient alors $H_A = qH - \frac{r}{\alpha\delta}$ CQFD.

Il augmente avec la qualité des institutions et le capital humain disponible.

II.1.2. Cas d'institutions endogènes

Ici on lève l'hypothèse d'exogénéité des institutions. Les individus peuvent désormais mettre en place des mesures de renforcement de la qualité institutionnelle. L'importance des rentes qu'ils espèrent tirer de leurs innovations va les inciter à trouver des solutions de protection de leurs droits de propriété.

II.1.2.1. Introduction de mesures de renforcement des institutions

La qualité du système institutionnel dans un pays est largement déterminée d'une part par les incitations économiques des agents et d'autre part par l'importance des bénéfices qu'ils espèrent tirer de leurs investissements. En fonction de ces paramètres, des mesures peuvent être prises de manière à minimiser les pertes liées à la faiblesse du système. Les institutions deviennent maintenant déterminées de manière endogène par des agents optimisateurs.

Ainsi, dans le même cadre d'analyse présenté précédemment, nous supposons désormais qu'il existe une fraction H_B de la population engagée dans le renforcement des droits de propriété selon une fonction que Eicher et Penalosa qualifient de « fonction de production des institutions » :

$$q_t = F(H_B, H) \quad (1.48)$$

H_B est la part du capital humain affectée à ce nouveau secteur.

- $\frac{\partial F}{\partial H_B} = F_{H_B} > 0$, la qualité institutionnelle dépend positivement de la part du capital humain affectée à l'amélioration des institutions,
- $F_{H_B H_B} < 0$,
- L'élasticité β de la qualité institutionnelle par rapport à la part du capital

humain H_B est supposée constante : $\beta = \frac{\frac{\partial q}{q}}{\frac{\frac{\partial H_B}{H_B}}{H_B}} = \frac{\frac{\partial q}{q}}{\frac{\partial H_B}{H_B}} \cdot \frac{H_B}{q} = F_{H_B} \cdot \frac{H_B}{q}$,

- On suppose également que lorsqu'aucun capital humain n'est affecté à la protection des droits de propriété, la totalité des rentes est appropriée par les agents prédateurs. La part captée par les chercheurs est nulle : $q = F(0, H) = 0$.

II.1.2.2. Equilibre instantané et intertemporel

On détermine le niveau des variables à l'équilibre puis leur évolution dans le temps en présence d'agents prédateurs et d'institutions endogènes.

❖ L'équilibre instantané

Ici on détermine le niveau des variables en fonction de la qualité institutionnelle et de la part du capital humain affectée à la production du bien final.

Maintenant le programme des chercheurs est de choisir H_B de façon à maximiser leur profit :

$$\pi_A = q_t p_A DA - w_A H_A - w_B H_B = F(H_B, H) p_A \delta H_A A - w_A H_A - w_B H_B \quad (1.49)$$

w_B est le taux de salaire de H_B .

Les conditions habituelles du premier ordre donnent : $\frac{\partial \pi}{\partial H_B} = 0 \Rightarrow w_B = \delta F_{H_B} H_A p_A A$

que l'on peut réécrire :

$$w_B = \beta \delta q p_A \frac{H_A}{H_B} \quad (1.50)$$

$$\text{avec } \beta = \frac{\partial q}{\partial H_B} \cdot \frac{H_B}{q} = F_{H_B} \cdot \frac{H_B}{q}$$

Comme les chercheurs engagent une part H_B du capital humain dans la protection de leurs rentes, alors leurs revenus de l'innovation $q p_A DA$ seront partagés entre les salaires des chercheurs et ceux des agents H_B :

$$\begin{aligned} q p_A DA &= w_A H_A + w_B H_B \Rightarrow \\ q p_A \delta H_A A &= w_A H_A + w_B H_B \end{aligned} \quad (1.51)$$

En introduisant (1.50) dans (1.51) on tire le taux de rémunération des chercheurs :

$$w_A H_A = q p_A \delta H_A - \beta \delta q A p_A \frac{H_A}{H_B} H_B \Rightarrow$$

$$w_A = (1 - \beta) \delta q A p_A \quad (1.52)$$

On sait qu'à l'équilibre, tous les taux de salaires doivent être égaux :

$$\bullet \quad w_A = w_B \quad \Rightarrow \quad \frac{H_B}{H_A} = \frac{\beta}{1 - \beta} \quad (1.53)$$

$$\bullet \quad w_A = w_P \quad (1.52) = (1.43) \Rightarrow (1 - \beta) q p_A \delta A = (1 - q) p_A \delta A \frac{H_A}{H_P}$$

$$\Rightarrow \quad \frac{H_P}{H_A} = \frac{1 - q}{1 - \beta} \frac{1}{q} \quad (1.54)$$

▪ $w_A = w_Y$, (1.52) = (1.29), on en déduit le prix du brevet à l'équilibre :

$$(1 - \beta) q p_A \delta A = (1 - \alpha) \frac{Y}{H_Y}$$

$$\Rightarrow \quad p_A = \frac{1 - \alpha}{(1 - \beta) q \delta A} \frac{Y}{H_Y} \quad (1.55)$$

Par ailleurs, on sait que maintenant le stock global de capital humain H est partagé entre la recherche H_A , la production du bien final H_Y , la prédation H_P et la production d'institutions H_B :

$$H = H_A + H_Y + H_P + H_B \quad (1.56)$$

$H_A = H - H_Y - H_P - H_B$, on remplace H_P et H_B par leurs expressions tirées respectivement de (1.54) et (1.53) :

$$\Rightarrow \quad H_A = q(1 - \beta)(H - H_Y) \quad (1.57)$$

$$(1.57) \text{ dans } (1.54) \Rightarrow \quad H_P = (1 - q)(H - H_Y) \quad (1.58)$$

$$(1.57) \text{ dans } (1.53) \Rightarrow \quad H_B = \beta q(H - H_Y) \quad (1.59)$$

De ces équations on peut déduire les différentes allocations de capital humain non affectées à la production du bien final $H - H_Y$:

- Sur la part $H - H_Y$, (1.57) indique qu'une fraction q est affectée au secteur de la recherche, l'autre fraction $(1 - q)$ étant affectée à la prédation comme l'indique (1.58).

- Sur la fraction q affectée à la recherche, l'équation (1.57) indique que seule une fraction $(1 - \beta)$ de ce capital humain est effectivement affectée à la production d'innovations, l'autre part est consacrée à l'amélioration de la protection des droits de propriété comme le montre l'équation (1.59).

- (1.57) indique par ailleurs que le capital humain affecté à la recherche H_A dépend négativement de la fraction β du capital humain affecté à la protection des droits de propriété : $\frac{\partial H_A}{\partial \beta} < 0$. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une part élevée de capital humain affectée au secteur institutionnel réduirait celle consacrée aux activités de recherche. Ainsi même si la qualité institutionnelle q s'en trouve améliorée de même que le prix p_A du brevet, une augmentation de H_B diminue le nombre d'innovations.

Enfin on peut réécrire q en intégrant la valeur d'équilibre de H_B :

$$q = F[\beta(H - H_Y)q, H] \quad (1.60)$$

C'est la fonction de production d'institutions à l'équilibre instantané.

- $\frac{\partial q}{\partial H_Y} < 0$, la qualité institutionnelle dépend négativement de la taille du secteur du bien final. En effet si H_Y est élevé, cela réduit non seulement le capital humain disponible pour la recherche mais aussi celui affecté à la protection des droits de propriété.

- $\frac{\partial q}{\partial \beta} > 0$, en augmentant la fraction du capital humain dans le secteur institutionnel, on améliore la qualité des institutions et par conséquent les rentes captées par les chercheurs.

❖ L'équilibre intertemporel

Ici on détermine la qualité des institutions par rapport à la taille du secteur du bien final, puis on déduit le taux de croissance de l'économie à l'équilibre.

On sait qu'à l'équilibre toutes les variables croissent à taux constant, on peut déterminer la dynamique du système à travers le temps (**voir Annexe 1.4**). A l'état régulier, on obtient la qualité institutionnelle comme une fonction de la part du capital humain affectée à la production du bien final : (**voir Annexe 1.4**) :

$$q = \frac{\rho}{\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \quad (1.61)$$

Finalement on peut tirer le taux de croissance de l'économie en combinant (1.57) et (1.61):

$$\begin{aligned} \gamma = \delta H_A &= \delta q(1-\beta)(H - H_Y) = \delta(1-\beta)(H - H_Y) \frac{\rho}{\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \Rightarrow \\ \gamma &= \frac{(H - H_Y)\rho}{H_Y(\sigma + \alpha) - H\sigma} \end{aligned} \quad (1.62)$$

Nous analysons maintenant comment à partir des résultats ci-dessus, l'insuffisance des institutions peut maintenir un pays dans la pauvreté.

II.2. Institutions et trappe à pauvreté

II.2.1. Le cas d'institutions exogènes

Les résultats suivants ont été obtenus :

(1.37) :	$\pi_A = qp_A \delta H_A A - w_A H_A$	(1.44) :	$\frac{H_P}{H_A} = \frac{1-q}{q}$
(1.38) :	$w_A = qp_A \delta A$	(1.46) :	$H_A = qH - \frac{r}{\alpha\delta}$
(1.42) :	$H_Y = \frac{r}{\alpha q \delta}$	(1.47) :	$\gamma = \frac{\alpha \delta q H - \rho}{\alpha + \sigma}$

Le taux de croissance est influencé par la qualité de protection q des droits de propriété des chercheurs.

Des défaillances du système institutionnel (q faible) influencent négativement la croissance ((1.47)):

- En augmentant la part des agents engagés dans les activités de prédation (« rent-seeking ») (1.44)). Le stock global de capital humain disponible pour le secteur de la recherche est faible (équation (1.46)). Celui affecté à la production du bien final est élevé (équation (1.42)).

- En diminuant le profit tiré par les chercheurs ((1.37)) ainsi que leur taux de salaire ((1.38)). Il n’y a en ce moment aucune incitation à la recherche et le capital humain se déplace vers les autres secteurs ou émigre dans les pays développés.

- En favorisant la fuite des cerveaux car les qualifiés vont chercher de meilleures opportunités dans d’autres pays.

L’économie peut être dans ce cas prise dans une trappe à pauvreté où les défaillances institutionnelles découragent tout investissement dans le secteur de la recherche, il n’y a pas d’innovations et pas de croissance économique.

II.2.2. Le cas d’institutions endogènes

A partir des deux équilibres, instantané et intertemporel, nous avons obtenus les relations suivantes :

(1.57) :	$H_A = q(1 - \beta)(H - H_Y)$	
(1.60) :	$q = F[\beta(H - H_Y)q, H]$	à l’équilibre instantané
(1.61) :	$q = \frac{\rho}{\delta(1 - \beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)}$	à l’équilibre intertemporel
(1.62) :	$\gamma = \frac{(H - H_Y)\rho}{H_Y(\sigma + \alpha) - H\sigma}$	

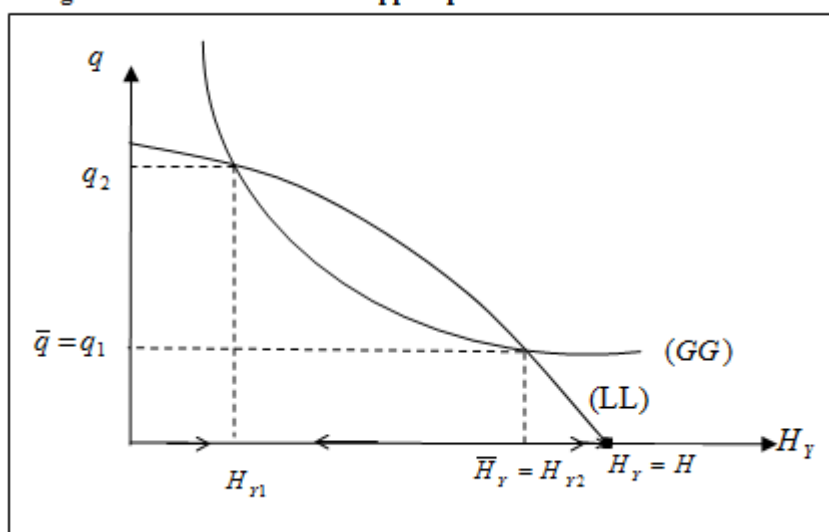
Le niveau de capital humain H_Y affecté au secteur du bien final, en déterminant le niveau de capital humain affecté au secteur institutionnel, influence le niveau de q à l’état régulier mais aussi celui du capital humain affecté à la recherche et par la même le taux de croissance de l’économie.

On représente la dynamique du système liant q et H_Y :

$$\begin{cases} q = F[\beta(H - H_Y)q, H] & \text{(LL)} \\ q = \frac{\rho}{\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} & \text{(GG)} \end{cases}$$

On montre en **Annexe 1.4** que (LL) est décroissante et concave pour $\beta < \frac{1}{2}$ avec $H_Y = H$ si $q = 0$, tandis que (GG) est décroissante et convexe pour tout $\beta \in [0,1]$ et admet une asymptote verticale au point $H_Y = \frac{\sigma H}{\alpha + \sigma}$. Les deux relations peuvent être représentées dans le plan (q, H_Y) de la figure 1.11.

Figure 1.11. Institutions et trappe à pauvreté



Il existe un seuil de capital humain dans le secteur du bien final $\bar{H}_Y = H_{Y2}$ qui détermine à son tour un seuil de développement institutionnel $\bar{q} = F[\beta(H - \bar{H}_Y)\bar{q}, H] = q_1$.

Lorsqu'une économie a un niveau de développement institutionnel $q > \bar{q}$, (une taille du secteur du bien final $H_Y < \bar{H}_Y$), la bonne qualité institutionnelle encourage la recherche. Plus de capital humain sera affecté à ce secteur, qui de son côté va investir plus dans la protection de ses rentes. L'économie converge vers l'état régulier stable (q_2, H_{Y1}) caractérisé par une faible taille du secteur du bien final, de solides institutions, une forte innovation et une forte croissance économique. Lorsque les institutions sont faibles $q < \bar{q}$ comme c'est le cas dans les pays pauvres, (avec une grande taille du secteur du bien final $H_Y > \bar{H}_Y$), il n'y a pas d'incitations à la recherche, le capital humain se déplace vers les autres secteurs ou émigre dans les pays développés. L'économie converge vers l'équilibre de trappe à pauvreté

($q = 0, H_y = H$) où la totalité du capital humain restant dans le pays, après l'émigration d'une partie, évolue dans la production du bien final. Par conséquent, il n'y a pas de progrès technique et de croissance économique. On peut donc lier l'insuffisance des institutions avec la fuite des cerveaux, avec comme conséquence l'appauvrissement des pays par le manque de capital humain.

III. Trappe à pauvreté liée au faible développement financier

Le lien positif entre développement financier et développement économique a été souligné par une abondante littérature dont McKinnon (1973) et Shaw (1973) furent les précurseurs. Dans la lignée des modèles de croissance endogène, Greenwood et Jovanovic (1990), Saint-Paul (1992) ou encore Pagano (1993) justifient le rôle positif de l'intermédiation financière sur la croissance par une amélioration de l'accumulation du capital permettant des investissements plus productifs, pouvant être source de croissance endogène. Le faible développement financier fait donc persister la pauvreté, ce que Berthélémy et Varoudakis (1994) montrent avec un modèle à trappe de développement financier.

III.1. Le modèle de Berthélémy et Varoudakis (1994)

Nous avons ici un modèle constitué d'une part d'un secteur réel où coexistent des consommateurs et des entreprises, et d'autre part un secteur financier jouant le rôle d'intermédiaire entre les épargnants et les agents à besoin de financement.

III.1.1. Le secteur réel

Ici les consommateurs, supposés avoir un horizon temporel infini disposent chacun d'une unité de travail L qu'ils mettent à la disposition soit du secteur réel (L_F), soit du secteur financier (L_B) dans les pourcentages respectifs u et $(1-u)$.

Il n'y a pas de croissance démographique, la population totale est normalisée à 1 :
($L_F + L_B = 1$)

En considérant ici l'absence de marchés financiers (de finance directe), le système financier est réduit aux seules banques qui gèrent la totalité du patrimoine des ménages sous forme de créances notées V détenues par ces derniers. Mais l'allocation de l'épargne à l'investissement engendre divers coûts (de collecte d'informations, de comparaison des

projets...), c'est pourquoi en contrepartie de cette gestion, les banques prélèvent des marges d'intermédiation sur l'épargne des ménages. Mais elles rémunèrent aussi cette épargne au taux d'intérêt réel r qui est égal à la productivité marginale du capital nette des coûts d'intermédiation.

Le problème de l'agent représentatif est comme d'habitude de maximiser sa fonction d'utilité liée à la consommation en termes réels C_t :

$$U_0 = \int_0^{\infty} \frac{C_t^{1-\sigma} - 1}{1-\sigma} e^{-\rho t} dt$$

sous la contrainte de revenu $DV_t = rV_t + w - C_t$

avec rV_t les intérêts sur les créances, w le taux de salaire réel supposé identique dans les deux secteurs pour les mêmes raisons de mobilité parfaite du travail que nous avons déjà vu dans les sections précédentes.

La résolution du problème de l'agent représentatif nous donne comme d'habitude la règle habituelle de Keynes-Ramsey :

$$\frac{DC}{C} = \frac{r - \rho}{\sigma} \quad (1.63)$$

D'un autre côté, les entreprises supposées identiques produisent chacune un bien unique en quantité Y , pouvant être soit consommé, soit investi. Pour produire ce bien, les entreprises utilisent d'une part un pourcentage u de la main d'œuvre totale dans l'économie (soit une quantité de main d'œuvre u employée par le secteur réel, la population totale étant normalisée à 1 ; et d'autre part du capital K mesuré en unités efficaces.

La technologie de production est de type AK de sorte qu'on a : $Y = AK$; K est le stock global de capital intermédié par le secteur financier, K constitue un indicateur de l'efficacité de l'affectation de l'épargne à l'investissement par le système financier. Ici, grâce à l'intermédiation financière, les entreprises sont sensées accéder plus facilement au capital pour satisfaire leurs besoins d'investissements que lorsqu'on est dans une économie non intermédiée. C'est d'ailleurs l'une des principales fonctions du système financier que d'assurer une meilleure allocation de l'épargne à l'investissement.

Nous connaissons par ailleurs un certain nombre de caractéristiques de la fonction de production de type AK :

- Le progrès technique résulte de l'externalité positive de l'accumulation du capital qui entraîne une amélioration de la main d'œuvre grâce à l'apprentissage par la

pratique. Ici l'efficacité de la main d'œuvre dépend du stock global de capital accumulé. C'est cette externalité positive qui permet une croissance auto-entretenu.

- Les rendements d'échelle sont constants par rapport au stock de capital et au travail.

Nous pouvons réécrire la fonction de production en variables par tête : $y = f(k) = Ak$

Le problème de l'entreprise représentative est de choisir K et u de façon à maximiser son profit qui s'écrit :

$$\pi = Y - RK - wu$$

avec R le prix de location du capital ou taux d'intérêt du marché du crédit bancaire.

Etant donné que les intermédiaires financiers rémunèrent les dépôts (ou créances) des ménages au taux d'intérêt réel r , alors ils vont fixer le prix de location du capital par les entreprises de façon à couvrir les coûts d'intermédiation qu'ils supportent. Ils pratiquent une marge d'intermédiation i telle que :

$$R = r + ir = (1+i)r \quad (1.64)$$

La maximisation du profit par l'entreprise par rapport au stock de capital donne la condition usuelle qui égalise R à la productivité marginale du capital :

$$R = f'(k) = A \quad (1.65)$$

III.1.2. Le secteur financier

Le système financier est composé de n banques supposées toutes identiques et en concurrence monopolistique dans leurs activités de collecte de l'épargne des ménages. Ce secteur utilise une main d'œuvre en quantité $(1-u)$.

On considère que :

- La quantité totale de main d'œuvre utilisée $(1-u)$ constitue l'indicateur du niveau de développement du système financier,
- Le nombre n de banques représente quant à lui l'indicateur du degré de la concurrence dans le secteur bancaire.

Ces deux indicateurs seraient positivement liés, un secteur bancaire fortement développé ($(1-u)$ élevé) attire beaucoup plus de banques (n élevé) étant donné la libre entrée sur le marché.

On considère que chaque banque maximise son profit à chaque date en supposant inchangé le volume de l'épargne collectée par les autres banques.

Compte tenu des coûts d'intermédiation, seule une fraction ϕ de l'épargne S_j collectée par chaque banque est effectivement investie, l'autre partie $(1-\phi)$ étant perdue dans le processus d'intermédiation. La fraction ϕ de l'épargne qui est investie est elle-même fonction croissante de la quantité de travail employée par chaque banque $L_j = \frac{L_B}{n} = \frac{1-u}{n}$ de sorte qu'on a :

$$\phi_j = \phi_j(L_j) = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right) \quad (1.66)$$

Comme toutes les banques sont identiques, nous pouvons écrire l'épargne collectée par la banque j : $S_j = \frac{S}{n}$

Compte tenu des coûts d'intermédiation, la relation d'équilibre parfait du marché des capitaux est faussée. Désormais, le montant de l'investissement intermédié par chaque banque s'écrit :

$$I_j = \phi_j S_j = \phi_j(L_j) S_j$$

Compte tenu de la symétrie des banques, nous pouvons réécrire cette relation :

$$I = \phi S = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right) S \quad (1.67)$$

On en déduit l'accroissement du capital :

$$DK_j = I_j = \phi_j S_j \Rightarrow DK = \phi S \quad (1.68)$$

La valeur présente du profit de la banque j va être l'ensemble des recettes liées à ses activités d'intermédiation (les marges d'intermédiation pratiquées sur l'épargne des ménages) sur lesquelles on déduit les salaires de la main d'œuvre et les dépôts qui sont l'épargne collectée.

Finalement la fonction de profit s'écrit :

$$\pi_j = (1+i)\phi_j(L_j)S_j - wL_j - S_j$$

Chaque banque choisie S_j et L_j de façon à maximiser son profit.

Des conditions du premier ordre, on a :

- $\frac{\partial \pi_j}{\partial S_j} = 0 \Rightarrow (1+i) = \frac{1}{\phi_j(L_j)}$. A partir des équations (1.64) et (1.66) on a

respectivement $(1+i) = \frac{R}{r}$ et $\phi_j(L_j) = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right)$. En remplaçant, nous pouvons écrire

l'expression de la marge d'intermédiation :

$$(1+i) = \frac{1}{\phi\left(\frac{1-u}{n}\right)} = \frac{R}{r} \quad (1.69)$$

- $\frac{\partial \pi_j}{\partial L_j} = 0 \Rightarrow w = (1+i)\phi'_j S_j$. Par ailleurs, on sait que $S_j = \frac{S}{n}$ et $\phi'_j = \phi'$

compte tenu de la symétrie entre les banques ; on obtient finalement l'expression du taux de salaire réel dans le secteur financier qui est identique à celui du secteur réel :

$$w = (1+i)\phi' \frac{S}{n} \quad (1.70)$$

III.1.3. Equilibre du modèle

Ici nous allons déterminer le taux de croissance d'équilibre.

En partant des équations (1.69) et (1.65), on tire le taux d'intérêt :

$$r = f'(k)\phi\left(\frac{1-u}{n}\right) = A\phi\left(\frac{1-u}{n}\right) \text{ que l'on remplace dans l'équation (1.63) de Keynes-Ramsey.}$$

On obtient le taux de croissance de la consommation en fonction du niveau de développement financier et de l'intensité de la concurrence :

$$\frac{DC}{C} = \frac{1}{\sigma} \left[A\phi\left(\frac{1-u}{n}\right) - \rho \right] \quad (1.71)$$

A partir de l'équation d'accroissement du capital, on déduit le taux de croissance du capital :

$$\begin{aligned} \frac{DK}{K} &= \phi\left(\frac{1-u}{n}\right) s \frac{Y}{K} \Rightarrow \\ \frac{DK}{K} &= \phi\left(\frac{1-u}{n}\right) s A \end{aligned} \quad (1.72)$$

Par ailleurs, nous savons qu'à long terme toutes les variables K , C et Y croissent au même taux : $\frac{DK}{K} = \frac{DC}{C} = \frac{DY}{Y} = \gamma$

III.2. Développement du système financier et trappe pauvreté

Les principaux résultats sont résumés ici :

<p>(1.66) : $\phi_j = \phi_j(L_j) = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right)$</p>	<p>(1.70) : $w = (1+i)\phi' \frac{S}{n}$</p>
<p>(1.67) : $I = \phi S = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right)S$</p>	<p>(1.71) : $\frac{DC}{C} = \frac{1}{\sigma} \left[A\phi\left(\frac{1-u}{n}\right) - \rho \right]$</p>
<p>(1.69) : $(1+i) = \frac{1}{\phi\left(\frac{1-u}{n}\right)} = \frac{R}{r}$</p>	<p>(1.72) : $\frac{DK}{K} = \phi\left(\frac{1-u}{n}\right)sA$</p>

- L'investissement dans l'économie est positivement influencé d'une part par le niveau de développement du secteur financier (défini par l'emploi $1-u$ dans ce secteur) et d'autre part par le degré de concurrence dans ce secteur défini par le nombre n de banques (équation (1.67)). Ce sont ces deux paramètres qui déterminent ensemble l'efficacité ϕ du système financier à allouer l'épargne aux besoins d'investissement des entrepreneurs (équation (1.66)).

- Nous avons une relation négative d'une part entre le degré de concurrence n dans le secteur financier et la marge d'intermédiation $(1+i)$, et d'autre part entre le niveau de développement financier $(1-u)$ et cette marge d'intermédiation (équation (1.69)). En effet, les coûts d'intermédiation sont d'autant plus élevés que le système financier est faiblement développé et la concurrence moins forte.

- Le taux de salaire w qui est égal à la productivité marginale du travail est positivement lié au flux total d'épargne S collecté par le secteur financier (équation (1.70)). En effet lorsque l'épargne augmente par l'intermédiaire d'une croissance économique plus forte, cela améliore la productivité marginale du travail et le taux de salaire dans le secteur financier. Nous avons ici un effet externe positif du secteur réel sur le secteur financier que Berthélémy et Varoudakis qualifient « d'externalité naturelle » de la croissance sur le développement financier, mettant ainsi en évidence

l'interaction entre secteur réel et secteur financier. Mais cette externalité révèle aussi l'existence d'effets d'apprentissage par la pratique (lié au volume globale de l'épargne collectée) qui sont internes aux banques et qui améliorent l'efficacité de la main d'œuvre dans le secteur bancaire. Au final, les coûts d'intermédiation devraient baisser (équation (1.69)).

- Le taux de croissance de long terme dépend positivement de l'efficacité ϕ (ou part de l'épargne investie) du système financier qui lui-même est une fonction croissante du niveau de développement financier $(1-u)$ et de l'intensité de la concurrence n (équations (1.71) et (1.72)). La croissance de long terme est déterminée par le niveau initial de développement du secteur financier.

Nous devons par ailleurs souligner deux effets opposés exercés par le développement du système financier sur la croissance : 1) Un effet négatif lié à la baisse de la quantité de travail u dans le secteur réel lorsque l'intermédiation se développe. Par conséquent, la productivité marginale du capital A (ou bien R) qui dépend positivement du travail u dans ce secteur baisse de même que le taux d'intérêt réel r , décourageant ainsi l'épargne. Ceci affecte négativement la croissance comme nous pouvons le constater dans les équations (1.71) et (1.72). 2) Un effet positif par l'intermédiaire d'une augmentation de la part de l'épargne qui est investie ϕ , d'une baisse des coûts d'intermédiation ((1.69)) qui augmente le taux d'intérêt réel r et encourage l'épargne. Nous avons ici un effet positif sur la croissance.

La dynamique du système est représentée à partir des équations (1.71) de Keynes-Ramsey et (1.72) du capital qui permettent de déterminer le taux de croissance d'équilibre identique pour toutes les variables Y, K et C . Il est par ailleurs montré que la relation définie par la règle de Keynes-Ramsey (que l'on note KR) est une fonction croissante et concave de la taille $\frac{1-u}{n}$ du secteur financier tandis que la relation du taux de croissance du capital

(notée AK) est croissante et convexe avec $\frac{1-u}{n}$.

$$\frac{DC}{C} = \frac{1}{\sigma} \left[A \phi \left(\frac{1-u}{n} \right) - \rho \right] \quad \text{(KR)}$$

$$\frac{DK}{K} = \phi \left(\frac{1-u}{n} \right) sA \quad \text{(AK)}$$

Les deux relations ont vraisemblablement des valeurs négatives en l'absence de système financier :

$$\text{si } u = 1, \Rightarrow \frac{1-u}{n} = 0 \Rightarrow \frac{DC}{C} = \frac{1}{\sigma} [A\phi(0) - \rho] < 0 \text{ et } \frac{DK}{K} = \phi(0)sA < 0$$

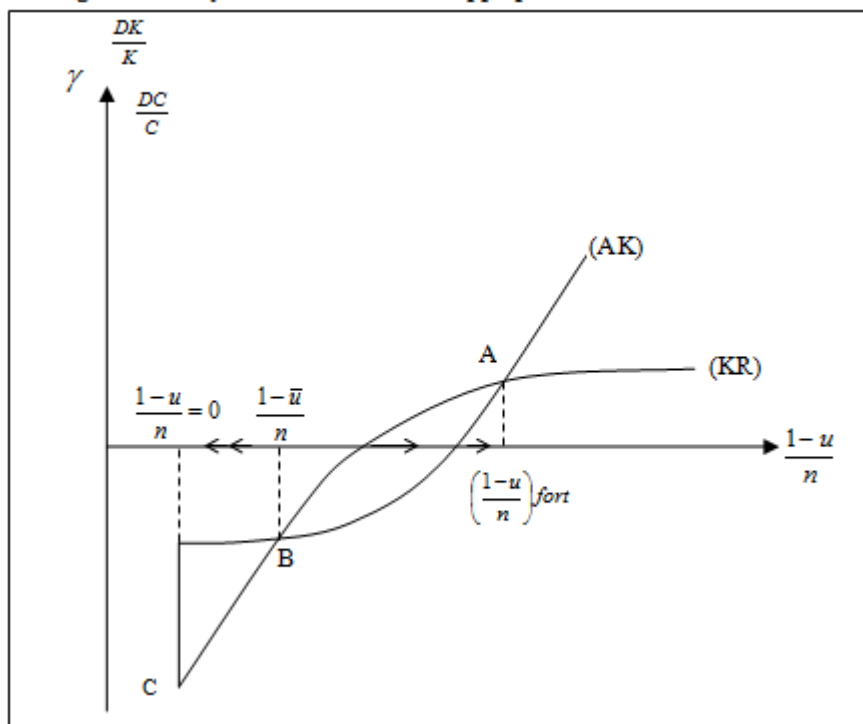
La courbe (AK) admet un prolongement par le segment vertical $u = 1$. Le système est représenté à la figure 1.12.

- L'équilibre A est caractérisé par un niveau élevé de développement du système financier ($\frac{1-u}{n}$ élevé) et une croissance économique positive.
- L'équilibre C est caractérisé par une absence d'intermédiation financière ($\frac{1-u}{n} = 0$) et une croissance négative : c'est le piège à pauvreté.

Il existe un seuil de développement initial du système financier ($\frac{1-\bar{u}}{n}$) défini par l'équilibre instable B qui détermine si une économie convergera vers l'équilibre haut de forte croissance ou vers l'équilibre bas de croissance négative ou de piège à pauvreté :

- Une économie qui démarre avec une forte taille du système financier ($\frac{1-u}{n} > \frac{1-\bar{u}}{n}$) va voir la concurrence se renforcer entre les banques. Ces deux paramètres favorisent la réduction des marges d'intermédiation (équation (1.69)) tout en augmentant le taux d'intérêt réel et l'épargne globale ainsi que l'épargne investie. L'augmentation de l'épargne globale exerce une externalité positive en améliorant l'efficacité de la main d'œuvre et la productivité marginale du travail dans le secteur financier. Ce qui attire plus de main d'œuvre et renforce davantage l'intermédiation financière. A terme, l'économie converge vers l'équilibre A où finance et croissance se renforcent mutuellement.

Figure 1.12. Système financier et trappe pauvreté



- Mais en dessous du seuil $\frac{1-\bar{u}}{n}$, la faiblesse initiale du système financier réduit la concurrence bancaire. Il s'ensuit une augmentation des marges d'intermédiation et une réduction du taux de rémunération des dépôts, décourageant ainsi l'épargne des ménages. La baisse de l'épargne globale qui s'ensuit aura pour effet de réduire l'efficacité de la main d'œuvre ainsi que la productivité marginale du travail dans le secteur financier. Le travail est détourné de ce secteur qui fini par se contracter, l'économie convergera vers l'équilibre de piège à pauvreté, sans intermédiation financière ($\frac{1-u}{n} = 0$), avec croissance négative.

Une implication fondamentale des différents résultats de cette section est que le rythme de croissance et l'équilibre de long terme d'une économie dépendra de l'engagement de l'Etat à mettre en place des structures éducatives, institutionnelles et financières favorables au développement économique.

Cette section a mis en évidence plusieurs causes de la pauvreté. Le manque d'épargne est une des plus importantes causes en ayant des répercussions sur le niveau de capital, le niveau de technologies et de développement financier.

Dans la section qui suit, nous allons voir comment un apport en capital de l'extérieur, composé de l'aide publique et des transferts de migrants, peut théoriquement aider à sortir de cette pauvreté.

Section 3 : Aide publique, Transferts des migrants et sortie de la pauvreté

Les sections 1 et 2 ont montré théoriquement que les pays pauvres sont handicapés parce qu'ils manquent d'épargne, de technologie, de capital humain... Cela est une justification fondamentale de l'aide au développement et des transferts de migrants qui, en s'ajoutant au revenu disponible, pourraient permettre à un pays d'accumuler plus d'épargne, et donc plus de capital physique et humain et plus de technologies pour sortir de la pauvreté.

I. Cadre d'analyse

Avant d'analyser le rôle théorique de l'aide publique et des transferts de migrants, on présente le cadre d'analyse. Ici, on montre l'existence d'un certain seuil de revenu dit de consommation de subsistance pour que les agents puissent épargner. L'importance de l'aide publique et des transferts de migrants ici est qu'ils viendraient s'ajouter au revenu des agents et permettraient donc de dépasser le seuil de survie pour rendre l'épargne possible.

On se sert d'un modèle simple de la forme de celui proposé par Jeffrey Sachs et alii. (2004), avec des productivités marginales et moyennes du capital supposées constantes. C'est une fonction de production de type AK , on a :

$$y = Ak \quad (1.73)$$

On suppose $A = 0,6$ un paramètre constant. Par ailleurs, on suppose que le capital se déprécie au taux $\delta = 0,1$, l'épargne exogène des agents est S , le taux d'épargne $s = 0,2$. L'épargne par tête s'écrit :

$$\frac{S}{L} = \frac{sY}{L} = sy \quad (1.74)$$

La condition d'équilibre épargne-investissement donne l'accroissement du capital :

$$Dk = sy - \delta k \quad (1.75)$$

On tire facilement le taux de croissance du capital par tête :

$$\frac{Dk}{k} = sA - \delta \quad (1.76)$$

Comme $y = Ak$, alors le taux de croissance s'écrit :

$$\frac{Dy}{y} = \frac{Dk}{k} = \gamma = sA - \delta \quad (1.77)$$

En remplaçant par les valeurs numériques, on détermine le taux de croissance d'équilibre $\gamma = 0,2 * 0,6 - 0,1 \Rightarrow \boxed{\gamma = 0,02}$

On suppose maintenant que du fait de leur pauvreté, les individus ne pourront pas épargner lorsque leur revenu y est en dessous d'un certain niveau que l'on définit comme étant le seuil de pauvreté y_p et qui correspond à un niveau faible de capital k_p . Dans ce cas, la totalité du revenu est dédiée à la consommation de survie. Ils n'épargneront que lorsque leur revenu dépasse ce seuil y_p (Sachs et alii. 2004, Ben-David 1998). Concrètement, en supposant ce seuil fixé à $\boxed{y_p = 400\$}$ qui correspond au seuil de survie généralement admis, d'un dollar par jour, on a les conditions suivantes :

$$\frac{S}{L} = \begin{cases} 0 & \text{si } y \leq y_p \\ s(y - y_p) & \text{si } y > y_p \end{cases} \quad (1.78)$$

$$\Rightarrow \frac{S}{L} = \begin{cases} 0 & \text{si } y \leq 400 \\ 0,2(y - 400) & \text{si } y > 400 \end{cases}$$

Lorsque le revenu est au niveau du seuil de pauvreté $y_p = 400$, les agents n'épargnent pas, le capital dont dispose chaque agent s'obtient à partir de la fonction de production :

$$y_p = Ak_p \quad (1.79)$$

Ce qui donne $\boxed{k_p = \frac{400}{0,6} = 666}$

L'accroissement du capital devient :

$$Dk = \begin{cases} -\delta k & \text{si } k \leq k_p \\ s(y - y_p) - \delta k & \text{si } k > k_p \end{cases} \quad (1.80)$$

Et donc le taux de croissance devient :

$$\frac{Dk}{k} = \gamma = \begin{cases} -\delta & \text{si } k \leq k_p \\ s\left(\frac{y - y_p}{k}\right) - \delta = s\left(A - \frac{y_p}{k}\right) - \delta & \text{si } k > k_p \end{cases} \quad (1.81)$$

❖ **La croissance d'une économie en dessous du seuil de pauvreté**

En dessous du seuil de pauvreté, $k \leq 666$ et $y \leq 400$, l'épargne est nulle, donc le taux de croissance est $\boxed{\gamma = -0,1}$

En l'absence d'épargne, le taux de croissance est négatif et l'économie est prise dans un piège à pauvreté.

❖ **La croissance en dehors du seuil de pauvreté**

Une fois que le seuil de pauvreté est franchit, $k > 666$ et $y > 400$, les agents épargnent une part de leur revenu $y - 400$: on a $Dk = 0,2(0,6k - 400) - 0,1k$. Avec les valeurs numériques, le taux de croissance est :

$$\boxed{\gamma = \frac{Dk}{k} = 0,2 \left(0,6 - \frac{400}{k} \right) - 0,1 = 0,02 - \frac{80}{k}}$$
, il tend vers le taux de croissance d'équilibre

$\gamma = 0,02$ lorsque $k \rightarrow \infty$.

Il est possible que ce taux de croissance soit positif au dessus d'un certain niveau de capital par tête (et de revenu par tête) et l'économie sort de la trappe.

❖ **Le Niveau de capital et de revenu pour sortir l'économie de la trappe**

On détermine le capital pour lequel le taux de croissance est nul :

$$\begin{aligned} \frac{Dk}{k} = 0 &\Rightarrow s \left(A - \frac{y_p}{k} \right) - \delta = 0 \\ &\Rightarrow \bar{k} = \frac{y_p}{A - (\delta/s)} \end{aligned} \quad (1.82)$$

$$\Rightarrow \bar{k} = \frac{400}{0,6 - (0,1/0,2)}, \Rightarrow \boxed{\bar{k} = 4000}$$

Le revenu correspondant est : $\bar{y} = A\bar{k} = 0,6 * 4000 \Rightarrow \boxed{\bar{y} = 2400}$

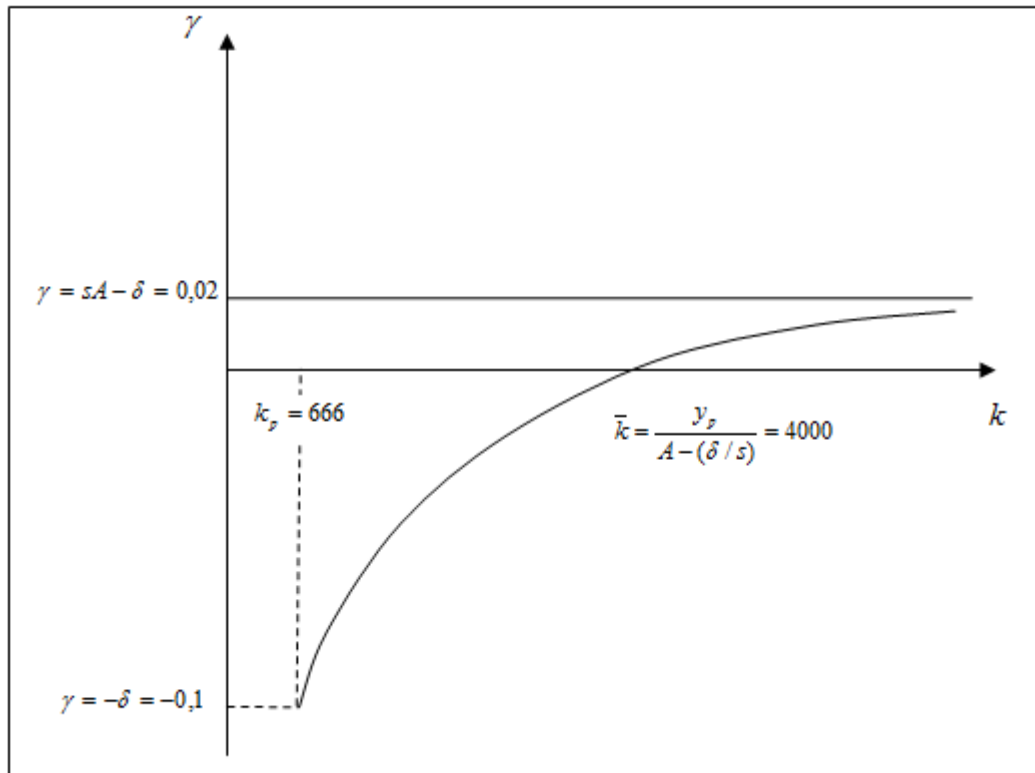
Pour ces niveaux, l'épargne par tête sera $\frac{S}{L} = 0,2(\bar{y} - 400) \Rightarrow \boxed{\frac{S}{L} = 400}$

Finalement pour que la croissance soit positive, on doit avoir la condition $k > 4000$, qui est équivalente à : $y > 2400$. L'épargne par tête doit dépasser 400\$: $\frac{S}{L} > 400$. C'est à cette

condition que l'économie pourra sortir du piège à pauvreté avec une croissance positive qui tend vers la croissance d'équilibre $\gamma = 0,02$.

On représente à la figure 1.13 le taux de croissance en fonction du capital.

Figure 1.13. Niveau de capital et trappe à pauvreté

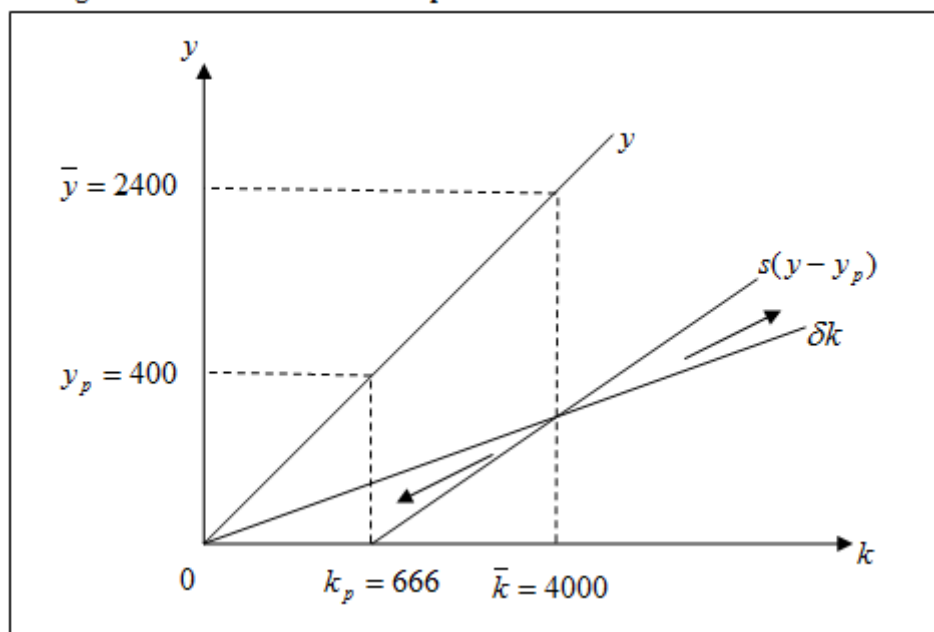


L'équilibre d'état régulier $Dk = 0$ est représenté à la figure 1.14 ci-dessous en considérant l'équation dynamique $Dk = s(y - 400) - \delta k$.

On sait que pour $k < 666$, $y \leq 400$, l'épargne $\frac{S}{L} = s(y - 400) = 0$ et

$$\begin{cases} s(y - 400) \leq \delta k & \text{si } k \leq \bar{k} \\ s(y - 400) > \delta k & \text{si } k > \bar{k} \end{cases} \quad (1.83)$$

Figure 1.14. Accroissement du capital et niveau de revenu



En conclusion, ce modèle simple montre que tous les pays ayant un revenu par tête inférieur à 2400\$ sont pris dans le piège à pauvreté. L'intérêt central de ce modèle est de montrer que le seuil fatidique du piège n'est pas 400 \$ comme on pourrait le penser mais 2400 \$. Un revenu compris entre 400 et 2400 correspond à une épargne toujours faible et insuffisante pour sortir un pays de la pauvreté. D'où l'utilité de l'aide publique et des transferts de migrants.

A partir du modèle présenté ci-dessus, on illustre dans ce qui suit le rôle théorique d'un supplément de revenu provenant de l'extérieur composé de l'aide publique et des transferts de migrants dans la sortie de la pauvreté.

II. Le rôle de l'aide publique et des transferts de migrants

On se place désormais dans le cas d'un pays se trouvant dans la situation de trappe à pauvreté décrite précédemment et qui reçoit de l'aide publique de la part de bailleurs de fonds et des transferts de la part de ses migrants. On note Z le volume d'aide publique reçu et T celui des transferts de migrants, les autres formes de transferts entre les deux pays étant supposées nulles. Les variables par tête $z = \frac{Z}{L}$ et $t = \frac{T}{L}$ s'ajoutent ainsi au revenu par tête y , modifiant la fonction d'épargne qui devient :

$$\frac{S}{L} = \begin{cases} 0 & \text{si } y + z + t \leq y_p \\ s(y + z + t - y_p) & \text{si } y + z + t > y_p \end{cases} \quad (1.84)$$

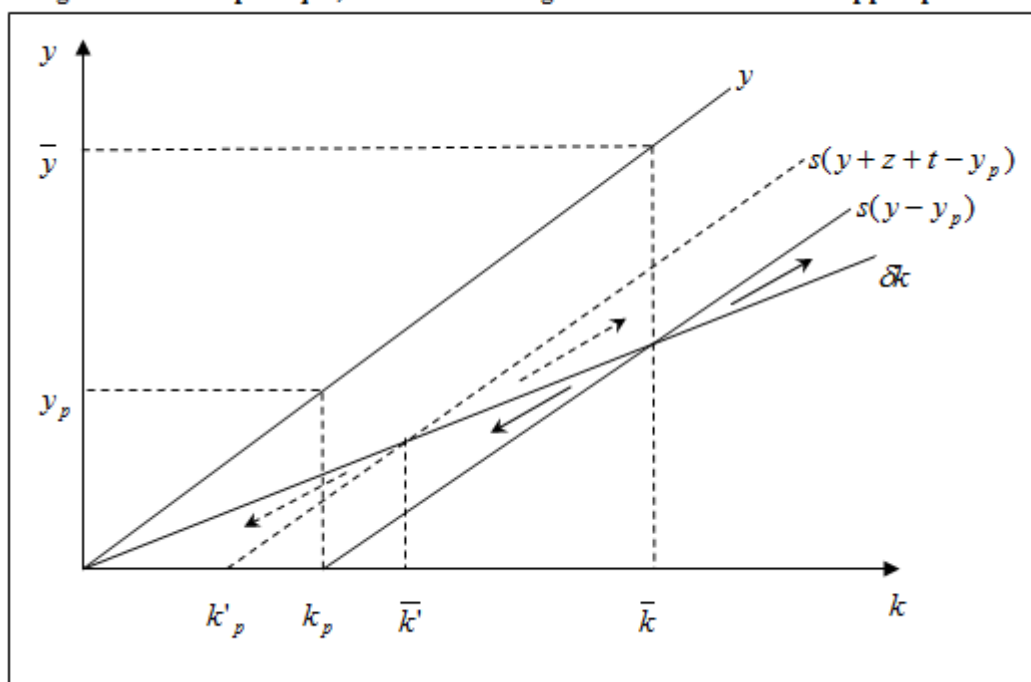
Dans un pays ayant le minimum vital, l'aide publique et les transferts de migrants augmentent l'épargne et donc l'investissement réalisé. Nous reviendrons empiriquement sur ce point dans le chapitre 4.

L'accroissement du capital par tête s'écrit désormais :

$$Dk = \begin{cases} -\delta k & \text{si } y + z + t \leq y_p \\ s(y + z + t - y_p) - \delta k & \text{si } y + z + t > y_p \end{cases} \quad (1.85)$$

L'aide et les transferts accroissent le capital d'un pays disposant du minimum vital et augmentent sa croissance économique. La courbe de l'investissement réalisé (épargne) se déplace vers la gauche, comme le montre la figure 1.15. Le pays peut donc sortir de la trappe à pauvreté.

Figure 1.15. Aide publique, transferts des migrants et saut hors de la trappe à pauvreté



Ainsi, la possibilité d'un pays de sortir de la trappe dépend de deux facteurs, toutes choses égales par ailleurs : le niveau de pauvreté initial définie par le seuil de pauvreté ; et l'importance des volumes d'aide publique et de transferts des migrants. Plus un pays est pauvre, plus l'aide et les transferts serviront à satisfaire les besoins élémentaires de consommation, le pays ne sortira pas de la trappe, à moins de recevoir des volumes d'aide et de transferts qui dépassent largement le seuil de pauvreté.

Pour sortir de la trappe à pauvreté, un pays doit recevoir des volumes d'aide et de transferts qui permettent une croissance positive :

$$\gamma > 0 \text{ si } y + z + t > y_p \Rightarrow s \left(\frac{y + z + t - y_p}{k} \right) - \delta > 0 ; \text{ ce qui donne :}$$

$$z + t > y_p - k \left(A - \frac{\delta}{s} \right) \quad (1.86)$$

C'est le niveau minimum d'aide publique et de transferts des migrants qu'un pays doit recevoir pour sortir de la trappe à pauvreté. Avec ce modèle, on peut ainsi conclure qu'en dessous d'un certain montant, aussi bien l'aide publique que les transferts de migrants seront inefficaces.

Ce modèle a supposé que les productivités marginale et moyenne du capital sont constantes. On peut revenir sur cette hypothèse en considérant que la productivité marginale du capital est variable. Désormais, elle peut être croissante, constante ou décroissante.

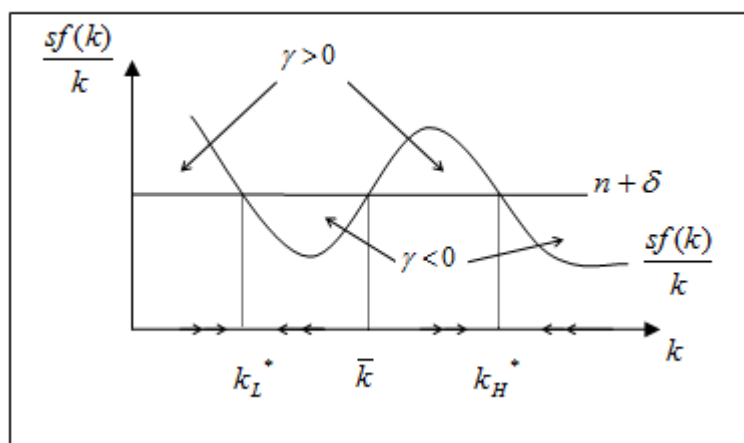
III. Rôle de l'aide publique et des transferts de migrants dans le cas de rendements variables

Pour certains auteurs dont Barro et Sala i Martin (1996), à des niveaux de développement faibles (k faible), il est possible qu'une économie soit caractérisée par des rendements décroissants du capital. Mais au fur et à mesure du développement, un mécanisme d'apprentissage par la pratique peut se mettre en place avec le développement de l'industrie et des services. L'expérience de la production qui en résulte favorise alors la productivité. Par un processus de diffusion des connaissances, l'ensemble de la production bénéficie des apprentissages individuels, ce qui augmente le stock total de capital avec le temps et par conséquent la technologie de production. Ceci peut faire apparaître des zones de rendements croissants du capital. Une fois que les avantages de l'apprentissage par l'expérience et de la division du travail s'épuisent, l'économie peut de nouveau entrer dans une phase de rendements constants ou décroissants. En résumé, la fonction de production sera à rendements décroissants pour un niveau faible de développement (lorsque k est faible), à rendements croissants lorsqu'un processus de développement se met en place (pour des valeurs moyennes de k) et à rendements constants ou décroissants lorsqu'un niveau de développement élevé est atteint (lorsque k est fort). Ce qui donne plusieurs équilibres selon le niveau de

développement des pays synthétisé ici par le capital par tête. Nous pouvons alors en déduire dans ce cadre précis le profil de la courbe $s \frac{f(k)}{k}$ qui sera décroissante pour k faible, croissante pour k moyen et décroissante ou constante pour k fort. On peut représenter la figure correspondante à la dynamique transitoire ci-dessous avec l'expression du taux de croissance :

$$\frac{Dk}{k} = s \frac{f(k)}{k} - (n + \delta).$$

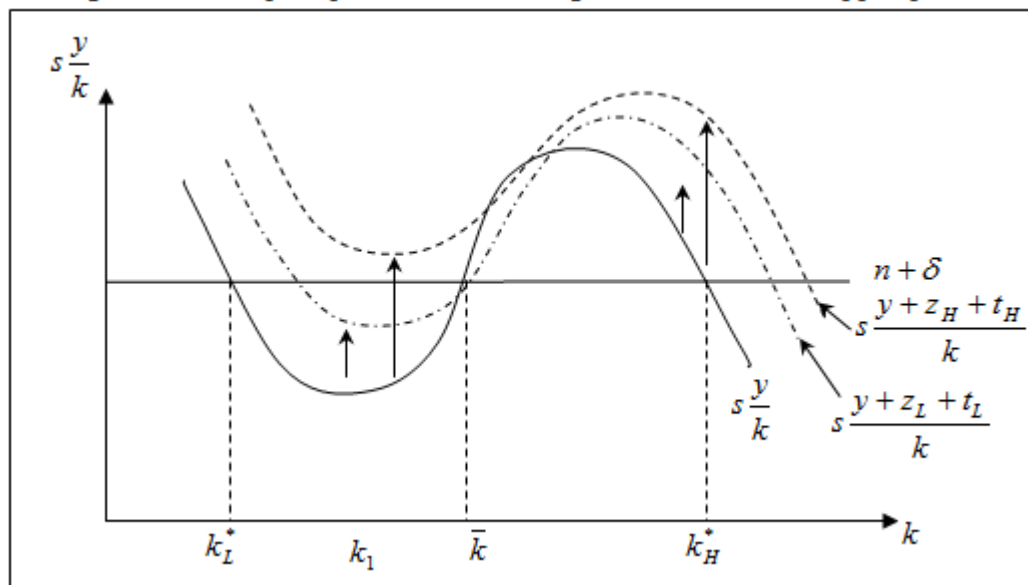
Figure 1.16. Rendements variables et productivité du capital



Sur cette figure, nous pouvons définir le montant d'aide publique et de transferts des migrants nécessaires pour sortir une économie de la trappe qui, rappelons le, correspond à l'équilibre d'état régulier de faible niveau de capital k_L^* . Pour qu'une économie sorte de la trappe, son stock de capital doit dépasser le seuil \bar{k} .

Considérons maintenant que l'économie reçoive de faibles montants d'aide publique et de transferts des migrants tels que $z_L + t_L \leq \bar{k} - k_L^*$, l'économie aura un capital total au dessus de k_L^* mais en dessous de \bar{k} : $z_L + t_L + k_L^* \leq \bar{k}$ (figure 1.17). Ce qui est donc insuffisant pour sortir de la trappe. Ceci positionne le capital à k_1 qui est compris entre k_L^* et \bar{k} . Cependant sur cette portion, nous avons $\frac{sf(k)}{k} < (n + \delta)$, ce qui correspond à un taux de croissance négatif. L'économie tendra à revenir à son niveau initial d'équilibre faible.

Figure 1.17. Aide publique, transferts des migrants et sortie de la trappe à pauvreté



Pour sortir de la trappe, il faut qu'un pays reçoive des niveaux importants d'aide publique et de transferts des migrants. Supposons que c'est le cas désormais de sorte qu'on ait $z_H + t_H > \bar{k} - k_L^*$. Le stock total de capital dont dispose l'économie est désormais supérieur au seuil et l'économie est positionnée sur la portion de la courbe $\frac{sy}{k}$ à droite de \bar{k} . Sur cette portion, le taux de croissance est positif. Il est possible ici que l'économie converge vers l'équilibre haut et sorte de la trappe (figure 1.17).

Nous pouvons conclure que l'aide publique et les transferts de migrants peuvent aider un pays à sortir de la pauvreté, toutes choses égales par ailleurs. Mais il faut pour cela que les niveaux soient suffisamment importants pour permettre à l'économie de dépasser le seuil \bar{k} . Si les niveaux sont en dessous de ce seuil, il peut y avoir un effet de niveau, mais cela ne peut cependant affecter durablement le taux de croissance. Le chapitre 4 analysera empiriquement l'impact de l'aide publique et des transferts de migrants sur l'épargne et l'investissement.

Conclusion

Ce chapitre a permis de montrer que la pauvreté est toujours persistante dans le monde, avec des trajectoires de développement très différentes en fonction des paramètres structurels et des dotations initiales des pays. Il existe des trappes à pauvreté. L'approche théorique avec le modèle de Solow montre que les raisons de ces trappes sont un manque de capital, d'épargne et de technologie ou une forte croissance démographique. L'approche en termes de croissance endogène avec le modèle de Romer (1990), Eicher et Penalosa (2003, 2008) et Berthélémy et Varoudakis (1994) donnent d'autres raisons des trappes que sont le manque de capital humain, la fuite des cerveaux, le manque d'institutions et de développement financier.

Une des conséquences de cette pauvreté persistante est le phénomène des migrations. Les individus, à la recherche de meilleures opportunités et d'institutions, vont quitter leurs pays pour s'installer dans des pays où l'environnement économique, politique et institutionnel est favorable. Nous avons vu dans le modèle de Romer que cette migration, en incluant une part de travailleurs qualifiés, aggrave la pauvreté en diminuant le capital humain dans le pays d'origine. Ce qui peut néanmoins être compensé par les importants flux de transferts de migrants envoyés en retour aux familles laissées aux pays, ou envoyés simplement à des fins d'épargne et d'investissement. Nous étudierons ce point au chapitre 4.

Cette situation de pauvreté persistante montre que l'aide publique a échoué à promouvoir le développement, son objectif depuis plus de 50 ans. Nous verrons ce point au chapitre 2. C'est donc cette pauvreté persistante qui justifie toujours l'envoi d'aide publique (malgré son échec) par les pays développés mais qui justifie également la migration et l'envoi des transferts par les migrants. Si les pays sont pauvres à cause d'un manque de capital et d'épargne, alors tout revenu supplémentaire peut les aider à sortir de la pauvreté. Ce point est analysé dans la dernière section consacrée au rôle théorique de l'aide publique et des transferts de migrants dans la sortie de la pauvreté. Ces deux types de flux financiers peuvent sortir un pays de la pauvreté en augmentant les revenus au-delà du seuil de pauvreté, donnant ainsi la possibilité d'épargner. Mais il faut qu'ils soient suffisamment importants pour avoir un effet durable de sortie de la trappe à pauvreté, sinon il n'y aura pas de changements majeurs.

Mais la section 2 a montré qu'il y a autre chose que le capital dans l'explication de la persistance de la pauvreté : les institutions. L'efficacité de l'aide publique et des transferts de migrants n'est donc pas qu'une question de seuil, d'autres paramètres sont à prendre en compte. Cela anticipe ainsi le manque d'efficacité de l'aide publique et des transferts de

migrants dans certains cas dans les pays à faibles institutions. Un autre point important révélé dans ce chapitre est que l'aide aurait échoué puisque la pauvreté a persisté. Ces points seront abordés dans les chapitres suivants qui discutent plus amplement des questions de l'aide publique et des transferts de migrants.

ANNEXE 1.1 : Le modèle de Solow

I. Production et accroissement du capital

Le modèle de Solow est à deux facteurs de production ; le capital physique K et le travail L .

La fonction de production résultant de la combinaison de ces facteurs est de type Cobb-Douglass :

$$Y(t) = F[K(t), L(t)] = AK^\alpha L^{1-\alpha} \quad (\text{A1.1})$$

$0 < \alpha < 1$ étant la part du capital dans le revenu.

Les rendements d'échelle sont constants et la productivité marginale du capital est décroissante, $\alpha < 1$.

On peut écrire la fonction en variables par tête :

$$y = f(k) = \frac{Y}{L} = \frac{AK^\alpha L^{1-\alpha}}{L} = Ak^\alpha \quad (\text{A1.2})$$

avec $k = \frac{K}{L}$ le capital par tête.

Il y a équilibre sur les trois marchés :

- Marché des biens et services : $Y = C + I$
- Marché du capital : $I = S \Rightarrow DK = I - \delta K = sY - \delta K$, δ la dépréciation du capital, s le taux d'épargne exogène constant,
- Marché du travail : $L_t = L_0 e^{nt}$, on suppose $L_0 = 1$; la population croît au taux exogène constant n .

On détermine l'équation d'accroissement du capital, appelé équation dynamique fondamentale :

$$\text{Comme } k = \frac{K}{L}, \text{ alors } Dk = D\left(\frac{K}{L}\right) = \frac{DK \cdot (L) - K \cdot (DL)}{(L)^2} = \frac{DK}{L} - \frac{K \cdot DL}{L^2} = \frac{DK}{L} - k \frac{DL}{L}$$

$$\text{or } DK = sY - \delta K \text{ et } \frac{DL}{L} = n, \text{ donc } Dk = \frac{sY - \delta K}{L} - nk = sy - \delta k - nk.$$

On obtient l'équation dynamique fondamentale :

$$Dk = sy - (n + \delta)k = sf(k) - (n + \delta)k \quad (\text{A1.3})$$

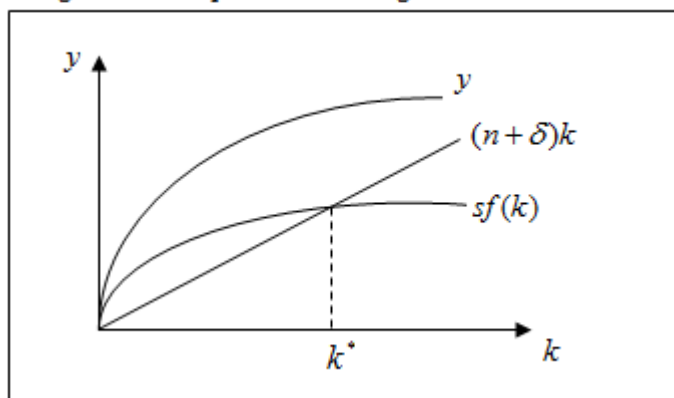
II. L'état régulier du modèle

L'état régulier est l'équilibre concurrentiel de croissance à taux constant. A ce niveau, le seul taux de croissance constant pour le capital par tête est le taux nul, on a alors:

$$Dk = 0 \Rightarrow sy = (n + \delta)k$$

Ce qui donne le capital par tête d'état régulier k^* . La figure 1.18 représente l'état régulier du modèle.

Figure 1.18 : Equilibre d'état régulier du modèle



A l'état régulier, le taux de croissance de l'économie ne dépend que du taux de croissance exogène constant de la population mais est indépendant du taux d'épargne.

Comme $y = Ak^\alpha$, on obtient facilement les variables par tête à l'équilibre :

$$k^* = \left[\frac{As}{n + \delta} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}} \quad (\text{A1.4})$$

$$y^* = \left[\frac{As}{n + \delta} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \quad (\text{A1.5})$$

III. Dynamique transitoire

Il est ici question de voir comment le capital par tête d'une économie évolue vers son niveau d'état régulier.

En dynamique transitoire, $Dk \neq 0 \Rightarrow$

$$\frac{Dk}{k} = \gamma_k = \frac{sy}{k} - (n + \delta) \neq 0, \quad (\text{A1.6})$$

On peut alors tirer le taux de croissance du revenu par tête :

Comme $y = f(k)$, alors $Dy = \frac{\partial f(k)}{\partial k} Dk = f'(k)Dk \Rightarrow \frac{Dy}{y} = \frac{f'(k)}{f(k)} Dk$

En multipliant et en divisant le deuxième terme par k , on obtient :

$$\frac{Dy}{y} = \frac{kf'(k)}{f(k)} \frac{Dk}{k} = \alpha \frac{Dk}{k} \quad (\text{A1.7})$$

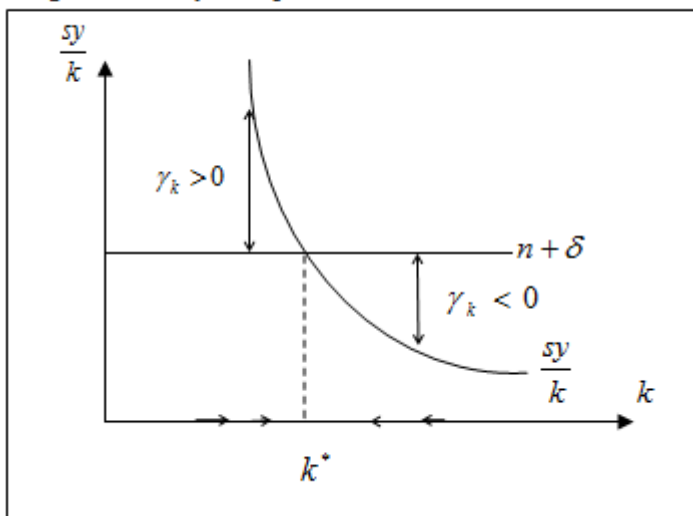
car $\frac{kf'(k)}{f(k)} = \alpha$ est la part du capital dans le revenu.

Au final le taux de croissance du revenu s'écrit :

$$\gamma_y = \alpha \gamma_k \quad (\text{A1.7'})$$

En dynamique transitoire, le taux de croissance du revenu par tête est égal à α près au taux de croissance du capital par tête. Ces deux variables ont donc la même évolution durant la transition. En dynamique transitoire, le taux de croissance de l'économie est fonction du taux d'épargne : plus une économie épargne, plus sera élevée sa croissance transitoire. La décroissance des rendements du capital implique que la productivité moyenne du capital $\frac{f(k)}{k}$ est élevée lorsque k est faible. La courbe $\frac{sf(k)}{k}$ est décroissante. La dynamique transitoire peut être représentée sur la figure 1.19.

Figure 1.19 : Dynamique transitoire du modèle



Dans ce cadre, seulement deux évolutions du capital par tête efficace sont possibles selon qu'il est inférieur ou supérieur au capital par tête d'état régulier.

- Pour $k < k^*$, k augmente vers k^* , le taux de croissance est positif mais diminue au fur et à mesure que le capital par tête évolue vers son niveau d'état régulier.
- Pour $k > k^*$, k diminue vers k^* et le taux de croissance est négatif.

ANNEXE 1.2 : Détermination de la quantité d'équilibre des biens d'équipement x_i (modèle de Romer).

Le programme du producteur de biens d'équipement est de choisir x_i de sorte que son profit défini par $\int_0^\infty \pi_t e^{-rt} = \int_0^\infty p(x_i).x_i e^{-rt} dt - \eta x_i - p_A = \frac{p(x_i).x_i}{r} - \eta x_i - p_A$ soit maximum :

$$\max_{x_i} \pi_t$$

Les conditions du premier ordre nous donne :

$$\frac{\partial(\frac{\pi}{r})}{\partial x_i} = 0 \Rightarrow \frac{p'(x_i).x_i + p(x_i)}{r} - \eta = 0$$

Connaissant l'expression de $p(x_i)$ (équation (1.16)) on a :

$$\frac{(1-\alpha-\beta)(-\alpha-\beta)H_Y^\alpha L^\beta x_i^{-\alpha-\beta-1} x_i + (1-\alpha-\beta)H_Y^\alpha L^\beta x_i^{-\alpha-\beta}}{r} = \eta$$

$$\Rightarrow (1-\alpha-\beta)(-\alpha-\beta)H_Y^\alpha x_i^{-\alpha-\beta} + (1-\alpha-\beta)H_Y^\alpha L^\beta x_i^{-\alpha-\beta} = \eta r$$

$$\Rightarrow (1-\alpha-\beta)H_Y^\alpha x_i^{-\alpha-\beta} (1-\alpha-\beta) = \eta r$$

$$\Rightarrow (1-\alpha-\beta)^2 H_Y^\alpha L^\beta x_i^{-\alpha-\beta} = \eta r$$

$$\Rightarrow x_i = \left[\frac{\eta r}{(1-\alpha-\beta)^2 H_Y^\alpha L^\beta} \right]^{\frac{1}{\alpha+\beta}} = x^{eq} \quad (A1.8)$$

ANNEXE 1.3 : Part du capital humain affectée à la production du bien final à l'équilibre

On part de l'égalité (1.22) : $p_A \delta A = \alpha H_Y^{\alpha-1} L^\beta A x^{1-\alpha-\beta}$.

Pour tirer la valeur d'équilibre de H_Y , il nous faut p_A^* . De l'équation (1.20) on sait que

$$p_A^* = (\alpha + \beta) \frac{P^{eq} x}{r}.$$

Comme à l'équilibre $x_i = x$, alors on peut réécrire à l'équilibre l'expression du loyer (1.16) :

$$p(x) = (1 - \alpha - \beta) H_Y^\alpha L^\beta x^{-\alpha-\beta} = p^{eq}.$$

$$\begin{aligned} \text{Donc } p_A^* &= (\alpha + \beta) \frac{(1 - \alpha - \beta) H_Y^\alpha L^\beta x^{-\alpha-\beta} x}{r} \\ &= (\alpha + \beta) \frac{(1 - \alpha - \beta) H_Y^\alpha L^\beta x^{1-\alpha-\beta}}{r} \end{aligned}$$

En remplaçant p_A par son expression de (1.22), on obtient :

$$\begin{aligned} (\alpha + \beta) \frac{(1 - \alpha - \beta) H_Y^\alpha L^\beta x^{1-\alpha-\beta}}{r} \delta A &= \alpha H_Y^{\alpha-1} L^\beta A x^{1-\alpha-\beta} \\ \Rightarrow \frac{H_Y^\alpha}{H_Y^{\alpha-1}} &= \frac{\alpha r}{\delta(\alpha + \beta)(1 - \alpha - \beta)} \\ \Rightarrow H_Y &= \frac{\alpha r}{\delta(\alpha + \beta)(1 - \alpha - \beta)} \end{aligned} \tag{A1.9}$$

ANNEXE 1.4 : Détermination de la dynamique du système à l'équilibre

On pose $\chi = \frac{C}{K}$, $z = \frac{Y}{K}$,

$$D\chi = \frac{DC.K - C.DK}{K.K} = \frac{DC}{K} - \frac{C}{K} \cdot \frac{DK}{K}; \quad \frac{D\chi}{\chi} = \frac{DC}{K} \frac{K}{C} - \frac{C}{K} \frac{K}{C} \frac{DK}{K} = \frac{DC}{C} - \frac{DK}{K}$$

$$DK = Y - C \Rightarrow \frac{DK}{K} = \frac{Y}{K} - \frac{C}{K} \\ = z - \chi$$

La maximisation de l'utilité par les agents donne la règle de KEYNES-RAMSEY :

$$\frac{DC}{C} = \frac{r - \rho}{\sigma}, \text{ on remplace } \frac{DC}{C} \text{ et } \frac{DK}{K} \text{ par leurs expressions dans } \frac{D\chi}{\chi} : \Rightarrow$$

$$\frac{D\chi}{\chi} = \frac{r - \rho}{\sigma} - z + \chi ;$$

A l'équilibre on a (1.28) et 1.32) $\Rightarrow p = \alpha H_Y^{1-\alpha} x^{\alpha-1} = \frac{r}{\alpha} \Rightarrow r = \alpha p$

Comme $K = Ax \Rightarrow z = \frac{Y}{Ax} = H_Y^{1-\alpha} Ax^\alpha \frac{1}{Ax} = H_Y^{1-\alpha} x^{\alpha-1} = \frac{p}{\alpha} \Rightarrow p = \alpha z$,

donc $r = \alpha^2 z$

Finalement : $\frac{D\chi}{\chi} = \frac{\alpha^2 z - \rho}{\sigma} - z + \chi$ (A1.10)

La différentiation de l'équation (1.55) nous donne l'évolution du prix des brevets :

On a $p_A = \frac{1 - \alpha}{(1 - \beta)q\delta A} \frac{Y}{H_Y} \Rightarrow$

$$Dp_A = \frac{(1 - \alpha)DY \cdot \delta(1 - \beta)qAH_Y - (1 - \alpha)Y\delta(1 - \beta)(AH_Y Dq + qH_Y DA + qADH_Y)}{(\delta(1 - \beta)qAH_Y)(\delta(1 - \beta)qAH_Y)}$$

$$= \frac{(1 - \alpha)DY \cdot \delta(1 - \beta)qAH_Y}{(\delta(1 - \beta)qAH_Y)(\delta(1 - \beta)qAH_Y)} - \frac{(1 - \alpha)Y\delta(1 - \beta)(AH_Y Dq)}{(\delta(1 - \beta)qAH_Y)(\delta(1 - \beta)qAH_Y)}$$

$$- \frac{(1 - \alpha)Y\delta(1 - \beta)(qH_Y DA)}{(\delta(1 - \beta)qAH_Y)(\delta(1 - \beta)qAH_Y)} - \frac{(1 - \alpha)Y\delta(1 - \beta)(qADH_Y)}{(\delta(1 - \beta)qAH_Y)(\delta(1 - \beta)qAH_Y)}$$

Après simplification on a :

$$Dp_A = \frac{(1-\alpha)DY}{(\delta(1-\beta)qAH_Y)} - \frac{(1-\alpha)YDq}{(\delta(1-\beta)q^2AH_Y)} - \frac{(1-\alpha)YDA}{(\delta(1-\beta)qA^2H_Y)} - \frac{(1-\alpha)YDH_Y}{(\delta(1-\beta)qAH_Y^2)}$$

$$\Rightarrow \frac{Dp_A}{p_A} = \frac{(1-\alpha)DY}{(\delta(1-\beta)qAH_Y)} \frac{\delta(1-\beta)qAH_Y}{(1-\alpha)Y} - \frac{(1-\alpha)YDq}{(\delta(1-\beta)q^2AH_Y)} \frac{\delta(1-\beta)qAH_Y}{(1-\alpha)Y}$$

$$- \frac{(1-\alpha)YDA}{(\delta(1-\beta)qA^2H_Y)} \frac{\delta(1-\beta)qAH_Y}{(1-\alpha)Y} - \frac{(1-\alpha)YDH_Y}{(\delta(1-\beta)qAH_Y^2)} \frac{\delta(1-\beta)qAH_Y}{(1-\alpha)Y}$$

Après simplification, on obtient l'évolution de p_A :

$$\frac{Dp_A}{p_A} = \frac{DY}{Y} - \frac{Dq}{q} - \frac{DA}{A} - \frac{DH_Y}{H_Y} \quad (A1.11)$$

On différencie la fonction de production du bien final $Y = H_Y^{1-\alpha} Ax^\alpha$ avec le temps.

Mais avant cela, on l'exprime en fonction de K . On sait que $K = Ax$, $\Rightarrow x = \frac{K}{A}$,

donc $Y = H_Y^{1-\alpha} A^{1-\alpha} K^\alpha$.

$$\frac{DY}{Y} = \frac{(1-\alpha)H_Y^{-\alpha}DH_Y \cdot A^{1-\alpha}K^\alpha + H_Y^{1-\alpha}(1-\alpha)A^{-\alpha}DA \cdot K^\alpha + H_Y^{1-\alpha}A^{1-\alpha}\alpha K^{\alpha-1}DK}{H_Y^{1-\alpha}A^{1-\alpha}K^\alpha}$$

$$= \frac{(1-\alpha)DH_Y}{H_Y} + \frac{(1-\alpha)DA}{A} + \frac{\alpha DK}{K}$$

$$\text{Or } z = \frac{Y}{K} \Rightarrow Dz = \frac{DY \cdot K - YDK}{K \cdot K} = \frac{DY}{K} - \frac{Y}{K} \frac{DK}{K}$$

$$\frac{Dz}{z} = \frac{DY}{K} \frac{K}{Y} - \frac{Y}{K} \frac{DK}{Y} \frac{DK}{K} = \frac{DY}{Y} - \frac{DK}{K} \Rightarrow \frac{DK}{K} = \frac{DY}{Y} - \frac{Dz}{z},$$

On remplace $\frac{DK}{K}$ par son expression dans $\frac{DY}{Y}$;

$$\Rightarrow \frac{DY}{Y} = \frac{(1-\alpha)DH_Y}{H_Y} + \frac{(1-\alpha)DA}{A} + \alpha \frac{DY}{Y} - \alpha \frac{Dz}{z}$$

$$\Rightarrow \frac{(1-\alpha)DY}{Y} - \frac{(1-\alpha)DH_Y}{H_Y} - \frac{(1-\alpha)DA}{A} = -\alpha \frac{Dz}{z}$$

$$\Rightarrow \frac{DY}{Y} - \frac{DH_Y}{H_Y} - \frac{DA}{A} = -\frac{\alpha}{1-\alpha} \frac{Dz}{z} \quad (A1.12)$$

En combinant (1.55) et (A1.11), on réécrit (A1.12) :

$$\frac{Dz}{z} = (1-\alpha) \left[(1-\beta)q\delta H_Y - \alpha z - \alpha \frac{Dq}{q} \right] \quad (A1.13)$$

Pour déterminer le taux de croissance du capital humain affecté à la production du bien final, on utilise la différenciation précédente de la production du bien final :

$$\frac{DY}{Y} = \frac{(1-\alpha)DH_Y}{H_Y} + \frac{(1-\alpha)DA}{A} + \frac{\alpha DK}{K} \Rightarrow \frac{DH_Y}{H_Y} = \frac{DY}{(1-\alpha)Y} - \frac{DA}{A} - \frac{\alpha DK}{(1-\alpha)K} ;$$

On sait que $\frac{DY}{Y} = \frac{Dz}{z} + \frac{DK}{K}$ et $\frac{DA}{A} = \delta H_A = \delta(1-\beta)(H-H_Y)q$,

On remplace dans le taux de croissance de H_Y :

$$\frac{DH_Y}{H_Y} = \frac{1}{1-\alpha} \frac{Dz}{z} + \frac{1}{1-\alpha} \frac{DK}{K} - \delta(1-\beta)(H-H_Y)q - \frac{\alpha DK}{(1-\alpha)K}$$

$$\frac{DH_Y}{H_Y} = \frac{\frac{Dz}{z}}{1-\alpha} - \delta(1-\beta)(H-H_Y)q + \frac{DK}{K},$$

Comme $DK = Y - C \Rightarrow \frac{DK}{K} = \frac{Y}{K} - \frac{C}{K} = z - \chi$

On obtient finalement :

$$\frac{DH_Y}{H_Y} = \frac{\frac{Dz}{z}}{1-\alpha} - \delta(1-\beta)(H-H_Y)q + z - \chi \quad (A1.14)$$

En différenciant la fonction de production d'institutions (1.60), on obtient le taux de croissance de la qualité institutionnelle :

$$\frac{Dq}{q} = \frac{\beta}{1-\beta} \frac{DH_Y/H_Y}{\left(\frac{H}{H_Y} - 1\right)} \quad (A1.15)$$

Comme à l'état régulier $\frac{Dz}{z} = \frac{D\chi}{\chi} = \frac{DH_Y}{H_Y} = \frac{Dq}{q} = 0$, on en déduit que :

$$\chi^* = \frac{\rho(H_Y(1+\alpha)) - H\alpha}{\alpha(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \quad (A1.16)$$

$$z^* = \frac{H_Y\rho}{\alpha(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \quad (A1.17)$$

$$q^* = \frac{\rho}{\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \quad (A1.18)$$

A l'état régulier, la qualité institutionnelle s'écrit :

$$q = \frac{\rho}{\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)} \text{ à l'équilibre intertemporel (GG)}$$

$$\frac{dq}{dH_Y} = \frac{-\rho\delta(1-\beta)(\alpha + \sigma)}{[\delta(1-\beta)(H_Y(\alpha + \sigma) - H\sigma)]^2} < 0 \text{ car } \beta < 1, \text{ (GG) est décroissante avec le}$$

capital humain affecté à la production du bien final.

On en déduit que $\frac{d^2q}{dH_Y^2} > 0$, la courbe (GG) est convexe en H_Y .

$$q = F[\beta(H - H_Y)q, H] \text{ à l'équilibre instantané (LL)}$$

$$\frac{dq}{dH_Y} = -\frac{\beta}{1-\beta} \frac{q}{H - H_Y} < 0 \text{ puis que } \beta \in [0,1]. \text{ } q \text{ est une fonction décroissante du}$$

capital humain H_Y .

$$\frac{d^2q}{dH_Y^2} = -\frac{1-2\beta}{(1-\beta)^2} \frac{\beta q}{(H - H_Y)^2} < 0 \text{ pour tout } \beta \leq \frac{1}{2}, \text{ (LL) est concave sur cet intervalle,}$$

si $\beta > \frac{1}{2}$ (LL) est convexe.

CHAPITRE 2 : L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

Les origines de l'aide au développement remontent aux années 50-60 avec comme objectif affiché d'aider au développement des pays du sud. Cette époque est marquée par la fin de la seconde guerre mondiale, le fameux plan Marshall et les indépendances d'anciennes colonies qui avaient besoin d'énormes flux financiers pour démarrer leur développement. La réussite du plan Marshall dans la reconstruction de l'Europe d'après guerre a en effet inspiré la mise en place des programmes d'aide, le modèle Harrod-Domar ayant servi de base de la justification des besoins de fonds dans les pays pauvres pour financer l'investissement. Mais, contrairement aux idéaux d'humanisme qui l'ont inspiré, les programmes d'aide sont motivés par diverses autres raisons mises en avant par les pays donateurs. Ces raisons ont été largement discutées et documentées. Et selon la prévalence de telle ou telle raison à une période donnée, les volumes d'aide varient. Ces raisons expliquent également certaines différences dans l'allocation de l'aide en fonction des régions de destination.

Depuis ces origines, plus de 2000 milliards de dollars ont été alloués aux pays pauvres sous forme d'aide au développement (Moyo, 2009). Le montant de l'aide s'est chiffré à 123 milliards de dollars en 2008 selon l'OCDE. Les donateurs de l'aide sont traditionnellement les pays riches avec deux canaux d'allocation que sont le canal multilatéral et le canal bilatéral. L'Afrique Subsaharienne en est la principale région bénéficiaire avec 38 milliards de dollars en 2008.

Ces volumes importants d'aide montrent que l'aide n'a pas atteint son objectif affiché d'éliminer la pauvreté malgré 50 ans d'allocation. Le chapitre 1 a montré cela en mettant en évidence la persistance de la pauvreté et l'absence de convergence entre tous les pays. Nous avons vu dans ce chapitre que les pays pauvres sont bloqués dans des trappes à pauvreté. L'aide n'aurait donc pas atteint son objectif, au contraire, selon certains économistes, comme William Easterly (2001) ou encore Dambisa Moyo (2009), l'aide aurait contribué à l'expansion de la bureaucratie étatique, aggravé la mauvaise gouvernance, détruit les incitations, et enrichi l'élite des pays pauvres à travers des détournements fréquents. Leurs critiques se basent sur le constat que malgré cinquante décennies d'aide, la pauvreté demeure généralisée en Afrique Subsaharienne et dans certaines autres parties du monde. Les pays qui avaient bénéficié de la plus grande partie de l'aide affichaient un bilan

désastreux en matière de croissance, notamment la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Des voix se sont élevées pour dénoncer l'absence de contraintes quant à la bonne utilisation de l'aide par les pays receveurs. Burnside et Dollar (1997, 2000) mettent par exemple en évidence l'importance de l'environnement politique et institutionnel pour l'efficacité de l'aide. C'est dans le sillage de cette étude que la Banque Mondiale recommanda depuis cette période le principe de la conditionnalité/sélectivité supposé rendre efficace l'aide.

Les partisans de l'aide répondent que si les critiques sont en partie justes, elles seraient néanmoins exagérées. Selon Jeffrey Sachs et Joseph Stiglitz, entre autres, l'aide, en dépit de certains échecs, a contribué à la réduction de la pauvreté et à la croissance dans certains pays. Ils soutiennent que sans l'aide, le taux de croissance et la pauvreté dans certains pays seraient encore pires. Ses défenseurs croient également que la plupart des dysfonctionnements liés à l'aide sont davantage imputables aux bailleurs de fonds qu'aux bénéficiaires, d'autant plus que, comme nous le verrons dans la section 1, l'aide sert souvent les intérêts politiques, économiques et stratégiques des donateurs plutôt que le développement des receveurs.

Ainsi le débat sur l'efficacité de l'aide fait toujours rage, et de nouvelles propositions d'orientation sont apparues ces dernières années avec l'économiste Esther Duflo et son approche microéconomique de l'efficacité de l'aide.

Nous présentons ce débat dans ce chapitre en abordant la problématique du financement du développement à travers l'aide publique des pays riches. La première section sera consacrée aux raisons aussi bien théoriques qu'empiriques qui motivent les programmes d'aide, la seconde section présentera l'aide dans les faits en identifiant sa définition, ses tendances, ses donateurs, ses receveurs ainsi que les secteurs financés. Enfin la troisième section parlera de l'intense débat sur l'efficacité de l'aide qui n'est toujours pas clôturé.

Section 1 : Raisons de l'aide au développement

Le débat sur le bien-fondé d'une aide publique au développement est ancien. Il s'est développé il y a près de cinquante ans, donnant lieu à des attaques venant des ultralibéraux pour dénoncer la contribution de l'aide au financement d'Etats inefficaces et au soutien de régimes corrompus.

Depuis cette époque, des débats toujours intenses, mais moins extrêmes se sont développés et n'ont jamais cessé, même si le scepticisme a remplacé l'extrémisme contre l'aide au développement.

Le modèle d'Harrod-Domar, en ayant permis de mettre en évidence et d'évaluer le montant de capital dont ont besoin les pays pauvres, a permis de justifier et de jeter les bases des programmes d'aide au développement.

Deux grandes catégories de motivations animent les programmes d'aide au développement, celles d'intérêt personnel des donateurs et celles prenant en compte des considérations éthiques, morales (de justice) et humanitaires qu'il est souvent difficile de démêler.

I. Raisons humanitaires ou de besoin

Depuis les années 1950, les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale notamment) et certains économistes renommés soutiennent la thèse selon laquelle les pays pauvres manquent d'investissement, car ils manquent d'épargne. « *Quand les gens sont...complètement dépourvus, ils ont besoin de tout leur revenu, ou plus, juste pour survivre. Il n'existe aucune marge de revenu au dessus du seuil de survie qui puisse être investie pour le futur. C'est la principale raison qui fait que les plus pauvres des pauvres sont plus susceptibles d'être piégés dans la trappe à pauvreté quand les taux de croissance économique sont faibles ou négatifs. Ils sont trop pauvres pour épargner pour le futur et donc accumuler du capital qui pourrait les tirer de leur misère actuelle*», Jeffrey Sachs, (2005, p. 56-57).

En augmentant leurs investissements grâce à l'aide internationale, on augmente leurs taux de croissance économique. La croissance du revenu produit à son tour, des effets bénéfiques pour la réduction de la pauvreté. L'aide au développement permettra ainsi d'éliminer la pauvreté dans le monde. Le manque de financement (d'épargne) ou « *financing-gap* » pour l'investissement indispensable pour la croissance constitue donc une justification pour une intervention étrangère qui apportera une aide financière pour régler le problème. L'évaluation du besoin de financement ou déficit d'épargne est faite avec un modèle devenu célèbre dans le monde du développement, le modèle Harrod-Domar que nous présentons à la section 3.

Ce modèle, après avoir jeté les bases de la croissance moderne ; a également fourni l'une des bases, souvent implicite, de l'approche quantitative de l'aide au développement et donc sa justification aux yeux des pays développés. Le manque de financement justifie donc que les pays riches apportent une aide financière étrangère pour combler le déficit d'épargne nationale et permettre aux pays pauvres d'accéder à la croissance et de sortir de la pauvreté.

La croissance devient en quelque sorte une histoire de comptabilité nationale avec une règle de calcul bien précise.

Cette approche, appliquée de façon plus ou moins sophistiquée, a permis aux économistes des années 1960 de chiffrer le besoin d'épargne étrangère des pays en développement. Pour un objectif de croissance de l'ordre de 5 % par an, le besoin de financement externe a été évalué en gros à 1 % du PIB des pays industrialisés, les flux privés en représentent environ un tiers : d'où la recommandation du rapport Pearson (1969) de viser un objectif de 0,7 % du PIB pour l'aide publique au développement (APD) à l'horizon 1975, ou au plus tard 1980.

Cet objectif a été repris dans une déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1970, demandant les pays donateurs de l'atteindre ou le dépasser. Bien qu'il n'ait été atteint que par un petit nombre de pays d'Europe du Nord, il a été systématiquement repris dans les sommets des Nations Unies jusqu'à la période la plus récente.

A côté des raisons de besoins, des raisons moins altruistes animent les pays donateurs. Ce sont des raisons d'ordre économiques, politiques, stratégiques ou encore des raisons de préservations de ce que l'on appelle les biens publics mondiaux.

II. Raisons d'intérêts économiques, politiques et stratégiques

L'octroi de ce que l'on appelle communément « *l'aide liée* » est une illustration de l'utilisation de l'aide à des fins économiques, politiques et stratégiques. L'aide est utilisée pour favoriser les exportations des pays donateurs et l'entrée de leurs entreprises dans les marchés des pays pauvres. Cet argument est bien illustré par les gains que l'économie américaine a tiré des exportations de biens et services ou des industries dont les biens ou services ont été subventionnés par le programme d'assistance.

Les producteurs alimentaires américains ont par exemple bénéficié du programme d'assistance alimentaire, et les entreprises d'ingénierie ont bénéficié des projets de développement infrastructurel financés par l'aide américaine. L'aide sert donc à établir et à renforcer la présence des entreprises des pays donateurs dans les pays receveurs. Les liens commerciaux établis pendant un programme d'aide continuent souvent au-delà du programme d'aide. En effet, l'entretien et le renouvellement des infrastructures financées par l'aide élargissent les opportunités commerciales pour les entreprises des pays donateurs avec la vente de matériel et d'équipement compatibles. Théoriquement, en favorisant l'augmentation

des revenus dans les pays pauvres, l'aide est supposée créer de nouveaux marchés pour les entreprises des pays développés.

A côté des avantages économiques, l'aide sert d'instrument politique et stratégique, par exemple de lutte contre le communisme ou le terrorisme. Pour Todaro (1989) ; « *l'aide n'est pas toujours accordée aux pays les plus démunis. Moins de la moitié de l'aide bilatérale au développement va aux quarante-six pays aux revenus les plus faibles. Une bonne partie de l'aide est destinée à des pays relativement développés, pour des raisons politiques et stratégiques* », (p.483).

La raison d'intérêt de l'aide a évolué parce que les intérêts stratégiques internationaux se sont modifiés dans le temps. D'abord inspirés par les restes de la colonisation, les intérêts sont devenus essentiellement politiques et idéologiques durant la guerre froide. Avec l'effondrement du bloc socialiste en 1990, et le courant de la mondialisation de la fin du vingtième siècle, ils ont évolué vers des enjeux commerciaux, et énergétiques (pétrole) ; mais aussi de plus en plus vers des intérêts de préservation des biens publics mondiaux. Cette préservation passe par une prise en charge au niveau international de certains grands enjeux planétaires que sont l'environnement, les instabilités créées par la pauvreté, comme les migrations, le terrorisme, etc.

III- Raisons d'intérêts communs de préservation des biens publics mondiaux

Les biens publics mondiaux sont partagés aussi bien par les pays développés que par les pays en développement. Ce sont entre autres la paix, la stabilité, l'environnement, la santé... Les pays développés ne peuvent espérer des résultats tangibles dans ces différents domaines sans une collaboration des pays en développement. Près de trois milliards d'individus des pays en développement vivent avec moins de deux dollars par jour et plus d'un milliard avec moins de 1 dollar. Il ne peut y avoir de paix, de stabilité et de santé dans une telle pauvreté. Les conséquences qui en découlent comme les maladies, les épidémies, les guerres, la drogue, les migrations, la dégradation de l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières et risquent bien de perturber la tranquillité des pays riches. Eliminer cette situation de pauvreté constitue selon Chang, Fell et Laird (1999), un devoir mais surtout un investissement pour les peuples des pays développés.

L'aide au développement vue sous l'angle d'un bien public mondial n'est donc pas seulement une affaire de charité ou de générosité mais une affaire d'intérêts communs et de

partage des responsabilités. Il y a donc ici la motivation des risques partagés et des menaces globales. « *La mondialisation a amené les sociétés à prendre conscience du haut degré d'interdépendance qui existe entre elles et de la vulnérabilité de chacune aux mouvements ou aux forces globales qu'elles subissent* » (Grunberg, Kaul et Stern, 2002).

Une situation de guerre et d'instabilité entraîne des épidémies et un afflux massif de réfugiés et de migrants vers les pays développés comme ce que l'on observe avec les bateaux de migrants en provenance des pays d'Afrique Subsaharienne ou récemment en provenance de la Tunisie et de la Lybie.

Certaines maladies comme le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, ... bien que plus préoccupantes dans les pays du Sud, entraînent des externalités internationales dont les coûts sont très élevés. Les traitements et préventions encore loin de la portée des pays du Sud, nécessitent une action collective (recherche par exemple) et une prise en charge sur le plan mondial, pour éviter les risques de contamination inévitables dans un monde globalisé.

Les pays développés risquent ainsi, sans action de leur part, de supporter une partie des coûts liés à la pauvreté. Cela justifie donc une action publique internationale pour prévenir.

L'aide se trouve ainsi ici une justification d'intérêt plus acceptable que les traditionnels intérêts économiques. L'aide internationale est dans ce cas la politique à mener pour améliorer le bien-être de tous : il s'agit donc d'une politique efficiente (Pareto optimale).

IV. Les raisons de l'aide publique selon les citoyens des pays donateurs

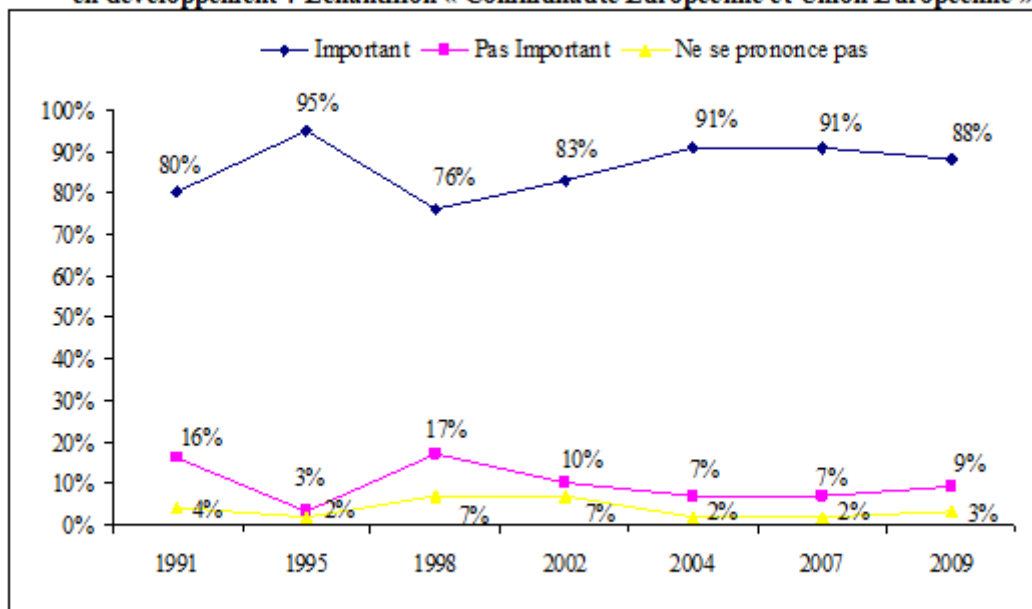
Les citoyens soutiennent l'aide publique d'abord pour des raisons humanitaires envers les pays pauvres. Ensuite, la seconde motivation est l'interdépendance mondiale et le sentiment que la pauvreté dans le reste du monde peut nuire à leur propre qualité de vie dans les pays riches (OCDE, 1996). Les motivations des contribuables ne sont donc pas purement altruistes comme le note l'OCDE (1996), mais une « *association de valeurs morales et d'intérêts personnels avisés* ».

L'inefficacité patente des utilisations de cet argent public est en effet de moins en moins justifiable démocratiquement. Les pays riches ont ramené leur aide à 0,24 %, en moyenne de leur PIB, contre les 0,7 % fixés dans leurs engagements.

L'absence d'efficacité de l'aide dans la réduction de la pauvreté a pu créer selon Helmich et Smillie (1998) une certaine lassitude de la volonté de l'aide de la part du public dans les années 90. Mais les résultats d'opinions plus récents montrent le contraire au sein de

l'Union Européenne, le soutien du public concernant l'aide au développement reste constant et largement favorable à plus de 90% selon les années comme le montrent les résultats ci-dessous de différents sondages Eurobaromètre.

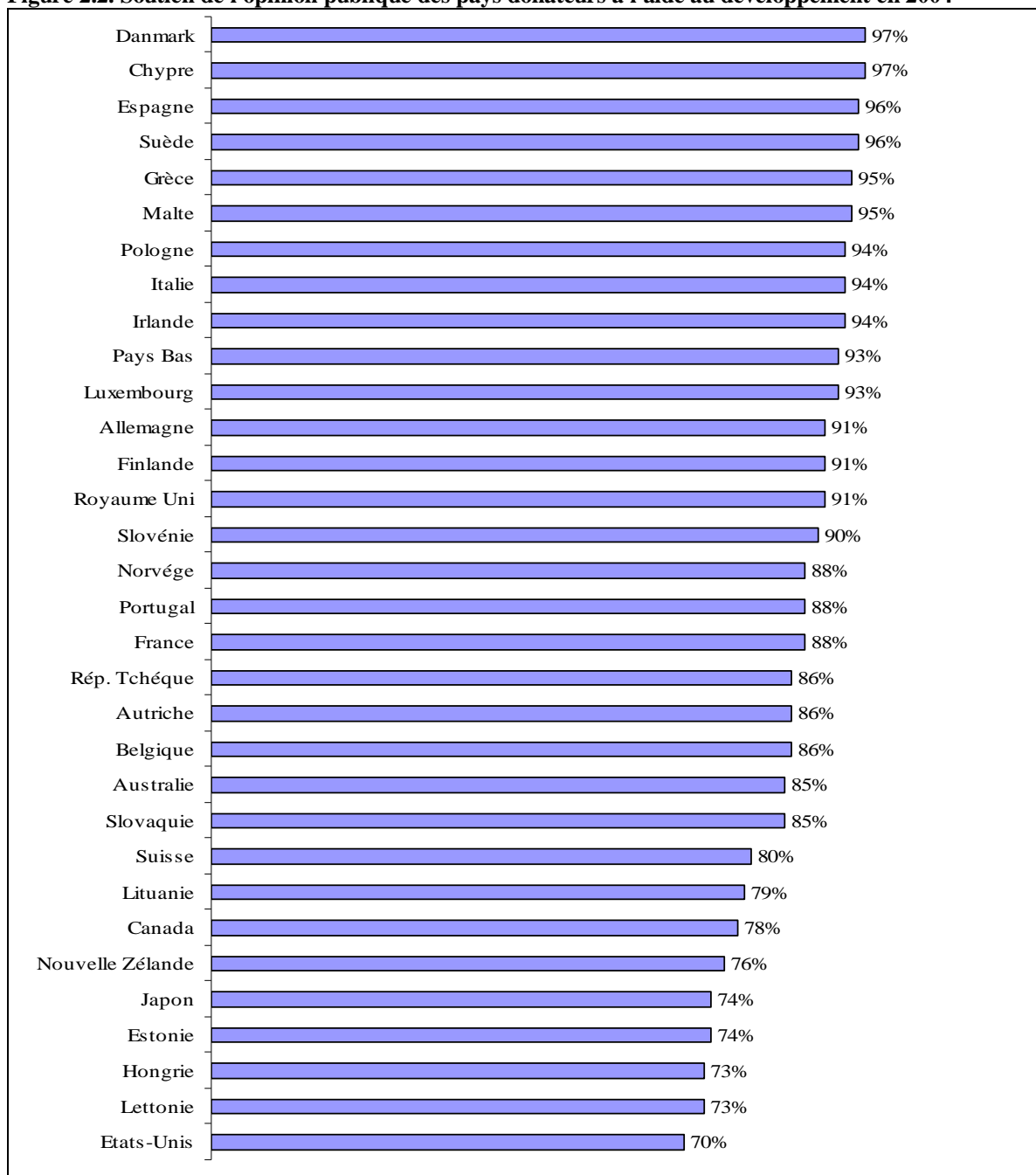
Figure 2.1. Selon vous, est-il important ou pas important d'aider les populations des pays en développement ? Echantillon « Communauté Européenne et Union Européenne »



Source : Données tirées de différents numéros Eurobaromètre

Les statistiques montrent que les contribuables soutiennent l'aide au développement à une écrasante majorité dans tous les pays donateurs européens et non européens comme on peut le voir à la figure 2.2 ci-dessous.

Figure 2.2. Soutien de l'opinion publique des pays donateurs à l'aide au développement en 2004*



* tous les chiffres sont pour 2004 sauf pour le Japon (2001), l'Australie (2001), la Suisse (2002), la Norvège (2002) et le Canada (2003).

Source : Données tirées d'Eurobaromètre (2005), sauf Etats-Unis (Lecomte et McDonnell 2006), Nouvelle Zélande (NZAID 2007), Canada (CIDA 2004), Australie, Japon, Norvège, Suisse (Fransman et Lecomte 2004).

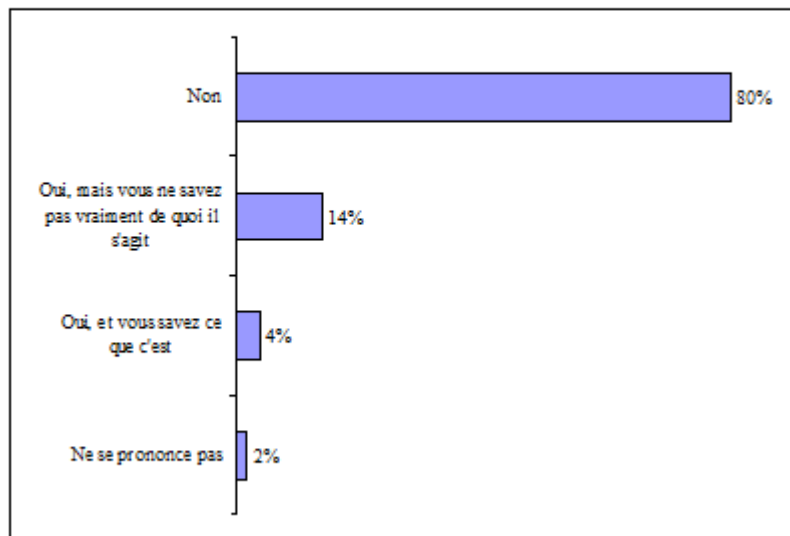
Les différences de générosité entre pays s'expliquent par divers facteurs tels la situation économique intérieure des pays. En situation de crise économique intérieure, le soutien de l'opinion peut logiquement chuter, les contribuables réagissant en fonction des fluctuations de leurs revenus. Il est clair que ces taux de soutien ont dû changer en baisse ces dernières années avec la crise généralisée qui frappe les pays donateurs.

Les raisons invoquées par la minorité de personnes qui s'opposent à l'aide au développement est la nécessité de résoudre d'abord les problèmes nationaux de pauvreté, de chômage et de croissance économique. La seconde raison est le doute qu'il y ait un réel impact de l'aide étrangère sur la pauvreté dans les pays en développement et la conviction que cette aide est un gaspillage car elle n'arrive pas à ceux qui en ont le plus besoin mais est détournée par des élites corrompues (Lecomte et McDonnell 2006 ; Eurobaromètre 2002).

La connaissance des contribuables sur la situation réelle des pauvres et les questions liées au développement international est très faible et cela est loin d'être parmi les priorités. Ils ont très peu d'informations sur la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Selon le sondage Eurobaromètre en 2007 que nous avons représenté sur la figure 2.3 ci-dessous, toujours au sein de l'Union des 27, 80% des citoyens européens (soit 4 répondants sur 5) n'avaient aucune idée des Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés par les Nations Unies avec 189 Etats membres. Seuls 4% savaient ce que c'était. Ces objectifs qui découlent de la déclaration du millénaire de l'ONU fournissent un agenda visant à éradiquer l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale avant 2015 avec huit principaux points importants pour le développement⁹. Ils unissent dans une action globale les pays en développement, les pays riches qui aident à financer les programmes de développement et les institutions multilatérales qui aident les pays à les mettre en œuvre.

⁹ Les huit objectifs : 1- Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; 2- Assurer l'éducation primaire pour tous ; 3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; 4- Réduire la mortalité infantile ; 5- Améliorer la santé maternelle ; 6- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; 7- Préserver l'environnement ; 8- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

**Figure 2.3. Avez-vous déjà entendu parler ou lu quelque chose sur
Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ?**
Echantillon : Union des 27.

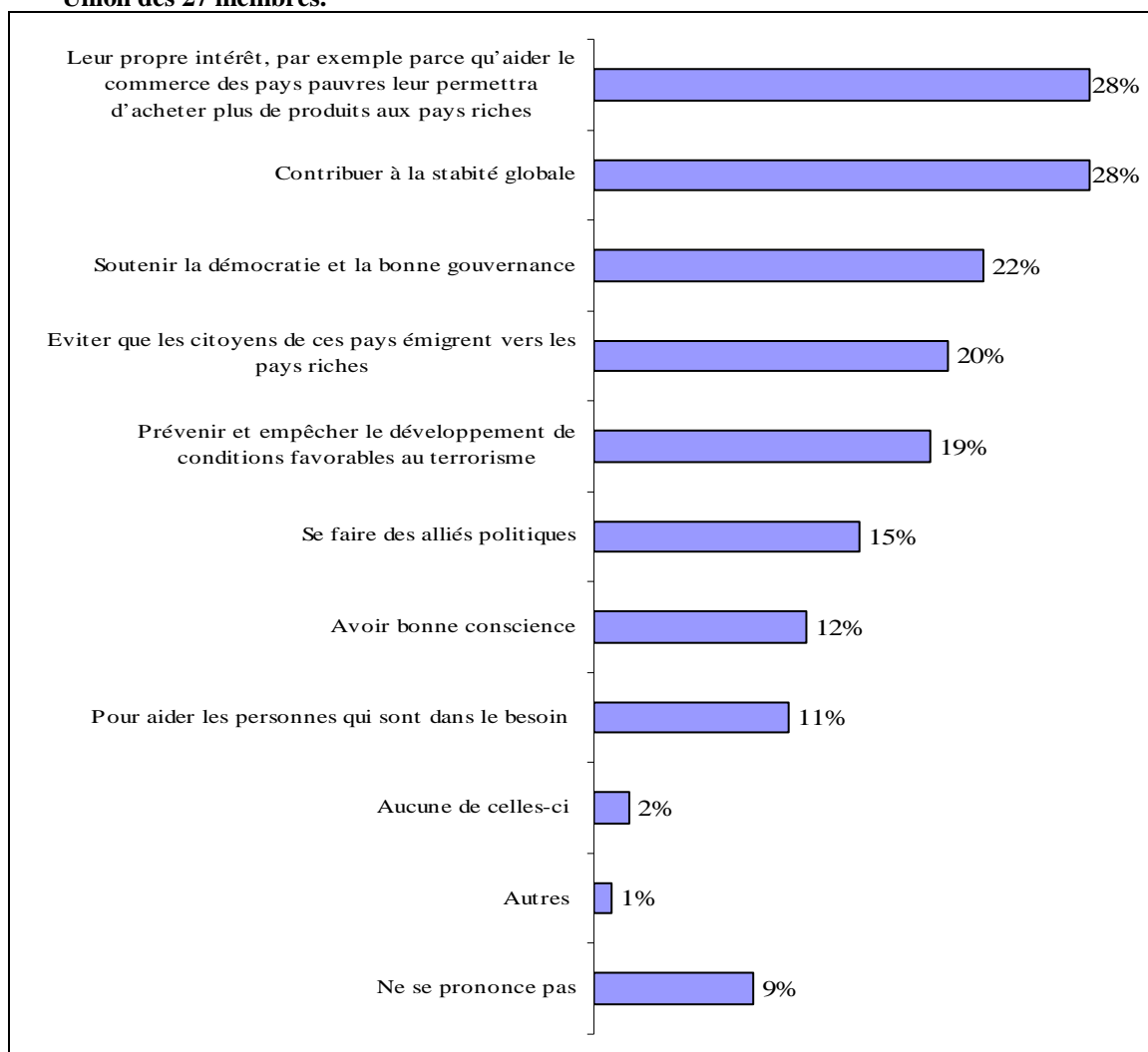


Source : Eurobaromètre (2007), No 280.

Le soutien du public envers les programmes d'aide sont en fait trompeurs, car ce sont les programmes de missions humanitaires de court terme qui récoltent le plus leur soutien (OCDE 1996). L'aide bilatérale apparaît peu crédible aux yeux des contribuables qui y voient plutôt une aide politique motivée par l'intérêt qu'une véritable aide charitable. Smillie (1996) soutient que le manque d'intérêt d'une certaine partie du public ne doit pas être interprété comme une indifférence ni comme une absence de valeurs morales envers la charité. L'aide publique au développement soutient-il, gagnerait plus en crédibilité aux yeux des contribuables si elle était réellement une charité axée sur le développement plutôt que sur les intérêts commerciaux et politiques des pays donateurs.

Souvent, dans le système de l'aide au développement, les contribuables et les gouvernements des pays donateurs ont des préférences et des points de vue qui divergent. Un rapport de la commission Pearson (1969) sous l'égide de la Banque Mondiale notait que les programmes d'aide aux pays en développement inspirent la méfiance au public des pays riches. Si les contribuables sont animés de bonne foi et réellement intéressés par la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, leurs gouvernements sont cependant eux plus motivés à utiliser l'aide à des fins d'intérêts politiques, économiques ou stratégiques. Et les contribuables savent cela comme l'a révélé le sondage *Eurobaromètre* en 2007 dans l'Union Européenne des 27. A la question « *selon vous, quelles sont les deux principales motivations des pays riches pour fournir une aide au développement aux pays pauvres ?* » ; les réponses sont représentées sur la figure 2.4.

Figure 2.4. Selon vous, quelles sont les deux principales motivations des pays riches pour fournir une aide aux pays pauvres¹⁰ ? (2 réponses maximum pour chaque répondant) ; Echantillon : Union des 27 membres.



Source : Eurobaromètre (2007), No 280

Les citoyens de l'Union des 27 répondent ainsi à la majorité que ce qui motive l'aide publique au développement accordée par les pays riches, c'est leurs intérêts politiques, économiques et stratégiques. Ils pensent à 28% que c'est pour leur propre intérêt (commercial), à 20% que c'est pour éviter l'émigration des citoyens des pays pauvres vers les pays riches, à 19% que c'est pour combattre le terrorisme et à 15% que c'est pour se faire des alliés politiques. Seuls 11% pensent que c'est pour aider les personnes qui sont dans le besoin. Les réponses par pays sont très variées d'un pays à l'autre mais indiquent globalement que

¹⁰ Ici l'aide humanitaire qui est une aide d'urgence en cas de guerre, de catastrophe naturelle, de famine etc est exclue. La question porte uniquement sur l'aide au développement qui signifie « donner ou prêter des fonds aux pays en voie de développement pour promouvoir le développement économique et le bien-être des personnes » ; Eurobaromètre (2007), No 280, p.5.

pour les contribuables, c'est bien leurs propres intérêts qui motivent les pays riches dans l'octroi de l'aide publique comme le montre le tableau 2.1.

Tableau 2.1. Selon vous, quelles sont les deux principales motivations des pays riches pour fournir une aide au développement aux pays pauvres ? (MAX. 2 REPONSES)

	Leur intérêt ^a	Stabilité globale du monde	Soutien bonne gouv.	Eviter immigration	Prévenir terrorisme	Se faire des alliés politiques	Avoir bonne conscience	Pour aider les personnes qui sont dans le besoin	Ne se prononce pas
Belgique	28%	39%	19%	20%	17%	20%	16%	19%	1%
Bulgarie	33%	18%	12%	27%	15%	16%	6%	11%	23%
Rép. Tchèque	29%	35%	15%	31%	28%	12%	9%	8%	4%
Danemark	28%	52%	41%	29%	20%	3%	7%	4%	3%
Allemagne	23%	38%	29%	24%	24%	13%	12%	5%	4%
Estonie	23%	37%	17%	33%	19%	22%	7%	3%	11%
Grèce	45%	28%	14%	19%	17%	26%	15%	8%	1%
Espagne	28%	13%	11%	16%	9%	19%	15%	21%	16%
France	31%	25%	16%	27%	14%	22%	19%	9%	7%
Irlande	34%	25%	25%	7%	22%	13%	14%	18%	14%
Italie	18%	26%	32%	17%	28%	6%	9%	19%	7%
Chypre	61%	17%	7%	29%	8%	41%	8%	6%	7%
Lettonie	31%	19%	11%	23%	16%	32%	12%	6%	7%
Lituanie	16%	30%	26%	25%	20%	9%	15%	1%	12%
Luxembourg	37%	25%	14%	29%	14%	10%	13%	20%	3%
Hongrie	28%	15%	14%	30%	21%	22%	15%	22%	5%
Malte	22%	18%	44%	12%	18%	6%	12%	13%	15%
Pays-Bas	37%	59%	31%	13%	12%	10%	10%	7%	2%
Autriche	18%	24%	24%	24%	24%	14%	14%	29%	5%
Pologne	31%	26%	15%	24%	22%	13%	14%	6%	8%
Portugal	32%	29%	17%	8%	21%	14%	10%	21%	14%
Roumanie	31%	18%	16%	15%	11%	13%	4%	11%	30%
Slovénie	22%	20%	16%	17%	18%	29%	18%	23%	4%
Slovaquie	32%	34%	22%	24%	30%	13%	9%	10%	6%
Finlande	23%	38%	25%	16%	23%	11%	13%	20%	4%
Suède	41%	33%	30%	10%	17%	10%	16%	13%	6%
Royaume-Uni	35%	28%	28%	10%	17%	16%	10%	1%	13%

a-par exemple parce qu'aider le commerce des pays pauvres leur permettra d'acheter plus de produits aux pays riches. Source : Eurobaromètre (2007), No 280

L'aide aux personnes qui sont dans le besoin est vue dans tous les pays comme n'étant pas la principale motivation de l'aide publique au développement des pays riches. Or les contribuables, souligne Milner (2004), ne veulent pas payer des impôts pour une aide politique. Cela explique pourquoi, selon lui, la grande majorité des citoyens des pays donateurs préfèrent l'aide humanitaire qu'ils pensent être désintéressés et arrive plus aux nécessiteux. Un sondage rapporté par Lumsdaine (1993, p.43), sur dix pays européens, a révélé que 75% des citoyens favorisent l'aide charitable désintéressée plutôt que l'aide à but politique, stratégique ou économique de leurs pays. Lecomte et alii. (2003, p.20) rapporte que « dans la plupart des cas, le support écrasant du public pour l'aide étrangère est basé sur la perception qu'elle sera dépensée dans des crises humanitaires ». Cela explique pourquoi ils accordent plus de confiance aux institutions internationales et ONG qu'ils pensent être plus neutres pour combattre efficacement la pauvreté.

Dans le sondage Eurobaromètre 2009 au sein de l'Union Européenne, les citoyens répondent à 33% que c'est l'ONU qui est la mieux placée pour aider les populations pauvres à se développer, suivie de l'Union Européenne (26%). Seul 5% pensent que leur pays est le mieux placé pour l'aide au développement.

A la question « D'après vous, qui fournit l'aide la plus utile aux pays en développement? » (une seule réponse possible) ; dans la communauté européenne en 1991 et 1995, l'ONU et ses agences arrivent en tête (42 et 40%) suivie par les associations privées et ONG d'aide (19 et 27%). Le gouvernement national est très loin avec moins de 10% des répondants (Tableau 2.2).

Tableau 2.2. D'après vous, qui fournit l'aide la plus utile aux pays en développement? (une seule réponse possible) ; UE.

	1991	1995
ONU et ses agences	42%	40%
Associations d'aide; privées ou ONG	19%	27%
Autres organismes internationaux comme la Banque Mondiale; le FMI...	9%	7%
Gouvernement national	8%	9%
Union Européenne	7%	4%
Entreprises privées	2%	2%

Source : Eurobaromètre 2009

Pour les contribuables, les institutions internationales et les ONG sont plus altruistes et désintéressées et partagent plus leur préoccupation qui est la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Ils sont plus disposés à contribuer à l'aide publique à travers ces agences. Lorsque l'aide passe par ces agences que les contribuables assimilent implicitement à des fondations de charité privée, cela affectent plus leurs comportements. Ils pensent implicitement faire de la charité privée et retrouvent ainsi ce qui leur manque dans l'aide bilatérale ; c'est-à-dire la gratification morale. La plupart des auteurs soulignent que cette forme d'aide dite multilatérale est moins attachée aux intérêts des pays donateurs et que son orientation est plus humanitaire. Martens et al. (2002, p.47) notent par exemple qu' « *une agence multilatérale résisterait plus à la pression d'accorder une aide à des fins purement politiques que ne pourrait le faire un pays* ».

Ces raisons de l'aide publique évoquées à priori ou officiellement avancées ont fait l'objet d'études empiriques dont les résultats sont très divergents.

V. Les études empiriques sur les raisons de l'aide

Depuis les années 1970, de nombreuses études empiriques ont été conduites sur les raisons d'allocation de l'aide. Selon que l'étude porte sur l'aide bilatérale, l'aide multilatérale ou l'ensemble de l'aide, les résultats sont naturellement très différents.

V.1. Raisons d'intérêt du donateur

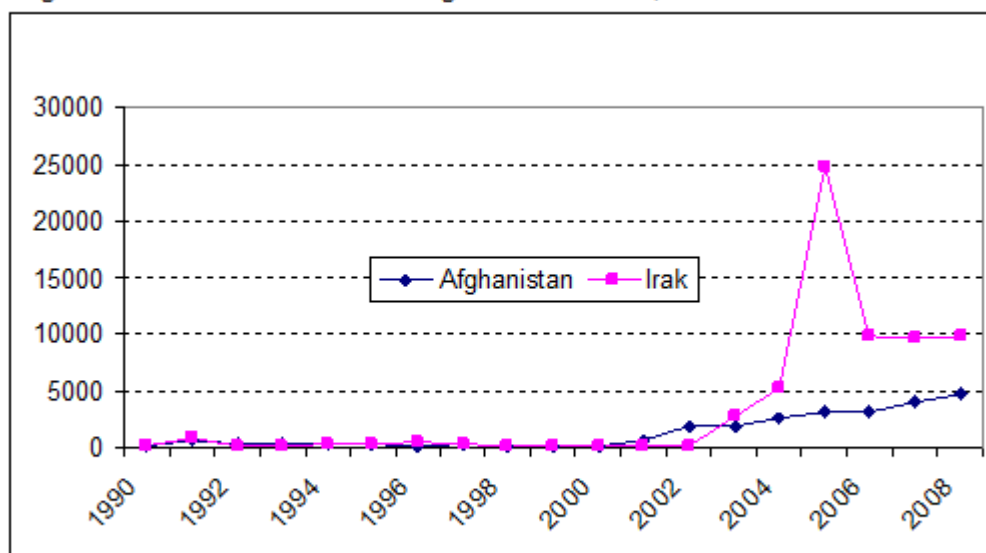
Les études empiriques mettent en évidence des raisons d'intérêt du donateur aussi bien pour l'aide bilatérale que multilatérale.

A partir de deux modèles d'estimation, un modèle « receveur » (altruiste) et un modèle « donateur » (égoïste), Mac Kinlay et Little (1977, 1978 et 1979) ont essayé d'expliquer les raisons de l'aide des principaux donateurs bilatéraux (France, Etats-Unis, Royaume Uni). Dans le premier modèle, l'aide reçue est fonction du niveau des besoins des pays receveurs, tandis que dans le deuxième modèle, l'aide dépend des objectifs politiques des pays donateurs. Selon leurs résultats, c'est l'intérêt des donateurs bilatéraux qui émerge comme explication de l'allocation de l'aide. Plus récemment, Hook *et al.* (1998), Gounder (1999), CERDI (2001), Morrissey (2004) ont trouvé des résultats similaires notamment pour les grands donateurs (Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Japon, Australie, Suède, Canada).

L'intérêt du donateur bilatéral est d'autant plus important que le receveur est proche du donateur. Selon Alesina et Dollar (2000), « *une ancienne colonie non démocratique reçoit environ deux fois plus d'aide qu'un pays sans lien colonial mais démocratique* ».

La prédominance des raisons d'intérêt/proximité des donateurs bilatéraux est illustrée par les volumes importants d'aide octroyés à des régimes amis ou dictatoriaux malgré la mauvaise gouvernance. C'est cela qui explique également que des pays musulmans soient en tête des pays receveurs de l'aide américaine. L'ancien Zaïre, Israël, ou récemment l'Afghanistan et l'Irak ont tous été des destinations privilégiés de l'aide occidentale. D'après l'OCDE (2011), en 2008, l'Irak (9,9 milliards de \$) et l'Afghanistan (4,8 milliards de \$) ont été les plus grands bénéficiaires de l'aide. Or, toujours selon l'OCDE (2011), l'aide à ces deux pays provient essentiellement des Etats-Unis qui ont fourni près du tiers de l'aide à l'Irak (soit 2,8 milliards) et de la moitié de l'aide à l'Afghanistan (soit 2,1 milliards). Ceci confirme les motivations d'intérêts politiques et stratégiques qui peuvent animer l'aide des bailleurs bilatéraux. Lorsque l'on fait une analyse de l'évolution des flux d'aide vers ces deux pays, on constate qu'ils décollent à partir de 2001, année des attentats de New York et du début de la guerre contre le terrorisme (figure 2.5).

Figure 2.5. Aide nette accordée à l'Afghanistan et l'Irak, millions USD



Source : OCDE, 2011

De même, l'aide Française et Anglaise va plus aux anciennes colonies.

L'aide multilatérale, en passant par les institutions internationales, est traditionnellement vue comme plus humanitaire, donc répondant plus aux besoins des receveurs. Mais les pays donateurs véhiculent leurs intérêts jusqu'au sein même de ces

institutions. Bowles (1989) trouve par exemple que l'aide la Communauté Européenne (CE) est motivée à la fois par des raisons de besoins et d'intérêt ou proximité. C'est donc ici le revenu par habitant et le fait d'être une ancienne colonie d'un pays de la communauté qui expliquent plus l'aide de la CE.

Cependant, le débat intense depuis des années sur l'absence d'efficacité de l'aide et surtout les nombreuses critiques contre le système de l'aide a conduit les institutions internationales à imposer des conditions à respecter par les receveurs. L'avènement de la conditionnalité/sélectivité avec l'étude de Burnside et Dollar (1997, 2000), que nous aborderons plus loin, a progressivement diminué les raisons d'intérêt vers plus de raisons d'efficacité.

V.2. Raisons de besoin du receveur

Pour certaines études (Llavador et Roemer 2001), le besoin apparaît comme plus déterminant dans l'allocation de l'aide lorsque l'on considère l'ensemble de l'aide accordée et pas seulement l'aide bilatérale ou multilatérale. Ici, c'est le revenu par habitant et la taille de la population qui expliquent plus l'aide considérée dans son ensemble. Depuis plus d'une dizaine d'années, le débat sur l'aide est largement concentré sur son efficacité et surtout sur les facteurs pouvant la rendre plus efficace ou moins efficace. Cela, associé avec les fortes critiques sur les raisons traditionnelles d'intérêt/proximité, a entraîné une plus grande prise en compte des facteurs d'efficacité et de besoin. Les facteurs d'efficacité étant entre autres la bonne gouvernance, les bonnes politiques macroéconomiques, les bonnes institutions... La prise en compte de ces facteurs d'efficacité n'a pourtant pas dans la réalité entraîné plus d'aide en destination des pays qui ont de bonnes institutions par exemple. C'est ce que l'étude de Llavador et Roemer (2001) a révélé. Cette étude considère les politiques macroéconomiques comme indicateur du niveau d'effort fourni par un pays receveur d'aide. Les résultats de la simulation effectuée montrent que si l'allocation de l'aide était en fonction du niveau d'effort (politiques macroéconomiques), l'Asie aurait reçu la plus grande partie de l'aide publique, l'Afrique Subsaharienne serait en dernière position. Or, ce n'est pas ce qui se passe dans la réalité. L'Afrique étant la région la plus assistée au monde malgré ses performances classées les pires dans toutes les variables de politiques macroéconomiques, de gouvernance et d'institutions. L'aide publique ne serait donc pas octroyée sur la base de l'efficacité. En dehors des raisons d'intérêt que nous avons abordé plus haut, les auteurs penchent ici pour des raisons de besoin. C'est la pauvreté persistante en Afrique qui y

explique l'importance de l'aide. La régression de Burnside et Dollar (2000) va dans le même sens.

La conscience de la nécessité d'une intervention commune en faveur de grands enjeux internationaux notamment la lutte contre la pauvreté, la prévention des conflits, la protection de l'environnement, la maîtrise des migrations internationales, a peut-être contribué à rapprocher l'intérêt des pays donateurs des enjeux des pays les plus pauvres.

La raison d'efficacité est ainsi moins importante dans les critères d'allocation, ce qui explique en grande partie la mauvaise gestion de l'aide par les receveurs. Cela est aggravé par l'absence de sanctions effectives en cas de mauvaise gestion. Nous aborderons cette question dans la section portant sur l'efficacité de l'aide. Mais avant cela, nous nous intéressons d'abord à l'aide dans les faits.

Section 2 : L'aide au développement dans les faits

Depuis les années 1950, les pays pauvres bénéficient d'une aide internationale dont l'objectif principal affiché est de promouvoir le développement. Selon la période, le type de donateur et les idéologies, elle sert différentes ambitions, et prend des formes diverses. Il est donc nécessaire de préciser ce que recouvre le concept d'aide au développement, ses différents flux, les institutions et les pays qui l'octroient, les pays qui la reçoivent et enfin ce qu'elle finance.

I- Définition et tendances globales de l'aide

I.1. Définition

Le concept d'aide au développement renferme plusieurs opérations et mécanismes financiers en provenance des pays riches et en destination des pays pauvres. Ces opérations et mécanismes incluent des dons (ou subventions) sans contreparties, des prêts accordés à des conditions de taux, de durée ou d'amortissement préférentielles par rapport au marché ou encore une assistance technique. Les dons, qui sont libres de tout remboursement et intérêts, représentent un plus net dans les ressources disponibles des pays en développement.

Le Comité d'Aide au Développement (CAD)¹¹, créé au sein de l'OCDE dans le but de coordonner et de comptabiliser l'aide des pays développés, distingue « l'aide publique » des autres apports. Il a défini les critères pour qu'un flux financier ou une assistance technique en destination des pays en développement soient considérés comme une aide publique au développement:

- L'aide doit avoir comme objectif premier le développement, excluant ainsi l'aide militaire et l'investissement privé,
- L'aide doit être concessionnelle, c'est-à-dire contenir des conditions qui soient plus avantageuses que celles commerciales appliquées dans les marchés. La part de dons dans un prêt doit être d'au moins 25% de la valeur nominale du prêt¹²,
- L'aide doit provenir des gouvernements ou des agences multilatérales.

Les autres apports, non comptabilisés dans l'aide publique au développement et souvent qualifiés « d'aide privée », comprennent les fonds des fondations ou entreprises privées (Fondation Bill et Melinda Gates par exemple), des ONG, des groupes religieux et tout œuvre de charité privée. Ils ne sont pas considérés comme de l'aide publique au développement car ils ne répondent pas au troisième critère ci-dessus.

En fonction de ses origines, l'aide peut prendre des formes diverses :

- L'aide multilatérale qui passe par les organisations internationales spécialisées (Banque Mondiale avec ses deux guichets BIRD et AID, FMI, ONU, PNUD, FAO, etc.),
- L'aide bilatérale qui est fournie par un pays à un autre.

L'aide peut être « liée » ou « non liée ». Elle est dite *liée* lorsque son octroi est conditionné par l'achat de biens et/ou services des pays donateurs, assurant ainsi des débouchés aux entreprises de ces pays. Elle est non liée lorsque les bénéficiaires peuvent l'utiliser comme bon leur semble sans exigence d'achats des biens et services des pays donateurs.

¹¹ Le Comité d'Aide au Développement (CAD) regroupe depuis 1960, sur la base du volontariat, les principaux donateurs occidentaux, tous membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Leur nombre est passé en 2004 de 22 à 23 avec l'adhésion de l'Islande.

¹² Cela signifie selon l'OCDE (2011) que la valeur présente du prêt (incluant son taux d'intérêt et la structure de son échéancier) doit être inférieure d'au moins 25% à la valeur présente d'un prêt comparable aux taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt du marché sont habituellement fixés par l'OCDE à 10% sans différé d'amortissement. La part de don sera donc égale à la différence entre la valeur du prêt aux taux du marché et la valeur du prêt aux taux concessionnels.

Au fur et à mesure des années, des besoins et des situations dans le monde, d'autres formes d'aide au développement ont vu le jour. L'aide n'est plus uniquement sous forme de transferts financiers comme ce fût toujours le cas au début des programmes d'aide. Le manque de certaines compétences et connaissances techniques dans les pays pauvres a fait apparaître ce que l'on appelle « les programmes d'assistance technique » ou « coopérations techniques ». L'objectif de l'assistance technique est d'accroître la capacité des pays pauvres à mener une politique autonome de développement en mettant à la disposition de ces derniers des experts étrangers ainsi que tout savoir-faire adapté dans des domaines variés comme le renforcement des institutions, le soutien aux projets d'investissement, la planification économique, l'ingénierie ou la construction. L'assistance peut être fournie soit par le déplacement d'experts dans les pays pauvres, soit par l'envoi d'individus des pays pauvres dans les pays développés en vue d'y bénéficier de formations dans les domaines de besoin de leurs pays.

A la suite du choc pétrolier des années 1970, beaucoup de pays pauvres ont vu leurs dettes vis-à-vis des pays développés exploser. Cette situation a conduit à la crise de l'endettement des années 1980 où les pays pauvres se trouvaient dans l'incapacité d'honorer le service de la dette. Cela a fait naître une nouvelle forme d'aide consistant à l'allègement ou l'annulation pure et simple des dettes de certains pays pauvres, comptabilisés dans l'aide publique au développement.

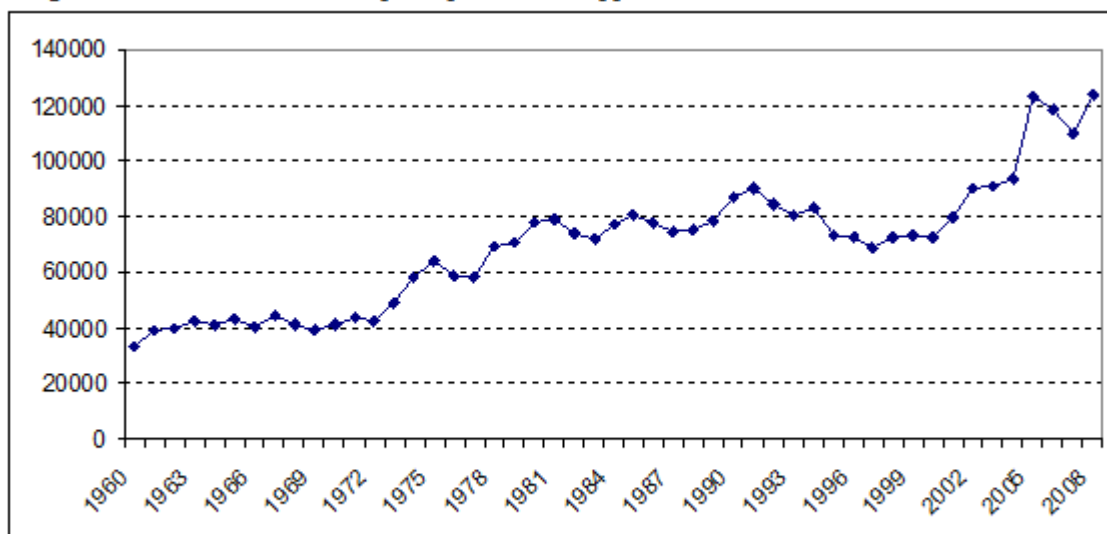
L'aide au développement peut aussi être en nature : envoi de céréales, de matériels médicaux, attribution de bourses d'études...

Lorsque l'aide est destinée à un projet précis comme la construction d'un barrage, de routes..., on parle d'aide-projet ou programme. A l'inverse, l'aide est dite hors projet si elle n'est pas affectée à un projet précis, mais sert à financer le déficit budgétaire ou le déficit extérieur.

Enfin, l'aide est qualifiée d'« aide d'urgence » lorsqu'elle est destinée à secourir des populations en situation de cataclysmes (séismes, guerres, sécheresse, raz-de-marée, ...).

I.2. Tendances globales

La figure 2.6 montre l'évolution des montants d'aide publique en destination des pays en développement.

Figure 2.6. Evolution de l'Aide publique au développement totale, montants nets, USD millions

Source : OCDE, 2011

Cette évolution est marquée par des hausses et des baisses selon les années, témoignant de l'évolution même des motivations qui animent les pays donateurs au fur et à mesure des années. L'évolution qu'a connue l'aide reflète les changements qui sont survenus dans le système international à la suite d'événements comme la décolonisation, la guerre froide, l'accélération de la mondialisation, l'endettement des pays pauvres, ou encore les catastrophes naturelles.

Les années 70 et 80 sont ainsi caractérisées par une hausse substantielle des montants d'aide au développement qui passent de 41 milliards de dollars en 1970 à 87 milliards en 1990. La très forte croissance des pays de l'Occident durant les Trente Glorieuses a permis de libérer des ressources supplémentaires pour l'aide. Mais les enjeux politiques de cette période caractérisée par la guerre froide et la division du monde en blocs d'influence et d'intérêt expliquent largement cet accroissement de l'aide internationale. L'aide est mise au service des intérêts stratégiques des grandes puissances et de leur engagement dans la guerre froide. Les États-Unis utilisent l'aide comme un instrument de combat contre le communisme; la Grande-Bretagne et la France en font un substitut à la domination coloniale. L'aide américaine est alors ciblée sur un ensemble de pays comme la Grèce, la Corée du Sud, Taïwan et les pays d'Amérique latine... En France, la coopération au développement se concentre sur ces anciennes colonies devenues son «pré carré», alors qu'en Grande-Bretagne, le gros des ressources d'aide est consacré aux membres du Commonwealth. L'aide sert ainsi à maintenir le statut de puissance internationale de ces deux pays, qui tend à s'effriter avec le démantèlement de leurs empires coloniaux.

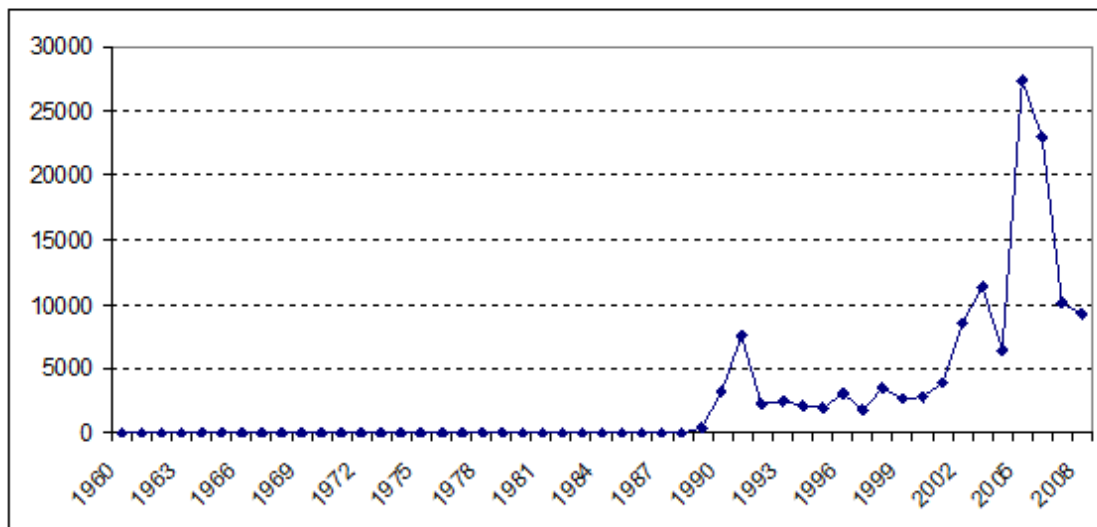
La fin de la guerre froide en 1991 a d'ailleurs entraîné un recul sensible de l'aide mondiale dans les années 1990 comme le montre la figure 2.6. En effet, les enjeux politiques et stratégiques étant l'une des principales motivations de l'aide internationale comme nous l'avons vu, l'effondrement du bloc soviétique en 1991 a atténué la motivation politique des principaux donateurs.

Depuis 2000, on assiste à une nouvelle phase de hausse de l'aide en volume, passant de 72 milliards de dollars à plus de 123 milliards en 2008. Les annulations successives de dettes consenties dans cette période ; l'intensification de la lutte contre le terrorisme depuis les attentats du 11 septembre 2001, la mondialisation et l'importance croissante des biens publics mondiaux pour les pays développés et surtout l'adoption en 2000 des Objectifs du Millénaire pour le Développement par les Nations Unies expliquent largement ce regain d'intérêt pour l'aide. On constate sur la figure que l'aide a connue sa plus forte augmentation entre 2004 et 2005, passant de 93 milliards à plus de 123 milliards. En effet, cette période correspond au tsunami qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004, expliquant en partie cette forte augmentation.

Les annulations de dettes ont connu des évolutions similaires depuis leur début en 1988 avec la crise de l'endettement des pays en développement, atteignant son montant le plus élevé (27 milliards) en 2005 (figure 2.7 ci-dessous). Ce montant exceptionnel fait suite à la concrétisation la même année des engagements des donateurs lors du sommet du G8, lors de la conférence des Nations-Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, lors de la quatorzième reconstitution des ressources de l'IDA en très nette augmentation ou encore lors du tsunami de décembre 2004. Tous ces événements ont fait de 2005 l'année du développement.

Mais l'augmentation de l'APD au fil des années peut être trompeuse puisque souvent, elle peut s'expliquer soit par une hausse des coûts d'administration des programmes, ou soit par des mesures d'allégement de dette (figure 2.7) et des interventions de secours d'urgence et d'assistance alimentaire.

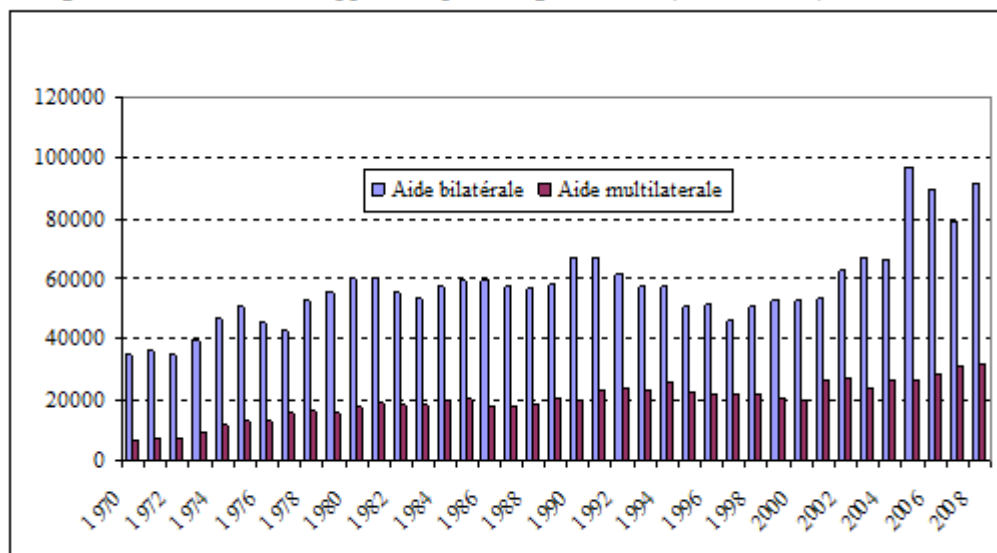
Figure 2.7. Allègement de dettes, total net, USD millions



Source : OCDE, 2011

L'aide bilatérale représente la plus grande partie de l'aide au développement (figure 2.8), soit près de trois quart (OCDE 2010). Cette proportion de l'aide bilatérale reflète bien la prédominance des intérêts personnels des pays donateurs dans la politique d'aide au développement.

Figure 2.8. Aide au développement par catégorie, nette (USD million)



Source : OCDE, 2011

II- Les donateurs de l'aide

Historiquement, la plus grande partie de l'aide au développement est accordée de façon bilatérale, c'est à dire directement d'un pays à un autre. Pour de multiples raisons¹³, les pays donateurs acheminent aussi indirectement une part de leur aide par le canal multilatéral, c'est-à-dire par les institutions internationales qui rassemblent les aides en provenance de plusieurs pays pour ensuite les diriger vers les pays en développement. Nous avons ainsi deux principales catégories de donateurs qui octroient l'essentielle de l'aide au développement : les donateurs (ou bailleurs de fonds) multilatéraux qui regroupent les institutions internationales et les donateurs (ou bailleurs de fonds) bilatéraux constitués des pays et de leurs agences d'aide (ou de coopération).

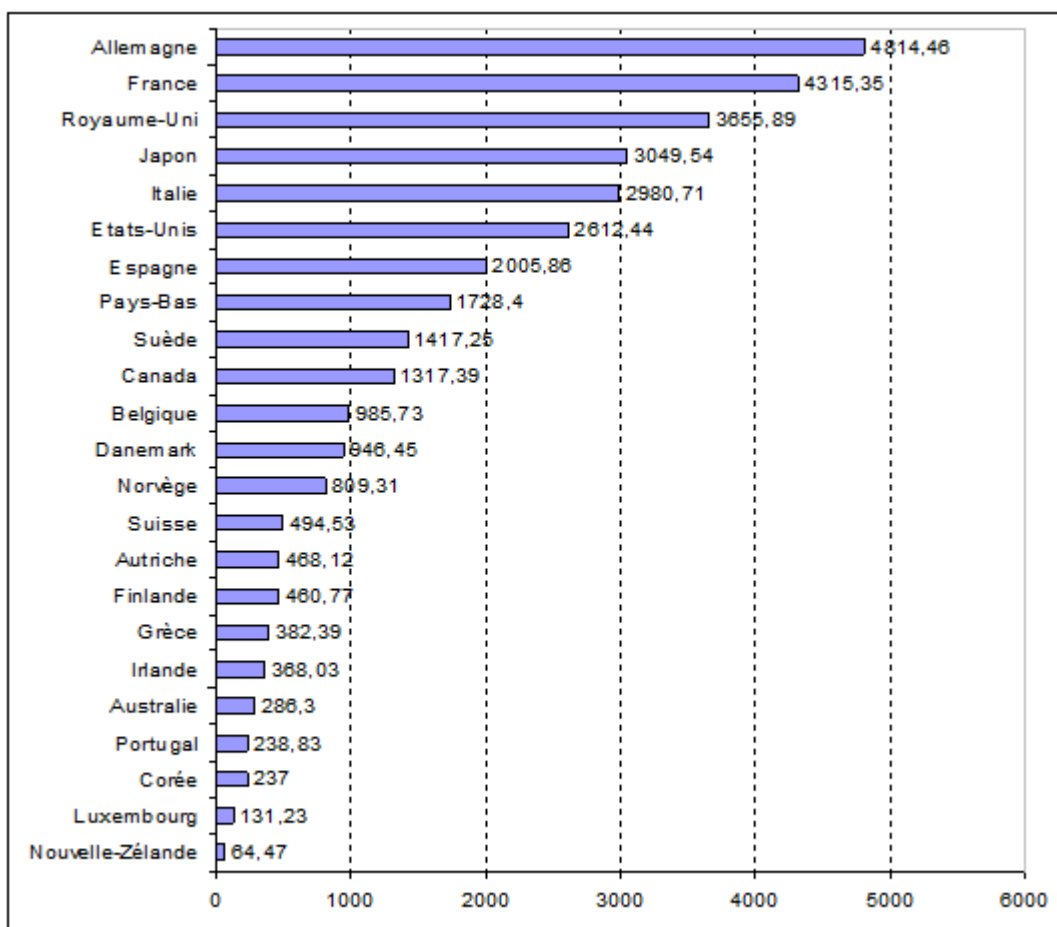
II.1- Les donateurs (ou bailleurs de fonds) multilatéraux

Ce sont les organisations internationales de développement regroupant plusieurs pays qui y font transiter une partie de leur aide au développement. Les principales institutions multilatérales incluent la Banque Mondiale, le FMI, les Nations Unies et ses différents organismes, la Commission Européenne et les Banques Africaine, Asiatique et interaméricaine de développement.

Ces institutions sont essentiellement financées par les pays développés, l'Allemagne et la France étant les plus grands contributeurs en 2008 (Figure 2.9).

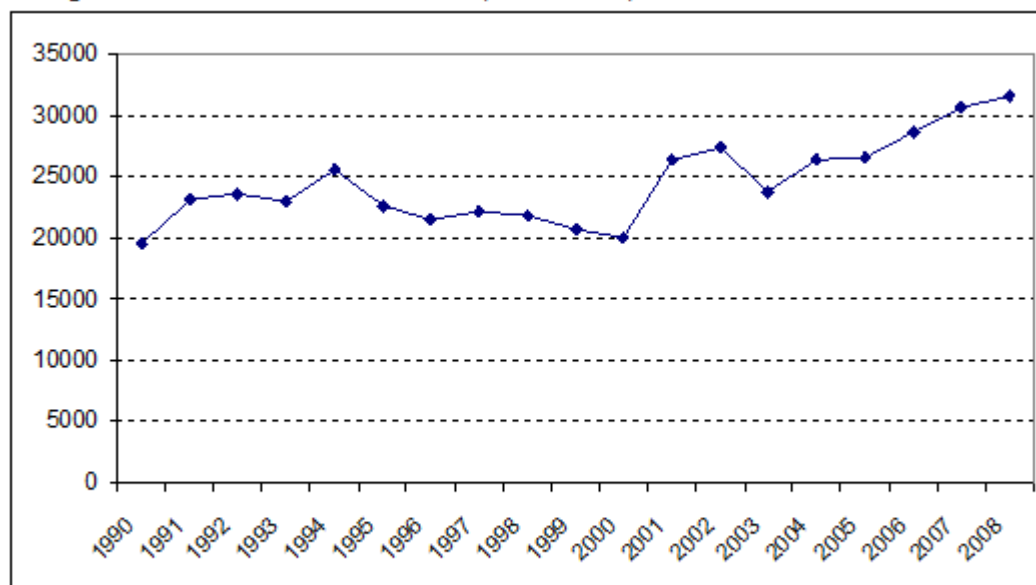
¹³ Notamment de neutralité et de légitimité politique de l'aide aux yeux de l'opinion nationale et internationale, mais aussi pour des raisons d'influence dans les organismes internationaux.

Figure 2.9. Contributions aux organisations multilatérales en 2008, nettes, USD million



Source : OCDE, 2011

L'aide multilatérale reçue par les pays en développement se chiffrait à près de 31 milliards et demi USD en 2008, soit 25% de l'APD totale. La figure 2.10 présente l'évolution de l'aide multilatérale.

Figure 2.10. Aide multilatérale, nette, (USD million)

Source : OCDE 2011

Les pays donateurs optent en faveur du canal des organisations multilatérales pour des raisons d'économies d'échelle mais surtout pour des raisons de neutralité et de légitimité politiques de leurs programmes d'aide au développement. Contrairement à l'aide bilatérale, l'aide multilatérale tend à être distribuée aux pays les plus pauvres, et les cas de prêts accordés en fonction d'intérêts politiques tendent à être moins fréquents. Cette forme d'aide est également moins susceptible d'être conditionnelle à l'achat de produits provenant d'entreprises d'un pays en particulier. La multiplication des fonds multilatéraux à visée unique, par exemple le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la GAVI Alliance, anciennement connue sous le nom de Global Alliance for Vaccines and Immunization (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation) est un phénomène nouveau dans le domaine de l'aide multilatérale.

Les arguments classiquement avancés contre l'aide multilatérale sont la complexité institutionnelle au sein des organisations multilatérales, les procédures qui peuvent être lourdes, le manque de transparence, les coûts de fonctionnement et les salaires élevés ou encore l'utilisation de ces organismes par les plus grands pays donateurs pour faire passer leurs intérêts internationaux¹⁴. Certains pays exercent sur les institutions multilatérales un pouvoir important, comme les États-Unis dans le cas de la Banque mondiale.

¹⁴ Les relations donateurs-receveurs et les effets négatifs de ces bureaucraties seront abordés dans le chapitre 4.

Les principales organisations multilatérales peuvent être classées en trois ensembles : les organisations du système des Nations Unies, l'Union Européenne et les Banques régionales de développement.

II.1.1. Le système des Nations Unies

Le système des Nations Unies, avec l'ONU comme organe central, est constitué de 15 organisations indépendantes¹⁵ appelées « institutions spécialisées » (dont le FMI et le Groupe de la Banque mondiale) et de 10 programmes et fonds¹⁶. Elles sont créées par des accords intergouvernementaux, et reliées à l'ONU dans le cadre d'accords de coopération¹⁷. Ensemble, elles fournissent une assistance technique et d'autres formes concrètes d'aide dans pratiquement tous les domaines économiques et sociaux.

II.1.1.1. Les Nations Unies (ONU)

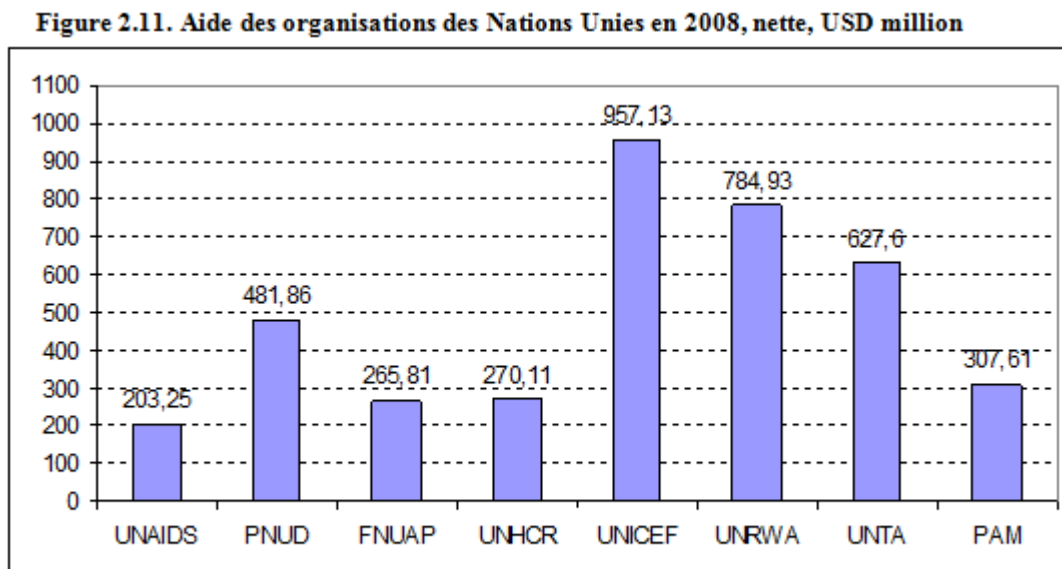
Bien que son image soit associée au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, l'Organisation des Nations Unies (ONU) consacre l'écrasante majorité de ses ressources en faveur du développement, et œuvre de diverses façons à la promotion d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les domaines d'intervention de l'ONU couvrent, en plus du maintien de la paix et de la sécurité, la lutte contre la pauvreté, les maladies, le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi, et la promotion des conditions économiques et sociales du développement. Pour atteindre ces objectifs, l'ONU octroie des aides aux pays pauvres à travers les programmes et fonds spécialisés.

¹⁵ Outre le FMI et la Banque mondiale, les 13 autres institutions sont : OIT (Organisation Internationale de Travail), FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture), OMS (Organisation Mondiale de la Santé), OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), UPU (Union Postale Universelle), UIT (Union Internationale des Télécommunications), OMM (Organisation Météorologique Mondiale), OMI (Organisation Maritime Internationale), OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle), FIDA (Fonds International de Développement Agricole), ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique).

¹⁶ Ce sont le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (qui lui-même comprend le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et les Volontaires des Nations unies (VNU)), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations unies pour les Partenariats Internationaux (FNUPI), l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

¹⁷ Certaines de ces institutions comme le FMI, la Banque mondiale, UPU, ... existaient avant l'ONU.

Les apports d'aide de l'ONU qui sont le plus souvent des dons, représentent environ 20% du total de l'aide multilatérale. La figure 2.11 donne un aperçu des apports d'aide de certains programmes du système des Nations Unies en 2008.



Source : OCDE 2011

Une autre part importante de l'aide multilatérale provient des institutions de Bretton Woods.

II.1.1.2. Les institutions de Bretton Woods : la Banque Mondiale et le FMI

Ce sont les institutions créées à l'issue de la conférence de Bretton Woods en 1944: le FMI et la Banque mondiale. Ces institutions avaient comme objectifs de mettre en place un système multilatéral de coopération économique afin de promouvoir la stabilité monétaire et de favoriser l'expansion économique. Les pays membres partagent donc un objectif général commun qui est celui de relever le niveau de vie des populations des pays membres. Leurs approches à cet égard sont complémentaires : Le FMI cherche à assurer la stabilité du système financier international, son action est centrée sur les questions macroéconomiques; alors que la Banque mondiale se consacre au développement économique à long terme et à la lutte contre la pauvreté.

Créée en juillet 1944 lors de la conférence de Bretton Woods, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) communément appelée Banque mondiale, est un pilier des institutions financières internationales. Elle a été complétée depuis

sa création par la Société Financière Internationale (SFI) en 1956, l'Association Internationale de Développement (AID ou IDA en anglais) en 1960, le Centre International de Règlement des Différents (CIRD) en 1965 et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) en 1988. Ces cinq institutions forment désormais le groupe de la Banque mondiale. La Banque mondiale effectue sa mission de développement économique à long terme et de lutte contre la pauvreté à travers une assistance technique et financière aux pays dans la mise en place de réformes sectorielles ou la réalisation de projets spécifiques : construction d'écoles et de centres de santé, adduction d'eau et fourniture d'électricité, lutte contre les maladies, protection de l'environnement, par exemple. Ses interventions s'inscrivent généralement dans la durée et sont financées à la fois par les contributions des pays membres et par émissions d'obligations. Les services de la Banque mondiale sont souvent spécialisés dans des domaines, techniques ou secteurs déterminés.

La **BIRD** ou Banque Mondiale est chargée d'accorder des prêts à long terme pour financer des projets précis de grands équipements d'infrastructures. Elle ne finance que des projets productifs destinés à stimuler la croissance. Elle a deux instruments d'interventions : les prêts (d'une part pour financer des projets d'investissement, et d'autre part des prêts d'ajustement qui visent à soutenir les Etats dans la mise en œuvre de réformes économiques, financières, structurelles). Ces prêts sont à des taux inférieurs à ceux du marché. Ensuite les garanties (destinées à couvrir le risque de défaut de paiement du service de la dette de l'Etat, et à couvrir le risque de crédit du secteur privé). Les ressources de la BIRD sont réservées aux pays considérés comme ayant de fortes capacités de remboursement. Les principaux emprunteurs de la BIRD sont de ce fait, les pays émergents ou en transition. Ses concours sont soumis à des décaissements plus rapides, mais moins avantageux (en termes de taux d'intérêt et de délai de paiement) par rapport à ceux de l'AID.

L'**AID** est l'organisme dont les prêts sont réservés au financement de services sociaux dans les pays les plus pauvres. Seuls les pays dont le revenu par habitant n'excède pas un seuil donné (965\$ par habitant en 2005) sont éligibles à ces ressources. Environ 50% des ressources de l'AID bénéficient aujourd'hui à l'Afrique sub-saharienne (Banque Mondiale, 2011). L'objectif de cet organisme est de permettre à ces pays, qui n'ont accès à aucun marché de capitaux, de bénéficier d'un financement sous conditions privilégiées. Il prête des fonds à des conditions concessionnelles, c'est-à-dire sans intérêt, avec des remboursements étalés sur 35 à 40 ans, et un différé d'amortissement de 10 ans. Selon les statistiques de l'OCDE (2011), l'aide nette au développement accordée par l'AID a atteint 6 milliards et demi de dollars en 2008.

La Société Financière Internationale (**SFI**) est spécialisée dans le financement des investissements privés dans les pays en développement. Les concours de la SFI bénéficient en premier lieu au secteur financier et aux projets d'infrastructures.

L'**AMGI** a pour objectif de faciliter des investissements privés productifs en assurant la couverture des risques non commerciaux, et de fournir à ses membres, comme le font la BIRD ou la SFI, des conseils et de l'assistance technique pour améliorer l'environnement économique et financier des projets d'investissement.

De ces agences de la Banque mondiale, seule l'AID fournit en réalité une aide publique au développement.

Les interventions de la Banque mondiale se sont élargies avec le temps, incluant des domaines autres que le traditionnel soutien économique aux Etats et à la mise en place d'infrastructures de base (routes, ports, aéroports, barrages, etc.). La lutte contre la pauvreté constitue désormais un objectif prioritaire, avec des interventions ciblant des projets de développement rural, d'éducation, d'eau, de santé, de développement urbain, d'énergie, ou encore de préservation de l'environnement.

Le FMI est l'autre institution née de la conférence de Bretton Woods. Son rôle a largement évolué au cours des trente dernières années¹⁸. A partir de 1973, avec la flexibilité officielle des taux de change, il redéfinit ses missions et devient un instrument de régulation financière dont l'objectif premier est la stabilité du système monétaire et financier international. Ses interventions sont donc de nature macroéconomique. Il prête de l'argent aux pays qui connaissent des difficultés temporaires de financement de leur déficit de balance des paiements ; ceux-ci devant en contrepartie mettre en œuvre des politiques rigoureuses pour parvenir à l'équilibre. Cette mission première s'est adaptée aux changements d'orientation dans les politiques d'aide au développement ayant eu lieu depuis le début des années 1990. En effet, à côté de l'objectif de croissance traditionnellement affiché par les donateurs, s'ajoute désormais l'objectif plus direct de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

L'intervention du FMI dans les pays pauvres se fait à travers des prêts concessionnels dans le cadre de la FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance), et des allègements de dette dans le cadre de l'initiative PPTE (initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés). Le FMI accorde également depuis 1962, des aides financières

¹⁸ Il a été initialement créé en vue de réguler le système monétaire international de changes fixes, et de mettre fin aux fréquentes dévaluations, en mettant temporairement, moyennant des garanties adéquates, ses ressources à la disposition des Etats membres qui ont des difficultés de balance des paiements. La fin de la fixité des taux de change en 1971, a entraîné la disparition du premier rôle du Fond.

d'urgence, assorties de décaissements rapides aux pays victimes de catastrophes naturelles ou sortant d'un conflit. Presque toutes les aides de la Banque mondiale et du FMI se font par prêts, donc remboursables.

II.1.2. Les Banques régionales de développement

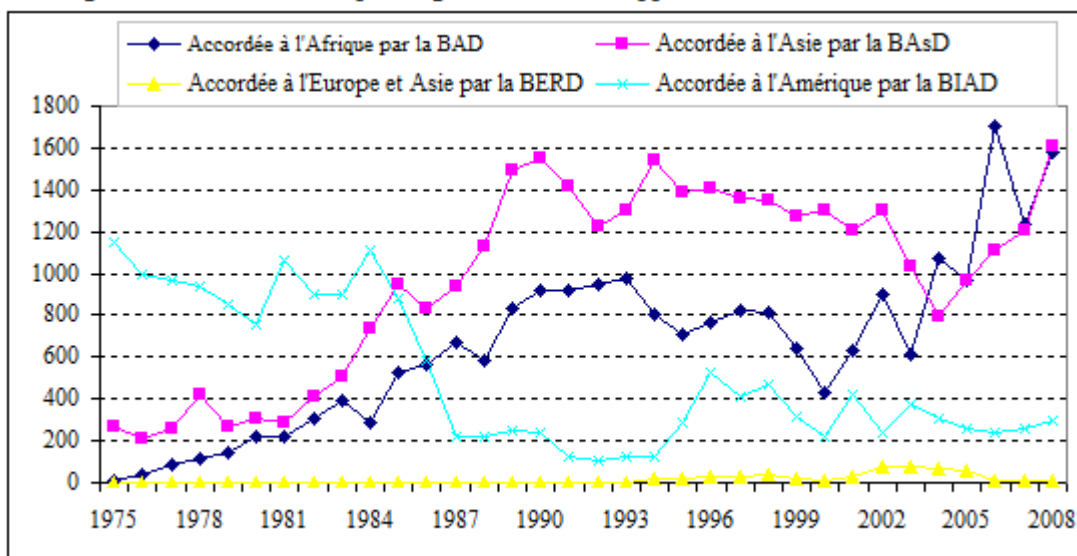
A partir des années 1960, sur le modèle des institutions financières internationales, les pays de chaque région ont créé des banques régionales de développement plus proches, plus accessibles et plus souples dans le but de mieux coordonner, superviser et financer les activités de développement au niveau régional.

On distingue principalement : la Banque Africaine de Développement (BAD), basée à Abidjan (Côte d'Ivoire)¹⁹ qui prête à toute l'Afrique (Afrique du Nord comprise) ; la Banque Asiatique de Développement (BAsD), basée à Manille (Philippines) qui sert les pays d'Asie du Sud, Asie de l'Est et du Pacifique ; la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), basée à Londres (Angleterre) qui sert les pays d'Europe et d'Asie Centrale ; la Banque Interaméricaine de Développement (BIAD), basée à Washington (USA) qui est la principale banque de développement du continent américain²⁰. Après leur création, ces banques ont ouvert leur capital aux pays industrialisés non régionaux. Leurs axes d'intervention sont principalement la promotion du secteur privé, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, avec l'apport de prêts concessionnels. L'aide de chaque banque a évolué selon notamment le niveau de développement de chaque région à une période donnée (figure 2.12). L'aide de la Banque Asiatique de Développement et de la Banque Africaine de Développement est la plus importante depuis les années 1980, dénotant la plus grande pauvreté dans ces deux régions.

¹⁹ A cause de la crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis 1999, le siège de la BAD a été provisoirement transféré à Tunis (Tunisie).

²⁰ En Afrique, outre la BAD (Banque Africaine de Développement) qui est une institution régionale, il existe également des institutions sous-régionales : la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) et la BDEAC (Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale).

Figure 2.12. Aide des banques régionales de développement, nette, USD million



Source : OCDE 2011

II.1.3. L'Union Européenne (UE)

La politique d'aide au développement européenne a été mise en œuvre dès le traité de Rome de 1957 avec d'anciennes colonies (conventions de Yaoundé de 1963 et 1969 avec les États africains et malgache et de Lomé de 1975 avec les États Afrique, Caraïbes et Pacifique dits ACP). Mais c'est le traité de Maastricht (1992) qui fixe les objectifs de la « coopération au développement » qui consiste à :

- Favoriser le développement économique et social des pays aidés ;
- Développer et consolider la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le Conseil européen identifie les mesures d'aide nécessaires et la Banque européenne d'investissement, qui est l'organe de financement à long terme de l'Union européenne, contribue à leur mise en œuvre. Les fonds de la Commission proviennent des États membres de l'Union.

L'aide de l'Union a d'abord bénéficié principalement aux pays africains et les anciennes colonies d'une manière générale avant de s'étendre à d'autres pays. Selon les données de l'OCDE (2011), en 2008, elle a représenté près de 12 milliards et demi de dollars, soit 0,31% du PNB des pays de l'UE, 40% de l'aide multilatérale totale et 10% de l'aide totale au développement en destination des pays pauvres. Lorsqu'on la cumule avec l'aide bilatérale accordée par les pays membres de l'Union, l'aide totale au développement de l'UE a atteint 55 milliards, soit 45 % de l'APD mondiale. Les États de l'UE se sont par ailleurs engagés à

consacrer 0,56 % de leur RNB à l'aide publique au développement (APD) en 2010 et 0,7 % en 2015.

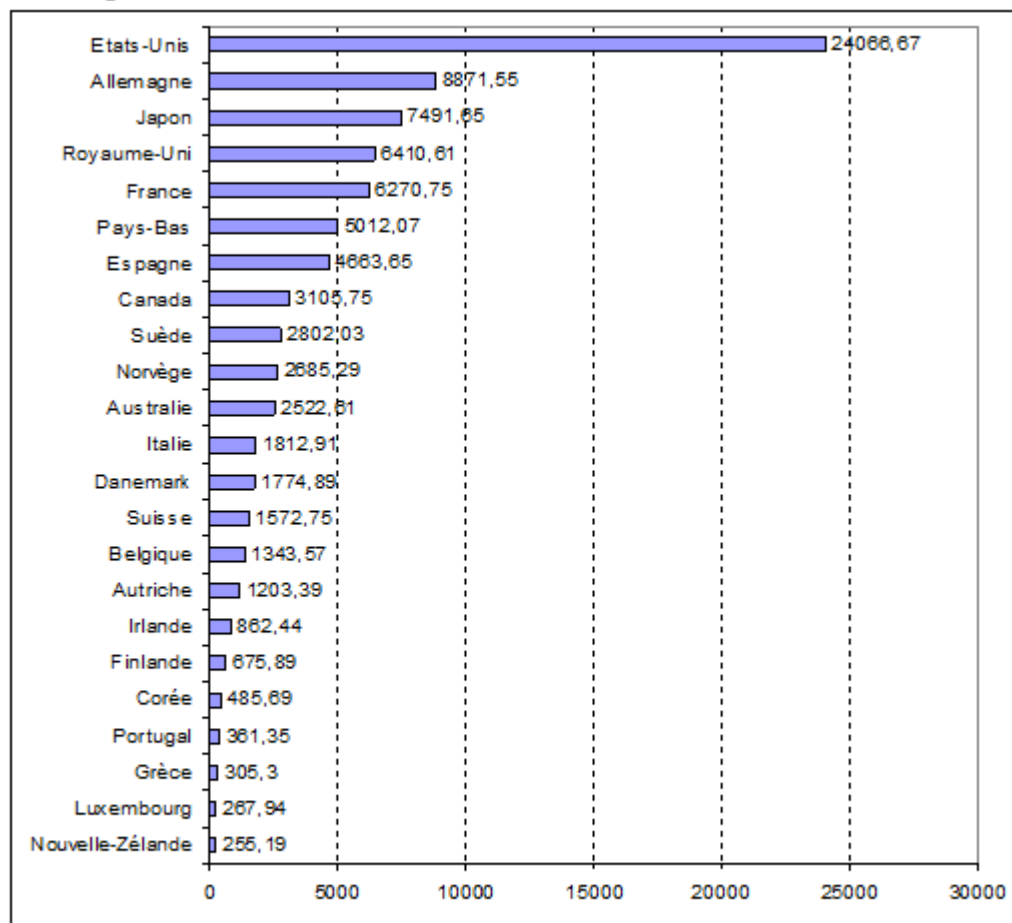
Contrairement aux institutions de Bretton Woods et aux banques régionales de développement, l'Union octroie la majeure partie de son aide sous forme de subventions non remboursables. Un nombre limité de prêts bonifiés et de capitaux d'investissement sont mis à disposition par la Banque européenne d'investissement (BEI). En 2006, la BEI a octroyé des prêts d'une valeur de 5,9 milliards d'euros à des partenaires de pays tiers principalement constitués de pays en développement (Statistiques de l'Union).

L'aide passe également par l'appui au commerce pour favoriser le développement en ouvrant ses marchés aux exportations des pays pauvres et en les encourageant à intensifier leurs échanges. En 2001, l'initiative de l'UE «*Tout sauf les armes*» a par exemple supprimé tous les droits et contingents douaniers appliqués aux produits originaires des pays les moins avancés (à l'exception des armes).

II.2. Les donateurs (ou bailleurs de fonds) bilatéraux

Ici, l'aide provient directement d'un pays, le plus souvent par l'intermédiaire d'un organisme national d'aide spécialisé²¹, et non d'un organisme international. En 2008, l'aide bilatérale a atteint 91 milliards et demi de dollars, soit 75% (les trois quart) de l'APD en destination des pays en développement. L'examen des flux en volume montrent que ce sont les Etats Unis et l'Allemagne qui ont accordé le plus d'aide en 2008, suivis du Japon, du Royaume-Uni et de la France (figure 2.13).

²¹ Entre autres, on peut citer l'USAID (United States Agency for International Development) pour les Etats-Unis, l'ACDI (Agence Canadienne pour le Développement International) pour le Canada, l'AFD (Agence Française de Développement) pour la France, DANIDA (Aide au Développement Internationale Danoise) pour le Danemark, AusAID (Australian Agency for International Development) pour l'Australie, AECI (Agencia Española de Cooperación Internacional) pour l'Espagne, SIDA (Swedish International Development Agency) pour la Suède.

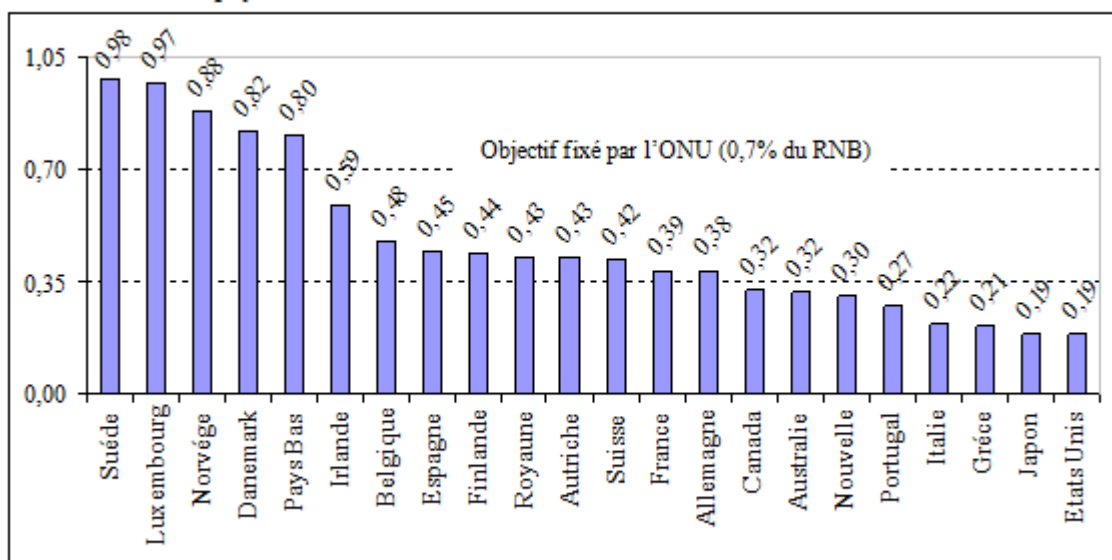
Figure 2.13. Aide bilatérale en 2008, nette, USD million

Source : OCDE 2011

En termes de pourcentage du revenu du donateur, le classement des donateurs change, les pays européens nordiques occupant les premiers rangs (figure 2.14). Les Nations Unies ont depuis longtemps exprimé leur souhait de voir la part de l'aide dans le revenu national (RNB) des pays riches atteindre 1%. Ce souhait sera matérialisé dans la décennie 1980 par une résolution qui demande à ces pays d'atteindre un pourcentage de 0,7%, un engagement que la plupart d'entre eux réitèrent au sommet de Monterrey au Mexique en 2002.

Cependant, peu de pays ont atteint depuis lors le seuil de 0,7%. Ce sont en l'occurrence la Suède, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas pour l'année 2008. Les Etats Unis et le Japon sont parmi les plus petits donateurs, avec 0,19% de leur revenu national consacré à l'aide.

Figure 2.14. APD totale nette (bilatérale+multilatérale) en pourcentage du RNB des pays donateurs en 2008



Source: Roodman (2009), Center for Global Development

Le tableau 2.3 ci-dessous montre qu'en 2008, comme d'une façon générale, les pays développés ont consacré la plus grande partie de leur aide sous forme bilatérale, jusqu'à 90% pour certains comme les Etats-Unis et l'Australie (90%). Pour d'autres, c'est le canal multilatéral (participations à la reconstitution du capital des donateurs multilatéraux comme le FMI, la Banque mondiale, les Nations Unies, les Banques régionales de développement, la Commission Européenne) qui est privilégié, jusqu'à 62% pour l'Italie, 56% pour la Grèce, 42% pour la Belgique et 41% pour la France. Plusieurs analyses peuvent être faites de ces différences d'allocation de l'aide entre les pays. Comme nous l'avons souligné dans la première section, l'aide bilatérale sert souvent à véhiculer les intérêts des donateurs au niveau de la politique étrangère et du commerce. Tandis que faire passer l'aide par le canal multilatéral est un gage de neutralité et de bonnes intentions qui libère l'aide de toute influence des intérêts nationaux des donateurs. On peut néanmoins penser que les jeux de puissance entre nations développées trouvent également leurs terrains jusque dans l'enceinte des institutions internationales. Ici, chaque pays essaie de contrôler ou d'avoir la plus grande influence sur telle ou telle institution. On peut citer le cas des Etats-Unis pour la Banque Mondiale et le cas des pays européens pour le FMI. Pour certains pays donateurs, ces institutions constituent une belle vitrine de rayonnement et d'influence internationale avec le placement de leurs citoyens dans la plupart des postes clés. En effet, le recrutement dans ces institutions est fonction du poids de chaque pays dans leurs financements. D'autres pays accordant spécialement des financements aux institutions dans un programme de

développement bien précis et dont tous les employés seront obligatoirement recrutés dans le pays donateur. C'est le cas par exemple des programmes « *Junior Professional Officer* » financés par l'Italie, la Belgique et la plupart des pays développés.

Tableau 2.3 Aide par catégorie selon le donateur en 2008, million USD, et en %.

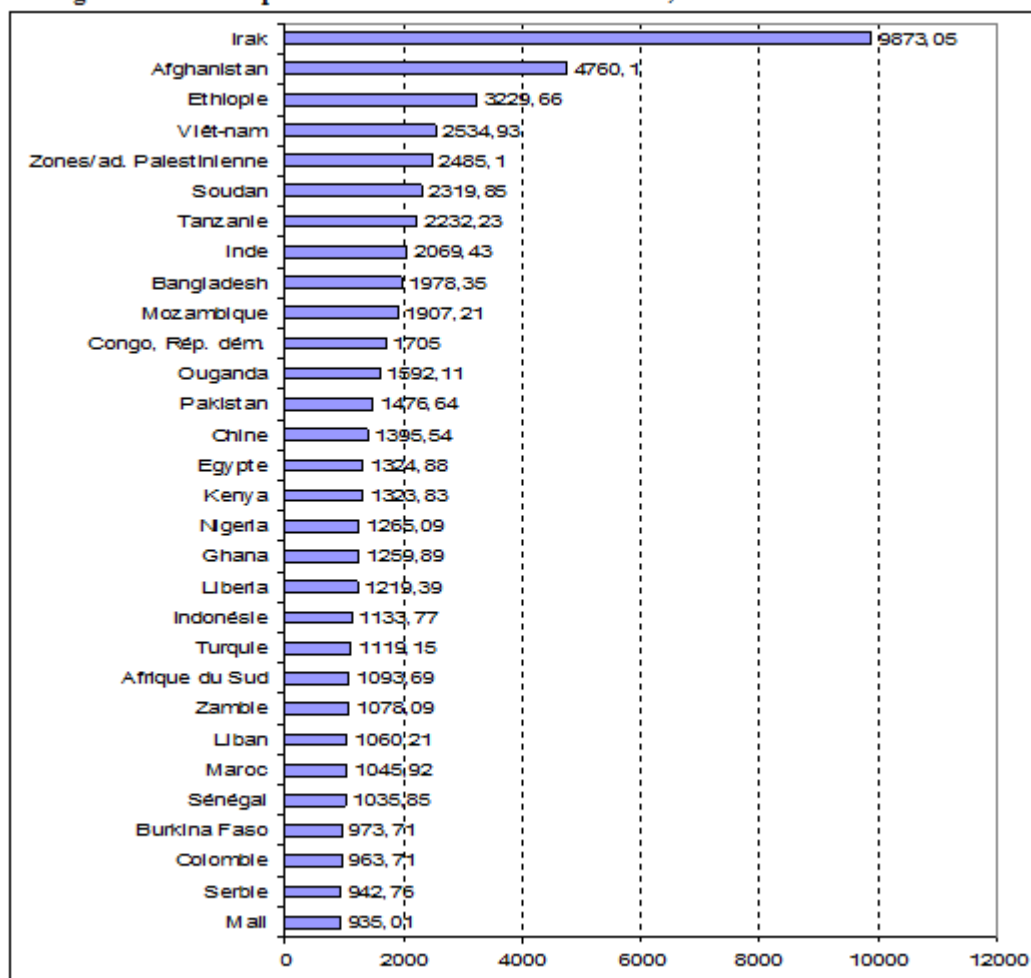
Donateur	Aide totale (bilatérale+multilatérale)	Aide bilatérale		Aide multilatérale	
	Montant	Montant	% de l'aide totale	Montant	% de l'aide totale
Australie	2808,91	2522,61	90	286,3	10
Autriche	1671,5	1203,39	72	468,12	28
Belgique	2329,29	1343,57	58	985,73	42
Canada	4423,15	3105,75	70	1317,39	30
Danemark	2721,35	1774,89	65	946,45	35
Finlande	1136,66	675,89	59	460,77	41
France	10586,1	6270,75	59	4315,35	41
Allemagne	13686,02	8871,55	65	4814,46	35
Grèce	687,69	305,3	44	382,39	56
Irlande	1230,47	862,44	70	368,03	30
Italie	4793,62	1812,91	38	2980,71	62
Japon	10541,19	7491,65	71	3049,54	29
Corée	722,69	485,69	67	237	33
Luxembourg	399,16	267,94	67	131,23	33
Pays-Bas	6740,47	5012,07	74	1728,4	26
Nouvelle- Zélande	319,66	255,19	80	64,47	20
Norvège	3494,6	2685,29	77	809,31	23
Portugal	600,18	361,35	60	238,83	40
Espagne	6669,52	4663,65	70	2005,86	30
Suède	4219,28	2802,03	66	1417,25	34
Suisse	2067,27	1572,75	76	494,53	24
Royaume- Uni	10066,5	6410,61	64	3655,89	36
Etats-Unis	26679,1	24066,67	90	2612,44	10

Source : OCDE 2011

III. Les bénéficiaires de l'aide

Selon l'OCDE (2011), une centaine de pays à travers le monde bénéficient de l'aide. Lorsque l'on fait une analyse par pays et en volume, ce sont l'Irak (9,9 milliards) et l'Afghanistan (4,8 milliards) qui sont les plus grands bénéficiaires (figure 2.15), confirmant une fois encore les motivations d'intérêts stratégiques (lutte contre le terrorisme dans ce cas) qui animent une partie des programmes d'aide au développement. L'aide à ces deux pays provient essentiellement des Etats-Unis qui ont fourni près du tiers de l'aide à l'Irak (soit 2,8 milliards) et de la moitié de l'aide à l'Afghanistan (soit 2,1 milliards).

Figure 2.15. Principaux bénéficiaires de l'aide en 2008, USD million



Source: OCDE, 2011

De façon surprenante, la Chine fait partie des plus grands bénéficiaires de l'aide en volume en 2008, alors même que ce pays octroie également de l'aide à d'autres pays. Cette situation illustre une fois de plus l'utilisation de l'aide comme instrument de politique étrangère pour ouvrir des marchés aux entreprises nationales.

Notons que les montants d'aide qui peuvent être très importants en volume pour certains pays peuvent devenir insignifiants une fois rapportés à la population. C'est le cas par exemple de l'Inde, de la Chine ou du Nigéria qui ont reçu respectivement 2,1 ; 1,4 et 1,3 milliards de dollars en 2008, donnant ainsi l'impression de montants élevés. Mais une fois rapporté à leurs populations respectives de 1,139 milliards, 1,324 milliards et 151 millions, ces pays sont parmi les plus petits bénéficiaires ; l'aide par habitant étant respectivement de 2 ; 1 et 8 dollars par habitant (Tableau 2.4).

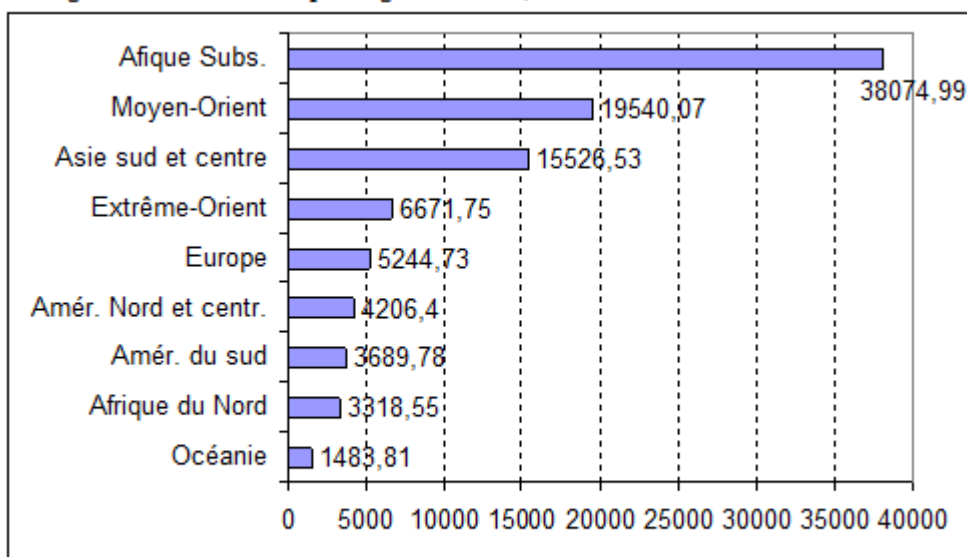
Tableau 2.4. Aide par habitant en 2008, en dollar

Aide par habitant, plus grand bénéficiaires		Aide par habitant, plus petits bénéficiaires	
Palau	2217	Chine	1
Nauru	2136	Iran	1
Tuvalu	1333	Mexique	1
St-Kitts et Nevis	938	Inde	2
Marshall	896	Venezuela	2
Micronésie	864	Brésil	2
Zones/ad. Palestinienne	631	Argentine	3
Cap-Vert	434	Turkménistan	3
Salomon	419	Indonésie	5
Vanuatu	390	Malaisie	6
Botswana	370	Chili	6
Libéria	321	Syrie	6
Irak	321	Trinité et Tobago	7
Grenade	310	Ouzbékistan	7
Dominique	298	Nigéria	8

Source : Calcul de l'auteur avec les données de l'OCDE 2011

En termes régional, l'Afrique Subsaharienne est en tête des montants d'aide reçus avec environ 38 milliards de dollars, soit 31% de l'aide totale en destination des pays en développement en 2008. Le Moyen-Orient et l'Asie du Sud et du centre constituent également deux grandes régions de destination de l'aide (figure 2.16).

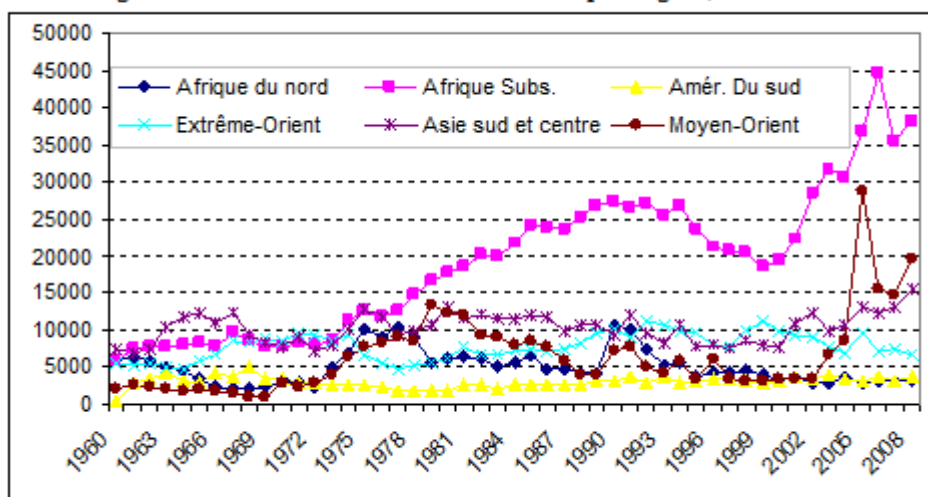
Figure 2.16. Aide nette par région en 2008, USD million



Source: OCDE, 2011

La pauvreté persistante en Afrique Subsaharienne explique que l'aide y soit non seulement plus élevée en 2008, mais aussi depuis les années 1970 (figure 2.17). Mais il est également connu que cette région reste toujours un domaine d'influence des anciennes puissances coloniales qui y dirigent la plus grande partie de leur aide avec des enjeux économiques importants.

Figure 2.17. Evolution des montants d'aide par région, USD million

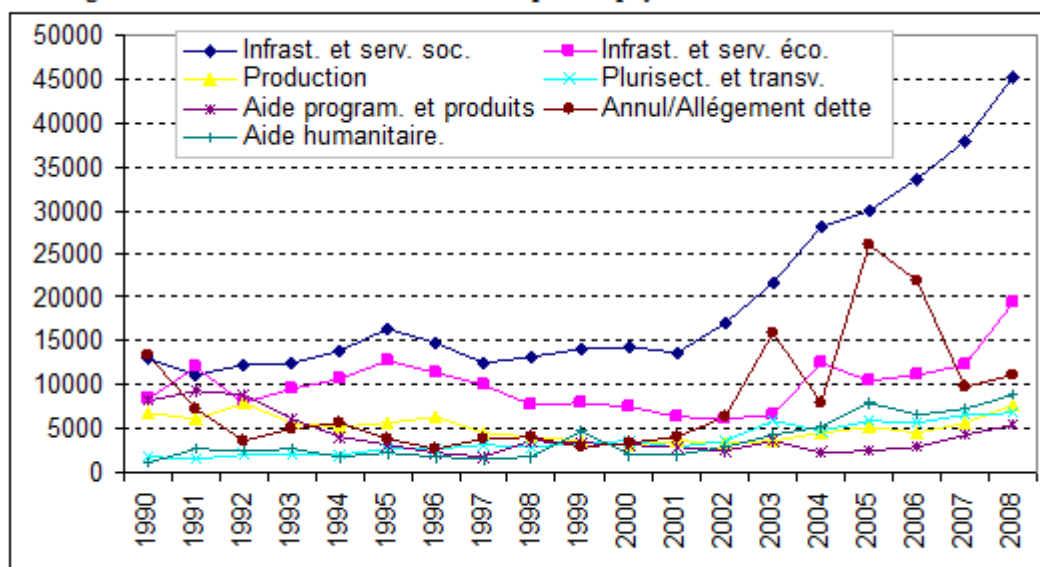


Source: OCDE, 2011

IV. Les secteurs financés par l'aide

L'analyse de la répartition de l'aide par secteur donne des exemples concrets de ce que recouvre réellement l'ensemble du processus d'aide sur le terrain. L'aide a financé pour la plus grande partie les secteurs productifs jusqu'aux années 1990. Environ 40% de l'aide totale a été affecté au développement de l'infrastructure économique et des secteurs productifs (agriculture, industrie, énergie et commerce) pendant cette période. Depuis 2000, les mesures d'allègement de la dette ont fait croître le soutien budgétaire. L'aide affectée à certains programmes ou projets est apportée sous forme de soutien budgétaire et cible certains secteurs. Par ailleurs, cette année correspond à l'adoption des objectifs du millénaire pour le développement par les Nations Unies où les programmes d'aide au développement ont été recentrés vers des objectifs plus ciblés de réduction de la pauvreté. La figure 2.18 montre qu'à partir de ce moment, les infrastructures et services sociaux (santé, eau, éducation, société civile, population et fertilité...) ont fait l'objet d'une aide accrue, dépassant largement les flux vers les autres secteurs notamment celui de l'infrastructure et des services économiques (énergie, transports et communications).

Figure 2.18. Evolution de l'aide accordée par les pays de l'OCDE selon le secteur



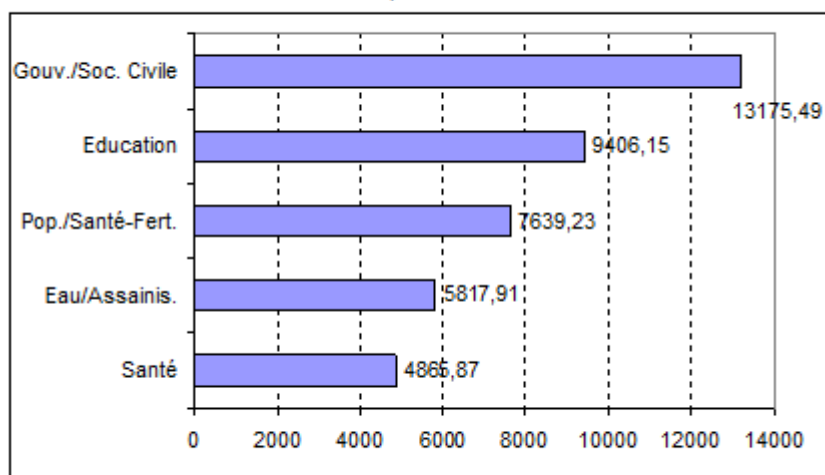
Source : OCDE 2011

Les autres postes d'affectation de l'aide sont les opérations humanitaires, de production, de programmes/produits et de réaménagements de dette²².

²² L'OCDE définit les constituants de ces différents secteurs comme suit :

Une analyse intra sectorielle montre que les questions de gouvernements et de société civile mais aussi d'éducation sont les plus visées par l'aide destinée au secteur de l'infrastructure et des services sociaux (figure 2.19).

Figure 2.19. Destinations de l'aide au secteur de l'infrastructure et services sociaux, USD million



Source: OCDE, 2011

- L'aide humanitaire inclut « le secours d'urgence, en espèces ou en nature, y compris les interventions d'urgence, l'aide alimentaire d'urgence, la reconstruction et réhabilitation à court terme. Elle exclut néanmoins l'aide aux réfugiés dans les pays donateurs ».
- L'aide au secteur de la production comprend « les apports d'aide à tous les secteurs directement productifs, comprenant : Agriculture : développement de la culture et de l'élevage, fourniture de moyens de production tels que matériel agricole et engrais, service d'irrigation, de lutte contre les ennemis des cultures, ou vétérinaires ; services agricoles, exploitation forestière (y compris arboriculture) et pêche ; conservation des sols et extension des terres cultivables ; construction de bâtiments agricoles, stockage et moyens de transport pour l'agriculture ; utilisation des sols et des ressources en eau. Les activités des banques de développement agricoles sont incluses dans cette rubrique. Industries manufacturières : aide en faveur des industries manufacturières et d'extraction de toutes sortes, y compris les études géologiques et de projection, le développement et le raffinage du pétrole et des minerais, la transformation des produits alimentaires et autres produits agricoles, la fabrication d'engrais et de matériel agricole, l'artisanat et le stockage, et l'entreposage de produits non agricoles. Commerce et tourisme : promotion des exportations, commerce et distribution ; banques (y compris les banques de développement industriel) et hôtels et autres installations touristiques ».
- L'aide programme et sous forme de produits comprend « le soutien budgétaire, l'aide alimentaire développementale ou sécuritaire, l'aide sous formes de produits et autres ».
- Les réaménagements de dette incluent « toutes les opérations d'effacement, de rééchelonnement ou de refinancement de dettes ».
- L'aide plurisectorielle/transversale est celle « en faveur de projets, qui chevauchent plusieurs secteurs et visent essentiellement l'environnement, la parité hommes – femmes et le développement urbain et rural ».

En résumé, l'aide au développement qui provient de diverses sources a globalement une évolution croissante avec cependant un recul dans les années 1990. La fin de la guerre froide et surtout la crise de légitimité de l'aide dû à 30 ans d'absence d'effet sur la croissance explique ce recul. L'adoption des objectifs du millénaire pour le développement et les attentats du 11 Septembre 2001 ont largement contribué à relancer l'aide au développement dont les trois quart sont d'origine bilatérale. Cette proportion importante de l'aide bilatérale montre la prédominance des motivations d'intérêts politiques et économiques qui animent les pays donateurs, à côté de celles plus ouvertement affichés d'humanisme et de justice. Les montants d'aide reçue par pays montrent d'ailleurs que l'Irak et l'Afghanistan, deux lieux de lutte contre le terrorisme, ont été les premiers bénéficiaires de l'aide en 2008. L'analyse des flux par région montre que l'Afrique subsaharienne reste la principale destination avec 31% de l'aide totale aux pays en développement avec principalement le secteur de l'infrastructure et des services sociaux comme cible depuis le début des années 2000.

Les flux d'aide montrent qu'il n'y a pas eu de développement dans les pays aidés, le besoin d'aide va même en croissant. L'aide n'a pas été efficace. Depuis très longtemps, cette question de l'efficacité de l'aide est le sujet d'intenses débats que nous présentons dans la section qui suit.

Section 3 : L'efficacité de l'aide au développement

La question de l'efficacité de l'aide à promouvoir le développement dans les pays pauvres occupe depuis très longtemps les discussions et a connu des évolutions dans le temps. On est passé d'un débat centré sur le modèle Harrod-Domar et l'efficacité directe de l'aide (des années 50 aux années 90) à un débat de plus en plus centré sur les conditions (politiques et institutionnelles) d'efficacité de l'aide à partir des années 2000.

I- Débat des années 1950 aux années 1990

Le programme d'aide au développement a commencé après la seconde guerre mondiale, comme une continuation du plan Marshall qui a connu un grand succès dans la reconstruction de l'Europe, mais cette fois appliqué aux pays en développement. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le modèle Harrod-Domar a servi de justification de l'aide, en soutenant que ces pays manquent d'épargne pour financer l'investissement qui était à l'époque vue comme l'ingrédient principal pour une croissance économique. Une fois investie, l'aide

déclencherait la croissance, qui par la suite devrait s'auto-entretenir et l'aide pourrait s'arrêter. Durant la période 1950-1990, le modèle Harrod-Domar, que nous présentons ci-dessous, occupait le débat sur les politiques d'aide en servant de base à l'estimation des volumes d'aide nécessaires aux pays pauvres.

I.1. Le modèle Harrod-Domar

Soit une économie dont la production totale Y est liée au stock de capital dans l'économie K et de travail L par la relation suivante :

$$Y = \min[\mu K, \eta L] \quad (2.1)$$

Dans le contexte des pays pauvres, la main d'œuvre est très abondante; et donc le facteur limitant est le facteur capital. De là, l'output total peut s'écrire simplement :

$$Y = \mu K \quad (2.1')$$

La production totale de l'économie est donc proportionnelle au stock de capital. En différenciant la production totale et en divisant chaque membre par Y , et en tenant compte du fait que le stock de capital de l'économie augmente grâce à l'investissement (la dépréciation du capital est ignorée), on obtient l'expression du taux de croissance de l'économie γ :

$$\gamma = \frac{\Delta Y}{Y} = \frac{\mu \Delta K}{Y} = \mu \cdot \frac{I}{Y} = \left(\frac{1}{v}\right) \left(\frac{I}{Y}\right) \quad (2.2)$$

Le facteur $v = 1/\mu$ est appelé ratio incrémental capital-output (*Incremental Capital-Output Ratio*, abrégé ICOR). C'est l'inverse de la productivité marginale du capital μ . L'ICOR est un indicateur de l'efficacité dans l'utilisation du capital. Un ICOR élevé correspond à une utilisation inefficace des ressources en capital comparativement à un ICOR faible. Il est supposé constant pour chaque pays, et compris entre 2 et 5.

Comme la productivité du capital est supposée constante (car dépendante de paramètres technologiques), le résultat ci-dessus suggère que le seul moyen pour un pays en développement d'accroître son taux de croissance est une augmentation de son épargne. Le taux de croissance de l'économie dépend donc de l'investissement qui par hypothèse est financé par l'épargne ($I = S$).

D'après ce résultat, la faiblesse ou l'absence de croissance s'explique par une épargne faible qui entrave l'investissement. A des niveaux de revenus faibles comme dans les pays pauvres, la proportion du revenu consommée (consommation incompressible) est élevée,

réduisant ainsi la part du revenu destinée à l'épargne. Les pays pauvres se trouvent pris dans un cercle vicieux de la pauvreté.

Le modèle d'Harrod-Domar, avec le résultat précédent, permet de déterminer l'investissement manquant à une économie pour atteindre un taux de croissance initialement fixé comme cible, et sortir du cercle vicieux de la pauvreté. On détermine ainsi le besoin d'aide extérieure de l'économie en fixant un taux de croissance objectif correspondant à la croissance naturelle de l'offre de main-d'œuvre (taux de croissance démographique).

A la suite du résultat précédent, on peut écrire que :

$$\hat{\gamma} = \mu \frac{\hat{I}}{Y} = \mu \cdot \left(\frac{S + I_m}{Y} \right) \quad (2.3)$$

avec $\hat{\gamma}$ désignant le taux de croissance économique souhaité ; \hat{I} l'investissement en volume nécessaire pour atteindre ce taux, S l'épargne domestique en volume disponible et I_m l'investissement manquant (donc l'épargne manquante que l'on cherche à déterminer). Pour permettre à l'économie d'atteindre le taux de croissance $\hat{\gamma}$, il suffit de lui apporter le volume d'investissement manquant grâce à l'aide extérieure. On a alors : $Z = I_m$ (où Z désigne le montant à transférer en aide internationale). C'est cela qui représente le « *financing gap* » ; c'est-à-dire le manque de financement de l'économie. En lui apportant une aide de ce montant, on obtient un taux de croissance économique égal au taux souhaité :

$$\gamma = \mu \cdot \left(\frac{S + Z}{Y} \right) = \mu \cdot \frac{\hat{I}}{Y} = \hat{\gamma} \quad (2.3')$$

Le volume d'aide nécessaire pour atteindre la croissance cible est alors donné par l'expression :

$$Z^* = \hat{\gamma} \cdot Y \cdot \left(\frac{1}{\mu} \right) - S \quad (2.4)$$

Illustration :

Prenons l'exemple de la Zambie où le PIB en \$ US était estimé en 2004 à 5,4 milliards ; et l'épargne totale à 1,01 milliards (Banque mondiale, 2006). Si on suppose que l'ICOR $\nu = \frac{1}{\mu}$ vaut 4,5 en Zambie, et si compte tenu de la croissance démographique du pays, on se fixe un objectif de croissance de 9% pour le PIB de ce pays pour l'année 2005, le volume d'aide au développement à lui accorder pour atteindre la croissance cible est :

$$Z^* = (9\% * 4,5 * 5,4) - 1,01 = 1,177$$

Selon la philosophie des institutions internationales (Banque Mondiale...) basée sur le modèle d'Harrod-Domar, la Zambie a donc un manque de financement (d'épargne et donc d'investissement) de 1,177 milliards de \$ qu'il faut combler avec l'aide extérieure pour qu'elle puisse atteindre le taux de croissance économique souhaité.

En conclusion, l'hypothèse forte du modèle est que l'aide accordée serait entièrement utilisée pour ce à quoi elle est destinée, c'est-à-dire l'investissement. L'investissement devrait donc s'accroître de un pour un avec l'aide et l'augmentation de l'investissement devrait entraîner un effet prévisible immédiat sur la croissance. En finançant massivement l'investissement dans ces pays grâce à l'aide internationale, on augmente significativement leur stock de capital. D'où le « big push » envisagé dans les années 1960 à la suite de l'article de Rosenstein-Rodan (1943).

Cette approche comptable de la croissance a cependant vite fait la preuve de son insuffisance et essuyé de sévères critiques de la part notamment de Easterly (1999, 2001).

I.2. Critiques du modèle Harrod-Domar

Depuis plus de trente ans, le débat sur l'efficacité de l'aide a été vif, et il est aujourd'hui généralement admis que l'aide n'a pas favorisé ce à quoi elle était destinée, c'est-à-dire l'investissement et au final la croissance économique dans les pays pauvres. Dans la recherche des failles et en phase avec l'évolution des théories de la croissance, des critiques ont été émises. William Easterly (1999, 2001) est l'un des plus critiques sur ce modèle. Le modèle Harrod-Domar a eu une importance considérable dans la pensée du développement ; mais il reflète la surestimation du seul facteur investissement comme facteur de la croissance et de l'appui financier extérieur comme condition de réalisation.

Les critiques soulignent que ce modèle, en réduisant la croissance en une relation comptable, considère notamment la qualité de l'allocation des ressources comme une donnée, alors que cette dernière dépend d'un ensemble de facteurs exogènes et endogènes aujourd'hui amplement abordés dans la littérature, comme la qualité des institutions, les incitations et l'existence d'un stock de capital humain ou physique (infrastructures) sans lesquels la rentabilité escomptée de l'investissement ne sera pas atteint, de même que l'objectif de

croissance. Ces multiples facteurs qui affectent la croissance font de la relation entre l'investissement et la croissance une relation vague et instable²³.

Selon Bhagwati (1998)²⁴, l'essor du développement dépendra plus de l'accroissement de la productivité du capital que de l'accroissement du taux d'investissement. Par ailleurs, l'aide étrangère accordée ne conduit pas forcément à un accroissement identique de l'investissement. Elle peut provoquer une baisse de l'épargne privée, augmenter la corruption et alimenter plus les mauvais régimes et donc réduire la productivité du capital et est même souvent détournée²⁵.

Le modèle de croissance Harrod-Domar considère qu'il y a une proportionnalité entre investissement et croissance économique. Ainsi, pour croître rapidement, il faut investir massivement. Et si l'épargne nationale ne suffit pas à atteindre l'investissement nécessaire à la croissance souhaitée, elle doit être compensée par l'endettement ou l'aide internationale. C'est schématiquement l'analyse du processus de développement que fournit le modèle. Il ne prend pas en compte les incitations dans les pays récipiendaires ainsi que d'autres facteurs comme l'atmosphère politique de l'aide ; et suppose que l'aide reçue est totalement consacrée au financement de l'investissement. Un dollar d'aide devrait entraîner un dollar d'investissement, un pourcent du PIB en aide additionnelle devrait entraîner une augmentation de 1% du PIB en investissement. Certains auteurs suggéraient même que l'investissement devrait augmenter de plus de un pour un du fait de l'augmentation de l'épargne dans le pays receveur résultant des retombées positives de l'aide.

▪ **Réalité contre prévision du modèle**

Easterly (1999) soumet le modèle à un test empirique sur 88 pays de 1965 à 1995 en régressant l'investissement effectivement réalisé sur l'aide internationale reçue. Si comme le suppose le modèle, l'aide obtenue était intégralement investie, pour chaque pays, le coefficient indiquant l'impact de l'aide sur l'investissement devrait être supérieur ou égal à un. Les résultats montrent que seuls 17 pays sur 88 au total ont une relation statistiquement positive entre l'aide et l'investissement. En outre, sur ces 17 pays, seuls 6 ont vu l'investissement augmenter d'au moins un pour un avec l'aide. Parmi ces 6 pays, il y a la Chine, la Tunisie, le Maroc, Malte. Pour les 11 pays restants, l'aide n'a pas été totalement destinée à l'investissement. Et pour 71 pays, l'aide n'influence même pas l'investissement.

²³ Easterly (2001), *The elusive quest for growth*, MIT Press.

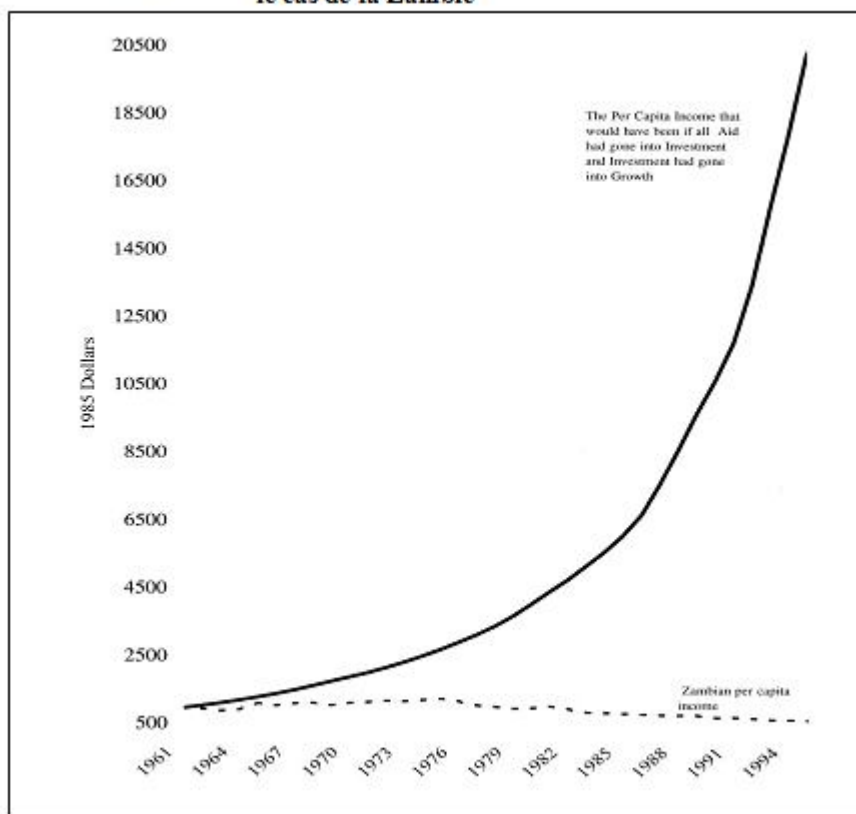
²⁴ Jagdish Bhagwati, *A Stream of Windows*, MIT Press, 1998, p. 384.

²⁵ Ce point sera plus amplement abordé dans la section consacrée à l'efficacité de l'aide.

L'aide ne serait alors pas intégralement investie comme le suppose le modèle. L'aide internationale aurait ainsi échoué à déclencher une croissance économique dans la plupart des pays en développement.

Pour se rendre compte de cet échec, Easterly et Dollar (1999) comparent l'évolution du revenu par tête en Zambie à l'évolution du revenu qui aurait dû être obtenue si les prévisions du modèle Harrod-Domar étaient correctes. Ils comparent donc les résultats espérés de l'aide à la situation réelle de l'économie zambienne sur la période 1960-1995. Se basant sur l'hypothèse forte selon laquelle la totalité de l'épargne et de l'aide est investie, et que l'investissement induit la croissance, le modèle de l'ICOR appliqué au cas de la Zambie, prévoyait une croissance spectaculaire, représentée en traits pleins sur la figure ci-dessous. Selon les prévisions de ce modèle, grâce à l'aide au développement accordée à la Zambie, le niveau de vie des habitants de ce pays devrait être semblable aujourd'hui à celui des pays européens. En effet, selon les prévisions du modèle du « *financing-gap* », le revenu par tête zambien devrait dépasser 20000 en 1995 (valeur en dollars US de 1985). La figure 2.20 suivante de Easterly et Dollar (1999) montre que le revenu par tête des Zambiens est très loin de ce montant.

Figure 2.20. Réalité contre prévision du modèle Harrod-Domar : le cas de la Zambie



Source : Dollar et Easterly, 1999

Le revenu zambien par tête en 1995 était d'environ 500 dollars. Il n'a donc pas augmenté. Au contraire, il est en baisse régulière depuis 1976 comme le montre la courbe de sa représentation en pointillés. Le cas de la Zambie illustre la situation de nombreux pays en développement.

Pour Easterly (2001), l'aide n'a pas favorisé l'investissement car « *les individus répondent aux incitations... Ils n'investissent pour le futur que s'ils espèrent tirer un rendement élevé de leurs investissements... Il n'y a pas de raison de penser que l'aide donnée juste parce que le receveur est pauvre change les incitations à investir pour le futur. L'aide ne poussera pas les receveurs à augmenter leurs investissements, ils l'utiliseront pour acheter plus de biens de consommation* », (p.38). L'aide a échoué et cet échec est en grande partie imputable, selon Easterly, à l'utilisation de fausses justifications et de cadres théoriques inappropriés qui évaluent les montants d'aide nécessaires depuis les années 1960. Pour lui, l'utilisation des mêmes modèles depuis les années 1950 pour justifier l'aide internationale « *divertit malheureusement l'attention du vrai problème de la création d'incitations pour rendre l'aide efficace* », (2006, p.16). Il ajoute que « *le meilleur plan d'aide est de ne pas en avoir* », et qu'« *une grande part de l'espoir de réduction de la pauvreté et des souffrances humaines provient des efforts autonomes que les pauvres fournissent eux-mêmes sur les marchés concurrentiels* », (2006, p.25-26). Le modèle Harrod-Domar est accusé d'être simpliste, inapproprié à l'étude du développement, qui est un processus complexe, de long-terme, et qui ne se limite pas seulement à l'investissement.

En plus des travaux d'Easterly, une grande partie des études empiriques montrent que la croissance prévue avec le modèle Harrod-Domar n'est jamais venue malgré les flux massifs d'aide depuis plus de 50 ans. Griffin et Enos (1970), dans une étude empirique conduite sur 27 pays, ont très tôt remis en question l'hypothèse du modèle Harrod-Domar selon laquelle un dollar d'aide devrait conduire à un dollar d'investissement. Le lien entre l'aide et la croissance est négatif d'après leurs résultats. Weisskopf (1972), Fry (1978 et 1980), Gupta et Islam (1983) trouvent que l'impact de l'aide sur l'épargne dans les pays en développement est significativement négatif. Des résultats similaires seront trouvés par la suite par nombre d'autres études pour qui le lien entre l'aide et l'épargne ou la croissance est faible ou inexistant (Mosley, 1980; Mosley et alii, 1987; Singh, 1985).

Quelques auteurs contredisent ces résultats. Papanek (1973) trouve un résultat positif et significatif entre l'aide et la croissance. Levy (1988) va dans ce sens en mettant en évidence une relation positive et significative entre l'aide et l'investissement. Dowling et Hiemenz (1982), qui tiennent compte du problème d'endogenéité, confirment le résultat de Papanek

(1973) en mettant en évidence une relation positive et significative entre l'aide et la croissance en Asie.

Mais le constat de la persistance de la pauvreté dans la plupart des régions aidées donnent raisons aux études critiques sur l'aide mettant en évidence l'absence de croissance et de développement.

Pourtant, malgré les critiques, le modèle Harrod-Domar sert de justification aux programmes d'aide au développement des pays riches depuis plus de cinquante ans. L'évaluation du besoin de financement des pays pauvres (et donc de l'aide à leur octroyer) se réalise toujours en prenant pour base ce modèle. Selon Easterly (1999), près de 90% des économistes à la Banque Mondiale utilisent une variante de ce modèle pour faire leurs projections de croissance et de financement des déficits.

Le programme actuel des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) est aussi entièrement fondé sur cette philosophie comme en témoignent les propos de Devarajan, Miller et Swanson (2002) : « *Pour estimer l'aide additionnelle nécessaire pour réduire la pauvreté de moitié par rapport à son niveau de 1990, nous commençons par un modèle simple, le modèle de croissance à « double-déficits » selon lequel, le taux de croissance dépend du niveau d'investissement et de l'efficacité à laquelle l'investissement est transformé en croissance (ICOR)²⁶ »*. A partir d'une estimation par pays, on peut déterminer le volume total d'aide nécessaire sur le plan mondial.

Les conclusions souvent pessimistes des premières études sur l'efficacité de l'aide en parallèle aux graves crises d'endettement de plusieurs pays, mais aussi la fin de la guerre froide en 1990 vont conduire l'aide internationale dans une crise de légitimité sans précédent à partir de la décennie 1990, réorientant le débat vers les conditions d'efficacité de l'aide.

I.3. Le renouveau des études empiriques liées aux nouvelles théories de la croissance

Une des critiques adressée aux premières études sur le lien entre l'aide et la croissance est la non prise en compte des rendements décroissants qui pouvaient être associés à l'aide²⁷. Le principe des rendements décroissants, tel que décrit par Solow (1950), consiste à la diminution de la productivité du capital au fur et à mesure de son augmentation. Cela signifie

²⁶ Le terme entre parenthèse a été ajouté juste pour précision.

²⁷ La prise en compte de la non linéarité de l'effet de l'aide (rendements décroissants) sur la croissance est matérialisée par l'introduction dans l'équation de régression d'un terme quadratique de l'aide A^2 .

que l'impact de l'aide diminue avec l'importance de ces montants, et devient même sans effet ou négatif dès qu'un certain seuil d'aide est dépassé. Ce seuil est estimé par Hadjimichael *et al.* (1995) et Hansen et Tarp (2001) à 25% du PIB. Depuis les années 1990, la plupart des études ayant pris en compte cette situation en incluant dans leurs estimations un terme quadratique de l'aide ont trouvé que l'aide agit négativement sur la croissance après ce seuil²⁸. Les rendements décroissants seraient d'autant plus importants que la capacité d'absorption de l'aide par les pays receveurs est limitée. Néanmoins, Gomanee et al. (2003) soulignent que si l'aide n'est efficace qu'à partir d'un montant égal environ à 2% du PIB, il n'y a pas par contre de seuil pour lequel l'impact de l'aide deviendrait négatif, l'hypothèse des rendements décroissants ne serait donc pas vérifiée.

Depuis les années 1990, on a vu émerger de nouvelles études différentes des précédentes sur plusieurs points. En phase avec les nouvelles théories de la croissance endogène, ces études élargissent le modèle de croissance en prenant en compte des variables, autres que l'investissement, qui également sont susceptibles d'influencer la croissance. Le problème d'endogénéité de l'aide ainsi que l'hypothèse des rendements décroissants (non linéarité des effets de l'aide) sont pris en compte dans les estimations. Plus important encore, ces études ne cherchent plus uniquement à déterminer si l'aide influence la croissance, mais elles cherchent en plus à savoir si certains facteurs propres aux pays receveurs peuvent augmenter ou diminuer, ou même empêcher l'efficacité de l'aide sur la croissance. Ce sont notamment les politiques économiques, l'environnement institutionnelle, les régimes politiques en place, les conditions géographiques, ou même les conditions externes auxquelles ces pays font face.

II. Le débat sur le rôle des politiques économiques dans les années 2000

L'aide au développement en baisse depuis le début des années 1990 a connu une grave crise de légitimité suite notamment aux résultats des études des décennies précédentes montrant globalement l'inefficacité de l'aide à accélérer la croissance dans les pays en développement. Cette période est marquée par les résultats de Mosley et al. (1987, 1992) qui montrent l'existence d'un paradoxe « micro-macro » dans les programmes d'aide au développement. Ce paradoxe souligne la contradiction entre les résultats positifs des études

²⁸ On a notamment Lensink and White, (2001); Hansen and Tarp, (2001); Hudson and Mosley, (2001); Dalgaard and Hansen, (2001); Islam, (2002); Dalgaard, Hansen and Tarp, (2004).

microéconomiques (de projets) sur l'aide et ceux, souvent négatifs des études macroéconomiques. A partir de cette période, contrairement aux décennies précédentes, les études ne cherchent plus seulement à voir l'impact de l'aide sur la croissance, mais elles cherchent aussi à voir l'impact des variables économiques, politiques et institutionnelles sur l'efficacité de l'aide. Dès 1995, Hadjimichael et *al.* mentionnent les conditions économiques comme paramètre d'efficacité de l'aide. Ils trouvent qu'en considérant l'Afrique Subsaharienne (ASS) dans son ensemble, l'impact de l'aide sur l'épargne est négatif mais mitigé pour l'investissement. Cependant, en divisant l'échantillon en deux sous groupes, l'un ayant des taux de croissance négatifs et l'autre des taux de croissance positifs, l'aide favorise l'épargne et l'investissement en présence de croissance positive et donc en présence de conditions économiques favorables. L'impact négatif persiste pour le sous groupe à croissance négative.

Mais c'est l'étude de Burnside et Dollar (1997, 2000) qui formalisera économétriquement l'influence de l'environnement économique sur l'efficacité de l'aide en incluant dans leur équation d'estimation un terme croisé entre l'aide et un indicateur de politique économique. Cette étude sera la plus influente sur les politiques d'aide au développement des vingt dernières années, en servant de support aux recommandations du rapport de la Banque Mondiale de 1998 « Assessing Aid » en matière de politiques d'aide au développement.

II.1. L'analyse de Burnside et Dollar (1997, 2000)

L'étude de Burnside et Dollar porte sur 56 pays en développement²⁹ sur la période 1970-1993, pour des sous-périodes de quatre ans allant de 1970 à 1973 à 1990-1993. Dans leur modèle de croissance, ils tiennent compte de la situation des pays receveurs en incluant dans l'équation de régression, en plus de l'aide en pourcentage du PIB (Aide) comme variable explicative, un terme d'interaction entre l'aide et un indicateur de politiques économiques (Aide*Pol. Eco.). Cet indicateur est un indicateur pondéré du ratio au PIB du surplus budgétaire, du taux d'inflation, et de l'ouverture commerciale telle que construit par Sachs et

²⁹ Echantillon de pays : Afrique sub-saharienne : Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Togo, Zaïre (RDC), Zambie, Zimbabwe. Amérique latine : Bolivie, Rép. Dominicaine, Equateur, El Salvador, Guyane, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Jamaïque, Mexico, Pérou, Trinité & Tobago, Uruguay, Venezuela. Moyen orient et Afrique du Nord : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie, Syrie, Turquie. Asie de l'Est : Indonésie, Corée, Philippines, Thaïlande, Malaisie. Asie du Sud : Inde, Pakistan, Sri Lanka.

Warner (1995)³⁰. Ces variables sont les proxys des politiques fiscales, monétaires et commerciales. L'indicateur est introduit dans l'équation de croissance comme variable explicative mais aussi croisé avec la variable d'aide.

Les autres variables prises en compte dans l'estimation sont le logarithme du PIB par tête initial (PIB initial), un indicateur de degré de fragmentation ethnolinguistique (frag. ethnoling), le nombre d'assassinats politiques par millions d'habitants (Assassinats pol.), des variables régionales dummy pour l'Afrique sub-saharienne (dummy Afrique sub-saharienne), et pour l'Asie de l'est (dummy Asie de l'Est), un indicateur de la qualité des institutions (institutions), et un indicateur du mode de financement (M2/PIB) retardé d'une période. Un terme d'aide au carré croisé avec l'indicateur de politique économique (Aide²*Pol. Eco.) est introduit dans certaines estimations dans l'objectif, selon les auteurs, de prendre en compte la possibilité de rendements décroissants de l'aide. Deux méthodes d'estimations sont utilisées, les moindres carrés ordinaires (MCO) ; et les doubles moindres carrés (DMC) qui permettent de résoudre un potentiel problème d'endogénéité de l'aide en l'instrumentant.

Dans cette étude, c'est le terme de croisement (Aide*Pol. Eco.) qui est le plus important car c'est le signe de son coefficient qui va indiquer si l'efficacité de l'aide dépend des politiques économiques. Un coefficient positif et significatif indiquera que l'aide n'est efficace qu'en présence de bonnes politiques économiques.

Les résultats économétriques de Burnside et Dollar (2000) sont résumés dans le tableau 2.5.

³⁰ L'indicateur de politique économique est obtenu par l'agrégation des trois variables de politique économique (inflation, surplus budgétaire, politique d'ouverture) en les pondérant par leurs coefficients dans une régression de croissance (Burnside et Dollar, 2000, p.855) :
$$POL = 1.28 + 6.85 * \text{surplus budgétaire} - 1.40 * \text{inflation} + 2.16 * \text{politique d'ouverture commerciale}.$$

**Tableau 2.5. Aide, politiques économiques et croissance : les résultats de
Burnside et Dollar (1997, 2000)**

Variable dépendante : taux de croissance du revenu par habitant	MCO	DMC	MCO	DMC
	(1)	(2)	(3)	(4)
PIB initial	-0,56 (0,56)	-0,71 (0,60)	-0,60 (0,57)	-0,90 (0,65)
Frag. Ethnoling.	-0,42 (0,73)	-0,47 (0,83)	-0,42 (0,72)	-0,73 (0,81)
Assassinats polit.	-0,45* (0,26)	-0,44** (0,26)	-0,45* (0,26)	-0,41 (0,27)
Frag. Ethnoling.*assassinats	0,80* (0,44)	0,75 (0,45)	0,79* (0,44)	0,71 (0,45)
Institutions	0,67** (0,17)	0,68** (0,19)	0,69** (0,17)	0,66** (0,18)
M2/PIB (t-1)	0,016 (0,0014)	0,025 (0,0017)	0,012 (0,0014)	0,017 (0,016)
Dummy Afrique Subsah.	-1,84** (0,74)	-1,71** (0,82)	-1,87** (0,75)	-1,29 (0,84)
Dummy Asie de l'Est	1,20** (0,58)	1,27** (0,63)	1,31** (0,58)	1,15** (0,56)
Pol. Éco.	0,78** (0,20)	0,65** (0,30)	0,71** (0,19)	0,74** (0,20)
Aide	0,49 (0,12)	-0,10 (0,21)	-0,021 (0,16)	-0,32 (0,36)
Aide*Pol. Éco.	0,20** (0,09)	0,37 (0,33)	0,19** (0,07)	0,18* (0,10)
Aide ² *Pol. Éco.	-0,019** (0,008)	-0,038 (0,038)	---	---
Observations	275	275	270	270
R ²	0,36	0,34	0,36	0,35

Les régressions (1) et (3) sont estimées en moindres carrés ordinaires (MCO), tandis que les régressions (2) et (4) sont estimées en doubles moindres carrés (DMC) où l'aide, qui est supposée endogène, est instrumentée.

Les écarts-type sont entre parenthèses.

* : significatif au seuil de 10%, ** : significatif au seuil de 5%.

Lorsqu'ils excluent cinq points aberrants de leurs données, les auteurs constatent que la variable d'interaction Aide²*Pol. Éco n'est plus significatif, d'où son exclusion dans les estimations des colonnes (3) et (4).

Alors que le coefficient de l'aide est négatif et non significatif, il devient globalement positif et significatif lorsque l'aide est croisé avec l'indicateur de politiques économiques. L'efficacité de l'aide dépend donc de la qualité des politiques économiques dans les pays bénéficiaires de l'aide. L'aide influence la croissance, mais uniquement dans les pays ayant de bonnes politiques économiques. Lorsque les politiques sont mauvaises, l'aide est sans effet voir néfaste sur le développement économique.

Ces résultats de Burnside et Dollar montrent que la situation domestique des pays receveurs compte dans l'efficacité de l'aide. Ils consolident les résultats trouvés plutôt d'une part par Hadjimichael et al. (1995) cités plus haut, et pour qui les différences dans l'environnement macroéconomique conduisent à des différences dans l'efficacité de l'aide; et d'autre part par Isham, Kaufmann et Pritchett (1995) pour qui les projets de la Banque mondiale sont plus rentables dans les pays où les libertés civiles sont mieux respectées. A côté de l'environnement économique abordé par Burnside et Dollar, d'autres études confirmeront également par la suite l'importance de l'environnement politique. L'étude de Islam (2002, 2005) conduite sur 21 pays d'Afrique Subsaharienne et 11 pays Asiatiques sur la période 1968-1997 montre que l'aide n'est efficace qu'en présence de stabilité politique dans les pays receveurs, sinon, l'aide n'a aucun impact sur la croissance. La stabilité politique est mesurée par un indicateur de liberté civile. Ce résultat de Islam est confirmé par Chauvet et Guillaumont (2002) qui utilisent un indicateur différent de la stabilité politique, mesuré dans leur cas par le nombre de coups d'états et de changements de régimes. Plus il y a de l'instabilité politique (coups d'états et changements de régimes), moins l'aide est efficace.

Ces différents résultats, notamment ceux de Burnside et Dollar, seront à la base d'un changement important dans les politiques d'aide au développement où désormais les conditions d'efficacité de l'aide sont mises en avant. Sur la base de ces études, le rapport « Assessing Aid » de la Banque Mondiale en 1998 recommande l'application d'un critère de sélectivité surtout en Afrique subsaharienne dans l'octroi de l'aide³¹. L'aide est ainsi en partie accordée sous conditions de mise en place de réformes économiques et politiques.

Mais bien que confirmés par d'autres études (Collier et Dehn, 2001, Collier et Hoeffler, 2002 et Collier et Dollar, 2002), les résultats de Burnside et Dollar ont aussi fait l'objet de plusieurs critiques, notamment liées à leur robustesse économétrique.

II.2. Remise en cause des résultats de Burnside et Dollar

La disponibilité de nouvelles données a permis de vérifier la robustesse des résultats de Burnside et Dollar. Easterly, Levine et Roodman (2004) reprennent leur étude en y ajoutant simplement une sous période supplémentaire (1994-1997) et d'autres pays, faisant passer la période d'étude à 1970-1997 au lieu de 1970-1993, et l'échantillon à 62 au lieu de 56 pays. La même spécification économétrique utilisée par Burnside et Dollar ainsi que les mêmes

³¹ Avant d'être publié en 2000, l'étude de Burnside et Dollar a d'abord circulé comme *discussion paper* depuis 1997.

variables explicatives sont retenues, seul l'échantillon est devenu plus large³². Les résultats de leur estimation sont résumés dans le tableau 2.6.

Tableau 2.6. Aide, politiques économiques et croissance : les résultats de Easterly, Levine et Roodman (2003).

Variable dépendante : Taux de croissance du revenu par habitant.	MCO	DMC
PIB initial	-0,4 (-1,06)	-1,21** (-2,02)
Frag. Ethnoling.	-0,01 (-0,02)	-0,75 (-0,82)
Assassinats polit.	-0,37 (-1,43)	-0,69 (-1,68)
Frag. Ethnoling.*assassinats	0,18 (0,29)	0,69 (0,78)
Institutions	0,31** (2,53)	0,38*** (2,46)
M2/PIB (t-1)	0,00 (0,16)	0,01 (1,00)
Dummy Afrique Subsah.	-1,68*** (-3,07)	-1,2* (-1,79)
Dummy Asie de l'Est	1,18** (2,33)	1,01 (1,40)
Pol. Éco.	1,22*** (5,51)	1,61*** (2,93)
Aide	0,20 (0,75)	-0,16 (-0,26)
Aide*Pol. Éco.	-0,15 (-1,09)	-0,20 (-0,65)
Observations	345	236
R ²	0,33	0,35

*** ; ** ; * indiquent que le coefficient est significatif au seuil de 1% ; 5% et 10%.
t-statistiques entre parenthèses.

Ici, ni l'aide, ni le terme d'interaction entre l'aide et les politiques économiques n'est significatif. Les politiques économiques n'auraient pas d'impact sur l'efficacité de l'aide. Les résultats de Burnside et Dollar ne tiennent pas aux tests de robustesse. Levine (2003), Hansen et Tarp (2000, 2001), Guillaumont et Chauvet (2001) ont également abouti à un coefficient du terme d'interaction proche de zéro et non significatif surtout quand on introduit d'autres variables explicatives (comme par exemple la population). Hansen et Tarp (2000) ont obtenu

³² Echantillon de pays : Algérie, Argentine, Bolivie, Botswana, Brésil, **Burkina Faso**, Cameroun, Chili, Colombie, RDC (ex Zaïre), **République du Congo**, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Rép. Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Ethiopie, Ghana, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, **Iran**, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Madagascar, Nicaragua, Nigeria, **Pakistan**, **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, Pérou, Philippines, Sierra Leone, **Afrique du Sud**, Corée du Sud, Sri Lanka, **Syrie**, Thaïlande, Togo, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie, **Ouganda**, Uruguay, Venezuela, Zambie, Zimbabwe.

NB : les pays ajoutés à l'échantillon de Dollar et Burnside sont en gras.

un coefficient non significatif en introduisant dans l'équation à estimer, un terme quadratique de l'aide.

L'aide serait donc sans effet malgré les bonnes politiques, ce qui relance à nouveau le débat sur l'efficacité de l'aide. Les études récentes se sont par exemple intéressées à la composition et la destination de l'aide. L'idée ici est que tous les programmes d'aide n'ont pas tous la même composition et destination, par conséquent ils n'ont pas le même effet sur la croissance. En considérant dans leurs estimations l'aide totale agrégée, les chercheurs incluent une grande partie de l'aide qui n'est pas destinée à favoriser la croissance. C'est l'exemple de l'aide humanitaire ou alimentaire dont l'objectif est d'accroître la consommation, de même que la distribution de médicaments, de matériel scolaire, de moustiquaires. Avec ce type d'aide, la croissance ne serait pas directement affectée (peut être elle le sera indirectement) ; contrairement à l'aide pour la construction de routes, de ponts et de l'aménagement d'infrastructures de télécommunications, ou encore pour le soutien à l'agriculture et à l'industrie qui devrait accélérer la croissance (Clemens *et al.*, 2004).

Les pratiques des donateurs affectent également l'efficacité de l'aide à promouvoir la croissance. En mettant plus en avant les intérêts des donateurs, l'aide bilatérale serait moins efficace malgré la qualité des politiques économiques. De même, en liant l'octroi de l'aide à l'achat de biens et services de leurs pays, les donateurs réduisent la productivité de l'aide dans les pays receveurs.

L'efficacité de l'aide au développement serait liée à de nombreux autres facteurs telles que l'histoire, notamment la géographie³³ et les maladies (Acemoglu, Johnson et Robinson, 2003; Gallup, Sachs et Mellinger, 1998), la situation par rapport aux tropiques (Clemens *et al.* 2004) ; les chocs climatiques et ceux liés aux prix à l'exportation et aux termes de l'échange (Collier et Dehn 2001, Guillaumont et Chauvet 2001).

Malgré les critiques mettant en cause les résultats de Burnside et Dollar, leur étude a servi de base à la recommandation de la Banque mondiale sur l'application de la conditionnalité et du principe de sélectivité qui fait l'objet de la discussion suivante.

³³ La situation géographique détermine les conditions climatiques et surtout le développement facile des moustiques dans la zone intertropicale, et par conséquent le paludisme, une maladie redoutable dont les répercussions sur l'activité économique sont immenses.

III. Conditionnalité ou sélectivité de l'aide au développement

La conditionnalité ou la sélectivité font tous les deux référence aux exigences demandées aux pays bénéficiaires par les bailleurs de fonds pour débloquer l'aide. La conditionnalité consiste à n'accorder l'aide qu'aux pays s'engageant à mettre en place des réformes politiques ou économiques définies par les bailleurs de fonds et qui sont jugées essentielles à la bonne utilisation de l'aide à des fins de développement. Tandis que la sélectivité suppose elle que les réformes ont été déjà menées, et consiste donc à l'octroi de l'aide uniquement aux pays ayant déjà de bonnes politiques. En effet, les donateurs de l'aide veulent s'assurer qu'il y ait les garanties nécessaires au remboursement des prêts concessionnels accordés. La sélectivité se résume donc au final à la conditionnalité liée au déblocage de l'aide mais ex-post aux réformes. La pratique de la conditionnalité, bien qu'informelle, date de très longtemps puisqu'elle remonte aux années 1980 avec l'instauration des programmes d'ajustement structurels du FMI. Mais c'est dans les années 1990-2000 qu'elle se généralisera dans les institutions multilatérales en étant officiellement recommandée par les institutions internationales (rapport *Assessing Aid* de la Banque mondiale, 1998) à la suite de l'étude influente de Burnside et Dollar (1997). Elle sera mise en pratique même par certains bailleurs bilatéraux. Cette application de conditions à l'octroi de l'aide a été largement discutée dans la littérature. Elle a fait l'objet de plusieurs critiques notamment la nature néocolonialisme de l'intervention des donateurs qui s'ingèrent dans les affaires des pays en développement, le déséquilibre des forces négociatrices dans la mise en place des conditions, l'absence de mise en œuvre des conditions due selon Easterly (2001) au manque d'incitations chez les dirigeants des pays bénéficiaires de l'aide.

III.1. La conditionnalité comme incitation aux réformes

Avant les années 1980, l'aide au développement était octroyé sans conditions, ni même une vérification de l'utilisation qui en était faite. Le climat tendu de l'après indépendance poussait les pays donateurs à la prudence quant à une quelconque exigence de l'utilisation de l'aide. Mais ce sont surtout les intérêts qu'ils possédaient dans ces pays qui empêchaient toute intervention qui mécontenterait les dirigeants des pays nouvellement indépendants. Les ressources et les marchés de ces pays étaient cruciaux pour les économies des pays donateurs surtout dans un contexte de guerre froide où tout le bloc de l'est leur était fermé.

La bipolarité du monde en période de guerre froide dicte les relations entre pays. Les grands pays donateurs ne peuvent pas se permettre de perdre des régions d'influence historique au profit de l'URSS pour des raisons de réformes politiques et économiques chez les bénéficiaires. L'aide au développement va ainsi affluer vers des régimes autoritaires pendant des décennies, avec la certitude pourtant qu'elle n'ait eue aucun impact sur la croissance et le développement, et qu'elle n'ait fait qu'enrichir un petit nombre de dirigeants locaux. Seul le FMI, avec son fameux programme d'ajustement structurel, va mettre en place ce qui convient d'appeler les prémices de la conditionnalité en imposant de lourdes réformes macroéconomiques et budgétaires aux pays qui veulent obtenir ces prêts.

Cette situation connaîtra des changements dans les années 1990 avec d'une part la fin de la guerre froide et l'ouverture de nouveaux marchés vers l'Europe de l'est, et d'autre part la reconnaissance dans les résultats des études empiriques que l'aide n'avait pas favorisé la croissance et le développement dans les pays bénéficiaires. C'est dans cette période que parue l'étude de Burnside et Dollar (1997) qui conclue que l'aide n'était efficace que dans les pays ayant de bonnes politiques économiques. La notion de politiques sera étendue ensuite aux institutions d'une manière générale (état de droit, liberté de la presse, respect des règles démocratiques, justice, organisation d'élection...).

Si ce sont les bonnes politiques qui pourraient enfin favoriser l'efficacité de l'aide dans les pays en développement, pourquoi ne pas en faire une condition à l'octroi de l'aide à ces pays ? C'est ainsi que la Banque mondiale en 1998, se basant sur ces résultats, recommande aux donateurs d'exiger des engagements de réformes politiques et économiques aux pays en développement contre l'obtention de l'aide. L'idée est ainsi d'inciter ces pays à mettre en place de bonnes politiques, qui non seulement garantiront enfin l'efficacité de l'aide, mais aussi garantiront le remboursement de l'aide qui est sous forme de prêts. Les réformes consistent généralement à la réduction des déficits budgétaires avec une diminution des dépenses publiques et augmentation des recettes publiques (réduction du personnel de l'Etat, suppression des subventions des prix, augmentation des impôts ou suppression de certains services sociaux...), amélioration de la gouvernance, privatisation des entreprises publiques, ouverture au commerce, respect de la bonne gouvernance, mise en place de politiques de croissance. L'absence d'application des conditions entraîne l'arrêt de l'aide aux pays récalcitrants. Cette solution radicale n'a cependant été que très peu appliquée malgré l'absence de réformes dans les pays bénéficiaires d'aide, nous verrons cela à la prochaine section. Pour éviter d'en arriver à cette situation, et face au constat que la plupart des pays bénéficiaires ne respectent pas les engagements de réformes signés lors de l'acceptation de

l'aide, Adam et Meltzer (2002) suggèrent la pratique de la sélectivité plutôt que la conditionnalité. Ici, l'aide est une sorte de récompense aux pays ayant déjà menés leurs propres réformes, contrairement à la conditionnalité qui impose les réformes avant l'octroi de l'aide. La sélectivité est donc une conditionnalité ex-post appliquée surtout par les institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale). L'AID tient compte par exemple de la qualité de la gouvernance dans ses programmes d'aide. Ainsi, en plus du critère de besoin traditionnellement affiché dans l'octroi de l'aide, s'ajoute désormais un critère d'efficacité.

L'application de la conditionnalité ou sélectivité n'a cependant pas connu de succès pour plusieurs raisons, les réformes attendues n'ont pas été faites.

III.2. La conditionnalité n'a pas favorisé les réformes

Le contenu des programmes de réformes a fait l'objet de vives critiques, accusé d'augmenter la souffrance des populations qui endureraient les frais des réformes plutôt que les dirigeants locaux. Les mesures touchant les populations sont la privatisation des rares entreprises publiques qui existent encore et les licenciements qui s'en suivent, la réduction des effectifs de l'Etat, le gel des salaires et la suppression de certaines prestations sociales. Mais ces douloureuses mesures ont plus été signées sur du papier qu'appliquées dans la réalité et cela n'a pas empêché l'aide d'affluer. C'est ce que révèle dès 1994, la Banque mondiale, dans un rapport sur les résultats des réformes liées aux politiques d'ajustement structurel des années 1980. Ce rapport indique que dans la majorité des pays du continent africain ayant bénéficié de flux croissants d'aide, les politiques se sont détériorées, au moment où la majorité des pays dont l'aide a diminué ont vu leurs politiques s'améliorer. Les résultats empiriques de Alesina et Weber (2002) montrent que les gouvernements corrompus ne reçoivent pas moins d'aide et qu'il n'y a pas d'évidence empirique que ceux moins corrompus en reçoivent plus comme cela aurait été le cas si la conditionnalité et la sélectivité étaient respectées.

L'aide n'a pas favorisé l'adoption de réformes économiques pour plusieurs raisons. La conditionnalité qui était attachée à l'octroi de l'aide connaît des dysfonctionnements notoires, notamment l'absence d'évaluation et d'indicateurs de résultats des programmes de réformes visés, et souvent l'absence de sanctions effectives en cas de non respect de la condition. Les difficultés d'application ainsi que les objectifs souvent contradictoires, consistant pour le pays donateur à déboursier rapidement l'aide accordée et conditionner ces déboursements à des réformes, ont contribué à pervertir le système (Guillaumont, 1995). En effet, les dirigeants

politiques dans les pays en développement font des réformes en fonction des considérations internes notamment les orientations doctrinales ou les différents groupes d'intérêt composant le pays. Certains de ces groupes s'opposent à toute réforme qui réduirait leurs rentes de situation. Ces deux facteurs empêchent l'appropriation des réformes appuyées par l'aide étrangère, les dirigeants des pays en développement se sentant obligés de prendre des engagements pour bénéficier de l'aide. Les engagements de réformes sont ainsi pris sans conviction dans un souci simplement d'obtenir en urgence de l'aide. L'engagement de réformes est devenu le prix à payer pour obtenir de l'aide ; la réforme est donc plus perçue comme un coût que comme un avantage (Guillaumont, 1995). La formulation de la conditionnalité est lui-même un élément de dysfonctionnements de l'aide. Selon Amprou et Chauvet (2007), *« la plupart des accords de financement comportent plusieurs conditionnalités liées à différents aspects d'une même réforme et correspondant au décaissement de différentes tranches. Il arrive qu'un pays accepte un prêt et ses conditionnalités pour en avoir la première tranche, alors même que le versement de la seconde est soumis à la réalisation d'une condition qu'il n'a pas l'intention de remplir »*, (p.24-25).

Dans le cadre d'une série d'études initiées par la Banque mondiale sur les liens entre l'aide et les réformes dans dix pays africains, Devarajan *et al.* (2002) constatent que l'aide a joué un rôle significatif et positif dans deux pays réformateurs (le Ghana et l'Ouganda), mais que les pays donateurs n'ont pas distingué efficacement les différents types de pays receivers et les différentes phases du processus de réformes. Selon eux, *« des montants d'aide importants dirigés vers des pays ayant de mauvaises politiques économiques ont eu tendance à faire durer ces mauvaises politiques. Le financement a permis de différer les réformes »*.

Des pays continuent de recevoir l'aide alors même que les engagements de réformes ne sont pas respectés. Les dysfonctionnements de la conditionnalité sont donc aggravés par l'absence de sanctions effectives en cas de non respect d'une conditionnalité. Easterly (2003) note par exemple que la Banque mondiale a fourni de l'aide au Kenya en échange de la réforme d'un même programme agricole cinq fois de suite. Ces mêmes situations sont observées également avec l'aide bilatérale. Les défenseurs de l'aide expliquent l'impossibilité d'arrêter l'aide aux pauvres du fait des mauvais comportements de leurs dirigeants, car cela reviendrait à leur infliger une double peine pour des actions dont ils ne sont pas responsables. Ils soutiennent surtout que cela serait contraire à l'une des motivations fondamentales de l'aide, qui est celle de justice. L'absence de sanctions peut également s'expliquer, d'une part par l'urgence de décaissement de fonds d'aide dans le cas des institutions d'aide qui mesurent

le plus souvent leurs performances en fonction des taux de décaissement des volumes financiers engagés ; et d'autre part par les intérêts politiques, économiques et stratégiques mis en avant dans le cas des bailleurs bilatéraux. Nous avons vu que la plupart de l'aide internationale est bilatérale, et est plus motivée par les intérêts des donateurs que par le besoin des pays pauvres. Dans ces conditions, les receveurs savent qu'ils ne seront pas sanctionnés en cas de mauvaise utilisation de l'aide, et s'ils le sont, ils savent qu'il y aura toujours un pays prêt à accorder l'aide³⁴. Cela explique pourquoi les pays d'Afrique Subsaharienne, classés chaque année par le *International Country Risk Guid (ICRG)* ou *Amnesty International* comme les plus corrompus et les moins démocratiques au monde, reçoivent chaque année plus d'aide de la part des pays riches.

Gibson et al. (2005) citent un passage tiré de Schmidtchen (2002) où l'auteur met en évidence les effets pervers de la concurrence entre donateurs soi-disant « Samaritains ». L'expérience vécue par l'Agence Suédoise d'aide au développement en Inde illustre bien ces problèmes. En menaçant les responsables locaux d'arrêter le financement d'un projet contre la dégradation forestière, à cause des multiples manquements aux accords établis, ces derniers laissent entendre qu'ils pourront compter sur les Japonais qui, disent-ils, "sont moins compliqués", c'est-à-dire moins regardant sur le respect des engagements. Les pays receveurs savent que les donateurs se font la concurrence pour avoir plus d'influence dans leurs pays en utilisant l'aide comme instrument. Ils ne sont donc nullement inquiétés par les menaces des receveurs en cas de mauvaises performances économiques. Dans ce genre de relations, la conditionnalité n'a aucun pouvoir de discipline et les menaces ne sont pas crédibles (Svensson 2000). Les donateurs sont souvent pressés par les intérêts de leurs pays et les milliers d'employés nationaux dans les agences d'aide et institutions internationales dont l'emploi dépend de la taille du budget et des déboursments d'aide de leurs pays (Easterly 2003).

La réaction des institutions de l'aide face à cet échec est de recommander l'adoption d'indicateurs de résultats qui permettraient une meilleure évaluation des programmes de réformes. Pour la Banque Mondiale, l'aide devrait être accordée progressivement au fur et à mesure des réformes et non en une seule fois, commençant par une simple assistance technique sans soutien financier important. Le financement n'augmentera que si un processus de réforme s'engage et surtout au fur et à mesure que les politiques s'améliorent. La solution la mieux adaptée aux pays ayant de mauvaises politiques est un dialogue et des conseils sur

³⁴ Les relations donateurs-receveurs et leurs implications seront plus amplement abordées dans le chapitre 4.

les choix des politiques ainsi qu'une assistance technique, en lieu et place de l'aide financière. Ce principe est bien résumé dans le rapport « Assessing Aid » de la banque en 1998, qui préconisait les mesures à prendre en cas de non respect de la conditionnalité, par les termes : « *If commitment, money ; If not, ideas* » (Banque Mondiale, 1998, p.58).

L'échec de la conditionnalité et de la sélectivité a montré qu'il y a des facteurs autres que les politiques économiques et les institutions qui jouent dans l'efficacité de l'aide. Ces facteurs se résument selon Easterly (2001) à la question des incitations. Sans les incitations, les dirigeants des pays en développement ne mettront pas en place des réformes, sans les incitations, l'aide au développement ne sera pas investie. Mais un nouveau courant de pensée, animé par des économistes du MIT dont Esther Duflo, suggère que l'inefficacité de l'aide pourrait être due à la taille macroéconomique des objectifs de développement ciblés par l'aide. Pour Esther Duflo, l'importance des cibles d'action de l'aide rend les objectifs diffus et les résultats difficilement évaluables, d'où sa préférence pour une approche microéconomique dans les programmes d'aide selon le principe de l'expérimentation pratiquée dans le domaine médical.

IV. Esther Duflo et l'approche micro de l'efficacité de l'aide

La question de l'efficacité de l'aide est au centre des débats en économie du développement depuis plusieurs décennies avec comme point commun l'identification des facteurs, dispositifs, programmes et politiques qui conduiraient au développement économique.

A la suite de l'échec reconnu de l'aide au développement, les politiques en la matière se sont recentrées vers un objectif plus ciblé de lutte contre la pauvreté dans les années 2000. C'est durant ces années de recherche de nouvelles approches, et en réponse à l'échec de l'aide dans les pays pauvres, qu'a émergé le principe d'expérimentation dans les politiques de développement, une approche micro issue du domaine médical, avec l'économiste du MIT Esther Duflo comme porte voix.

IV.1. Le principe d'expérimentation aléatoire (ou randomisée)

Le principe de cette approche est de procéder à l'évaluation de l'impact d'une politique ou d'un dispositif sur un groupe cible appelé groupe test comparé à un groupe de contrôle ou témoin. C'est le résultat de ce test qui décidera s'il faut généraliser, réorienter ou abandonner

la politique ou le dispositif en question. Cette approche a connu un très fort regain d'intérêt dans les politiques d'aide au développement ces dix dernières années³⁵. Elle renouvelle considérablement l'approche d'efficacité de l'aide qui n'est plus perçue en termes macroéconomique mais en termes microéconomique avec une approche du développement au concret, considérant les microstructures sociales comme objet d'intervention. Les objectifs sont ici plus modestes, telles la fourniture de moustiquaires imprégnés, ou l'utilisation d'engrais, ou l'impact de l'utilisation d'ordinateurs dans les résultats scolaires d'une salle de classe. Pour Esther Duflo, le problème des chercheurs et des politiques est qu'ils sont prisonniers des grandes ambitions: résoudre un problème entier en une fois.

Pourtant, l'estimation microéconomique pourrait être la clé pour mieux comprendre les implications au niveau macroéconomique. Ce sont les financements micro et les modèles micro qui devraient servir de base pour la construction de modèles macro qui pourraient ensuite être calibrés pour une économie entière. Mieux nous comprenons les implications micro, plus utile sera le modèle macro. Duflo part du constat qu'il est difficile d'évaluer l'impact réel de l'aide au développement et des politiques de lutte contre la pauvreté d'une manière générale au niveau macro à cause de plusieurs facteurs dont notamment la grande taille des projets qui rendent diffus les objectifs, l'hétérogénéité des échantillons d'études mais surtout le manque d'outils d'évaluation.

Désormais, l'évaluation des résultats de l'aide occupe une place essentielle, contrairement aux programmes précédents où le volet évaluation était quasi-inexistant. En mettant l'évaluation au cœur de l'action publique, les politiques de développement défendues par l'approche expérimentale veulent être des actions publiques « basées sur la preuve », (« evidence based approach to policy »), dont l'objectif est de garantir un impact réel des actions menées sur les personnes ciblées. L'évaluation d'impact permet de jauger la faisabilité des programmes ou des politiques et les effets qu'ils produiront réellement, avant leur exécution définitive et généralisée.

C'est donc bien de l'expérimentation dont l'objectif est d'aider à la décision quant à la poursuite ou l'abandon d'un programme ou d'une politique. L'expérimentation utilise plusieurs méthodes dont l'une des plus reconnues est celle dite randomisée ou par tirage aléatoire. Déjà utilisée depuis des années dans les pays anglo-saxons en matière de politiques sociales, son application aux politiques d'aide au développement remonte aux années 2000 et est devenue très répandue aussi bien dans les études scientifiques que dans les institutions

³⁵ En témoigne la prestigieuse médaille John Bates Clark accordée à Esther Duflo en 2010 pour ces travaux dans ce domaine.

internationales. En 2008, 67 des 89 programmes d'évaluation de la Banque Mondiale utilisaient l'expérimentation par assignation aléatoire rien qu'en Afrique³⁶.

La petite taille des projets, la place importante accordée à l'évaluation des résultats, ajoutés à la déconnection des études précédentes avec la réalité du terrain expliquent l'intérêt et l'engouement que suscite le concept d'expérimentation sociale au sein de certains économistes du développement. Parmi les plus actifs dans ce domaine, trois économistes ; Esther Duflo que nous avons cité, et Abhijit Banerjee (MIT), auteurs de l'ouvrage « Making Aid Work³⁷ », et Sendhil Mullainathan, professeur d'économie à Harvard, ont créé en 2003 le J-PAL (Jameel-Poverty Action Lab), l'un des laboratoires pionniers de l'application de ce concept à l'aide au développement. Aujourd'hui, le laboratoire compte 53 chercheurs associés. Quatre bureaux régionaux ont été mis en place en Afrique, en Europe, en Asie du Sud et en Amérique Latine. Malgré sa connotation universitaire et scientifique, le J-PAL définit sa mission comme « réduire la pauvreté en s'assurant que la politique est basée sur la preuve (l'évidence) scientifique »³⁸. La lutte contre la pauvreté est donc au cœur de ce laboratoire, avec l'expérimentation comme moyen d'atteindre cet objectif. Ce côté concret fait du J-PAL un acteur opérationnel du terrain dans l'aide au développement, couplé de solides encrages universitaires et scientifiques. Depuis sa fondation, ce laboratoire a effectué plus de 269 évaluations, en collaboration avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ou encore les ONG. La collaboration avec ces principaux acteurs dans le domaine du développement ont permis une plus grande reconnaissance de la méthode d'expérimentation aléatoire ou randomisée. Les bailleurs de fonds financent des micro-actions à l'échelle locale (village, communauté...), et dont les résultats décideront de la poursuite, de l'abandon ou de la réorientation. L'innovation est qu'aucun financement d'envergure macro ne se fait avant la réussite d'un projet test à l'échelle micro. Malgré ses innovations, et l'engouement qu'elle suscite, l'expérimentation n'est pas exempte de critiques.

IV.2. Les critiques de l'approche micro : l'expérimentation remise en cause

Les critiques traditionnelles soulevées contre l'expérimentation dans le domaine médical s'appliquent également à l'usage de cette approche dans le domaine du

³⁶ Chiffres issues de Banerjee et Duflo (2009), "The experimental Approach to Development Economics", Annual Review of Economics N°1, p.152.

³⁷ BANERJEE Abhijit et Al., "Making Aid Work", Boston review books, MIT press, April 2007, 136 p.

³⁸ <http://www.povertyactionlab.org/about-j-pal>.

développement. La sélection du groupe de test pose des problèmes éthiques en cela que ce groupe peut bénéficier d'avantages liés au test au détriment d'autres groupes de la communauté, de même qu'il peut subir des inconvénients pouvant également résulter du test. Comme le souligne Guillaume Allègre (2008), la nature même de l'expérimentation fait que « *certaines personnes éligibles se voient refuser de manière aléatoire l'accès à un traitement potentiellement bénéfique, de même qu'elles peuvent être soumis à un traitement qui leur est potentiellement nuisible* ». Elle crée donc de facto une inégalité entre individus ou groupes vivant dans des conditions socio-économiques déjà difficiles.

Un autre point faisant l'objet de critiques de la part des détracteurs constitue les coûts associés à cette méthode. Du fait du temps nécessaire depuis la mise en place jusqu'à l'évaluation des résultats avant même la généralisation, mais aussi des moyens à engager (notamment dans les enquêtes et le suivi de cohortes pouvant s'étaler selon les cas sur plusieurs années), l'expérimentation peut être particulièrement coûteuse.

De même, l'extrapolation ou généralisation d'expérimentations microéconomiques au niveau macroéconomique peut poser des problèmes dits d'« effets d'équilibre général » qui surviennent lorsqu'un programme passe de l'échelle locale à l'échelle nationale. Supposons par exemple qu'une expérimentation sur un groupe test montre que l'augmentation de la durée de scolarisation entraîne une hausse du salaire moyen du groupe à la sortie du système scolaire, cette même hausse pourrait ne pas avoir lieu lorsque l'on généralise l'expérience au niveau national. Simplement parce qu'il est possible que cette augmentation du nombre de qualifiés au niveau national ait comme effet contraire d'abaisser le salaire moyen du fait de l'augmentation de l'offre de qualifiés sur le marché de l'emploi (Labrousse 2010). Toute généralisation hâtive pourrait conduire dans ce cas à des résultats contraires à ceux escomptés.

Selon le biologiste Ernst Mayr (cité dans Labrousse, 2010, p.12) : « *les systèmes, à chaque niveau hiérarchique, ont une double caractéristique. Ils agissent comme des tout (wholes) et leurs caractéristiques ne peuvent (même pas en théorie) être déduites de la connaissance la plus complète de leurs composants, qu'ils soient pris séparément ou en combinaisons partielles. En d'autres termes, lorsque ces systèmes sont assemblés à partir de leurs composants, de nouvelles caractéristiques de ce nouveau tout émergent, alors même qu'il n'était pas possible de les prédire à partir d'une connaissance des composants* ». Et Labrousse de citer à la page 12 Jacques Revel (1996, p. 12), pour qui « *le problème n'est pas tant ici d'opposer un haut et un bas, les grands et les petits, que de reconnaître qu'une réalité sociale n'est pas la même selon le niveau d'analyse ou l'échelle d'observation où l'on choisit de se situer* ».

La généralisation peut également attirer les chercheurs de rente, selon les propos de Angus Deaton (2009) de la *Princeton University*, entraînant les mêmes problèmes de corruption observés dans l'approche macro de l'aide.

Pour les détracteurs de cette approche (notamment Angus Deaton), le développement est un phénomène complexe que seuls des interventions micro ne pourraient permettre car ils laissent dans l'ombre des phénomènes fondamentaux qui surgissent avec la généralisation. Certains résultats changent avec le temps du fait de l'émergence de facteurs externes non pris en compte pendant la période d'expérimentation. Pour ses détracteurs, l'approche micro, même si elle s'applique à un ensemble circonscrit de situations et constitue donc un complément, ne peut se substituer aux interventions macro en termes de développement.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était d'analyser la problématique du financement du développement à travers l'efficacité de l'aide au développement dans la littérature économique. Cette question a fait l'objet d'un débat intense depuis 50 ans, qui a évolué au fil des années et qui n'est toujours pas retombé. Les raisons de l'aide ont été largement exposées, elles sont diverses. Ce sont des raisons de besoin, d'efficacité, et surtout d'intérêt et de proximité. En fonction de ces raisons, l'efficacité de l'aide publique peut être différente.

Ce débat classique sur les raisons et fondements de l'aide a laissé place depuis les années 90 à un débat plus centré sur l'efficacité de l'aide. Les premières études analysant l'impact de l'aide sur l'épargne et la croissance ont été largement remises en cause. Elles ont été accusées d'utiliser des méthodes économétriques peu fiables, une équation de croissance simpliste et réduite où certains facteurs importants pouvant influencer la croissance et l'impact de l'aide sur la croissance n'ont pas été pris en compte. Lorsque l'on considère globalement les résultats des études et lorsque l'on prend en compte la situation économique des pays assistés depuis près de 50 ans, on conclut facilement que l'aide n'a pas favorisé le développement. Le chapitre 1 a montré que la pauvreté persiste toujours, et ce chapitre 2 montre que les montants d'aide publique sont toujours importants, démontrant justement la persistance de la pauvreté.

Dans les années 90, en recherchant les causes de cet échec, on reconnaît la possible existence d'interaction entre les variables économiques et les variables non économiques dans le processus du développement. L'étude de Burnside et Dollar (1997) marque ce changement en trouvant que l'aide n'est efficace que dans les pays ayant de bonnes politiques économiques. Ce résultat a eu un impact considérable dans les politiques d'aide au développement. La Banque Mondiale (1998), dans son rapport « *Assessing Aid* », largement basée sur ces résultats, préconise l'adoption du principe de conditionnalité ou de sélectivité dans l'octroi de l'aide. Désormais, les donateurs posent des conditions de réformes que les pays receveurs s'engagent à respecter pour bénéficier de l'aide. Ce principe, s'il était respecté, était censé conduire à de vastes réformes institutionnelles et économiques, et l'aide serait enfin efficace.

Mais après des années de conditionnalité, la situation économique, politique et institutionnelle dans les principaux pays bénéficiaires de l'aide, notamment l'Afrique subsaharienne, ne s'est pas améliorée. L'aide n'a pas favorisé les réformes, ni le

développement. Certains pays donateurs ont appliqué cette recommandation, sans pour autant que cela ne soit suivi des réformes escomptées dans les pays en développement. Les raisons se résument en l'absence d'incitations et de sanctions effectives en cas de mauvaise gestion ou de non application des engagements liés à la conditionnalité. L'action globale de l'aide remise en cause, une nouvelle approche de l'aide a été proposée par Esther Duflo et ses collègues du MIT : l'approche microéconomique ou principe d'expérimentation. Il est encore trop tôt pour dégager une idée de l'efficacité de cette approche.

Face à l'échec de l'aide publique, des démarches privées d'aide se sont mis en place pour soulager la misère de ses proches. Il s'agit des transferts de fonds des migrants qui représentent aujourd'hui plus de deux fois l'aide publique et qui sont fondamentalement motivés par la compassion pour son prochain. L'efficacité de l'aide micro mise en avant par Duflo trouve là son aboutissement ultime : les aides familiales sont petites et ciblées et l'évaluation des résultats est aussi une affaire de famille.

Le chapitre suivant 3 décrit ces transferts de fonds des migrants et s'interroge sur l'efficacité de cette forme d'aide privée. Le chapitre 4 sera consacré à l'analyse de l'efficacité comparée de ces deux formes d'aide publique et privée.

CHAPITRE 3 : LES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS

L'importance des flux de migrants internationaux a amené à s'interroger sur les conséquences de la perte de cette main d'œuvre sur les pays d'origine des migrants. A la fin des années 80 et le courant des années 1990, une littérature de long terme sur l'impact de la migration sur la croissance des économies d'origine s'est réellement développée avec l'essor des théories de la croissance endogène et la mise en évidence d'externalités positives liées à l'accumulation de capital humain (Lucas 1988, Romer 1990, Benhabib et Spiegel 1994). Ainsi, la mise en évidence de l'importance du capital humain dans la croissance économique a conduit beaucoup d'auteurs à postuler que la fuite des cerveaux pourrait conduire un pays en développement dans une trappe à pauvreté. Nos résultats dans le chapitre 1 ainsi que d'autres études (Miyagiwa 1991, Haque et Kim 1995, Reichlin et Rustichini 1998, Wong et Yip 1999) vont dans ce sens.

Mais ce côté négatif sur le pays d'origine peut néanmoins être compensé par les transferts de fonds envoyés par ces migrants. Dans un contexte de manque d'épargne pour financer l'investissement dans les pays en développement, et avec l'échec de l'aide publique au développement, ces fonds sont de plus en plus considérés comme susceptibles d'être une source importante de financement du développement. C'est en tout cas l'avis d'une littérature de plus en plus importante et même des gouvernements et des institutions internationales, qui font des transferts un enjeu majeur en termes de développement mondial et de lutte contre la pauvreté. Le stimulant immédiat de cet intérêt particulier n'est autre que l'ampleur impressionnante des transferts de fonds effectués par les travailleurs qui vivent à l'étranger vers leurs pays d'origine. Les montants reçus par les pays en développement ont été estimés par la Banque Mondiale à 338 milliards de dollars en 2008, soit près de trois fois l'aide publique qui est à 123 milliards à la même année. Ces montants ont augmenté de 141% entre 2003 et 2008. Un pourcentage significatif de ménages des pays en développement (par exemple, le Mexique, les Philippines, le Sri Lanka, la Jamaïque ou encore le Bangladesh) dépendent des transferts de fonds pour leur survie. Ces importants montants justifient ainsi que les transferts des migrants soient aujourd'hui considérés comme un thème de développement majeur aussi bien par les pays receveurs que par les institutions internationales. Les Nations Unies ont déjà tenu un sommet international sur la question,

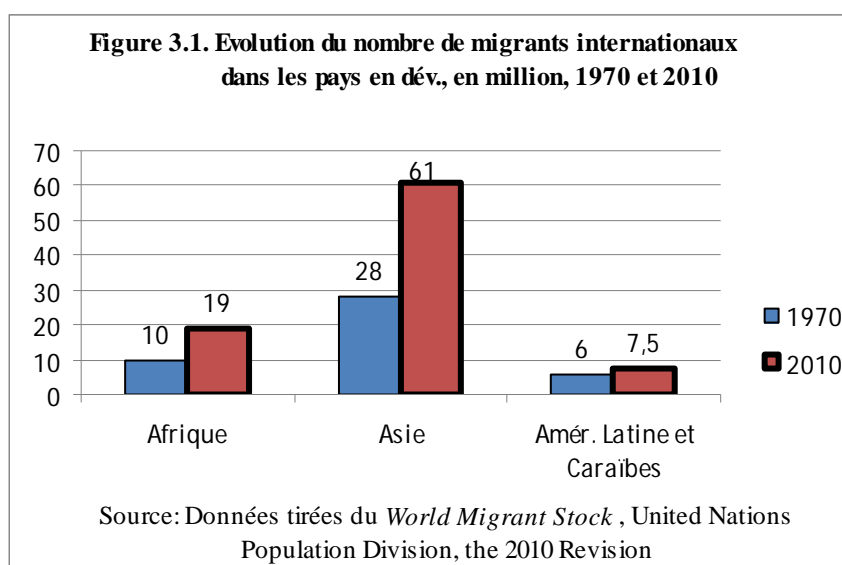
tandis que la Banque Mondiale et le FMI y conduisent de nombreuses études depuis plus de dix ans.

Ce chapitre fait donc le point sur cette question. Dans une première section, on parlera d’abord des migrations et de leurs déterminants. La deuxième section présente les transferts de migrants et leurs déterminants. Enfin la troisième section fera le point concernant le débat sur l’efficacité des transferts à promouvoir le développement dans les pays receveurs.

Section 1 : Flux migratoires et déterminants des migrations

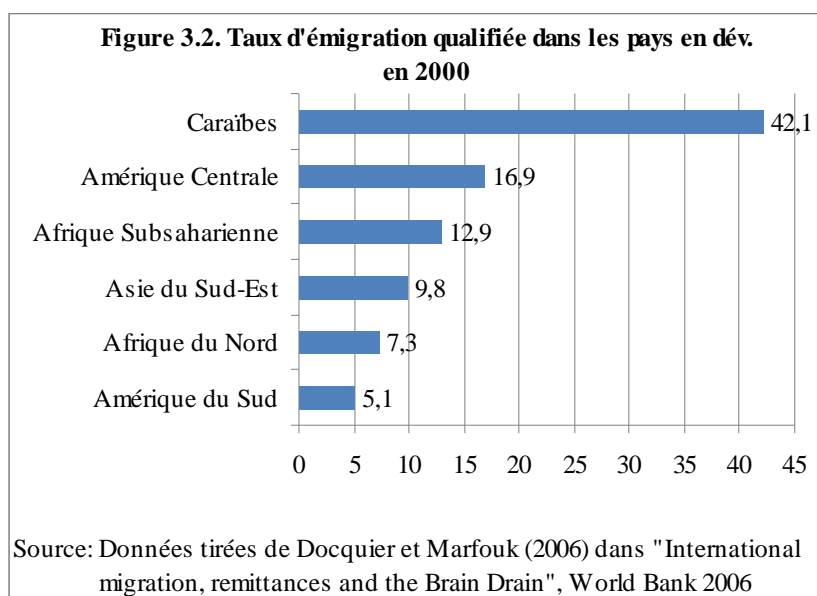
I. Tendances des flux migratoires

Au cours des 35 dernières années, le nombre de personnes vivant en dehors de leur pays de naissance a plus que doublé avec 214 millions d’individus (réfugiés compris) en 2010 selon les Nations Unies, dont 19 millions provenant d’Afrique, 61 millions d’Asie et 7,5 millions d’Amérique Latine et Caraïbes (figure 3.1). L’Asie constitue ainsi le plus grand foyer de déplacement, ce qui peut être expliqué par la plus importante population concentrée dans cette région et la pauvreté des 50 dernières années. La pauvreté persistante en Afrique mais aussi les instabilités politiques et les guerres expliquent son rang de deuxième plus grand foyer de déplacement. L’Amérique Latine a quant à elle traditionnellement connu de faibles mouvements, cela peut être à cause de son niveau de développement assez avancé et de sa relative stabilité économique et politique après les révolutions des années 70.



Bien que la majorité des migrants internationaux soit originaires des pays en voie de développement (PED), il ne s'agit pas exclusivement d'un phénomène «Sud-Nord». D'importants flux migratoires se manifestent aussi entre les pays en développement et en particulier, entre les états à faible revenu et les états à revenu moyen (producteurs de pétrole comme les pays du Golf ou de ressources minières comme l'Afrique du Sud...).

La migration reflète aujourd'hui l'impact de la mondialisation qui établit des liens entre les marchés du travail et génère des flux de travailleurs entre les pays. La migration des travailleurs qualifiés des pays en développement vers les pays développés a ainsi régulièrement augmenté depuis les années 70. Selon les données de Docquier et Marfouk (2004 et 2006) et à la suite d'une première étude de Carrington et Detragiache (1998) qui ont été les premiers à établir une véritable base de données sur les flux de migrants qualifiés, le nombre de migrants qualifiés en provenance des pays en développement et résidant dans les pays de l'OCDE a plus que doublé entre 1990 et 2000 avec +64% d'augmentation. L'Afrique et la région Amérique Latine et Caraïbes ayant enregistré des taux d'émigration qualifiée estimés en 2000 à 12,9% pour l'Afrique Subsaharienne, 16,9% pour l'Amérique centrale et 42,8% pour les Caraïbes (Figure 3.2).



Ramenés au nombre de migrants total en 2000, les migrants qualifiés ont représenté selon les mêmes sources 42,6% du nombre total des migrants en provenance d'Afrique Subsaharienne, 16,2% de celui en provenance d'Amérique centrale et 38,6% du nombre total de migrants en provenance des Caraïbes. Ainsi contrairement aux grandes vagues migratoires qui ont été observées à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle entre les USA et l'Europe,

les flux de migrants proviennent aujourd'hui essentiellement des pays en développement avec comme principaux pays de départ la Chine, le Mexique, l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, les Philippines, l'Indonésie, la Turquie, l'Égypte, la Jamaïque, Haïti, Tonga, la République Dominicaine... ainsi que certains pays du moyen orient (Maroc, Algérie...) et d'Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal...).

Avant d'expliquer le lien entre les migrations, les transferts de fonds et le développement des pays d'origine des migrants, nous présentons ci-dessous les déterminants et incitations aux migrations internationales à travers les principales théories migratoires mises en évidence dans la littérature.

II. Déterminants et motivations des migrations

Dans la littérature, on distingue plusieurs approches ayant tenté de fournir une explication de la migration internationale. Pour Massey et al. (1993), il n'existe pas de théorie unique admise par la communauté économique dans l'explication de l'émergence de la migration internationale et sa perpétuation à travers le monde. Au contraire, plusieurs théories ayant des concepts, des hypothèses et des structures de référence différentes ont été développées de manière isolée pour expliquer la migration internationale : la théorie économique néoclassique, la théorie du marché du travail segmenté, la théorie de la Nouvelle Economie de la Migration du Travail (NELM : New Economics of Labor Migration), la théorie de la privation relative (relative deprivation theory), la théorie du système mondial (world system theory), la théorie des réseaux (networks theory) et la théorie institutionnelle.

Massey et al. (1993), (1998) classent ces différentes approches en deux grandes catégories. Dans la première catégorie, il y a les théories qui expliquent le début et l'initiation de la migration : ce sont la théorie économique néoclassique, la théorie du marché du travail segmenté, la théorie de la Nouvelle Economie de la Migration du Travail, la théorie de la privation relative et la théorie du système mondial. Dans la deuxième catégorie, on retrouve les théories expliquant la continuation et la perpétuation de la migration : ce sont la théorie des réseaux (networks theory) et la théorie institutionnelle que l'on regroupe dans ce que l'on appelle la théorie du capital social.

II.1. La théorie économique néoclassique

La théorie économique néoclassique de la migration internationale prend ses racines dans les modèles développés initialement pour expliquer la migration interne (rurale-urbaine) de la main d'œuvre dans le processus de développement. Ces modèles proposés par Lewis (1954) et formalisés par Ranis et Fei (1961), Harris et Todaro (1970) ont longtemps dominé la littérature sur le phénomène migratoire. Selon Lewis, le développement peut être expliqué par la coexistence de deux secteurs : l'un traditionnel qui, pour des raisons démographiques (forte natalité) et structurelles (fort taux de chômage rural), est caractérisé par un surplus de main d'œuvre entraînant une offre illimitée de travail ; l'autre industriel qui absorbe ce surplus parce que l'accumulation du capital et du progrès technique y entraîne une productivité marginale positive et croissante. L'impact sur le développement passe par la réduction du chômage dans le secteur traditionnel qu'entraîne le départ des travailleurs vers le secteur industriel ou le départ d'une partie des travailleurs des pays pauvres vers les pays développés par extrapolation à l'échelle des migrations internationales. Ainsi en termes de développement national, la migration internationale en direction de secteurs plus productifs pourrait favoriser le développement lorsque dans les pays de départ, la main d'œuvre abondante est occupée dans des activités traditionnelles à faible productivité.

La théorie économique néoclassique considère que la principale incitation à migrer est due aux différences de salaires réels (aux différences d'offre et de demande de travail) et de revenus entre les pays. La main d'œuvre se déplacerait des pays à faibles salaires et revenus vers les pays à salaires et revenus élevés. Ici les individus comparent les opportunités salariales de leur propre pays à celles qu'ils peuvent avoir dans d'autres pays et prennent une décision « coût-bénéfice » dans l'optique de maximiser le revenu en émigrant vers des destinations à opportunités salariales plus élevées. Les facteurs qui incitent à migrer se situent donc aussi bien dans le pays de départ des migrants que dans celui de leur accueil, ces facteurs étant désignés par le terme « push-pull factors ». Les « push factors » sont l'ensemble des facteurs dans le pays de départ qui incitent (poussent) les individus à quitter leur propre pays. Dans le contexte de la théorie économique néoclassique, les salaires réels (les revenus) faibles dans le pays de départ constituent un « push factor ». Les « pull factors » sont au contraire l'ensemble des facteurs dans le pays d'accueil qui attirent les migrants, comme par exemple les salaires réels élevés. Deux approches macro et micro ont été distinguées en fonction des objectifs qui poussent les individus à migrer : les salaires réels (donc offre et demande de travail) ou les revenus (gains).

II.1.1. L'approche macro

Cette approche explique la migration internationale par les différences géographiques dans la demande et l'offre de travail, les salaires étant faibles dans les pays où la main d'œuvre est abondante relativement au capital et élevés dans les pays avec une main d'œuvre limitée relativement au capital (Lewis (1954), Ranis et Fei (1961), Harris et Todaro (1970), Todaro (1976)). Ces différences inciteraient les travailleurs à quitter les pays et les régions abondants en main d'œuvre, non abondants en capital et où les salaires sont faibles pour ceux où la main d'œuvre est rare, le capital abondant et les salaires élevés. Dans le pays de départ pauvre en capital, l'offre de travail diminue et les salaires augmentent éventuellement tandis que dans le pays d'accueil riche en capital, l'offre de travail augmente et les salaires diminuent. A long terme, la migration devrait éliminer les différences salariales existant entre pays de départ et pays de destination, ou du moins conduire à un équilibre où ces différences internationales de salaires reflètent uniquement les coûts de la migration qui sont aussi bien monétaires que psychologiques. Par conséquent, ce processus devrait entraîner à son tour à long terme la fin de la migration car selon cette approche, il n'y a pas de migrations en l'absence de différences salariales ; seuls les mécanismes du marché du travail déterminent les migrations entre les pays, les autres marchés n'ayant aucun effet.

Une conséquence de la rareté du capital dans les pays pauvres est que son rendement y est plus élevé que dans les pays riches, par conséquent, les investissements en capital se dirigent vers les pays pauvres. Ces investissements s'accompagnent à leur tour de flux de capital humain, la main d'œuvre qualifiée se déplaçant des pays riches vers les pays pauvres pour tirer profit des rendements élevés de leurs qualifications dans un environnement caractérisé par une pénurie de capital humain (travailleurs qualifiés).

II.1.2. L'approche micro ou approche du capital humain

Cette approche développée par Sjaastad (1962) considère la migration internationale comme le résultat des différences internationales de revenus (ou de gains). Les individus sont considérés comme des agents rationnels qui calculent le « coût-bénéfice » et l'espérance de rendements nets positifs (souvent monétaires) de leur migration. Ils prennent en compte tous les facteurs comme le capital humain, les conditions sociales, la technologie, les externalités, qui peuvent contribuer à réduire les coûts de la migration et augmenter les incitations à migrer. Ainsi toutes les caractéristiques individuelles du capital humain qui peuvent

augmenter le taux de rémunération ou la probabilité de trouver du travail dans le pays de destination relativement au pays de départ (éducation et formation, expérience, connaissances linguistiques) incitent à la migration.

La migration est ici considérée comme un investissement en capital humain (Sjaastad (1962)) que les individus effectuent dans l'espoir d'atteindre des destinations où ils sont plus productifs et où les revenus sont plus élevés. En effet, lorsqu'ils engagent des coûts tels que les coûts de transports, les coûts d'installation et de recherche d'emploi, les coûts d'intégration (apprentissage de la langue, de la culture), les coûts psychologiques liés au manque de la famille... pour migrer vers ces destinations, les individus espèrent ainsi gagner des revenus plus élevés qui leur permettra de maximiser les rendements nets espérés.

Ces rendements nets espérés ont été formalisés par Massey et al. (1993) par l'équation analytique suivante :

$$ER(0) = \int_0^t [P_1(t)P_2(t)Y_d(t) - P_3(t)Y_o(t)] e^{-rt} dt - C(0)$$

avec

$ER(0)$: le rendement net espéré de la migration juste avant le départ au temps 0

$P_1(t)$: la probabilité d'éviter une expulsion du pays d'accueil pour les migrants illégaux

$P_2(t)$: la probabilité de trouver un emploi dans le pays de destination

$P_3(t)$: la probabilité de trouver un emploi dans le pays d'origine

$Y_d(t)$: les revenus liés à un emploi dans le pays de destination

$Y_o(t)$: les revenus liés à un emploi dans le pays d'origine

r : le facteur d'actualisation reflétant la préférence pour le présent

$C(0)$: l'ensemble des coûts de migration (aussi bien monétaires que psychologiques)

La décision de migrer va être prise à partir du signe de $ER(0)$; si ce rendement net espéré est positif pour une destination potentielle, l'individu rationnel prend la décision de migrer, s'il est négatif, l'individu reste, et s'il est égal à zéro, il y a une indifférence entre migrer ou rester au pays.

II.2. La théorie du marché du travail segmenté

Contrairement aux modèles de décision rationnelle (théorie néoclassique et nouvelle économie de la migration), la théorie du marché du travail segmenté défendue par Piore (1979) considère la demande de travail dans les pays développés comme la principale cause

des migrations internationales. Les migrants ne sont pas incités par des « push factors » (faible salaire, chômage élevé dans leur pays) mais par les « pull factors » correspondant à une demande chronique de travailleurs étrangers qui est inhérente à la structure économique des pays développés.

Trois principaux arguments ont été avancés pour expliquer la demande de travailleurs étrangers dans les pays développés : la pénurie générale de main d'œuvre, la pénurie de travailleurs dans les dernières hiérarchies de certains métiers, et la pénurie de travailleurs dans le secteur secondaire du marché du travail segmenté. Ces pénuries sont expliquées par quatre caractéristiques fondamentales des économies développées (Piore (1979) ; Massey et al. (1993), (1998)) : les problèmes de motivation, de démographie et de changements sociaux, d'inflation structurelle, et de dualisme économique.

II.2.1. Le dualisme économique

Selon Piore (1979), le marché du travail dans les pays développés (ou pays d'immigration) est segmenté en un secteur primaire caractérisé par des méthodes de production intensives en capital et un secteur secondaire qui lui est caractérisé par des méthodes de production intensives en travail. Dans le secteur primaire, les travailleurs sont hautement qualifiés et disposent de plus de statut social, les salaires sont plus élevés et les conditions de travail sont nettement meilleures, d'où son attractivité pour les natifs. Les employeurs sont obligés d'investir dans ces travailleurs du fait de leur formation spécialisée et de leur éducation. Les travaux sont compliqués et demandent une connaissance et expérience considérable à améliorer sans cesse, entraînant l'accumulation de capital humain spécifique à la firme. Les travailleurs du secteur primaire s'organisent en général dans des unions et syndicats de professionnels avec des contrats qui amènent les employeurs à prendre en charge une part importante des coûts de mise au chômage. Du fait de ces coûts et obligations, les travailleurs du secteur primaire deviennent coûteux à licencier. A l'inverse, le secteur secondaire intensif en travail se caractérise par des emplois non qualifiés et des salaires faibles, des conditions d'emploi difficiles avec aucune perspective d'évolution et par conséquent une rareté de la main d'œuvre entièrement tournée vers le secteur primaire. Ces employés peuvent être mis au chômage à tout moment sans coûts ou avec des coûts faibles pour l'employeur. Il est moins coûteux pour l'employeur de les licencier que de les maintenir durant les périodes de ralentissement. Tous ces facteurs font que les travailleurs nationaux se

ruent vers le secteur primaire, obligeant les employeurs à recourir aux travailleurs étrangers pour combler le déficit de main d'œuvre dans le secteur secondaire.

II.2.2. Les problèmes de motivation

Les problèmes de motivation dans certains types d'emploi sont causés par le faible statut social qui y est associé ainsi que l'absence ou la faiblesse des perspectives de carrières et d'évolution offertes. Les individus ne travaillent pas seulement pour le revenu, mais aussi pour l'acquisition d'un statut social. Les employeurs ont donc besoin des travailleurs qui voient le travail dans ces emplois comme un moyen de gagner de l'argent et dont l'objectif est uniquement le revenu mais pas le statut ou le prestige dans le pays d'accueil. C'est pourquoi les employeurs ont recours aux travailleurs étrangers qui satisfont à ce besoin, du moins au début de leurs carrières migratoires. Compte tenu de la situation dans les pays d'origine (chômage élevé...) et des différences énormes de revenus entre leurs pays et les pays d'accueil, les emplois à l'étranger constituent un prestige et confèrent aux immigrants un véritable statut social dans leurs pays d'origine. Sur ce point, Massey et al. (1993) p.442 soulignent que « même si les migrants pouvaient réaliser qu'un emploi ne donne aucun statut social dans le pays d'accueil, ils ne se considèrent pas comme des membres à part de ce pays ; plutôt, ils se voient comme des membres de leurs pays d'origine dans lesquels obtenir un travail à l'étranger et envoyer de l'argent en devises constitue un honneur et un prestige considérable ».

Avec ces emplois, les immigrants peuvent acheter et construire des maisons mais aussi envoyer leurs enfants à l'école, ce qui autrement serait quasi impossible.

II.2.3. Les changements sociaux et démographiques

Dans le passé, la demande de travail dans les secteurs instables non valorisants a toujours été satisfaite par deux catégories de groupes sociaux dont les caractéristiques et le statut social les conduisaient à ces types d'emplois : les femmes et les jeunes. Historiquement, les femmes avaient l'habitude de participer au marché du travail après avoir élevé leurs enfants dans le but de gagner des revenus supplémentaires. La culture sociale qui prévalait et le statut d'infériorité que l'on prêtait aux femmes les rendaient disposées à exercer des emplois instables avec de faibles salaires. De même, les jeunes étaient disposés à exercer ces

types d'emplois qui étaient pour eux un moyen de s'affirmer et de gagner de l'expérience tout en espérant trouver mieux dans le futur après les études.

Cependant, les changements sociaux et démographiques tels que la chute du taux de natalité et l'expansion de l'éducation survenus dans les pays développés ont considérablement réduit la proportion des jeunes disposés à occuper les emplois difficiles sans statut et à faibles salaires pour gagner de l'argent en supplément et de l'expérience. Avec l'émancipation qui a augmenté leur participation dans la force de travail, et l'augmentation des taux de divorce dans les pays développés, les femmes sont obligées de travailler pour gagner des revenus qui ne sont plus secondaires mais de premier plan. Les femmes occupent donc désormais les mêmes types d'emplois que les hommes, ce qui se fait au détriment des emplois non valorisants. Tous ces facteurs font que les employeurs sont fortement incités à importer de la main d'œuvre étrangère.

II.2.4. L'inflation structurelle

Les problèmes de demande de travail récurrents dans les secteurs difficiles et non valorisants et dans les dernières hiérarchies de certains métiers (nettoyage, bâtiment, sécurité...) pourraient être résolus par l'augmentation des salaires susceptibles d'attirer les travailleurs. Mais cette augmentation bouleversera les lois et les conventions définies sur le marché du travail par l'Etat ou par les employeurs et les syndicats défenseurs des travailleurs et créera des pressions salariales dans les autres hiérarchies qui vont également réclamer des augmentations. Compte tenu des normes et des conventions sociales définies avec les syndicats des travailleurs, les employeurs devront supporter des coûts salariaux de toute la hiérarchie s'ils augmentent les salaires de la dernière hiérarchie. C'est ce problème que l'on appelle l'inflation structurelle. Les employeurs devront donc supporter des coûts salariaux élevés lorsqu'ils augmentent les salaires pour attirer les nationaux dans la dernière hiérarchie pendant des pénuries de main d'œuvre. Cela est très coûteux et crée des perturbations sociales, d'où l'incitation à importer des travailleurs étrangers qui acceptent les salaires faibles et les conditions difficiles.

II.3. La théorie de la nouvelle économie de la migration

Contrairement aux théories précédentes qui considèrent la migration comme une décision individuelle, la nouvelle économie de la migration suppose que la migration du

travail doit être étudiée au sein des entités sociales et non au niveau des individus isolés. Selon Stark et Bloom (1985), la décision de devenir migrant ne peut pas être expliquée à un niveau individuel des travailleurs, mais cette décision se prend au sein de la famille, des ménages ou des communautés dont l'objectif consiste à minimiser les risques liés aux incertitudes futures et à diversifier les sources de revenus futurs pour alléger les contraintes de crédits et de liquidités. En effet, dans la plupart des pays en développement, les marchés de capital, du crédit ou d'assurance sont inexistants ou difficiles d'accès alors que les situations pouvant réduire ou supprimer les revenus familiaux sont nombreuses : chômage, retraite, instabilités politiques et sociales, aléas du climat pouvant entraîner de mauvaises récoltes pour une population en majorité agricole. En cas de mauvaises situations économiques, ils ont le soutien des migrants membres de la famille à travers les transferts de fonds qu'ils leur effectuent.

II.4. La théorie de la privation relative

Dans le même cadre de la NEM où les décisions de migrations se prennent au niveau familial, la théorie de la privation relative initiée par des auteurs tels que Stark et Levhari 1982, Stark (1984) suppose que les ménages n'envoient pas seulement certains de leurs membres à l'étranger pour augmenter leurs revenus en termes absolus et réduire les risques, mais ils les envoient aussi pour augmenter leurs revenus relativement aux autres ménages et par conséquent réduire leur privation relative à un groupe de référence (Stark, Taylor et Yitzhaki (1986), (1988), Stark et Yitzhaki (1988), Stark et Taylor (1989), (1991), Stark (1991)). Les inégalités de revenus dans la société qui sont caractérisées par une proportion de ménages relativement aisée conduisent les ménages pauvres avec de faibles revenus à se sentir relativement privés, ce qui les incite fortement à migrer pour réduire les écarts de revenus.

Stark formalise la privation relative des individus ayant comme revenu y par rapport à un groupe de référence ayant comme revenu maximum y_{\max} . Le niveau de privation relative de ces individus va dépendre des différences de revenus existants entre eux et le groupe de référence. On suppose $F(y)$ comme la distribution cumulative du revenu, alors $1 - F(y)$ va représenter le pourcentage des individus ayant les revenus compris dans l'intervalle $]y, y + \Delta y]$, c'est-à-dire supérieurs à y . Le sentiment de privation est une fonction croissante de $1 - F(y)$, c'est-à-dire du pourcentage d'individu ayant des revenus supérieurs à y . En

posant $h[1 - F(y)]$ la désatisfaction éprouvée (où privation) par un individu avec le revenu y de n'avoir pas eu un revenu supérieur à y (i.e. $y + \Delta y$), alors la privation relative de l'individu avec le revenu y peut être exprimée par :

$$RD(y) = \int_y^{y^{\max}} h[1 - F(z)] dz$$

Pour simplifier, il suppose que $h[1 - F(y)] = 1 - F(y)$. Toute augmentation du revenu des ménages riches augmente la privation relative lorsque y est inchangé. Ainsi les incitations à la migration internationale augmentent si, en envoyant un ou plusieurs membres de la famille à l'étranger, le ménage espère obtenir un gain relatif de revenu dans la communauté. Ici, ce sont les inégalités dans le pays d'origine qui incitent à la migration. La décision d'un ménage d'envoyer des migrants à l'étranger est influencée par la privation relative perçue par rapport au groupe de référence.

II.5. La théorie du système monde ou théorie du commerce international

Cette théorie, attribuée à Wallerstein (1974) et Sassen (1988), explique la migration internationale par la structure du marché mondial développée depuis le 16^{ème} siècle entre les pays capitalistes appelés noyau (Europe de l'ouest, USA, Océanie, Japon) et les pays non capitalistes appelés périphéries (pays en développement). Ici la migration est expliquée par les théories sociologiques non pas à partir des distorsions du marché du travail mais à partir des relations capitalistes régissant le monde depuis plusieurs siècles et dont la pénétration dans les sociétés périphériques non capitalistes crée une population mobile prête à migrer à l'étranger.

En entrant dans la « périphérie » du monde à la recherche de nouvelles terres, de nouvelles ressources, de nouveaux marchés, les managers et propriétaires des firmes capitalistes avaient pour objectif de tirer des profits et générer des richesses. Initialement facilité par les régimes coloniaux, l'action des capitalistes est désormais conduite par les firmes multinationales et les gouvernements néocolonialistes. La migration internationale serait donc la conséquence naturelle des bouleversements qui se sont produits dans le processus du développement capitaliste ayant donné naissance à la mondialisation et la globalisation où les flux de main d'œuvre accompagnent les flux de biens et de capitaux mais dans une direction opposée. Ce phénomène a été bien résumé par Massey et al. (1993), p.445 : « *Comme le capitalisme s'est étendu en dehors de son noyau central en Europe de l'Ouest, les USA, l'Océanie et le Japon ; de vastes parties du monde et une population sans cesse*

croissante ont été incorporées dans le marché économique mondial, générant inévitablement des flux de migrations dont certains vers l'étranger ».

II.6. La théorie des réseaux

Cette approche tente d'expliquer la perpétuation de la migration internationale par l'existence de réseaux de migrants mis en place par les premiers qui sont arrivés dans un pays. Ces réseaux sont constitués à travers les relations interpersonnelles qui connectent les migrants avec les non migrants sur la base des liens ethniques, amicaux ou communautaires. Ils contribuent à aider les migrants potentiels dans le financement de leur voyage, dans leurs démarches administratives, dans leur recherche d'emploi ainsi que leur processus d'intégration. Ainsi, par leurs différentes actions, les réseaux diminuent les coûts de migration, augmentent la probabilité d'emploi dans le pays de destination et diminuent la probabilité d'expulsion. En d'autres, la présence de réseaux de migrants de la même communauté ou ethnie constitue pour un migrant un capital social qui augmente les rendements nets espérés de la migration et donc l'incitation à la migration.

II.7. La théorie institutionnelle

Cette approche, comme l'approche par les réseaux de migrants, tente d'expliquer la perpétuation de la migration internationale par la mise en place d'institutions et d'organisations profitables ou non-profitables qui œuvrent dans la promotion de la migration en assistant les migrants. Ces institutions souvent liées aux réseaux de migrants peuvent être légales ou illégales et fournissent des services et une assistance en termes de transport (clandestin), de contrats de travail, de documents parfois falsifiés, de mariages arrangés, de conseils aux migrants, des services sociaux ou des abris. Tout cela contribue, en augmentant les incitations à migrer, à perpétuer la migration internationale.

La question de la migration internationale et ses déterminants a été largement débattue depuis 50 ans. Elle a été amplement abordée du côté notamment des conséquences négatives sur le développement engendrées par la perte de la main d'œuvre qualifiée. Les implications de la migration du côté des transferts de migrants commencent juste d'occuper une place importante dans la littérature économique. C'est pourquoi, dans cette thèse, nous n'abordons

les migrations qu'à travers les transferts des migrants. C'est cela l'objet de ce chapitre et du chapitre suivant.

Section 2 : Les transferts de migrants : flux et déterminants

On présente d'abord les statistiques des transferts en destination des pays en développement, ensuite on explique les déterminants de ces transferts.

I. Statistiques des flux de transferts de migrants

I.1. Définition et comptabilisation des transferts

Dans son cadre large, l'expression *transferts de fonds* ou *envois de fonds* fait référence aux transferts de liquidités ou aux transferts en nature d'un lieu à un autre. Ces flux financiers se composent de l'argent envoyé par les migrants et les autres membres des diasporas à leurs familles et/ou amis résidant, des investissements financiers dans l'immobilier ou des entreprises et les épargnes constituées dans les pays d'origine. Peuvent être également considérés comme envois de fonds les dons de bienfaisance faits par des migrants ou des associations de migrants au bénéfice de projets dans les pays d'origine.

Une définition beaucoup plus formelle a été élaborée par le FMI dans le but de faciliter l'enregistrement et la comptabilisation des envois de fonds dans la balance des paiements. Selon cette définition, les envois de fonds se composent de trois rubriques enregistrées dans trois parties différentes de la balance des paiements (voir aussi Ratha 2003):

- La rémunération des salariés qui représente le montant brut du salaire des travailleurs qui résident à l'étranger pendant moins de 12 mois, enregistrée dans « compte courant », sous rubrique « rémunérations des salariés, crédit ».
- Les envois de fonds des travailleurs qui représentent les transferts envoyés vers leur pays par les travailleurs résidents à l'étranger pendant plus de 12 mois. L'enregistrement se fait dans la rubrique « compte courant », sous rubrique « envois de fonds des travailleurs, crédit ».
- Les transferts de capital des migrants qui représentent la richesse nette des émigrés qui passent d'un pays à un autre pour y travailler, enregistrés dans « compte courant », sous rubrique « transferts des migrants, crédit ».

Cependant, comme l'ont déjà souligné l'OCDE et beaucoup d'autres études, il existe beaucoup de confusions dans la comptabilisation des transferts à l'échelle internationale, ce qui peut affecter gravement la comparabilité des données. Dans certains pays comme les Philippines, la banque centrale enregistre la quasi-totalité des transferts de fonds des émigrés dans la rubrique « rémunérations des salariés », même pour ceux qui résident plus de 12 mois à l'étranger, tandis qu'en république Tchèque et en Bulgarie, la banque centrale n'enregistre pas séparément les transferts de fonds mais les regroupe avec d'autres virements privés dans la rubrique « autres transferts courants, crédit ».

La méthode la plus utilisée pour estimer les transferts est celle proposée par Daianu (2001) qui fait la somme des postes « rémunérations des salariés », « envois de fonds des travailleurs » et « autres transferts courants, crédit ».

Mais les transferts sont souvent mal classifiés comme revenus des exportations, recettes du tourisme, dépôts des non résidents ou même comme des investissements directs étrangers. Selon Gubert (2006 OCDE), même les données issues de la méthode d'enregistrement du FMI sont très limitées et confuses et remettent sérieusement en cause les estimations. D'abord, le calcul des flux de transferts par cette méthode surestime les flux réels car d'une part la rémunération des salariés représente le montant total des salaires des migrants temporaires dont une partie est nécessairement dépensée dans le pays d'accueil et n'est donc jamais transférée. Ensuite, ces flux peuvent être largement sous estimés parce qu'ils n'incluent pas les transferts effectués par la voie informelle (argent liquide envoyé à travers les amis ou les membres de la famille, transferts en nature de bijoux, vêtements, matériels électroniques et autres biens de consommation...). Certaines études estiment ces flux informels à plus de 50% du montant officiel des transferts enregistrés. Lorsqu'ils enregistrent les transferts en nature, les pays hésitent entre l'enregistrement en tant que transferts ou en tant que biens d'importation.

I.2. Les transferts en chiffres

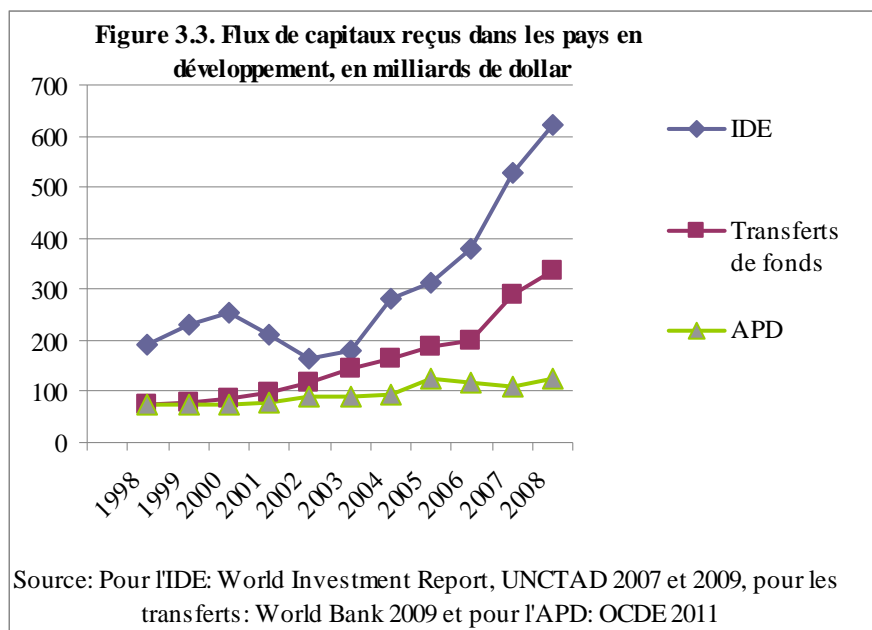
Le regain d'intérêt actuel pour les transferts de fonds s'explique par la croissance exponentielle des volumes officiels au niveau mondial et particulièrement vers les pays en développement et leur importance potentielle pour le développement de ces pays. Le montant de l'ensemble des envois de fonds vers les pays en développement a atteint 338 milliards de dollars en 2008 selon les estimations de la Banque Mondiale (2009). Les transferts représentent donc une source externe de financement importante pour ces pays. Le montant

global officiel reçu par les pays en développement est passé de 409 millions de dollars US en 1970 envoyés à environ 338 milliards de dollars en 2008. Ce montant est toutefois descendu à 317 milliards en 2009, reflétant les conséquences de la crise financière et économique qui frappe la plupart des pays développés, qui sont les pays d'envoi de la plus grande partie des transferts. Entre 2001 et 2008, le montant reçu par ces pays a plus que doublé. La distribution varie entre les diverses régions en développement, l'Asie-Pacifique en tête avec un total de 86 milliards USD et l'Afrique Subsaharienne en dernière position avec 21 milliards USD pour l'année 2008 (Tableau 3.1). Les transferts représentent aujourd'hui la deuxième source de flux financiers dans les pays en développement après l'Investissement Direct Etranger et loin devant l'Aide Publique au Développement (APD) (Figure 3.3). L'aide publique est estimée d'après l'OCDE à 123 milliards en 2008.

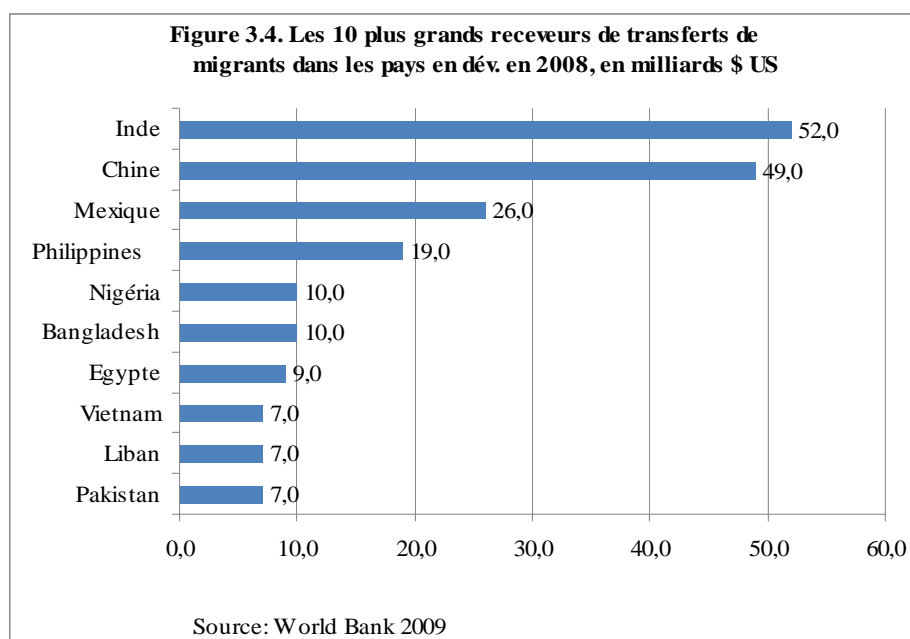
Tableau 3.1. Transferts de fonds reçus par région, en milliards de dollars US

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Hausse entre 2003 et 2008
Asie de l'Est-Pacifique	33	40	50	58	71	86	161%
Amérique Latine et Caraïbes	37	43	50	59	63	65	76%
Afrique du Nord et Moyen Orient	20	23	25	26	31	35	75%
Asie du Sud	30	29	34	43	54	73	143%
Afrique Subsaharienne	6	8	9	13	19	21	250%
Ensemble des pays en développement	140	164	199	235	289	338	141%

Source: Banque Mondiale (2009) tirées du *IMF's BOP statistics Yearbook (2008)*.

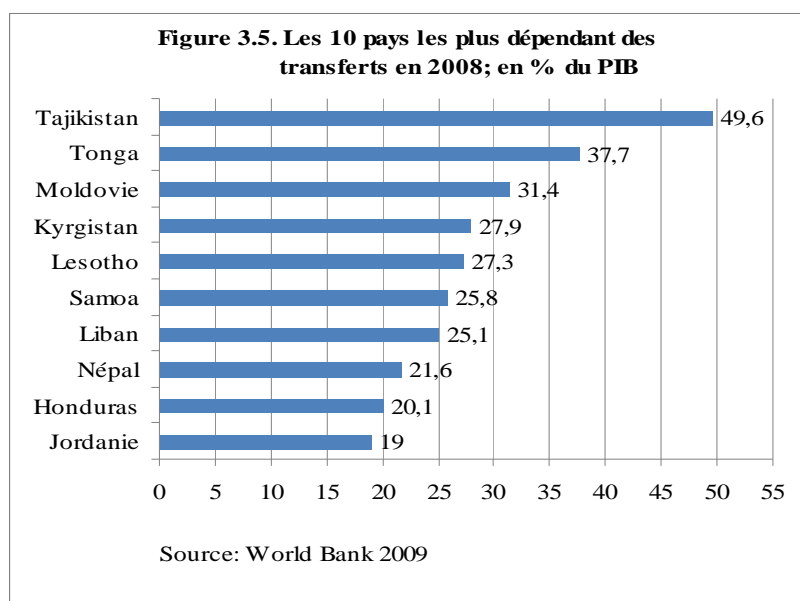


La Figure 3.4 ci-dessous montre les plus grands pays receveurs de transferts en 2008 avec en tête l'Inde (52 milliards), la Chine (49 milliards) et le Mexique (26 milliards) (*Source : Banque Mondiale 2009*).



La Banque Mondiale a calculé le poids des transferts de fonds dans les économies pays receveurs, en l'évaluant en pourcentage de leur PIB annuel en 2008.

Ainsi ils atteignent près de 50% du PIB au Tajikistan, plus de 37% du PIB au Tonga 27% au Lesotho (Figure 3.5).



Les enquêtes menées dans des pays montrent qu'une part importante de la population dépend soit directement, soit indirectement de ces transferts qui constituent ainsi un élément crucial dans les stratégies de survie surtout pour les ménages pauvres des zones rurales.

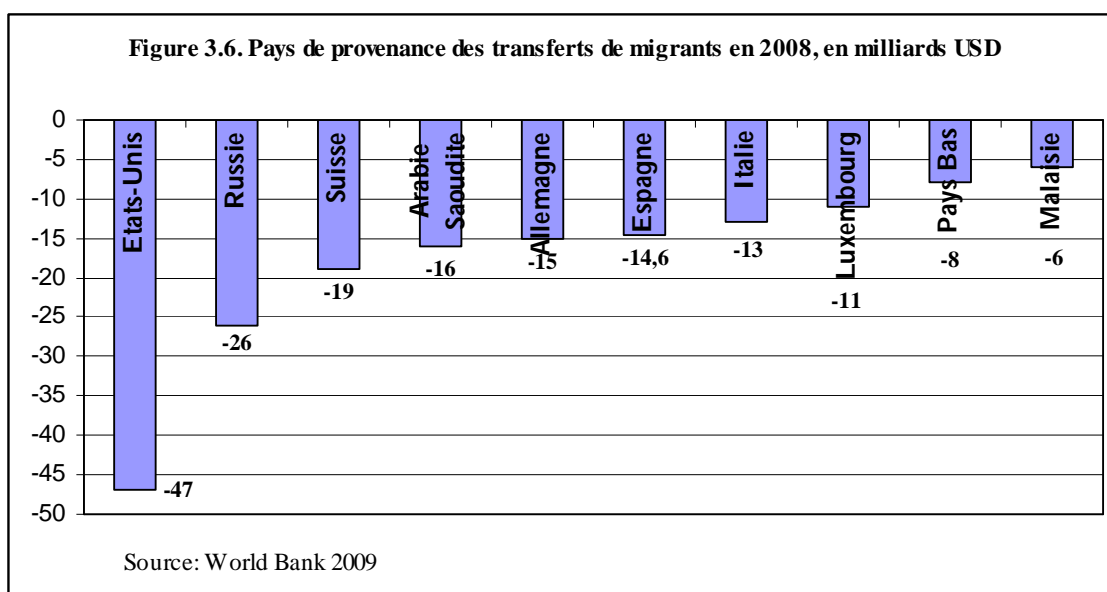
Au Philippines, 17% des ménages ont reçu des transferts de leurs émigrés en 1996, représentant au total 8% du revenu national (Rodriguez, 1996) tandis que 25% des ménages Péruviens en ont bénéficié en 1998, soit un montant équivalent à 22% de leurs revenus (Cox, Eser et Jimenez, 1998). Au Salvador, Cox Edwards et Ureta (2003) trouvent que 14% des ménages ruraux et 15% des ménages urbains ont reçu des transferts de leurs émigrés en 1997, tandis qu'à l'échelle nationale, 20% des ménages Salvadoriens ont reçu des transferts de l'étranger en 1998 selon Acosta (2006). L'ampleur et la couverture des ménages est encore beaucoup plus importante dans les petites économies insulaires où souvent la moitié des ménages ont au moins un membre à l'étranger. C'est le cas par exemple en République Dominicaine où de la Brière et al. (2002) trouvent qu'environ 40% des ménages de la région de la Sierra Dominicaine (région pauvre de ce pays) ont un migrant et 52% de ces migrants effectuent des transferts. Nous pouvons donc voir avec ces études que les transferts constituent plus que tout autre revenu un moyen d'assurance, de lissage de la consommation et de relâchement des contraintes de liquidité pour une très grande partie de la population des pays en développement.

Même si ces chiffres sont officiels, il y a cependant une certaine incertitude concernant leur fiabilité. En effet, ces chiffres ne prennent pas en compte les envois informels c'est-à-dire non enregistrés et qui restent difficiles à estimer. En effet une grande partie des fonds

envoyés par les migrants ne passent pas par la voie formelle (Banques, Opérateurs de transferts monétaires : Western Union, MoneyGram) et se fait par l'intermédiaire des relations (remise à des amis ou membres de la famille en partance pour le pays), des réseaux, d'ONG, de missions religieuses, des associations de migrants ou même des systèmes de transfert informel connu sous diverses appellations (« Hawala », « Hundi »...). Selon le *Global Economic Prospects 2006* de la Banque Mondiale, ces transferts qui passent par les circuits informels représenteraient plus de 50% des transferts enregistrés vers les pays en développement.

Cette augmentation importante des flux de transferts ces dernières années s'explique par un certain nombre de facteurs tels que l'augmentation massive du stock de migrants, une meilleure collecte des données, la baisse des coûts de transferts, l'élargissement de la gamme de services de transferts, l'implication des gouvernements dans la mise en place de politiques visant à améliorer l'accès aux banques ou encore l'amélioration des infrastructures de transferts.

Même si la plus grande partie des transferts vers les pays en développement provient des pays développés (USA, UE), les transferts sud-sud (en provenance d'autres pays en développement vers des pays pauvres) représenteraient jusqu'à 30% du montant total reçu par ces pays selon la Banque Mondiale. En effet, la moitié des migrants en provenance des pays en développement vont dans d'autres pays en développement (pays pétroliers comme l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, ...). En 2008, les Etats-Unis et la Russie étaient en tête des pays de provenance des transferts (Figure 3.6).



Ces flux de transferts sont motivés par un ensemble de facteurs aussi bien micro que macroéconomiques que nous présentons ci-dessous.

II. Déterminants et motivations des transferts de migrants

Le niveau et la fréquence des transferts de fonds dépendent de facteurs aussi divers que variés tels que le revenu des migrants, la durée de la migration (temporaire ou permanente), la situation familiale (célibataire, marié, avec ou sans enfants), les effets de réseaux (si le migrant est seul ou s'il est au sein d'une forte communauté), le nombre de migrants au sein d'une même famille, la situation économique dans le pays d'origine et d'accueil (Poirine 2006), le niveau d'éducation des migrants, le taux de change, les coûts de transferts... Les motivations des transferts peuvent être d'ordres individuels tels que l'altruisme, l'échange, l'investissement et l'héritage ou d'ordres familiaux tels que l'assurance implicite ou le prêt implicite.

II.1. Les motifs individuels

II.1.1. L'altruiste

L'altruisme constitue l'une des motivations les plus intuitives de l'envoi d'argent au pays. Ce motif fait part du souci qu'ont les émigrés du bien être de leur famille restée au pays. Ainsi, le migrant envoie parce qu'il veut prendre en charge certains besoins de sa famille. Il éprouve de la satisfaction à l'idée du bien être de ses parents. Son utilité totale dépend de l'utilité et du bien être des membres de sa famille. Le résultat classique du modèle économique de l'altruisme est que le montant des transferts augmente avec le revenu de l'émigré, son degré d'altruisme et diminue avec le revenu de la famille, la durée de séjour de l'émigré au fur et à mesure que les liens familiaux se distendent.

II.1.2. L'intérêt personnel

Lucas et Stark (1985) distinguent dans ce motif qu'ils appellent motif d'intérêt personnel «pur» les facteurs suivants pouvant expliquer les transferts envoyés : l'aspiration à hériter des actifs et biens de la famille, l'investissement immobilier ou financier (terre, maison, portefeuille d'actifs financiers...) pour préparer un éventuel retour, l'investissement social (construction d'édifices publics tels que mosquées, écoles, dispensaires...) pour gagner en prestige et en considération au sein de la communauté. En effet, en épargnant dans le pays

d'accueil, le migrant peut vouloir bénéficier de l'héritage familial, ce qui en contrepartie l'incite à envoyer de l'argent à la famille durant son séjour à l'étranger (Hoddinott, 1994 ; de la Brière *et al.*, 2002). Le migrant peut également choisir d'investir dans des actifs dans son pays d'origine afin d'accumuler de la richesse ou préparer son retour. Il peut également envoyer de l'argent simplement en échange de services (Cox, 1987) comme l'attention portée par le bénéficiaire sur le patrimoine local du migrant. L'objectif ici est de s'assurer de l'entretien et de la gestion des biens laissés au pays (bétail, terres, maison...). Le migrant peut aussi effectuer des transferts parce qu'il veut que ceux qui sont restés veillent sur ses parents. Ce comportement peut s'expliquer soit par des sentiments altruistes envers les parents à entretenir, soit par des considérations d'intérêt privé, le migrant cherchant à ne pas être exclu de la famille et surtout à pouvoir compter sur ces proches en cas de problèmes. La fréquence et le montant envoyé dépendent des intentions et de la date de retour du migrant. On parle de motif d'échange de services.

II.2. Les motifs familiaux

Les premières études théoriques sur les transferts (Lucas et Stark, 1985 ; Stark et Bloom, 1985, Stark, 1991) ont très trop essayé d'analyser les décisions de transferts dans le contexte de la Nouvelle Economie de la Migration du Travail (New Economics of Labor Migration NELM). Cette théorie suppose que la migration du travail doit être étudiée au sein des entités sociales et non au niveau des individus isolés. Selon Stark et Bloom (1985), la décision de devenir migrant ne peut pas être expliquée à un niveau individuel des travailleurs, mais cette décision se prend au sein de la famille, des ménages ou des communautés dont l'objectif consiste à minimiser les risques liés aux incertitudes futures et à diversifier les sources de revenus.

En effet, dans des pays où les contraintes de liquidités sont réelles et où les revenus des ménages, souvent agricoles, sont largement dépendants des aléas climatiques ; la migration peut constituer un instrument au service de la maximisation de l'utilité collective avec l'obtention de transferts envoyés par celui ou ceux qui ont été choisi par la famille. Mais la migration nécessite des coûts qui sont dans la plupart des cas au dessus des possibilités des migrants potentiels. La décision de migration nécessite alors la concertation de l'ensemble des membres de la famille ou simplement la concertation d'une hiérarchie reconnue qui imposera sa décision (Drapier *et al.*, 1997). Les coûts de migration vont être supportés soient totalement, soit partiellement par la famille qui par ce geste espère bénéficier en retour des

transferts. La famille poursuit deux objectifs : d'une part augmenter le revenu futur et d'autre part réduire l'incertitude liée à ce revenu du fait des aléas climatiques. Pour atteindre ces objectifs le ou les individus choisis sont envoyés travailler dans un autre pays où la variabilité du revenu est moins forte (Stark, 1991 ; Taylor et Wyatt, 1996). On a ici un contrat familial implicite où les transferts de fonds constituent la cause mais aussi la conséquence de la migration. Ainsi, ces arrangements familiaux implicites qualifiés par Lucas et Stark (1985) « d'altruisme tempéré » permettent d'une part au migrant d'atteindre son objectif de migration et d'autre part aux ménages de diversifier les risques, de lisser leur consommation et d'assurer le financement intergénérationnel des investissements en éducation par exemple.

Ici, le contrat implicite est protégé de la rupture par l'altruisme au sein de la famille mais aussi par la connaissance du migrant par la famille. Ainsi, le choix de celui ou ceux qui vont migrer va non seulement être basé sur ceux qui ont un fort potentiel de revenu une fois à l'étranger mais aussi sur leur degré de loyauté envers la famille. En cas de non respect du contrat par le migrant ou d'un comportement opportuniste, le ménage dispose de moyens pour sanctionner ce dernier tels que l'exclusion de la famille et de l'héritage familial, la perte de prestige au sein de la communauté, autant de facteurs que le migrant aimerait conserver pour son éventuel retour au pays en cas de retraite ou de problèmes dans le pays d'immigration.

Deux motifs peuvent être distingués dans ce contrat familial : le prêt et l'assurance.

II.2.1. Le remboursement de prêts implicites

Dans ce contrat, la famille investit dans l'éducation et finance également les coûts de migration (ou une partie) de certains membres choisis pour migrer. Il s'agit là pour la famille et le migrant d'un contrat de prêt informel ou implicite dont les transferts effectués par le migrant constituent les remboursements. Ces remboursements commenceront une fois qu'il obtient un revenu à l'étranger. L'objectif principal de la famille est ici d'augmenter les revenus futurs. Les transferts profiteront ainsi aux jeunes de la famille qui vont s'éduquer avant de pouvoir à leur tour être prêt pour migrer. Cette génération de jeunes éduqués devra à son tour rembourser les frais d'éducation et de migration en effectuant des transferts à la génération précédente de migrants dans le cas où celle-ci est rentrée au pays pour cause de retraite.

II.2.2. La co-assurance

Comme nous l'avons vu avec le remboursement des prêts implicites, il s'agit ici aussi d'un contrat familial implicite entre le migrant et les membres de sa famille restés au pays. Pour la théorie économique, ce motif repose sur la notion de diversification des risques par les agents économiques. En effet, plusieurs facteurs empêchent les agents économiques dans le pays d'origine de se couvrir totalement contre la plupart des risques auxquels ils doivent faire face. D'abord l'absence de marchés d'assurance, ensuite les aléas climatiques et les éventuels chocs économiques rendent incertain les revenus futurs liés à la production agricole dont dépendent la plupart des familles de migrants dans les pays en développement. D'autres phénomènes comme le chômage ou la retraite peuvent aussi contribuer à réduire le revenu de la famille. Une façon de remédier à cette situation et de diversifier les risques économiques, consiste pour la famille à financer la migration et à opter donc pour un contrat d'assurance certes implicite avec les migrants potentiels, mais qui lui assurera le soutien (la couverture) durant les mauvaises situations dans le pays par l'obtention de transferts de fonds. Dans un premier temps, la famille en finançant les coûts de migration représente l'assureur et le migrant l'assuré, et dans un deuxième temps, c'est le migrant qui joue le rôle de l'assureur une fois installé dans le pays d'accueil avec un emploi. Comme nous l'avons vu, l'objectif de la famille est ici de réduire l'incertitude et non d'augmenter le revenu. Mais pour le migrant aussi, il s'agit bien d'une assurance implicite car en envoyant de l'argent à sa famille, il s'assure de pouvoir compter sur celle-ci en cas de mauvaises situations dans le pays d'accueil et de ne pas être rejeté par la famille. La migration constitue donc ici une stratégie de co-assurance.

Mais comme tout contrat d'assurance, il peut y avoir un problème d'aléa de moralité. En effet l'asymétrie d'information qui existe entre le migrant et sa famille rend par exemple difficile la vérification par le migrant des sinistres dont la famille pourrait lui faire part ou de la productivité de l'utilisation des fonds transférés. La famille peut se servir de cette situation d'asymétrie d'information pour faire de fausses déclarations et obtenir des transferts indus. Mais cependant la famille reste le plus souvent le meilleur contexte pour ce genre de contrats faisant intervenir un aléa de moralité. La loyauté familiale et la connaissance approfondie des parties prenantes au contrat protègent très souvent non seulement contre l'aléa de moralité mais aussi contre le risque de rupture du contrat.

Comme nous pouvons le voir, les motifs qui poussent le migrant à envoyer de l'argent peuvent être divers et complexes. En fonction de chacun de ces motifs qui anime la décision

de ce dernier, les facteurs qui influencent le montant et la fréquence des transferts seront différents. Des études aussi bien théoriques qu'empiriques ont tenté de mettre en évidence ses différents facteurs qui peuvent être d'ordre microéconomique ou macroéconomique. Nous allons dans ce qui suit voir un certain nombre de formalisations théoriques des motifs de transferts qu'ils soient individuels ou familiales.

II.3. Analyse théorique des motivations des transferts de migrants

II.3.1. Une revue de la littérature

En abordant les arrangements familiaux, Poirine (1997) souligne que si le motif de prêt implicite domine le motif altruiste et le motif de co-assurance, alors les transferts seront faits de façon régulière avec absence de diminution durant un certain temps (contrairement à l'altruisme), et son montant dépendra de l'ampleur du prêt implicite reçu avant la migration. Le lien entre les transferts et la durée de migration dépendra ici du type de migration ; migration temporaire ou migration permanente. Lorsqu'il y a retour de migration, le lien entre transferts et durée de séjour est en forme de M avec une première phase où les transferts sont élevés durant les premières années, correspondant aux remboursements des coûts d'éducation et de migration, une deuxième phase où les migrants envoient pour soutenir à leur tour les jeunes parents dans leur éducation et migration sous la forme d'un prêt implicite. Ici les transferts sont susceptibles de diminuer car certains migrants peuvent refuser d'accorder des prêts à ceux qui restent au pays. On a une troisième phase où les transferts sont élevés, correspondant à l'épargne constituée par le migrant pour préparer son retour et enfin une quatrième phase de transferts faibles correspondant à la période juste avant le retour (ou la retraite). Mais lorsque la migration est permanente, la forme de la courbe liant les transferts et la durée de séjour est en U inversé, la troisième et la quatrième phase d'épargne pour le retour au pays n'existant pas ici. Nous n'avons donc que les phases de remboursements du prêt en cas de non retour. Par contre, si c'est la co-assurance qui domine les autres motifs, l'auteur souligne que le montant envoyé sera lié négativement dans le temps avec le revenu de la famille, le migrant envoyant plus en cas de mauvaise situation (baisse des revenus), et rien en cas de bonne situation où le revenu de la famille dépasse le revenu moyen.

Docquier et Rapoport (1997 ; 2000) proposent un modèle où l'altruisme peut être unilatéral (seul le migrant est altruiste) ou mutuel (le ménage aussi est altruiste envers le migrant). Les transferts sont plus faibles avec l'altruisme mutuel que dans le cas de l'altruisme unilatéral.

De la Brière et *al.* (2002) dans un article sur les déterminants des transferts sur la Sierra Dominicaine présentent deux modèles séparés en fonction de la motivation à envoyer de l'argent, assurance ou héritage, dans lesquels ils analysent les facteurs qui influencent les transferts. Dans le premier modèle dit « principal-agent » où, le migrant et le ménage sont liés par un contrat d'assurance, les transferts sont effectués pour soutenir la famille en cas de chocs affectant le revenu et leur permettre ainsi de lisser leur consommation. La famille joue le rôle du principal qui choisit la prime (qui est ici le coût de migration que la famille supporte) mais aussi la couverture (les transferts versés en fonction du choc), le migrant est l'assureur. Toutes les deux parties sont averses au risque et la famille est soumise à un choc aléatoire qui rend son revenu futur incertain. En résolvant le modèle, les auteurs trouvent que les transferts sont ici affectés positivement par le choc et le degré d'aversion au risque de la famille, mais négativement par le degré d'aversion au risque du migrant.

Dans le deuxième modèle, les auteurs analysent les transferts comme un investissement dans les actifs de la famille avec comme principal objectif de bénéficier de l'héritage qui sera légués aux descendants. Dans ce modèle, à l'instar de la littérature sur les transferts « *inter-vivo* » et les legs dans les pays développés (Becker, 1981 ; Cox, 1987) et dans les pays en développement (Hoddinott, 1994 ; Subramanian, 1994), la famille détient le legs et choisira de le transmettre à ses descendants en fonction de l'attention que ces derniers lui portent. Face à cette situation, le migrant considère le legs (ou fonction de « récompense ») de la famille comme donnée et envoie des transferts pour maximiser l'utilité qu'il tirera de l'héritage. Il peut choisir d'investir dans deux actifs, un qui est sûr (épargne bancaire) et un qui est risqué (l'héritage qui est incertain car il n'est possible qu'après la mort des parents). La maximisation de l'utilité espérée permet de déterminer le montant de transferts optimal qui ici augmente avec le revenu et les actifs de la famille (comme l'avait déjà trouvé Hoddinott, 1994), la probabilité d'hériter (qui dépend de l'âge des parents), le revenu et les actifs du migrant mais diminue avec le degré d'aversion au risque du migrant. Le nombre d'héritiers a un impact ambiguë et son effet sur les transferts est double : on a d'une part un « effet de concurrence » qui affecte positivement les transferts par le fait que la concurrence entre les héritiers les encouragent et les incitent chacun à envoyer plus pour gagner la confiance de la famille, d'autre part on a un « effet de partage » qui affecte négativement les transferts par le fait que le nombre élevé de prétendants en diminuant la probabilité d'héritier décourage les migrants. Dans leur étude empirique, les auteurs montrent que « l'effet de partage » dominerait « l'effet de concurrence ».

Aggarwal et Horowitz (2002) quant à eux s'interrogent sur le motif altruiste ou d'assurance des transferts en Guyana dans un modèle qui a la particularité de formaliser la possibilité de transferts dans les deux sens. Contrairement à la plupart des modèles présentés dans la littérature théorique qui prennent en compte uniquement les transferts effectués par le migrant envers sa famille, les auteurs supposent que dans les deux motifs, assurance et altruisme, le migrant peut bien recevoir des transferts de la part de la famille. En effet, on suppose ici que le migrant qui vit deux périodes peut également faire face à la seconde période à un aléa qui peut être soit une maladie, un accident, ou même le chômage. L'altruisme et l'assurance étant supposés être mutuels, le migrant recevra le soutien de la famille à travers des transferts en cas de mauvaise situation. Lorsque les transferts sont motivés par l'assurance, ils sont positivement affectés par le revenu du migrant et la probabilité que le migrant fait face à une mauvaise situation. Concernant le motif altruiste, des variables comme le revenu du migrant, le degré d'altruisme, le revenu du ménage, le nombre de migrant que compte le ménage constituent des facteurs déterminants du montant envoyé. Il faut noter ici la relation négative mise en évidence entre le nombre de migrant dans le ménage et le montant envoyé par chacun d'entre eux lorsque l'aversion au risque absolue est suffisamment élevée. En effet cela s'explique par le fait qu'un nombre élevé de migrants dans une même famille diminue la charge individuelle de chacun dans le modèle altruiste, les migrants étant nombreux à se partager les charges familiales (Poirine, 2006).

Docquier et Rapoport (2006) résument les déterminants et motivations des transferts de migrants au tableau 3.2 avec le signe plus, signifiant un lien positif et le signe moins, un lien négatif des variables sur les transferts.

Tableau 3.2. Différents motifs des transferts de migrants

Motifs des transferts	Motifs individuels				Motifs d'arrangements familiaux implicites	
	Altruisme	Echange	Héritage	Motif Stratégique	Assurance implicite	Prêt implicite
Revenu du migrant	+		+	+	Pas d'effet direct	+
Education du migrant	Pas d'effet direct	-	Pas d'effet direct	+	Pas d'effet direct	+
Durée de séjour	-	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct	-	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct
Distance avec la famille	-	Pas d'effet direct	-	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct	+
Nombre de migrants/héritiers	-	Pas d'effet direct	Relation inverse en U	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct
Revenu du receveur	-	+/-	Pas d'effet direct	-	-	+/-
Chocs affectant le revenu du receveur	+	+/-	Pas d'effet direct	+	+	+
Actifs du receveur (héritage qu'il pourra léguer : terres, bétail, immobilier...)	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct	+	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct	Pas d'effet direct

Source : Docquier et Rapoport (2006)

Ainsi, si les transferts peuvent s'estomper graduellement avec le temps (la durée de séjour) dans le modèle altruiste (l'altruisme peut en effet diminuer au fur et à mesure des années passées à l'étranger loin de la famille comme nous l'avons vu plus haut), ils peuvent ne pas diminuer dans le modèle d'assurance compte tenu de l'engagement implicite liant les deux parties, migrant et agent resté au pays. De même, si dans l'altruisme des transferts plus élevés sont effectués pour les ménages à faible revenu, l'assurance implicite quant à elle peut entraîner des transferts plus faibles vers certains ménages à revenus faibles (la faiblesse de leurs revenus fait qu'ils ne peuvent participer qu'à une faible part du financement des coûts de migration, ce qui diminue leur pouvoir de négociation dans le contrat d'assurance et conduit par conséquent à des transferts faibles) et de transferts élevés à des ménages à revenus élevés qui ont les moyens de financer une part élevée des coûts de migration, ce qui leur donne un pouvoir de négociation élevé dans le contrat.

Dans le modèle altruiste, les transferts diminuent avec le nombre de migrants que compte un ménage (Poirine 2006 et Aggarwal et Horowitz 2002), ce qui peut ne pas être le cas avec le motif d'assurance car chaque migrant devra honorer le contrat individuel qui le lie avec le ménage.

La dépendance des ménages à un revenu agricole incertain dans la plupart des pays en développement font des transferts de fonds un élément fondamental dans leurs stratégies de survie. Ainsi, ces transferts constituent le point central dans l'explication des stratégies des ménages dans la migration. Dans la littérature économique sur les migrations, la décision du ménage d'envoyer un membre à l'étranger est ainsi expliquée par le rôle des transferts dans la diversification du portefeuille (Stark et Lehvári, 1982), l'assurance (Rosenzweig, 1988) et l'amélioration de la contrainte de liquidité (Taylor et Wyatt, 1996).

Contrairement à la plupart des modèles théoriques qui ont mis l'accent sur les facteurs microéconomiques, Vargas-Silva et Huang (2005) étudient l'impact des facteurs macroéconomiques du pays d'origine et d'accueil sur les transferts dans un modèle altruiste à deux périodes qu'ils tentent après d'estimer. Comme on peut s'y attendre dans ce modèle altruiste, les auteurs trouvent une relation positive (négative) entre les conditions économiques dans le pays d'accueil (pays d'origine) et les transferts effectués. Schiopu et Siegfried (2006) trouvent à leur tour une relation positive (négative) entre les transferts et le rendement des actifs dans le pays d'origine (pays d'accueil).

II.3.2. Formalisation des motifs de transferts

Nous présentons ci-dessous un modèle synthétique inspiré de Poirine (2006) qui formalise les différents motifs de transferts (évoqués plus haut) dans le cas d'un migrant altruiste. Ainsi, dans ce modèle, seul le motif altruiste du migrant est considéré. Ce modèle permet de formaliser et de mesurer l'influence des différentes variables explicatives des transferts.

II.3.2.1. Quelques hypothèses

- Chaque migrant i d'une famille est supposé altruiste, c'est-à-dire s'occupe du bien être des autres membres de la famille j . Comme le migrant est altruiste envers les membres de sa famille, son utilité U_i va être affectée par l'utilité v des autres membres qui composent sa famille. Ainsi la fonction d'utilité du migrant dépend non seulement de son utilité u tirée de sa propre consommation C_i mais aussi de l'utilité v de tous les autres membres de sa famille tirée de leur consommation C_j .

▪ La famille est supposée être constituée de p membres dont m émigrants (que nous appellerons dans la suite migrants) et n non-migrants. On a alors $p = m + n$

▪ Le migrant fixe le volume des transferts à envoyer de façon à maximiser sa fonction d'utilité altruiste en considérant comme donné le montant envoyé par les autres migrants. Il suppose par ailleurs que sa décision n'affecte pas le montant envoyé par les autres migrants.

II.3.2.2. Le Programme du migrant

Le migrant cherche à maximiser la fonction d'utilité

$$U_i = u(C_i) + \alpha \sum_j \gamma_j v(C_j), \quad i = 1..m, \quad j = 1..n \quad (3.1)$$

sous les contraintes

$$C_i = Y_i - T_i \quad (3.2)$$

$$C_j = Y_j + \frac{T_i}{n} + \frac{\sum_{h \neq i} T_h}{n} \quad (3.3)$$

α mesure le degré d'altruisme et est supposé être identique pour tous les migrants, avec $0 \leq \alpha \leq 1$. Plus α est élevé, plus le migrant est altruiste envers sa famille.

γ représente le poids individuel de chaque membre j de la famille dans la fonction d'utilité du migrant. Pour simplifier, on supposera pour la suite que $\gamma_j = 1$.

Les fonctions d'utilité u et v sont supposées continues et deux fois différentiables avec $\frac{\partial u}{\partial C_i} > 0$, $\frac{\partial^2 u}{\partial C_i^2} < 0$ (u est croissante et concave), $\frac{\partial v}{\partial C_j} > 0$, $\frac{\partial^2 v}{\partial C_j^2} < 0$ (v est croissante et concave).

Y_i et Y_j sont respectivement les revenus avant transferts du migrant i et du non-migrant j

h désigne les autres migrants en dehors du migrant i qui envoient également des transferts T_h indépendamment du montant T_i envoyé par i , chacun considérant la part envoyée par l'autre comme étant donnée.

Au final, chaque membre j de la famille aura comme revenu total la somme de son revenu avant transferts Y_j , des transferts $\frac{T_i}{n}$ reçus de i et des transferts $\frac{\sum_{h \neq i} T_h}{n}$ reçus de l'ensemble des autres migrants h (T_i et T_h sont supposés être partagés équitablement entre les n membres de la famille).

La maximisation de (3.1) par rapport à T_i nous donne les Conditions de Premier Ordre (CPO) :

$$\frac{\partial U_i}{\partial T_i} = 0 \Rightarrow u'(C_i) \cdot \frac{\partial C_i}{\partial T_i} + \alpha \sum_j v'(C_j) \cdot \frac{\partial C_j}{\partial T_i} = 0, \text{ avec } \gamma = 1$$

A partir des équations (3.2) et (3.3), on a respectivement :

$$\frac{\partial C_i}{\partial T_i} = -1 \text{ et } \frac{\partial C_j}{\partial T_i} = \frac{1}{n}$$

En remplaçant, on a :
$$\frac{\alpha}{n} \sum_j v'(C_j) = u'(C_i) \tag{3.4}$$

En supposant que tous les non-migrants sont identiques dans leurs consommations, leurs revenus et leurs fonctions d'utilité, alors on peut écrire que $\sum_j v'(C_j) = nv'(\bar{C}_j)$ avec \bar{C}_j , \bar{Y}_j et \bar{T}_j représentant respectivement la consommation moyenne, le revenu moyen pré-transferts (avant transferts) et les transferts moyens reçus du non-migrant représentatif. En tenant compte de cette hypothèse, on peut réécrire l'équation (3.4) :

$$\frac{\alpha}{n} nv'(\bar{C}_j) = u'(C_i) \Rightarrow \alpha v'(\bar{C}_j) = u'(C_i) \tag{3.5}$$

Par souci de simplification, on suppose également que tous les migrants sont identiques et reçoivent chacun en moyenne un revenu \bar{Y}_i , consomment chacun en moyenne \bar{C}_i et envoient chacun en moyenne \bar{T}_i . Le montant total des transferts envoyés par les m migrants sera $m\bar{T}_i$. C'est ce montant total que devront désormais se partager les n membres non-migrants, ce qui donne à chacun un montant égal à $\frac{m\bar{T}_i}{n}$.

On peut réécrire les équations (3.2) et (3.3) comme suit :

$$\bar{C}_i = \bar{Y}_i - \bar{T}_i \quad (3.2')$$

$$C_j = Y_j + \frac{m\bar{T}_i}{n} \quad (3.3')$$

▪ **Montant optimal des transferts \bar{T}_i^* envoyés par le migrant représentatif**

Pour obtenir ce montant, on suppose que les fonctions d'utilité sont des fonctions logarithmiques avec :

$$u(\bar{C}_i) = a \log(\bar{C}_i) \Rightarrow u'(\bar{C}_i) = \frac{a}{\bar{C}_i}$$

$$v(\bar{C}_j) = b \log(\bar{C}_j) \Rightarrow v'(\bar{C}_j) = \frac{b}{\bar{C}_j}$$

a et b étant des paramètres, on pose que $a = b = 1$, ce qui donne les utilités marginales :

$$u'(\bar{C}_i) = \frac{1}{\bar{C}_i} \quad (3.6)$$

$$v'(\bar{C}_j) = \frac{1}{\bar{C}_j} \quad (3.7)$$

En remplaçant (3.6) et (3.7) dans (3.5), on a $\alpha \frac{1}{\bar{C}_j} = \frac{1}{\bar{C}_i}$, puis on remplace \bar{C}_j et \bar{C}_i

par leurs expressions de (3.2') et (3.3'), ce qui donne $\alpha \frac{1}{\bar{Y}_j + \frac{m\bar{T}_i}{n}} = \frac{1}{\bar{Y}_i - \bar{T}_i}$.

Finalement le montant optimal des transferts envoyés par le migrant représentatif s'écrit :

$$\bar{T}_i^* = \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\alpha + \frac{m}{n}} \quad (3.8)$$

En notant $x = \frac{m}{n}$ comme étant le ratio (ou le taux) d'émigration, alors l'équation (3.8)

s'écrit :

$$\bar{T}_i^* = \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\alpha + x} \quad (3.8')$$

▪ **Montant optimal des transferts agrégés envoyés par l'ensemble des migrants**

En notant \bar{T}^* les transferts agrégés envoyés par l'ensemble des migrants, on a $\bar{T}^* = m\bar{T}_i^*$

$$\Rightarrow \bar{T}^* = m \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\alpha + \frac{m}{n}} = \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\frac{\alpha}{m} + \frac{1}{n}} \quad (3.9)$$

Les transferts agrégés dépendent positivement du revenu de chaque migrant, du degré d'altruisme, du nombre de migrants et du nombre de non migrants (car il y a plus de personnes à prendre en charge) et bien évidemment, négativement du revenu des non migrants restés au pays.

▪ **Montant optimal des transferts reçus par chaque non migrant membre de la famille**

Chaque non migrant reçoit en moyenne $\bar{T}_j^* = \frac{\bar{T}^*}{n} = \frac{m\bar{T}_i^*}{n} = x\bar{T}_i^* = x \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\alpha + x} \Rightarrow$

$$\bar{T}_j^* = \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\frac{\alpha}{x} + 1} \quad (3.10)$$

II.3.2.3. Les déterminants des transferts de fonds

De l'équation (3.8'), on a $\bar{T}_i^* = F(\alpha, \bar{Y}_i, \bar{Y}_j, x)$. Ainsi dans ce modèle à agents altruistes, le degré d'altruisme, le revenu du migrant, le revenu du non migrant et le taux d'émigration constituent des déterminants des transferts de fonds envoyés par le migrant à sa famille restée au pays.

Pour savoir comment chacune de ces variables influencent le montant des transferts, nous devons chercher le signe des différentielles $\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \alpha}$, $\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \bar{Y}_i}$, $\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \bar{Y}_j}$ et $\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial x}$.

▪ **Evolution des transferts \bar{T}_i^* envoyés par rapport au degré d'altruisme**

$$\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \alpha} = \frac{\bar{Y}_i(\alpha + x) - (\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j)}{(\alpha + x)^2} = \frac{x + \bar{Y}_j}{(\alpha + x)^2} > 0, \text{ le montant des transferts envoyés par le}$$

migrant représentatif est d'autant plus élevé que ce dernier est altruiste envers les membres de sa famille. \bar{T}_i^* est croissante par rapport à α .

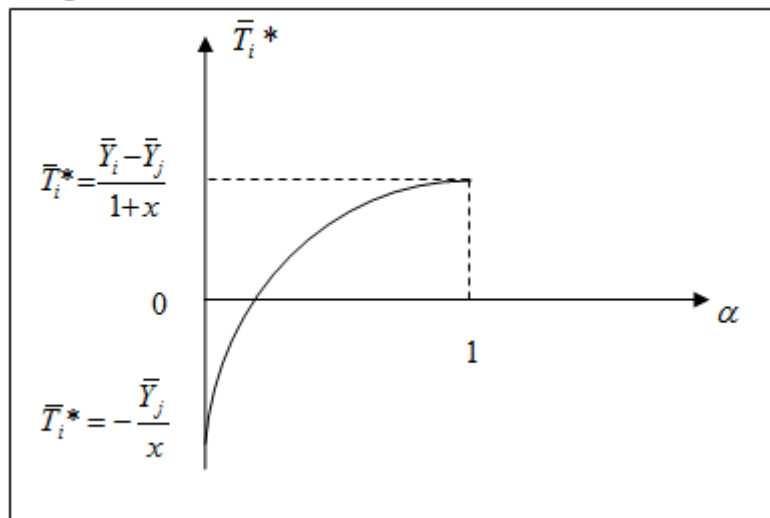
$$\frac{\partial^2 \bar{T}_i^*}{\partial \alpha^2} = \frac{-(x + \bar{Y}_j)2(\alpha + x)}{(\alpha + x)^4} < 0 \Rightarrow \bar{T}_i^* \text{ est concave par rapport à } \alpha.$$

$$\text{Si } \alpha = 0 \Rightarrow \bar{T}_i^* = -\frac{\bar{Y}_j}{x}$$

$$\text{Si } \alpha = 1 \Rightarrow \bar{T}_i^* = \frac{\bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{1 + x}$$

On peut représenter l'évolution des transferts envoyés par chaque migrant en fonction croissante du degré d'altruiste de ce dernier.

Figure 3.7. Altruisme et transferts



▪ **Evolution des transferts envoyés par rapport au revenu du migrant**

$$\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \bar{Y}_i} = \frac{\alpha}{\alpha + x} > 0, \text{ l'augmentation du revenu du migrant altruiste conduit ce dernier à}$$

consacrer une part plus importante de ce revenu aux transferts envoyés à sa famille. Indirectement, la situation économique dans le pays d'accueil dont dépend largement le revenu du migrant constitue un autre facteur explicatif du niveau des transferts.

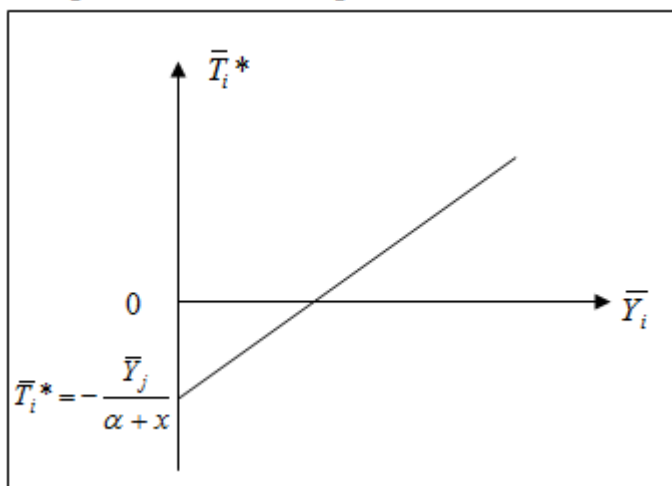
L'équation (3.8') montre que \bar{T}_i^* est une fonction croissante linéaire de \bar{Y}_i .

$$\text{Si } \bar{Y}_i = 0 \Rightarrow \bar{T}_i^* = -\frac{\bar{Y}_j}{\alpha + x}$$

$$\text{Si } \bar{Y}_i \rightarrow +\infty \Rightarrow \bar{T}_i^* \rightarrow +\infty$$

Nous pouvons tracer l'évolution des transferts envoyés en fonction du revenu du migrant :

Figure 3.8. Revenu du migrant et transferts



En dessous d'un certain niveau de revenu du migrant, les transferts sont négatifs. Certaines conditions du migrant dans le pays d'accueil peuvent être à l'origine de cette situation. C'est le cas notamment où le migrant se retrouve au chômage, ou gagne un revenu insuffisant pour vivre. Dans ce cas, il est possible que le migrant reçoive des transferts provenant de sa famille restée au pays pour le soutenir (d'où \bar{T}_i^* négatifs). Dans un modèle temporel plus complet on peut admettre que cette aide constitue pour la famille une sorte de prêt ou d'assurance implicite que le migrant remboursera lorsque sa situation s'améliorera en soutenant la famille lors d'éventuels chocs économiques.

▪ **Evolution des transferts envoyés par rapport au revenu du non migrant**

$$\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial \bar{Y}_i} = \frac{-1}{\alpha + x} < 0, \text{ les transferts diminuent avec l'augmentation du revenu (et}$$

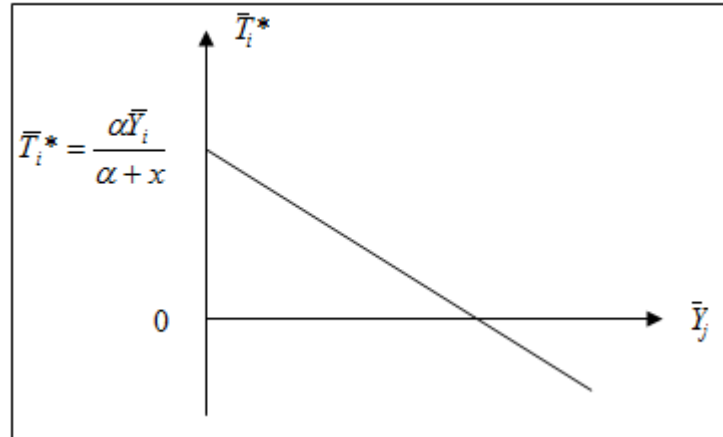
indirectement avec l'amélioration de la situation économique) dans le pays d'origine. On a ici deux déterminants du niveau de transferts : le revenu et la situation économique dans le pays d'origine du migrant.

Ici d'après l'équation (3.8'), les transferts sont une fonction décroissante et linéaire du revenu dans le pays d'origine comme le montre la figure 3.9.

$$\text{Si } \bar{Y}_j = 0 \Rightarrow \bar{T}_i^* = \frac{\alpha \bar{Y}_i}{\alpha + x}$$

$$\text{Si } \bar{Y}_j \rightarrow +\infty \Rightarrow \bar{T}_i^* \rightarrow -\infty$$

Figure 3.9. Revenu dans le pays d'origine et transferts



De mauvaises conditions économiques dans le pays d'origine, en influant négativement sur le niveau des revenus des non migrants, conduisent à une augmentation des transferts que les migrants envoient à leurs familles.

▪ **Evolution des transferts envoyés par rapport au taux d'émigration dans la famille**

$$\frac{\partial \bar{T}_i^*}{\partial x} = \frac{-(\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j)}{(\alpha + x)^2} = \frac{\bar{Y}_j - \alpha \bar{Y}_i}{(\alpha + x)^2} < 0 \text{ car } 0 < \alpha < 1 \text{ et } \bar{Y}_j < \bar{Y}_i, \text{ l'augmentation du taux de}$$

migration $x = \frac{m}{n}$ dans la famille diminue les transferts envoyés par chaque migrant (figure 3.10). En effet cela s'explique par le fait qu'un nombre élevé de migrants dans une même famille diminue la charge individuelle de chacun dans le modèle altruiste, les migrants étant nombreux à se partager les charges familiales.

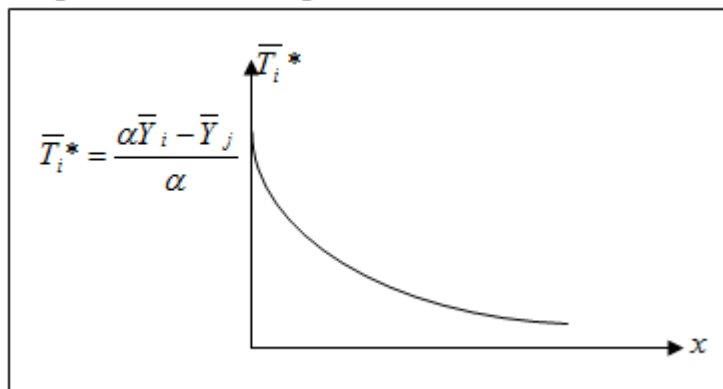
$$\frac{\partial^2 \bar{T}_i^*}{\partial x^2} = -\frac{(\bar{Y}_j - \alpha \bar{Y}_i)2(\alpha + x)}{(\alpha + x)^4} > 0, \text{ les transferts envoyés par migrant sont une fonction}$$

décroissante et convexe du taux de migration.

$$\text{Si } x = 0 \Rightarrow \bar{T}_i^* = \frac{\alpha \bar{Y}_i - \bar{Y}_j}{\alpha}$$

$$\text{Si } x \rightarrow +\infty \Rightarrow \bar{T}_i^* \rightarrow 0$$

Figure 3.10. Taux de migration dans la famille et transferts



On doit noter cependant que si les transferts envoyés par chaque migrant diminuent avec l'augmentation du taux de migration, les transferts agrégés mais également les transferts reçus par chaque non migrant dépendent positivement du taux d'émigration.

En conclusion, lorsqu'on se place dans le cadre d'un modèle altruiste, quatre principaux facteurs peuvent expliquer les transferts de fonds que les migrants envoient à leurs familles d'origine : le degré d'altruisme du migrant, le revenu pré-transfert du migrant (donc la situation économique dans le pays d'accueil, le PIB par tête), le revenu pré-transfert du non migrant membre de la famille d'origine (donc la situation économique dans le pays d'origine du migrant, le PIB par tête) et le taux de migration dans la famille.

Le caractère *ad hoc* du modèle économique de l'altruisme est bien connu. Son application aux transferts en est une illustration supplémentaire. Mais pour la science économique, la pertinence empirique du phénomène des transferts de fonds des migrants se trouve, on s'en doute, dans son lien avec le développement économique. C'est cet aspect que nous allons maintenant aborder.

Section 3 : Migration, transferts des migrants et développement

Nous présentons dans un premier temps les conséquences générales, soulevées dans la littérature, de la migration sur le "sur ou sous" développement du pays d'origine. Nous verrons ensuite plus spécifiquement le rôle des transferts de fonds comme source de financement du développement du pays d'origine.

I. La migration : perte ou gain pour les pays d'origine?

I.1. Perte selon la littérature pessimiste

La littérature dite pessimiste, basée sur les modèles de croissance néoclassique, initiée par Bhagwati et Hamada (1974) et reprise plus tard dans le cadre des modèles de croissance endogène par Miyagiwa (1991), Haque et Kim (1995), Wong et Yip (1999)... a soutenu qu'une forte émigration marquée notamment par celle de la main d'œuvre qualifiée (ou fuite des cerveaux) ralentit la croissance et aggrave la pauvreté. Globalement, pour ces auteurs, la migration des travailleurs qualifiés peut être source d'externalités négatives pour les pays d'origine à travers plusieurs facteurs :

- La réduction du stock de capital humain disponible dans l'économie d'origine, ce qui réduit les possibilités de production, de R&D et d'attraction des firmes étrangères et des IDE. Le pays peut tomber dans la trappe de capital humain et ne pourrait adopter les technologies modernes de production.
- La réduction des transferts intra et intergénérationnels du capital humain. Moins de capital humain réduit les externalités positives et le niveau de capital humain des générations présentes et futures.
- Un manque à gagner en impôts sur le revenu : les agents les plus formés qui ont des revenus plus élevés sont susceptibles de payer plus d'impôts. Or, ce sont ces agents qui sont également susceptibles d'émigrer plus facilement, entraînant une perte importante en source de revenu fiscal pour l'Etat.
- Une perte en investissement en termes d'éducation et de formation du capital humain. Cela représente un coût énorme pour les pays en développement qui en retour ne peuvent bénéficier des retombées du capital humain.

I.2. Gain selon la littérature optimiste

La critique adressée à la littérature pessimiste est que ses résultats sont obtenus avec parfois des hypothèses *ad hoc* et relativement restrictives telles qu'une adéquation entre l'offre et la demande de travail qualifié dans le pays de départ, l'absence de volonté de retour de la part des migrants, l'absence de restriction à l'émigration...

Théoriquement, lorsque l'on relâche certaines de ces hypothèses, une partie de la littérature récente composée d'auteurs comme Mountford (1997), Docquier et Rapoport

(1997), Stark et *al.* (1997, 2002), Vidal (1998), Beine et *al.* (2001), Domingues Dos Santos et Postel-Vinay (2003), etc, qui abordent la difficile question de l'impact de l'émigration de la main d'œuvre qualifiée dans les pays de départ montrent que la fuite des cerveaux peut avoir des effets nets positifs sur l'accumulation du capital humain et la croissance dans les pays de départ. Cette vision optimiste s'appuie sur un certain nombre d'arguments qui sont :

- L'existence d'incertitudes quant aux possibilités migratoires et d'effets incitatifs à la formation qu'entraîne la perspective de migrer à travers l'augmentation des rendements attendus de l'éducation. La perspective de travailler à l'étranger pour un salaire plus élevé et dans de meilleures conditions peut être un facteur incitatif à poursuivre des études supérieures et donc accroître le nombre d'étudiants dans un pays plus qu'en l'absence de possibilités de migration. Etant donnée l'incertitude quant à la migration future, seule une partie de ceux qui se sont formés vont effectivement migrer après leur formation, l'autre partie finissant par rester soit du fait de la non obtention de visas due aux barrières migratoires et sélectives qu'adoptent les pays de destination, soit du fait de leur propre volonté. La conséquence en est une augmentation du capital humain et des connaissances disponibles au niveau local. C'est cette hypothèse qui est à la base des études de Mountford (1997), Docquier et Rapoport (1997), Stark et *al.* (1997, 2002), Vidal (1998), Beine et *al.* (2001) selon lesquelles la fuite des cerveaux présente des avantages économiques et sociaux pour les pays dont les cerveaux partent. Leur raisonnement est simple et séduisant, quoiqu'il repose encore en grande partie sur la théorie et reste à vérifier empiriquement. Quand des personnes qualifiées quittent leur pays et font savoir qu'elles gagnent beaucoup d'argent, cela incite les personnes demeurées au pays à améliorer leur capital humain ou social, notamment en améliorant leur formation. Ce phénomène va se produire sur une grande échelle. Cependant, seul un petit nombre des personnes qui se sont formées partent réellement, car soit certains restent du fait soit de leur choix volontaire soit du fait de la non obtention de visas dû aux limitations des quotas d'immigrants dans les pays d'accueil. Les autres finissent par rester et mettent les bénéfices de leur formation au service de leur pays. L'impact de la migration dépendra de la l'importance relative de ceux qui sont restés. Sur ce point, Docquier et Rapoport (1999) distinguent deux effets en présence : un « effet cerveau » (ou formation) correspondant à la non migration de la main d'œuvre formée et un « effet fuite » correspondant à la migration effective de cette dernière. La fuite des cerveaux est bénéfique lorsque l'effet cerveau domine l'effet fuite, c'est-à-dire si la part des formés qui reste au pays est supérieure à celle qui migre.

- La réduction du chômage et de la tension sociale qu'entraîne l'émigration dans les pays d'origine est bénéfique. Ici l'idée est que l'énorme majorité des jeunes dans ces pays ne trouvent pas d'emploi même au bout d'une formation qualifiante. L'émigration est alors bénéfique pour ces pays car elle décompresse le marché du travail.

- La diffusion des connaissances et de l'expérience acquises dans les pays développés et les transferts de technologie en cas de retour après migration. Si les migrations ne sont que temporaires et considérées comme une expérience éducative et ou professionnelle, le retour des migrants favorisent les externalités positives et apporte une plus-value au capital humain du pays en développement dont ils sont originaires. Un tel résultat a été avancé par Domingues Dos Santos et Postel-Vinay (2003) qui mettent en évidence un « effet expansionniste » de la mobilité des travailleurs sur la croissance d'une économie en développement. L'« effet expansionniste » sur la croissance proviendrait de la diffusion des connaissances et de l'expérience acquise dans le pays étranger riche lorsque le migrant choisit de rentrer en ramenant avec lui du capital physique et humain. Le processus de développement qui s'en suit permet à la fois de réduire l'incitation à migrer et d'augmenter la probabilité de retour de ceux qui sont restés à l'étranger comme ce fut le cas dans certains pays asiatiques comme la Corée du Sud et Taïwan durant la période 1960-1980.

- Les échanges de connaissances : lorsque des échanges et contacts intellectuels sont noués entre diasporas de migrants qualifiés et centres de recherche et/ou universités des pays d'origine, cela peut stimuler le développement. D'importants réseaux transnationaux voient le jour par le biais de la migration internationale et peuvent agir comme agents facilitant les échanges culturels, politiques et économiques et nouant des liens durables entre les pays d'origine et les destinations d'accueil. Le réseau appelé CALDAS en Colombie constitue une parfaite illustration d'un réseau d'élites organisé de manière efficiente. Ce réseau créé en 1991 par le gouvernement et regroupant scientifiques et ingénieurs colombiens expatriés vise à faciliter les échanges d'une part entre les expatriés eux-mêmes et d'autres part entre les expatriés et les centres de recherche du pays. La Chine, l'Inde, Taïwan et bien d'autres pays asiatiques bénéficient aujourd'hui des retombées majeures de leurs diasporas dans des domaines de pointe. La fuite des cerveaux ne serait donc plus un facteur d'appauvrissement pour les pays en développement, mais plutôt une source de rayonnement international et de développement économique.

Tous ces arguments supposent bien sûr que l'économie de départ des travailleurs qualifiés dispose de réserves minimales de travailleurs qualifiés qui pourront assurer un minimum de remplacement lorsque ceux qui partent occupaient des postes. Au cas contraire, la société subirait des conséquences dramatiques (du non remplacement de médecins ou d'infirmiers partis) avant que les bienfaits ou les retombées de la migration ne commencent de se faire sentir.

Une autre conséquence de la migration est l'envoi de fonds des migrants dans leurs pays d'origine. C'est notre sujet d'étude dans ce chapitre. Dans un contexte de manque d'épargne pour financer l'investissement dans les pays en développement, et avec l'échec de l'aide publique au développement, ces fonds sont de plus en plus considérés comme susceptibles d'être une source importante de financement du développement. Le débat sur cette question est actuellement très intense.

II. Transferts des migrants et développement

Les transferts de migrants sont de plus en plus considérés comme une source importante de financement du développement. Une frange de la littérature considère qu'ils pourraient influencer positivement la croissance économique et diminuer la pauvreté en donnant la possibilité aux populations pauvres d'éduquer leurs enfants, d'accéder aux soins de santé, d'améliorer leurs productivités agricoles avec l'acquisition de matériels, d'investir dans différents secteurs productifs... Les migrants eux-mêmes peuvent investir dans leurs pays d'origines.

A côté de ses points positifs, il y a des points négatifs qui ont été soulevés. Nous faisons le point ici en exposant l'impact microéconomique et macroéconomique.

II.1. Impact microéconomique

Dans les années 70 et jusqu'à la fin des années 80, la littérature économique retenait l'idée que l'argent envoyé par les migrants dans leurs pays d'origine était principalement consacré à des dépenses de consommation et des investissements non productifs. Cette littérature, soulignait plutôt les inconvénients liés aux flux d'argent importants envoyés par les émigrants : tout d'abord le pays qui reçoit les transferts peut facilement devenir dépendant de cette source de revenu largement vulnérable aux modifications de l'évolution économique,

politique et sociale des pays d'accueil des migrants. De nombreuses études microéconomiques ont affirmé dès la fin des années 1960 et jusqu'à la fin des années 80 que les envois de fonds ne favorisent pas le développement local étant donné qu'ils entraînent des investissements de consommation plutôt que de production. Pour cette littérature, les ménages consacrent la plus grande partie des fonds reçus à l'achat ou la construction de maisons, l'achat de nourriture, d'habits et d'importants biens de consommation (à l'occasion par exemple des cérémonies de mariages, de baptêmes...) ou même à rembourser des dettes tandis que très peu de ces fonds était destinée à l'investissement dans des activités productives.

En plus d'être consacrés essentiellement aux dépenses de consommation quotidienne, de logement et d'éducation, les transferts constituent dans certains cas un moyen de maintien des systèmes traditionnels dans les zones rurales. Les ménages étant assurés de recevoir des transferts, ils n'auraient donc pas besoin de s'adapter à un environnement en mutation pour satisfaire leurs besoins (Taylor et al. 1996). Lipton (1980) estime par exemple que les achats de biens de consommation liés aux besoins de tous les jours absorbent environ 90% des transferts reçus. De plus, la littérature de cette époque suggère également que les envois de fonds faussent le développement social étant donné que seuls les quelques ménages qui possèdent un membre à l'étranger en tirent parti, ce qui crée des disparités au niveau de la richesse des ménages et accroît les inégalités sociales.

La littérature plus récente est devenue beaucoup plus optimiste sur le rôle des transferts. Lorsque l'on tient compte des effets à l'échelle de la communauté lorsque l'on utilise des méthodes économétriques plus avancées, Taylor et al. (1996) soulignent que des résultats très différents et beaucoup plus optimistes émergent. Stark (1980) considère que l'argent reçu par les ménages peut être un moyen important de relaxer les contraintes de liquidités et d'améliorer la productivité agricole dans les zones rurales par l'adoption de nouvelles techniques de production (achats d'intrants, de matériels plus performants...). Ainsi durant ces dernières années, l'augmentation croissante des transferts de fonds a conduit la plupart des acteurs au développement à les considérer comme une source importante de financement externe pour les pays en développement. Des études plus récentes et plus variées portant sur plusieurs pays d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique ont permis de trouver un impact positif non négligeable sur le développement. Leurs résultats montrent que les transferts permettent aussi bien aux migrants qu'à leurs familles restées au pays d'investir dans des activités agricoles et autres entreprises privées et à l'éducation des enfants. Les ménages de migrants auraient souvent une plus grande propension à investir qu'avant la migration d'un de leurs membres.

La littérature récente remet en cause l'idée selon laquelle les dépenses en soins de santé, en logement, en nourriture, en éducation et les petites activités familiales (ou « small business ») constituent des dépenses non productives qui n'aident pas au développement économique. D'une part, à cause de la fongibilité de l'aide (Collier et Dollar, 2002) ; l'augmentation des ressources permet d'augmenter les deux utilisations du revenu, la consommation et l'investissement. D'autre part, ces dépenses de consommation à travers l'amélioration dans le bien être et la formation du capital humain peuvent contribuer à augmenter les capacités et la productivité des individus à long terme mais aussi entraîner des effets multiplicateurs de revenus et d'emploi élevés (Taylor et *al.* 1996) et augmenter l'activité économique locale.

II.1.1. Transferts, pauvreté et inégalité

Pour évaluer empiriquement l'impact des transferts de fonds sur la répartition des revenus, la plupart des études utilisent l'indice de Gini et trouvent des résultats très contrastés. Ainsi, dans le cas des ménages ruraux du Mexique, les transferts contribuent à réduire l'inégalité de 0,26% (Taylor et Wyatt (1996). Taylor et *al.* (2003) analysent un échantillon de 1782 ménages ruraux mexicains dont 16% ont au moins un membre à l'étranger (Etats Unis) et 26% ont au moins un membre émigré dans une autre région du Mexique en 2002. Les transferts reçus de leurs migrants comptent pour 13% du revenu total du ménage (estimé à 5346\$ US) et 16% du revenu par tête (qui estimé à 1372\$ US par an). Les auteurs trouvent que les transferts ont un effet égalitaire sur la distribution du revenu rural. En utilisant un modèle dynamique appliqué au cas de deux villages mexicains, Stark, Taylor et Yitzhaki (1986) ont constaté que l'impact des transferts sur la répartition du revenu dépend avant tout du contexte de la migration et du degré de diffusion parmi les ménages des possibilités de migrer. Une augmentation de 1% des transferts internationaux conduit à une hausse de 0,14% de l'indice de Gini au niveau des villages mexicains ayant une « histoire migratoire récente » et une baisse de 0,01% de cet indice dans les villages qui ont une longue tradition migratoire. Les auteurs suggèrent que la dynamique des migrations et la répartition du revenu pourraient être représentées par une relation inverse en U. Dans les premières périodes de migration (dans les villages ayant une histoire migratoire récente), l'absence d'informations suffisantes sur les possibilités d'émigration et sur les pays de destination font que seuls les ménages assez aisés vont pouvoir supporter les coûts d'émigration (qui incluent non seulement le transport mais également les frais d'installation, de recherche d'emploi...) et envoyer leurs membres à

l'étranger. Ils vont ainsi être les premiers à bénéficier des transferts de fonds, ce qui augmente l'inégalité. Mais au fur et à mesure que les informations se divulguent, les coûts diminuent (le fait de trouver par exemple des parents déjà installés peut diminuer les frais d'installation et de recherche d'emploi) les migrations vont toucher un plus grand nombre de ménages même pauvres qui vont aussi bénéficier des transferts, d'où la baisse de l'inégalité du revenu. Au Philippines les transferts ont contribué à l'augmentation de 7,5% de l'inégalité du revenu rural selon Rodriguez (1998).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces divergences de résultats entre les différentes études (OCDE 2005) : il y a d'abord la diversité des contextes étudiés du point de vue de l'inégalité initiale, ensuite il y a les différences de méthodes empiriques appliquées (modèle statique ou dynamique, avec ou sans coûts de migration, avec ou sans prise en compte des effets des migrations sur les sources de revenu intérieures).

Pour Docquier et Rapoport (2003), on doit prendre en compte, dès l'origine, l'évolution des salaires au niveau local. Ainsi ils montrent que l'impact des transferts en termes d'inégalités et l'ajustement des salaires ont tendance à se renforcer mutuellement en cas de forte inégalité initiale, mais peuvent se compenser lorsque l'inégalité initiale est faible. Dans le Kerala, une région à forte émigration en Inde, la pauvreté a diminué de 3% suite à la réception de transferts par les ménages (Zachariah et al. 2000). Lopez-Cordoba (2004) utilise des données de municipalités mexicaines pour étudier la corrélation entre la fraction des ménages vivant dans la pauvreté et les transferts reçus. Les résultats montrent un impact positif et significatif sur l'incidence de la pauvreté avec une réduction de la proportion de la population vivant dans la pauvreté de 4,5% lorsque 1% supplémentaire des ménages d'une municipalité reçoivent des transferts.

Adams (2004) étudie l'impact des transferts sur la pauvreté au Guatemala et trouve que la taille de la réduction de la pauvreté dépend de la façon dont la pauvreté est mesurée. Les transferts réduisent la sévérité (ou profondeur) de la pauvreté appelé « *poverty gap* ou *poverty gap squared* » de 19,8% et l'incidence de la pauvreté ou « *poverty headcount* » de 1,1%. Cette différence d'impact sur la pauvreté s'explique selon l'auteur par le fait que les ménages pauvres reçoivent la majeure partie de leur revenu total à partir des transferts, soit environ 50 à 60% de leur revenu total. Ainsi, le changement qu'entraîne la réception de fonds est d'autant plus visible et radicale que les ménages étaient démunis. Une étude similaire conduite au Ghana par le même auteur en 2006 donne des résultats analogues avec une réduction de la sévérité de la pauvreté de 34,8%. Acosta et al. (2008) trouvent que les transferts réduisent

aussi bien l'inégalité que la pauvreté en Amérique Latine même si les effets diffèrent considérablement entre les pays.

II.1.2. Transferts, productivité et développement rural

A partir de données d'enquêtes portant sur la région de Kayes au Mali (région qui concentre le plus d'émigrés), Gubert (2000) trouve en effet un résultat surprenant qui montre qu'en dépit d'une meilleure dotation en équipement agricole et d'une meilleure possibilité d'adoption des techniques de production avancées (engrais, matériels...), les ménages receveurs n'ont pas pour autant une productivité agricole plus élevée que les non receveurs.

Les familles ayant des membres à l'étranger auraient des niveaux de production significativement inférieurs à ceux obtenus par les familles sans migrants. Cela est dû selon les auteurs à l'assurance implicite qui fait que les ménages, sachant qu'ils auront le soutien de leurs membres en cas de mauvaises situations, ont tendance à adopter un comportement opportuniste en réduisant leur effort de travail.

II.1.3. Transferts et formation du capital humain

La relation entre les envois de fonds des migrants et le capital humain est encore ambiguë et n'a été véritablement explorée que très récemment. Depuis peu et avec l'engouement qu'ont suscité les volumes importants de transferts effectués par les migrants vers leurs pays d'origine ces dernières années, de plus en plus d'études portent sur l'impact que pourraient avoir ces flux d'argent sur la formation du capital humain, bien que la majorité de ces études concernent l'Amérique Latine et dans une moindre mesure l'Asie du Sud-Est.

Hanson et Woodruff (2003) évaluent l'impact des transferts sur l'éducation au Mexique en se servant de données d'enquêtes de l'année 2000. Les résultats diffèrent en fonction de la méthodologie économétrique adoptée. Avec les MCO, les résultats montrent que les filles âgées de 10-15 ans issues de ménages dont un membre est aux Etats Unis et dont les mères ont moins de 3 ans d'éducation complètent plus d'années d'éducation avec une augmentation estimée à 0,23 année, ce résultat est compris entre 0,73 et 0,89 lorsque c'est la méthode des variables instrumentales qui est utilisée.

Cox-Edwards et Ureta (2003) trouvent que les transferts contribuent fortement à réduire la probabilité d'abandon scolaire au Salvador dans les ménages ayant au moins un membre de leur famille à l'étranger, et qu'ils ont un effet de réduction des abandons scolaires beaucoup

plus élevé que les autres types de revenus. L'effet serait plus important dans les zones urbaines, peut être parce c'est là où les contraintes de budget sont plus sensibles avec les standards de vie plus élevés. Les auteurs évaluent l'effet des transferts à au moins 10 fois la taille de l'effet des autres revenus dans les zones urbaines et 2,6 fois dans les zones rurales et concluent que « *la relaxation des contraintes de budget des ménages pauvres que permettent les transferts a un effet sur l'accès et le niveau d'éducation des enfants, et cela même si les parents ont un niveau scolaire faible* » p.457.

Sur le plan théorique, Docquier et Rapoport (2003) présentent un modèle simplifié où l'économie se trouve dans une trappe à pauvreté. En seconde période les individus peuvent migrer dans un pays riche où les revenus sont élevés et rentrer à la fin de la seconde période dans leur pays d'origine avec leur épargne accumulée qu'ils transféreront aux générations futures. Lorsque ces transferts permettent à ces générations de s'éduquer, alors l'économie pourra converger vers un équilibre d'état régulier de long terme efficient.

Aux Philippines, les transferts accroissent l'éducation et réduisent le travail des enfants selon Yang (2004). En Colombie, les ménages bénéficiant de transferts de migrants dépenseraient environ 10% de plus dans l'éducation que les ménages non bénéficiaires, mais en plus, les fonds reçus augmenteraient considérablement la probabilité de fréquenter un établissement privé de 24% pour la tranche d'âge 5-30 ans, 50% pour l'éducation secondaire et de 40% pour l'éducation supérieure (Cardona et Medina 2006).

Mais parfois cet impact positif des transferts sur l'éducation peut être contrebalancé par les conséquences même de la migration qui peuvent être négatives au sein du ménage. Dans le cas du Mexique, McKenzie et Rapoport (2006) soulignent en effet que même si les transferts permettent un meilleur accès à l'éducation des plus jeunes dans les ménages démunis en relaxant les contraintes de crédit sur l'investissement en éducation, la migration au sein d'un ménage entraîne un effet négatif et significatif sur l'éducation des jeunes garçons de 12-18 ans et des jeunes filles de 16-18 ans avec une réduction de 22% des chances de compléter des études secondaires pour les garçons et de 13 à 15% pour l'ensemble garçons et filles. Ce qui est expliqué selon les auteurs par deux conséquences de la migration : d'une part, la migration de certains membres réduit la taille du ménage et augmente les tâches ménagères et agricoles pour les membres restant et entraîne une forte sollicitation de la tranche d'âge 12-18 ans (les garçons pour les travaux agricoles et les filles pour les travaux ménagers domestiques), se répercutant ainsi directement sur leur éducation à laquelle ils consacrent moins de temps. D'autre part, le contexte de migration illégale des mexicains vers les Etats-Unis, principal pays de destination, réduit les rendements attendus de l'éducation en cas de perspectives de

migration (les migrants étant souvent exploités à travailler clandestinement et leur formation pas rémunérée à sa valeur), et réduit par conséquent l'intérêt à l'éducation.

Des estimations effectuées par Acosta (2006) dans le cas du Salvador suggèrent que les jeunes filles de 11-17 ans et les jeunes garçons de 11-14 ans issus de ménages receveurs de transferts ont plus de chance d'être éduqués et de rester à l'école que ceux issus de ménages non receveurs de transferts, corroborant les résultats de Cox-Edwards et Ureta (2003) sur l'effet de diminution de l'abandon scolaire pour cette tranche d'âge traditionnellement plus exposée au risque d'abandon.

Les envois de fonds des migrants permettent de terminer l'école primaire et constituent ainsi selon l'auteur « *un substitut au travail des enfants, une pratique souvent associée au fort taux d'abandon scolaire* » p42.

II.2. Impact macroéconomique

Depuis quelques années, l'augmentation massive des montants transférés vers les pays pauvres suscite un intérêt particulier sur l'impact des transferts sur les variables macroéconomiques notamment l'investissement, les taux de change extérieur, l'inflation, le développement du système financier, la balance des paiements, et le taux de croissance économique d'une manière générale.

En effet, ces flux importants peuvent entraîner une appréciation de la monnaie et affecter la production des biens échangeables et par conséquent la compétitivité des exportations notamment pour de petites économies ; phénomène connue sous le nom de « syndrome hollandais³⁹ ». Ils peuvent stimuler l'importation en augmentant la demande de biens non disponibles localement, ce qui détériore la balance commerciale. De part leurs montants élevés, les transferts peuvent engendrer une demande qui pousse les prix à la hausse et entraîner une inflation locale. Mais en même temps, en permettant une entrée massive de

³⁹ L'expression «*syndrome hollandais*» ou «*maladie hollandaise*» de l'expression anglaise «*Dutch Disease*» est apparue au cours des années soixante dix, et fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation dans les années soixante des réserves de gaz naturel. L'idée est qu'un boum dans un secteur qui produit une ressource naturelle tendrait spontanément à compromettre tout effort d'industrialisation ou de diversification des exportations, aggravant ainsi la vulnérabilité de l'économie. Mais, comme le terme l'indique, cette maladie ne résulte pas uniquement de l'exportation du pétrole ou de gaz mais peut également résulter de l'exportation d'autres produits de base : cuivre, cacao, café, etc., ou d'importants flux de capitaux. Dans ce cas plus général, il désigne alors l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie soit par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle, soit par l'entrée massive de flux de capitaux. Il se traduit par des brusques modifications dans l'attribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens échangeables et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables.

devises fortes, les flux de transferts aident à combler les déficits de la balance des paiements. Une caractéristique importante de ces flux est qu'ils sont stables et contra cycliques, c'est-à-dire qu'ils augmentent en cas de ralentissement économique (désastres naturels, conflits politiques...) ou en cas de chocs macroéconomiques dus par exemple à des crises financières. Les envois de fonds permettent d'éviter à la demande intérieure de chuter trop lourdement. Ainsi ils permettent aux ménages de lisser la consommation et contribuent à la stabilité des pays receveurs en compensant les pertes de l'échange extérieur. D'après Yang (2004), les ménages philippins ont reçu plus de transferts durant la crise financière de 1997. L'appréciation du peso local s'est accompagnée d'une hausse du niveau des transferts reçus et d'une baisse de 0,6% du taux de pauvreté dans les ménages de migrants (ayant au moins un membre migrant). L'auteur trouve aussi des retombées positives dans les ménages sans migrants du fait des effets d'entraînement de l'activité économique des transferts.

Djajic (1986) souligne également que lorsqu'il y a des transferts en retour envoyés par les migrants, il est possible que toute la population restée au pays puisse bénéficier de la migration à travers les possibilités d'échange entre biens échangeables et biens non échangeables entraînés par les envois de fonds. L'effet net de la migration sur le bien être de la population dépend du montant des transferts reçus. Au delà d'un certain seuil de transferts, tout le monde peut y bénéficier, y compris ceux qui ne reçoivent pas directement de transferts.

Ces effets positifs généraux des transferts peuvent être analysés en considérant différents canaux de transmission. Les effets des transferts sur : la pauvreté, l'investissement, le système financier, les taux de change.

II.2.1. Transferts, croissance et pauvreté

En théorie, en finançant l'éducation, et l'investissement, les transferts peuvent avoir un effet positif sur la croissance de long terme, et s'ils sont consommés ils peuvent générer des effets multiplicateurs positifs sur la croissance de court terme.

De nombreux auteurs insistent sur les effets multiplicateurs de court terme. Dans des pays comme le Mali, les transferts permettent à la population locale de construire des écoles et des dispensaires. Même si la plus grande partie des transferts reçus est affectée à la consommation et l'achat immobilier, il est possible d'avoir des effets indirects sur la croissance à travers le déblocage d'autres ressources pour l'investissement et la production d'effets multiplicateurs (Gubert 2005). En dépensant un dollar provenant d'un transfert pour satisfaire des besoins essentiels, on stimule le commerce de détail, ce qui dynamise la

demande de biens et services qui à son tour stimule la production et l'emploi (dans Gubert 2005).

Selon Glytsos (1993) (dans Gubert 2005), les transferts ont produit en Grèce au début des années 70 un effet multiplicateur de 1,7 sur la production brute et finançaient une part importante de l'emploi : 10,7% dans le secteur de l'extraction minière, 5,2% dans l'industrie manufacturière et 4,7% dans le bâtiment. De même selon le même auteur, les dépenses affectées à la consommation et à l'investissement avaient des effets multiplicateurs respectivement de 1,8 et 1,9 tandis que celles affectées au logement entraînaient un effet multiplicateur de 2. Malgré le manque récurrent de données qui caractérise la plupart des pays en développement, un certain nombre d'études s'est attaché à évaluer empiriquement l'impact macroéconomique que peuvent avoir les envois de fonds sur les pays de départ des migrants. En 2001, en étudiant le cas de 5 pays, Egypte, Grèce, Jordanie, Maroc et Portugal sur la période 1969-1998, Glytsos cherche à déterminer d'une part l'effet de chocs exogènes des transferts sur quatre variables endogènes que sont la consommation, l'investissement, l'importation et le revenu national et d'autre part l'impact global sur la croissance. Les résultats montrent que les transferts ont un effet multiplicateur de l'investissement (y compris la construction de maisons) élevé de 1,23 au Maroc et modéré dans les autres pays. L'effet multiplicateur de revenu de long terme va de 1,50 en Egypte à 4,06 en Grèce. L'auteur conclut que : 1) ces effets multiplicateurs influent sur la croissance mais que l'ampleur globale de l'impact dépend du volume des transferts et de leur variation annuelle, 2) en fonction des pays, il y a de bonnes situations où les transferts favorisent la croissance ou atténuent la récession et de mauvaises situations où ils diminuent la croissance ou accentuent la récession ; mais l'effet positif domine généralement l'effet négatif.

Faini (2002) en utilisant des données de pays trouvent une relation positive (même si elle n'est pas robuste) entre transferts de fonds et croissance mais que ce lien positif est une fonction décroissante de la part des individus qualifiés qui composent le stock de migrants.

Giuliano et Ruiz-Arranz (2005) étudient le lien entre les transferts de fonds, le développement financier et la croissance dans 70 pays en développement couvrant la période 1975-2002. Selon leurs résultats, ces transferts compensent le faible développement du système financier en allégeant les contraintes de crédits sur les pauvres et en finançant des investissements productifs qui stimulent la croissance. Dans des économies où le système financier est sous développé, les transferts jouent le rôle de substitut au développement financier et améliorent l'allocation du capital. Les auteurs précisent qu'il existerait un canal

d'investissement à travers lequel les transferts influencent positivement la croissance dans des pays où le système financier ne permet pas de satisfaire les besoins de crédit de la population.

Dans une étude similaire, Aggarwal et *al.* (2005) montrent que les transferts pourraient favoriser le développement financier qui à son tour accroît la croissance et réduit la pauvreté.

Ces effets positifs sur la croissance ne sont pas partagés par certains auteurs. Haacker et alii (2010) trouvent par exemple que les transferts influencent négativement la croissance en Afrique Subsaharienne, résultats qu'ils relativisent en insinuant que les pays avec de bonnes institutions sont mieux placés pour profiter des effets des transferts sur la croissance. De même, Chami et *al.* (2003) soulignent la présence d'un effet d'aléa de moralité des transferts qui influence négativement la croissance économique. Leur étude qui porte sur un échantillon de 113 pays sur la période 1970-1998, met en évidence un lien négatif entre les fonds reçus et la croissance. En effet, pour ces auteurs, l'asymétrie d'information entre le migrant et le receveur fait que ce dernier, étant assuré de l'obtention de transferts en cas de mauvais résultats n'est pas incité à travailler et peut ainsi réduire son effort de travail tout en conservant le même niveau de revenu, ce qui est dommageable pour la croissance. Ils concluent ainsi que ces fonds ne peuvent pas être considérés comme une source de capital pour le développement économique.

Même si cette étude semble confortée par des résultats similaires (en ce qui concerne la réduction de l'effort de travail) trouvés par Gubert (2000) et Azam et Gubert (2005) au Mali ; Docquier et Rapoport (2006) soulignent que les résultats de l'étude ont été obtenus en ignorant « *la possibilité que les transferts, compte tenue du relâchement des contraintes de liquidité qu'ils entraînent, pourraient affecter les investissements (rendant ainsi le ratio investissement/PIB endogène au lieu de rester exogène comme supposé par les auteurs) et l'accumulation du capital humain, variable qui est complètement absente de leur analyse* » p.1186.

En menant une étude portant sur 71 pays en développement, Adams et Page (2005) montrent que les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent de manière significative le niveau et la sévérité de la pauvreté dans les économies en développement. D'une part, une hausse de 10% du taux de migrations internationales d'un pays conduirait à une baisse de 2,1% dans la population vivant en dessous de 1\$ par personne et par jour. D'autre part, une même hausse de 10% des transferts officiels par tête dans un pays aurait pour conséquence de réduire de 3,5% la part de la population vivant dans la pauvreté.

Gupta et al. (2007, 2008) trouvent que les transferts, de part leur stabilité, ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Quartey (2006) avait déjà trouvé des résultats similaires au Ghana où les transferts améliorent la richesse du ménage et contribuent à minimiser les effets de certains chocs économiques notamment les mauvaises récoltes agricoles dans le monde rural.

Au total, il semble qu'une relation entre transferts et croissance de long terme ne puisse, pour l'instant, être clairement établie sur le plan empirique.

II.2.2. Transferts, épargne, investissement et entrepreneuriat

A la fin des années 80 et au début des années 90, une enquête menée au Pakistan met en évidence une propension marginale à épargner plus élevée (0,711) pour les revenus provenant de transferts internationaux (Ratha 2003).

Pour Faini (2002), les transferts aident à surmonter les imperfections du marché du capital et permettent aux migrants d'accumuler des actifs positifs comme l'ont souligné Stark et Lucas (1988) et Taylor (1994). D'après Mishra (2005), une augmentation de 1% des flux de transferts dans 13 pays des Caraïbes entraîne une augmentation de l'investissement privé domestique de 0,6% (relativement au PIB).

Funkhouser (1992), Yang (2004), Woodruff et Zenteno (2002) soulignent que les transferts pourraient diminuer les contraintes de crédit dans les ménages receveurs et inciter à l'entrepreneuriat.

Mesnard (2001) étudie dans le cadre d'un modèle à générations successives les effets de l'émigration de travailleurs d'une petite économie en développement caractérisée par des imperfections du marché du capital. Selon l'auteur, l'émigration en rendant possible l'enrichissement d'une partie des travailleurs permet à une proportion croissante de ces derniers d'investir dans des activités productives. Partant de là, l'émigration, qu'elle soit temporaire ou permanente, permet à travers l'accumulation de capital qu'elle rend possible de sortir une économie de la trappe à pauvreté et de la faire converger vers un sentier de prospérité. L'auteur souligne par ailleurs que 26% des travailleurs tunisiens qui sont rentrés définitivement au pays sur la période 1974-1986 ont monté une entreprise grâce à l'épargne accumulée durant leur séjour à l'étranger.

Des tests effectués par Léon-Ledesma et Piracha (2001) sur 11 pays d'Europe centrale et orientale et Drinkwater et al. (2003) sur 20 pays en développement montrent que les

transferts contribuent fortement à l'accroissement du niveau d'investissement des économies d'origine.

Ainsi, si la relation entre transferts et croissance de long terme n'est pas confirmée, il semble en revanche dans la littérature, que la relation empirique entre les transferts et l'investissement soit mieux établie. Nous reviendrons sur ce point dans nos investigations empiriques.

II.2.3. Transferts et développement du système financier

Un certain nombre d'auteurs se sont intéressés à l'impact que peuvent avoir les flux de transferts reçus sur le développement du système financier du pays receveur.

Les transferts constituent une opportunité pour les ménages à revenus faibles d'accéder aux services financiers, notamment aux produits d'épargne et de crédits. En recevant des transferts, les ménages précédemment non bancarisés peuvent ouvrir des comptes bancaires et augmenter les dépôts bancaires, ce qui était impossible pour eux autrement. Ainsi, une couche importante de la population qui était exclue du système financier peut désormais bénéficier de la confiance des prêteurs car les fonds reçus sont considérés comme significatifs au niveau local et surtout stables, ce qui aide à relâcher les contraintes de liquidités, développer le marché du crédit et encourager l'investissement.

Aggarwal et *al.* (2006) sur un échantillon de 99 pays en développement cherchent à savoir si les transferts de migrants pourraient contribuer au développement du système financier. En considérant la période 1975-2003, les auteurs trouvent que les fonds reçus par les ménages ont un impact positif et significatif sur les dépôts bancaires et/ou le montant des crédits au secteur privé accordé par le système bancaire local. Gupta et *al.* (2007, 2008) trouvent des résultats similaires en Afrique Subsaharienne.

II.2.4. Transferts, taux de change, compétitivité des exportations et balance des paiements

Les transferts procurent aux pays receveurs des devises fortes nécessaires pour importer des facteurs de production rares, non disponibles sur le plan intérieur... Certains auteurs ont associé les flux de transferts au syndrome hollandais et considéré qu'ils sont sources de dépendance et de vulnérabilité pour les pays récepteurs en augmentant les importations au

détriment des biens produits localement (ce qui détériore la balance commerciale) ou en détériorant la compétitivité des exportations suite à l'appréciation du taux de change réel.

Les transferts procurent les devises fortes nécessaires à l'importation de produits rares sur le marché domestique et sont parmi les sources de revenus extérieurs les moins volatiles dans les pays en développement (Ratha 2003). Alors que les flux de capitaux ont tendance à augmenter durant les cycles économiques favorables et à chuter durant les mauvais temps, les transferts de fonds des migrants réagissent moins violemment et restent stables dans le temps.

Les transferts permettent aux pays receveurs de combler le déficit chronique de la balance des paiements en réduisant la pénurie de devises. Un effet négatif est le cas où les transferts entraînent une augmentation de la demande supérieure à la capacité de production de l'économie.

Des études soulignent l'effet inflationniste que peuvent avoir les transferts lorsqu'ils produisent une demande supérieure à la capacité de l'économie et si cette demande concerne des biens non marchands (hausse du prix des terrains agricoles en Egypte de plus de 600% entre 1980 et 1986 d'après Adams 1991). Ils peuvent contribuer à affecter négativement le pouvoir d'achat des ménages non receveurs à travers l'inflation qu'ils occasionnent (Bracking 2003).

Même si les études empiriques sur ce sujet restent limitées, il a été mis en évidence que des effets négatifs existent et sont significatifs surtout pour des petites économies. Etant donnée que les transferts sont des flux stables, persistants dans le long terme et largement distribués au sein de la population, le phénomène du « syndrome hollandais » pourrait cependant ne pas être d'une grande importance comparativement aux flux de revenus provenant d'un boom de ressources naturelles.

II.2.5. Transferts et marché du travail

Les transferts peuvent influencer directement le marché du travail à travers deux effets opposés. D'une part selon le modèle néoclassique de choix entre travail et loisir, les transferts qui sont une source de revenu non salariale pourraient lever les contraintes de budget, augmenter les salaires de réservation et, à travers un effet de revenu, réduire les heures de travail et la probabilité d'intégrer le marché du travail (Amuedo-Dorantes et Pozo 2006). D'autre part, il peut y avoir un effet d'investissement et de création d'entreprises qui aura pour conséquence la création d'emplois. Mais il peut y avoir également des effets indirects à travers l'augmentation de la demande de consommation et donc de la production et de la

demande de main d'œuvre par les entreprises. En effet, une part non négligeable des fonds reçus par les ménages ou même de l'investissement des migrants est orientée vers la construction de maisons, ce qui se traduit par une forte demande en main d'œuvre dans le secteur du bâtiment. Bien qu'il y ait une très vaste littérature sur l'impact de la migration sur le marché du travail du pays d'accueil, très peu d'études ont porté sur l'impact que peuvent avoir les envois de fonds des migrants sur le marché du travail du pays receveur.

Gubert (2000) dans le cas de la région de Kayes au Mali et Chami et *al.* (2003) sur un échantillon de 113 pays mettent en évidence un effet d'aléa de moralité lié aux envois de fonds des migrants. Ces auteurs soulignent que la réception de transferts incite les résidents à prendre plus de loisir et à diminuer leur effort de travail, ce qui est dommageable pour la productivité et la croissance comme nous l'avons vu dans la section transferts et croissance.

Zachariah et *al.* (2000) dans une étude portant sur 10000 ménages de l'Etat du Kérala en Inde trouvent un taux de participation à la force de travail de 55% et un taux de chômage de 8,12% pour les ménages n'ayant pas de migrants et 31,6% de participation à la force de travail et un taux de chômage de 20,8% pour les ménages ayant un membre à l'étranger et recevant des transferts. Ils imputent cette faible participation relative des ménages de migrants au fait que leurs chômeurs sont plus sélectifs dans le type d'emploi recherché. De même, les ménages de migrants sont à 48% dans l'auto-emploi (ou self-employment) grâce en partie aux activités personnelles ou familiales rendues possible par les transferts reçus ; contre 45,3% dans les ménages de non migrants.

Les auteurs concluent que *“parce qu'ils aiment recevoir un support financier de leurs membres à l'étranger, les chômeurs des ménages de migrants ne sont évidemment pas pressés d'obtenir un emploi”* (p.36).

Théoriquement, Drinkwater et *al.* (2003) trouvent que les transferts de migrants ont deux effets opposés sur le chômage du pays d'émigration : d'une part, ils pourraient augmenter le chômage si les receveurs les considèrent comme un revenu de consommation et de bien-être. D'autre part, les transferts pourraient réduire les contraintes de crédit très présentes dans les pays en développement et encourager ainsi l'investissement productif et la demande de main d'œuvre. L'effet global sur le chômage va dépendre du poids relatif de ces deux effets, c'est-à-dire lequel domine l'autre. Les auteurs testent ensuite le modèle sur un ensemble de pays en développement qui reçoivent un montant de transferts au moins égale à 1% du PIB entre 1996 et 2000. Les résultats montrent que les transferts ont un effet négatif sur le chômage mais qu'il n'est pas significatif, suggérant ainsi que l'effet d'investissement

domine l'effet de bien-être, ce qui a pour conséquence d'augmenter la demande de main d'œuvre au niveau local.

Hanson (2005) souligne qu'il est peu probable que les individus participent à la force de travail si leur ménage a envoyé des membres à l'étranger et/ou reçoit des transferts. Pour Amuedo-Dorantes et Pozo (2006), l'impact des transferts sur la participation à la force de travail dépend du sexe du receveur, du lieu de résidence du ménage (rural ou urbain) et du type de travail ou secteur (secteur formel ou informel). Si dans le secteur formel, une augmentation des transferts de 100 peso entraîne une réduction par les hommes de 32 heures par mois ou 15% du travail en zones rurale et urbaine, dans le secteur informel une telle augmentation accroît le travail des hommes de 30 heures par mois (14%) en zone urbaine et de 28 heures (13%) par mois en zone rurale. Au final, les transferts n'entraînent pas une réduction significative de l'effort de travail chez les hommes au Mexique mais juste une migration du secteur formel vers le secteur informel. L'effet revenu est ici compensé par l'entrée massive des travailleurs hommes dans le secteur informel, ce qui n'est pas le cas pour les femmes qui réduisent leur travail de 12 heures par mois (7%) dans le secteur informel suite à une hausse de 100 peso des transferts.

Pour Acosta (2006), les transferts reçus par les ménages Salvadoriens réduisent non seulement l'offre de travail des femmes comme l'ont trouvé Hanson (2005) et Amuedo-Dorantes et Pozo (2006) dans le cas du Mexique, mais ils réduisent aussi le travail des enfants en se substituant au revenu que les enfants étaient sensés apporter à la famille en travaillant.

En recevant des transferts, les ménages qui ne sont plus soumis aux contraintes de liquidité ont tendance à être moins incités à trouver du travail et à avoir des salaires de réservation élevés. C'est ce qui, selon Kim (2007), contribue à réduire l'offre de travail des ménages Jamaïcains receveurs de transferts. L'augmentation des transferts reçus de l'étranger réduit la participation à la force de travail au niveau individuel de 3,6%.

Au final, en ce qui concerne le lien transfert et développement, il existe à la fois des canaux positifs et des canaux négatifs. Les canaux positifs ont été mis en évidence par la littérature dite optimiste. Pour celle-ci, la vision pessimiste de l'impact des transferts a été notamment basée sur des analyses empiriques faibles et limitées menées avec des données peu fiables à l'époque dans la plupart des pays en développement. La vision pessimiste est également accusée d'ignorer les effets indirects et multiplicateurs que peuvent entraîner les transferts au sein de la communauté toute entière, y compris les ménages n'ayant pas de membres à l'étranger. Elle ne prend pas en compte le fait qu'en dehors de l'investissement

direct effectué par les migrants ou les receveurs de fonds, l'utilisation productive des transferts peut se faire par plusieurs autres canaux tels que « *la gestion des transferts par les banques et le développement du système financier qui peut en résulter, l'extension du crédit à l'investissement rendu possible par le gain en solvabilité des ménages receveurs et l'augmentation dans la liquidité des banques dû aux dépôts des transferts, la libéralisation d'autres ressources à travers la consommation, l'investissement dans le capital humain sous la forme d'éducation et d'accès aux soins de santé, l'achat de plus de biens d'investissements à l'étranger à contenu technologique, etc* » Glytsos (2001, p.5).

Conclusion

Après 50 ans de débat et de critiques sur l'efficacité de l'aide publique et de son échec globalement reconnu, les recherches sur les sources de financement du développement sont en train de s'orienter sur d'autres alternatives. Les transferts de migrants peuvent aujourd'hui être considérés comme une alternative idéale en cela qu'ils sont des fonds privés dont les montants reçus par les pays en développement se chiffrent à plus de deux fois l'aide publique. Longtemps considérée comme néfaste pour le développement du fait de la perte de la main d'œuvre par les pays d'origine des migrants, la migration constitue désormais un enjeu de développement majeur à travers les milliards de dollars de transferts des migrants. Ces transferts sont souvent le résultat de liens familiaux ou d'entreprise individuelle de la part des migrants qui gardent ainsi un lien avec les pays d'origine. La pauvreté persistante pousse les familles à chercher des stratégies de survie. Financer la migration d'un membre permettra ainsi d'avoir une assurance implicite, le migrant une fois installé dans le pays d'accueil devra aider la famille dans les moments difficiles. Mais les transferts sont également un moyen d'épargne et d'investissement aussi bien pour la famille que pour le migrant. Ils servent aussi à financer l'éducation des membres de la famille restée au pays. Sur le plan macroéconomique, les transferts constituent une source de devises non négligeables pour les pays pauvres receveurs qui exportent très peu. Des effets positifs sur l'épargne, l'investissement, et la croissance sont possibles. Cependant, nous avons vu dans ce chapitre que la littérature est encore partagée sur ce sujet, des effets négatifs sont souvent soulevés. Les transferts sont accusés d'augmenter les inégalités, d'entraîner la dépendance mais aussi de réduire les incitations au travail. Selon certains auteurs, les transferts ne seraient pas investis mais seraient engloutis dans la consommation mais aussi dans des dépenses inconsidérées de mariages, baptême ou autres fêtes familiales.

Des recherches supplémentaires sont donc encore nécessaires sur les effets des transferts de migrants, notamment pour l'Afrique Subsaharienne qui a reçu très peu d'attention contrairement à L'Asie et l'Amérique latine. Le prochain chapitre mettra ainsi l'accent sur l'Afrique subsaharienne en abordant l'impact des transferts de migrants et de l'aide publique sur l'épargne et l'investissement. On analysera également les raisons des différences d'efficacité entre ces deux types de financement.

CHAPITRE 4 : AIDE PUBLIQUE, TRANSFERTS DES MIGRANTS ET EPARGNE/INVESTISSEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE⁴⁰

Les volumes importants d'aide publique expliquent l'abondance de la littérature sur l'efficacité de cette aide sur le développement. Cette littérature, comme nous l'avons largement abordé au chapitre 2, n'a pas trouvé de consensus, mais elle indique globalement que l'aide publique n'a pas favorisé le développement, surtout en ASS.

L'impact des transferts de migrants sur le développement commence juste de gagner en intérêt ces dernières années avec de plus en plus de travaux focalisés sur les régions Asie et Amérique Latine. Nous avons vu que cet intérêt soudain est suscité par l'importance qu'a atteint le volume des transferts reçus par les pays en développement, 338 milliards de dollars en 2008. Les travaux que nous avons présentés dans le chapitre précédent ont fait état d'impacts positifs mais aussi de possibles impacts négatifs. Globalement, pour ces régions, les impacts positifs semblent être plus importants.

Au niveau macroéconomique qui nous intéresse l'impact des transferts sur le développement à la plupart du temps été envisagé de façon assez naïve en recherchant une liaison empirique entre transferts et croissance. Cette liaison a peu de chance d'émerger d'une régression économétrique sérieuse utilisant les données disponibles.

En ASS, l'impact des transferts a encore reçu très peu d'attention surtout au niveau macroéconomique. Le peu d'études sur cette région a été sous la forme de rapports ou d'études au niveau microéconomique. Ce faible intérêt pourrait s'expliquer par la part relativement faible des transferts reçus par cette région, seulement 6% du montant total en destination des pays en développement en 2008. Pourtant, ils étaient évalués à 21 milliards de dollars en 2008 avec une augmentation de 250% entre 2003 et 2008, soit la plus grande hausse sur cette période (Banque Mondiale 2009).

Dans ce chapitre, nous contribuons au débat sur deux points. D'abord, comme il est difficile de montrer un lien absolu entre transferts et développement ; nous abordons le problème sous l'angle de l'efficacité comparée de l'aide publique et des transferts privés.

⁴⁰ Ce chapitre reprend et approfondit mon papier « *The impact of remittances and foreign aid on saving/investissement in Sub-Saharan Africa* », publié dans *African Development Review*, Vol. 23, No. 2, 2011, 247-262.

Ensuite comme la recherche d'une relation économétrique entre transferts et la croissance de long terme (comme variable proxy du développement) est illusoire, nous privilégions comme variable expliquée une variable plus sensible aux flux de revenus conjoncturels : l'investissement (l'investissement considéré comme une variable proxy du futur développement).

Dans un premier temps, nous cherchons à savoir l'impact des transferts et de l'aide publique sur l'épargne et l'investissement en ASS; dans un deuxième temps, nous faisons une analyse comparative de l'efficacité de ces deux formes d'aide.

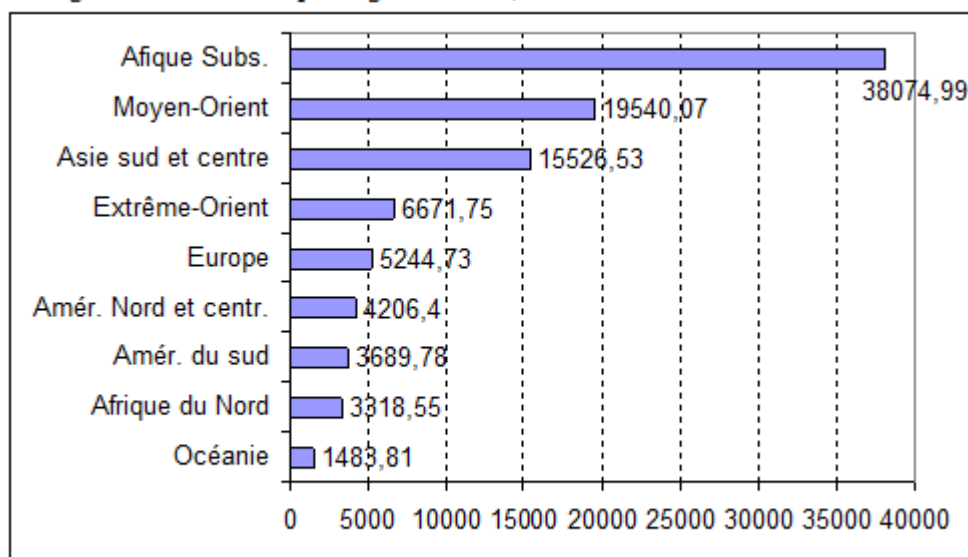
L'étude porte sur des échantillons respectifs de 37 et 34 pays d'Afrique Subsaharienne, sur la période 1980-2004. Nous considérons à la fois l'épargne et l'investissement comme variables expliquées car aussi bien les transferts que l'aide publique peuvent être directement investis sans être épargnés. Les transferts et l'aide peuvent donc influencer l'investissement sans que cela ne passe par le canal de l'épargne, d'où l'estimation séparée de deux équations.

La section 1 fait une analyse descriptive de l'aide et des transferts en ASS, la section 2 présente le test d'efficacité sur le développement de l'aide publique et des transferts, la section 3 fait une analyse des résultats, en discutant des différences d'efficacité entre l'aide publique et les transferts des migrants.

Section 1 : Analyse descriptive de l'aide et des transferts en ASS

Nous avons vu dans le chapitre 2 que l'Afrique Subsaharienne est en tête des montants d'aide publique reçus par région, avec 38 milliards de dollars, soit environ 31% de l'aide totale à destination des pays en développement en 2008.

Figure 4.1. Aide nette par région en 2008, USD million



Source: OCDE, 2011

Nous avons expliqué que la raison de ces volumes importants était liée à la pauvreté persistante en Afrique Subsaharienne mais aussi au fait que cette région reste toujours un domaine d'influence des anciennes puissances coloniales qui y dirigent la plus grande partie de leur aide avec des enjeux économiques importants.

Cette pauvreté persistante explique les flux de migration en provenance de cette région. En l'absence d'opportunités, les individus partent à la recherche de meilleures conditions de vie, et cette migration concerne autant les non qualifiés que les qualifiés.

Selon Docquier et Marfouk (2006), le nombre de migrants qualifiés en provenance des pays en développement et vivant dans les pays de l'OCDE a plus que doublé entre 1990 et 2000 avec une hausse de 64%. L'Afrique a enregistré la plus grande hausse avec 113% sur cette période. Le taux d'émigration était de 12,9% en 2000 en ASS, les migrants qualifiés représentaient donc 12,9% du total des personnes qualifiées en ASS.

Selon la même source, ce taux représentait 42,6% du nombre total de migrants en provenance de l'ASS. Ben Barka (2000) a souligné que l'Afrique avait perdu 60000 professionnels (médecins, universitaires, ingénieurs) entre 1985 et 1990, que 60% des médecins Ghanaens formés localement dans les années 80 ont quitté le pays. Selon les Nations Unies, 21000 médecins Nigériens exerçaient aux Etats-Unis dans les années 90.

Nous avons vu dans le chapitre 3 que la conséquence de ces importants flux de migrants est l'augmentation des volumes de transferts de migrants vers les pays en développement. Selon la Banque Mondiale (2009), les transferts de migrants vers l'ensemble des pays en développement sont passés de 140 milliards de dollars en 2003 à 338 milliards en 2008,

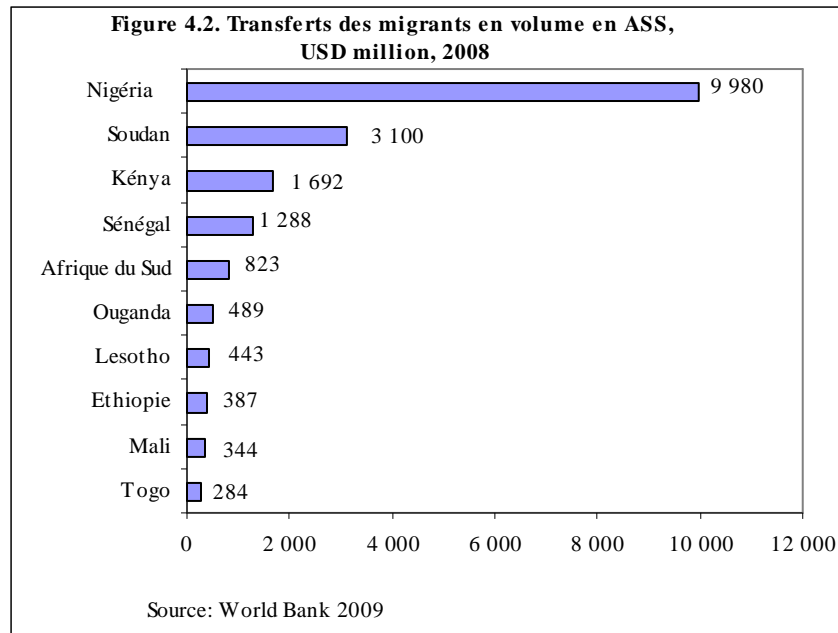
représentant plus de deux fois l'aide publique au développement. 6% de ces flux de transferts ont été dirigés vers l'ASS en 2008, soit 21 milliards de dollars et une hausse de 250% entre 2003 et 2008. C'est la plus forte hausse sur cette période (Tableau 4.1).

Tableau 4.1. Transferts de migrants en Afrique Subsaharienne comparés aux autres régions en développement, en milliards de dollar, 2003-2008.

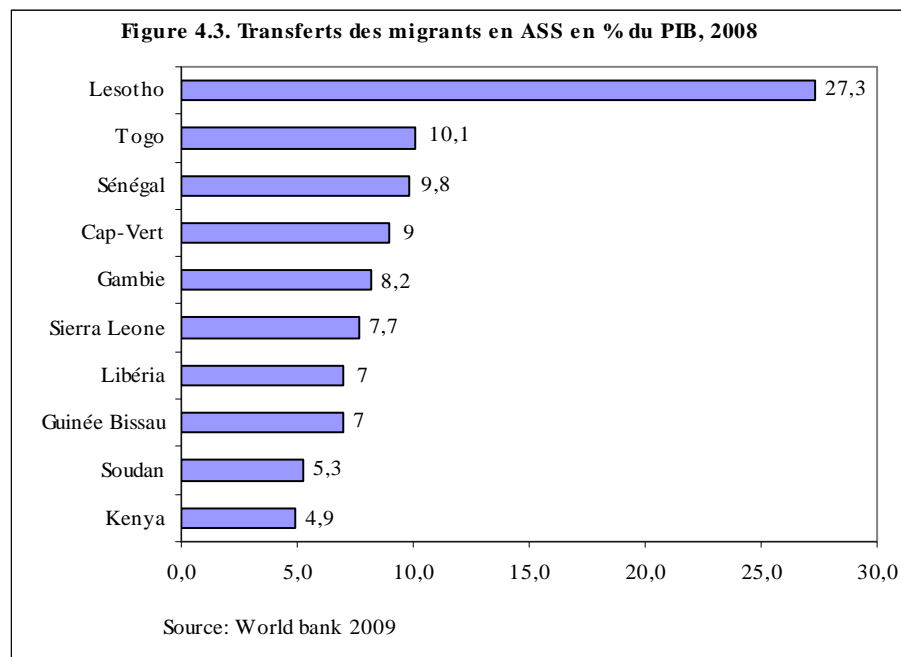
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	Hausse entre 2003 et 2008
Asie de l'est-Pacifique		33	40	50	58	71	86	161%
Amérique Latine et Caraïbes		37	43	50	59	63	65	76%
Afrique du Nord-Moyen Orient		20	23	25	26	31	35	75%
Asie du Sud		30	29	34	43	54	73	143%
Afrique Subsa h.	En milliards \$	6	8	9	13	19	21	250%
	% des transferts vers les pays en dév.	4.3%	4.9%	4.7%	5.4%	6.4%	6.3%	
Ensemble des pays en dév.		140	164	199	235	289	338	141%

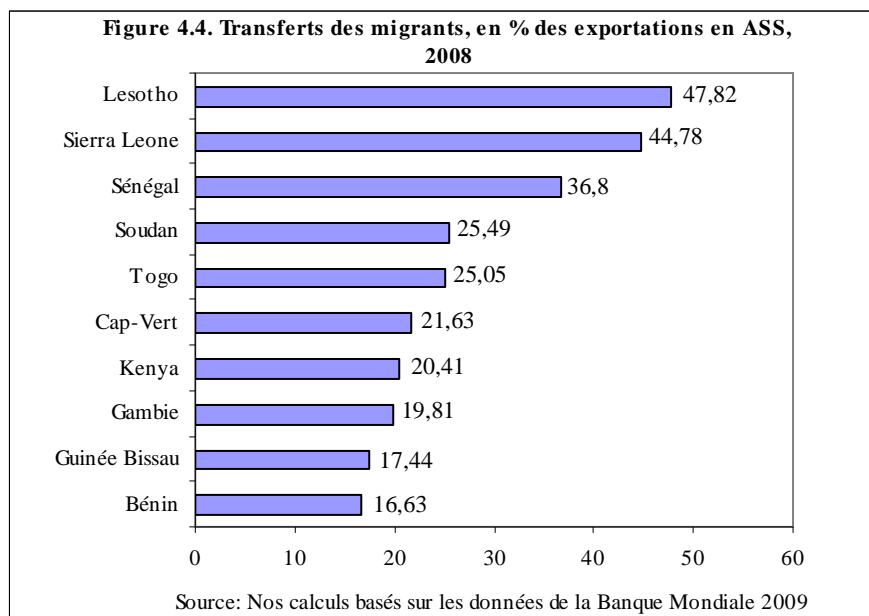
Source: Banque Mondiale (2009)

Le Nigéria a reçu près de 10 milliards de dollars de ses migrants, le Soudan en a reçu plus de 3 milliards, le Kenya près de 1,7 milliard tandis que le Sénégal avoisine 1,3 milliard. Ces pays étaient les plus grands receveurs de transferts de migrants en ASS en 2008 (Figure 4.2).



Les Figures 4.3 and 4.4 montrent qu'en 2008, les transferts représentaient 27,3% du PIB au Lesotho ; 10,1% du PIB au Togo ; 9,8% du PIB au Sénégal, tandis qu'ils représentent 47,82% des exportations au Lesotho, 44,78% en Sierra Leone et 36,8% au Sénégal.





Les Figures 4.5 et 4.6 montrent la dépendance de l’Afrique Subsaharienne sur l’aide publique au développement comme source de financement externe. On constate la faiblesse des transferts de migrants comparés à l’aide publique qui a atteint environ 38 milliards de dollars dans cette région en 2008, soit en moyenne 17% du PIB de la région durant la période 1980-2004. L’aide publique est ainsi de loin plus importante en volume et en pourcentage du PIB que les transferts en ASS qui sont de 21 milliards de dollars et 3% du PIB sur la période 1980-2004.

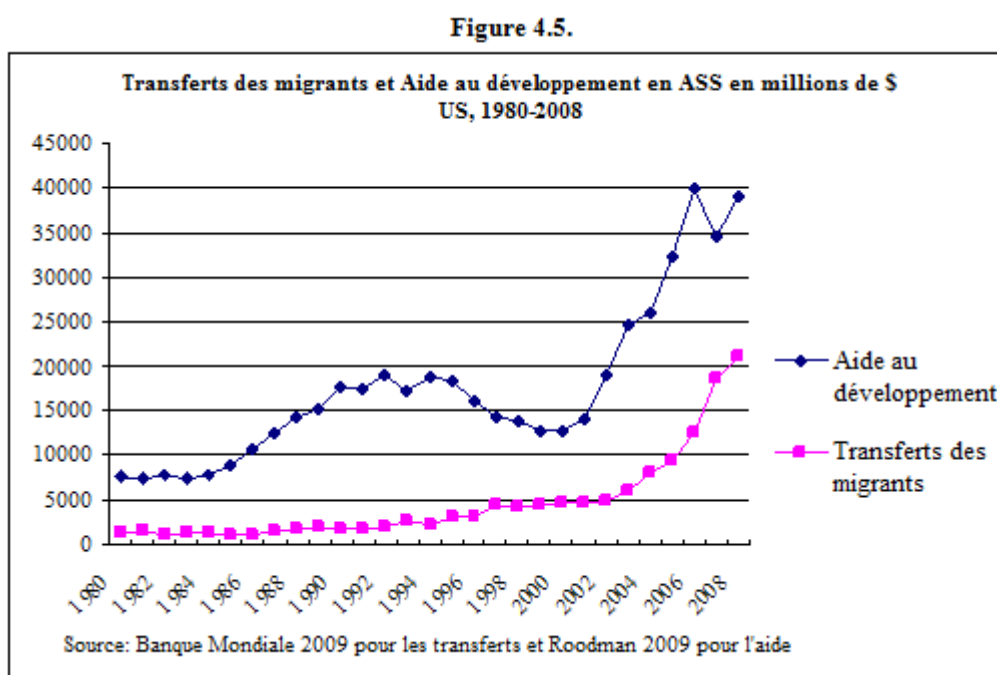
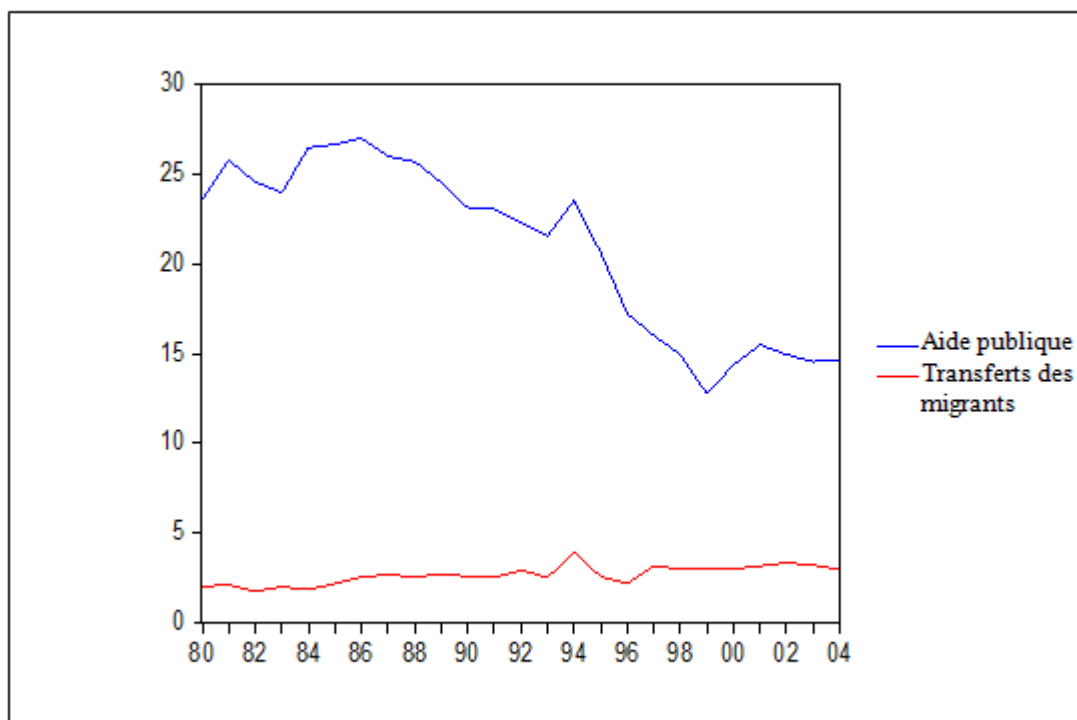


Figure 4.6. Transferts des migrants et Aide publique en Afrique Subsaharienne; en % du PIB, 1980-2004



Source: Nos calculs basés sur *World Development Indicators 2006*

L'Afrique Subsaharienne a reçu environ 31% de l'aide totale en destination des pays en développement en 2008, contre seulement 6% des transferts de migrants vers ces pays sur la même période. Remarquons que cette caractéristique d'une supériorité de l'aide publique sur les transferts est propre à l'ASS comme le montre le tableau 4.1 de ce chapitre qui fait au contraire apparaître l'importance des transferts dans les autres régions en développement.

Ces différences de volume devraient *à priori* conduire à un impact de l'aide publique beaucoup plus important que celui des transferts sur le développement en ASS. La section qui suit va tester (et réfuter) cette idée en couvrant un large panel de pays de la région sur une longue période qui va de 1980 à 2004.

Section 2 : Tests d'efficacité sur le développement de l'APD et des transferts

Dans ce qui suit, nous expliquons brièvement le choix des variables choisies comme déterminants de l'épargne et l'investissement et la source des données. Ensuite nous conduisons quelques tests de spécifications pour déterminer la méthode économétrique la mieux adaptée pour nos estimations. Enfin, nous présentons les résultats que nous analysons dans la section 3.

I. Description des variables et des données

I.1. Les variables

L'épargne et l'investissement constituent les deux variables expliquées. L'investissement est pris comme proxy du développement car les équations de croissance sont peu fiables. Le modèle Harrod-Domar avait déjà souligné le caractère instable de la croissance, avec l'absence de garanties qu'une économie se trouve sur un sentier de croissance stable ou équilibré. La croissance est toujours, selon Harrod, « *sur le fil du rasoir* ».

S_{it} représente l'épargne du pays i à la période t . Elle est exprimée en % du PIB et représente l'épargne publique et l'épargne privée.

I_{it} est l'investissement du pays i à la date t , mesuré par la formation brute de capital fixe, en % du PIB.

La littérature économique a identifié un certain nombre de variables qui expliquent l'épargne et l'investissement. Notre présente étude considère ci-dessous celles qui ont le plus fait consensus. Comme déterminants de l'épargne, nous avons :

y_{it} , le revenu par tête du pays i à la date t (Servén et Solimano, 1993, Wai et Wong, 1982), est exprimé en dollar constant de 2000. La théorie économique, dont Keynes, a souligné que l'épargne est une fonction croissante du niveau de revenu.

$i_{dep_{it}}$, le taux d'intérêt nominal des dépôts (Greene et Villanueva, 1991) est considéré être positivement lié à l'épargne, un taux élevé étant synonyme de revenus futurs élevés, et donc plus d'opportunités d'épargne.

INF_{it} , l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, réduit le revenu disponible pour l'épargne. L'anticipation de l'inflation par les agents économiques peut les conduire à acheter aujourd'hui ce qu'ils paieront plus cher dans le futur, réduisant ainsi leur épargne (Fisher, 1993).

A ces variables, nous ajoutons les deux variables dont nous investiguons l'impact sur l'épargne:

A_{it} , l'aide publique au développement en % du PIB,

T_{it} , les transferts de migrants en % du PIB.

Les variables suivantes sont retenues pour l'équation d'investissement :

y_{it} , le PIB par tête (Wai et Wong, 1982, Greene et Villanueva, 1991), en dollar constant de 2000. La théorie néoclassique de l'investissement basée sur les travaux de Jorgensen (1963), ainsi que la théorie de l'accélérateur; considèrent que le revenu est positivement lié à l'investissement. L'augmentation de la demande résultant de l'augmentation des revenus encourage les entreprises à investir pour satisfaire la demande. De plus, lorsque le revenu augmente, cela donne la possibilité de dédier une partie à l'investissement.

$i_{pret_{it}}$, le taux d'intérêt nominal des prêts (Greene et Villanueva, 1991), le taux nominal est le taux qui sert de base pour le calcul des intérêts du prêt. La théorie néoclassique suggère une relation négative entre le taux d'intérêt des prêts et l'investissement, des taux élevés étant synonymes de services de la dette très lourds.

OUV_{it} , l'ouverture économique, mesurée par le ratio des exportations et des importations au PIB, peut favoriser l'investissement (Levine et Renelt, 1992) en permettant aux entreprises de bénéficier de plus d'économies d'échelle et de marchés. Elle permet également des transferts de technologies utiles à l'investissement.

S_{it} , l'épargne finance l'investissement (Feldstein and Horioka, 1980).

A_{it} , l'aide publique au développement en % du PIB,

T_{it} , les transferts de migrants en % du PIB.

I.2. Données et statistiques descriptives

Les données proviennent de deux principales sources: le World Development Indicators 2006 de la Banque Mondiale et le *Index of Donor Performance* de David Roodman, publié en 2005 et mis à jour en 2009 au sein du *Center for Global Development*. Du fait de l'absence de données continues sur la période d'estimation 1980-2004, certains pays de la région ont été

exclus, laissant respectivement un échantillon de 37 et 34 pays pour les équations d'épargne et d'investissement.

Les Tableaux 4.2 et 4.3 présentent les statistiques descriptives des variables. En moyenne, l'ASS a reçu environ 17% de son PIB en aide publique sur la période 1980-2004, alors que les transferts de migrants se chiffraient à 3% du PIB sur la même période.

Tableau 4.2. Statistiques descriptives pour le modèle d'épargne.

	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	Ecart-type.	Observations
Epargne (% PIB)	13.17	12.80	-15.67	65.95	10.86	513
PIB par tête (\$ constant)	826.68	327.55	74.74	7443.43	1219.72	513
Transferts des migrants (% PIB)	2.80	1.04	0.00	38.32	4.57	513
Aide publique (% PIB)	17.12	14.28	0.00	103.08	14.86	513
Taux d'intérêt des dépôts (nominal)	9.22	7.5	2.43	39.33	6.63	513
Inflation	10.62	6.88	-13.06	122.87	15.12	513

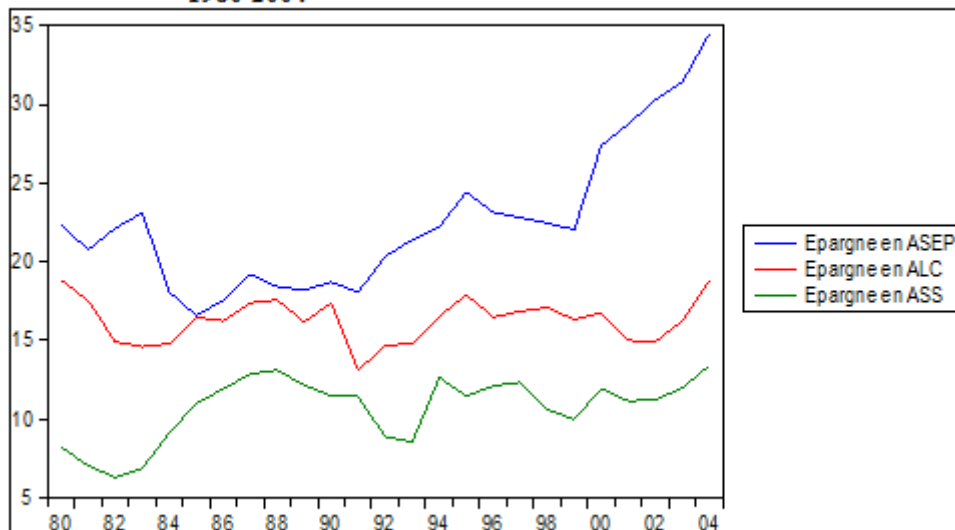
Tableau 4.3. Statistiques descriptives pour le modèle d'investissement.

	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	Ecart-type.	Observations
Investissement (% PIB)	20.10	18.72	5.49	51.81	7.34	411
PIB par tête (\$ constant)	1016.48	422.84	74.74	7443.43	1323.98	411
Transferts des migrants (% PIB)	3.22	0.81	0.00	38.32	5.76	411
Aide publique (% PIB)	16.83	12.29	0.00	103.09	16.41	411
Taux d'intérêt des prêts (nominal)	18.40	16.00	6.00	63.58	8.59	411
Degré d'ouverture	76.66	61.01	6.32	195.55	41.04	411
Epargne (% PIB)	14.68	13.76	-13.28	65.95	11.29	411

L'épargne a représenté 13% du PIB en moyenne sur la période 1980-2004 et le taux d'investissement 20%. L'Afrique Subsaharienne a les taux d'épargne et d'investissement les plus bas des pays en développement. En 2005, selon les estimations de la Banque mondiale, citées dans Afrique Renouveau (2008) des Nations Unies, l'épargne était en moyenne de 18% du PIB dans la région contre 26 % en Asie du Sud et presque 43 % en Asie orientale et dans les pays du Pacifique. En effet, le taux de bancarisation est encore très faible, 20% seulement des familles africaines détiennent un compte bancaire. 80% sont donc exclus des services financiers. Les figures 4.7 et 4.8 montrent l'évolution moyenne des taux d'épargne et

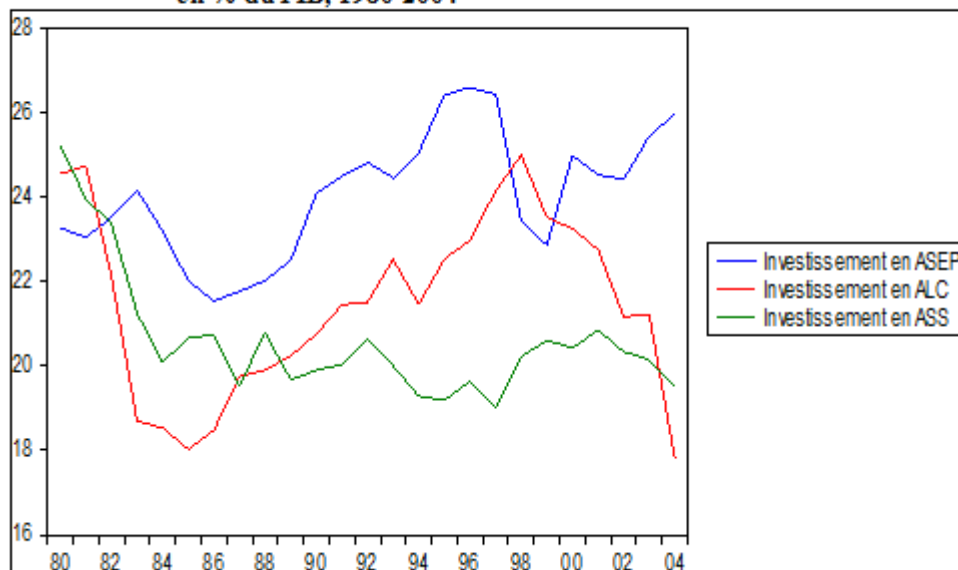
d'investissement en Afrique Subsaharienne (ASS) de 1980 à 2004 comparée à l'Asie du Sud Est-Pacifique (ASEP) et l'Amérique Latine-Caraïbes (ALC).

Figure 4.7. Evolution moyenne de l'épargne dans les régions en dév., en % du PIB, 1980-2004



Source : Nos calculs basés sur World Development Indicators 2006

Figure 4.8. Evolution moyenne de l'investissement dans les régions en dév., en % du PIB, 1980-2004



Source : Nos calculs basés sur World Development Indicators 2006

Sur cette période, l'Afrique Subsaharienne a enregistré la plus faible évolution des taux d'épargne, tandis que les taux d'investissement n'ont cessé globalement de diminuer. Notons la chute brutale de l'épargne et de l'investissement pendant les périodes de crises en Asie et en Amérique Latine à la fin des années 90.

Le taux d'investissement de 20% est en dessous du taux nécessaire pour réduire la pauvreté dans la région selon les objectifs du millénaire pour le développement des institutions internationales. Ce taux est estimé par ces institutions à 25% du PIB. Les taux d'épargne ci-dessus sont donc insuffisants pour atteindre les objectifs d'investissement.

La faiblesse des taux d'épargne dans la région s'explique par la persistance de la pauvreté, l'éloignement physique des institutions bancaires présentes qu'en zone urbaine, et les exigences de dépôt et de solde minimum élevés et surtout les frais de tenue de compte trop élevés.

La faiblesse du développement financier fait que les taux d'intérêt annuels des prêts en Afrique Subsaharienne sont les plus élevés au monde, jusqu'à 25% dans certains pays (Afrique Renouveau, 2008, Nations Unies).

II. Spécification économétrique

L'objectif ici est de présenter le choix des modèles ainsi que les spécifications les mieux adaptées en conduisant un certain nombre de tests économétriques.

II.1. Modèles et méthode économétrique

Nous nous interrogeons d'abord sur la présence ou non de spécificités individuelles dans nos échantillons. Le test de Fisher conduit à cette occasion rejette l'hypothèse nulle d'homogénéité à 1%. Nous avons donc des spécificités propres à chaque individu. Il nous faut ensuite savoir si ces spécificités sont de natures fixes ou aléatoires. Le test d'Hausman conduit à cet effet permet de valider le modèle à effets fixes à 1% pour nos deux équations.

A partir des variables listées précédemment et compte tenu des résultats des tests de spécification, les deux modèles économétriques ci-dessous sont retenus pour estimer l'impact de l'aide publique et des transferts sur l'épargne et l'investissement en ASS sur la période 1980-2004 :

(1) le modèle d'épargne :

$$S_{it} = \beta_0 + \beta_1 y_{it} + \beta_2 T_{it} + \beta_3 A_{it} + \beta_4 i_{dep_{it}} + \beta_5 INF_{it} + \alpha_i + \varepsilon_{it} \quad (4.1)$$

(2) le modèle d'investissement :

$$I_{it} = \beta_0 + \beta_1 y_{it} + \beta_2 T_{it} + \beta_3 A_{it} + \beta_4 i_{pret_{it}} + \beta_5 S_{it} + \beta_6 OUV_{it} + \alpha_i + \varepsilon_{it} \quad (4.2)$$

α_i représente les effets fixes individuels (ici pays) qui captent les spécificités non mesurables ou non observables des individus et ε_{it} constitue les termes d'erreurs. L'absence de données suffisantes pour certains pays a restreint nos échantillons à 37 et 34 pays qui ont suffisamment de données sur la période d'étude de sorte que la méthode des données de panel puisse être utilisée.

Nous estimons ainsi nos relations par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) en tenant compte des effets fixes pays. La méthode de White a été utilisée pour corriger le problème d'hétéroscédasticité.

Comme la variable épargne peut être corrélée à d'autres variables explicatives de l'investissement, nous utilisons les résidus obtenus de l'estimation de l'équation épargne-transferts comme proxy de la variable épargne. Cela permet de résoudre le problème potentiel de corrélation entre l'épargne et les autres variables comme le revenu par tête par exemple.

II.2. Endogénéité des variables explicatives

La littérature sur l'épargne et l'investissement (Loayza, Schmidt-Hebbel et Servén, 1999) a souligné la possible existence d'un lien de causalité entre certaines variables explicatives et les variables expliquées. Par exemple le revenu par tête peut être endogène à l'épargne et à l'investissement. Cela signifie qu'une hausse du revenu par tête pourrait augmenter l'épargne et l'investissement, mais qu'inversement, une hausse de l'épargne et l'investissement pourrait augmenter également le revenu par tête. La conséquence de l'endogénéité d'une ou plusieurs des variables explicatives est que celles-ci seraient corrélées aux termes d'erreurs, violant ainsi l'une des hypothèses du modèle de régression linéaire, qui est l'indépendance entre les variables explicatives et les termes d'erreur. Dans ce cas, nos coefficients estimés avec les MCO seraient biaisés (ou sujet au biais de simultanéité) par l'impossibilité d'isoler correctement l'influence des variables endogènes sur l'épargne et l'investissement.

En guise de tests de robustesse des résultats obtenus avec les MCO, nous réestimons nos équations avec une méthode économétrique qui tient compte de ce potentiel problème d'endogénéité. Cette méthode, appelé méthode des variables instrumentales ou double moindres carrés DMC (Two Stages Least Squares ; TSLS ou 2SLS en Anglais), consiste à trouver des variables qui sont fortement corrélées avec les variables explicatives endogènes,

mais indépendantes des termes d'erreur. Le problème avec cette méthode est de trouver les variables qui satisfont à cette exigence, et qui constitue ainsi de bons instruments. Dans notre cas, nous utilisons des « instruments internes », c'est-à-dire les valeurs retardées de deux périodes des variables potentiellement endogènes. Dans la théorie économétrique, un retard de deux périodes est suffisant pour obtenir un bon instrument. Nous réestimons ainsi nos deux modèles en appliquant cette méthode.

III- Résultats des estimations

Les estimations des estimations sont enregistrés dans les tableaux 4.4 et 4.5.

Tableau 4.4. Aide publique, Transferts des migrants et Epargne en ASS

Variable dépendante : Epargne (% PIB)	Méthode économétrique	
	(1) MCO	(2) DMC
PIB par tête	0.004** (2.643)	0.0007 (0.362)
Transferts de migrants	0.757*** (3.129)	0.697*** (2.788)
Aide publique	0.163** (2.430)	0.159** (2.437)
Taux d'intérêt des dépôts	0.145** (2.525)	0.130** (2.200)
Inflation	-0.046** (-2.308)	-0.044* (-1.831)
Constante	4.687*** (2.814)	8.050*** (4.131)
Observations	513	495
Individus	37	37
R-carré	0.69	0.70
R-carré ajusté	0.66	0.67
F-statistic	25.77***	25.35***

t-statistics entre parenthèses. *, **, *** respectivement significatif à 10%, 5%, and 1%

Tableau 4.5. Aide publique, Transferts des migrants et Investissement en ASS

Variable dépendante : Investissement (% PIB)	Méthode économétrique	
	(1) MCO	(2) DMC
PIB par tête	0.0028** (2.382)	0.004*** (2.813)
Transferts des migrants	0.646*** (3.220)	0.657*** (3.308)
Aide publique	0.098*** (2.644)	0.093** (2.558)
Taux d'intérêt des prêts	-0.132** (-2.518)	-0.081* (-1.937)
Degré d'ouverture	0.048*** (3.068)	0.042*** (2.915)
Epargne	0.255*** (5.328)	0.279*** (6.105)
Constante	11.69*** (5.347)	9.769*** (4.561)
Observations	411	395
Individus	34	34
R-carré	0.74	0.76
R-carré ajusté	0.72	0.74
F-statistic	27.75***	29.52***

t-statistics entre parenthèses. *, **, *** respectivement significatif à 10%, 5%, and 1%

L'estimation par les doubles moindres carrés ne change pas significativement les résultats. Les résultats montrent que des taux d'intérêt des dépôts élevés encouragent l'épargne, tandis que des taux d'intérêts des prêts élevés découragent l'investissement. L'inflation entrave l'épargne tandis que l'ouverture économique contribue à favoriser l'investissement. De façon évidente, l'épargne est un déterminant de l'investissement, son coefficient est positif et significatif à 1%.

Les transferts de migrants et l'aide publique ont des coefficients positifs et significatifs sur l'épargne et l'investissement. Les coefficients estimés des transferts sont cependant plus élevés que ceux de l'aide, suggérant que les transferts influencent plus l'épargne et l'investissement. Pourtant, comme nous l'avons déjà souligné, l'aide a toujours été de loin plus importante en volume et en pourcentage du PIB en ASS (Figures 4.5 et 4.6). L'aide a

compté pour 38 milliards de \$ en 2008 contre 21 milliards de transferts des migrants et, elle a en moyenne représenté près de 17% du PIB des pays d'Afrique Subsaharienne contre 3% pour les transferts de 1980 à 2004 (Tableaux 4.2 et 4.3).

Section 3 : Analyse des différences d'efficacité entre l'aide et les transferts

Les résultats précédents suggèrent une plus grande efficacité des transferts de migrants que de l'aide publique pour accroître l'investissement, source de développement économique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela, nous les présentons ci-dessous avec une analyse comparative des différences d'efficacité de ces deux flux financiers en provenance de l'extérieur.

I. L'utilisation des transferts : consommation ou investissement?

L'utilisation des transferts à des fins de consommation ou d'investissement peut être réalisée soit par les ménages receveurs de fonds de la part de leurs migrants à l'étranger, soit par les migrants eux-mêmes à travers des projets individuels les amenant à consommer ou à investir. Si les ménages pauvres qui reçoivent les fonds peuvent privilégier la consommation de base (alimentation, habillements, cérémonies, frais d'éducation des enfants et des soins de santé, logement), ils peuvent aussi évidemment investir de façon productive ces sommes reçues. Les migrants eux, vont essentiellement orienter les fonds transférés au pays d'origine vers des activités productives. Ceci est un avantage fondamental des transferts de migrants par rapport à l'aide publique dont l'utilisation dépend exclusivement du gouvernement.

Dans une enquête menée par le Comité Français de Soutien International (CFSI) et publié par l'Agence Française de Développement (2004) portant sur des migrants en France originaires du Mali, du Sénégal, du Maroc, des Comores et du Vietnam, ces derniers ont classés leurs différentes motivations d'envois de fonds dans leurs pays selon l'ordre d'importance suivant : *1/ Aider la famille, 2/ Construire un logement, 3/ Réaliser des infrastructures communautaires (santé, école..), 4/ Monter une entreprise ou un commerce, 5/ Alimenter un compte bancaire.* Ceci montre bien que même si la priorité reste le soutien familial ; l'épargne et l'investissement font partis de l'utilisation des fonds de migrants. Les ménages peuvent privilégier la consommation, mais le migrant lui va épargner et investir.

Selon la Banque mondiale citée par Salomone (2006), il y a au moins 4 facteurs et conditions pouvant influencer l'orientation des transferts vers telle ou telle utilisation par les ménages et les migrants : *1/ le degré de dépendance des ménages aux transferts car plus ils sont dépendants de ces fonds, moins ils épargnent et investissent, 2/ la nature du receveur de transferts, les femmes étant plus préoccupées à lisser leur consommation, 3/ le niveau de revenu des ménages receveurs et l'existence de contraintes de crédits.* A cela, nous ajouterons *le volume des transferts reçus* ; un faible montant reçu ne permettra d'assurer que les besoins de subsistance alors qu'un montant relativement élevé assurera une marge pour d'autres utilisations telles que l'épargne ou l'investissement.

Les conditions économiques initiales et les standards de vie des familles de migrants déterminent ainsi la manière dont les fonds reçus seront utilisés. Une relative bonne situation économique laissera plus de possibilités aux migrants et aux familles de migrants d'utiliser les transferts à des fins d'épargne et d'investissement. De plus, c'est cette situation économique initiale qui permet la mobilisation de ressources suffisantes pour financer la migration sans passer par l'endettement. Car souvent, lorsque la migration est financée par endettement, les transferts ne serviront pendant plusieurs années qu'à rembourser la dette et à satisfaire les besoins élémentaires de survie. Ainsi, à court terme, le financement de la migration par endettement pourrait réduire l'utilisation productive des transferts même si cela peut changer dans la durée au fur et à mesure que les migrants et les ménages se libèrent du service de la dette.

Pour les familles pauvres, d'abord et avant tout, la priorité est d'élever leur niveau de consommation plutôt que de faire des investissements productifs. Il doit y avoir un certain seuil de revenu et de niveau de vie en dessous duquel les ménages et migrants ne peuvent pas avoir la capacité d'épargner et d'investir les fonds. Ce seuil pourrait se composer de la consommation de base nécessaire au ménage incluant l'alimentation, la santé, le logement et autres besoins vitaux.

Ici, l'aide au développement, lorsqu'elle est bien utilisée, pourrait être un important complément des transferts de migrants en cela qu'elle pourrait permettre aux ménages d'avoir le revenu de subsistance de sorte qu'ils puissent orienter une plus grande part des transferts reçus vers des activités productives.

Ainsi, même si les mêmes facteurs soulevés par la littérature pour expliquer la faible efficacité de l'aide peuvent également rendre les transferts inefficaces (les problèmes d'incitation par exemple), cela peut être atténué par l'existence de deux potentiels détenteurs des transferts et la volonté des migrants à utiliser leurs fonds dans leurs pays pour leurs

propres intérêts (préparation d'un retour futur, de la retraite, d'un projet personnel...). Les problèmes d'incitations à l'effort liés à la réception de transferts évoqués dans la littérature ne sont donc susceptibles de concerner que les ménages receveurs de fonds mais pas les migrants qui envoient des fonds destinés à leurs projets. Même si les familles de migrants peuvent être tentés de réduire leur effort de travail et ne pas utiliser les fonds reçus efficacement car se sachant assurées par leurs proches à l'étranger ; les migrants eux ont la volonté d'orienter directement des fonds vers des leurs projets productifs.

II. Relations donateurs-receveurs, circuits d'allocation et problèmes d'incitation

Nous avons présenté dans le chapitre 2 quelques facteurs expliquant la faible efficacité de l'aide publique. Easterly (2001) résume ces facteurs aux problèmes d'incitations. Les relations complexes entre donateurs et receveurs et l'utilisation de l'aide à des fins d'intérêts empêchent la possibilité de sanctions en cas de mauvaise utilisation. Martens et al. (2002) et Gibson et al. (2005) indexent de leur côté la complexité des circuits d'allocation de l'aide publique, qui mêlent bureaucraties, problèmes d'incitations, de principal-agent et détournements. Tout ceci pourrait expliquer que les transferts des migrants soient plus efficaces que l'aide publique. Ce débat sur l'efficacité de la charité privée comparée à la charité publique est ancien. Il a fait l'objet d'une opposition d'idées intense entre les auteurs classiques et libéraux pendant le 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} siècle, avec l'instauration du système de charité publique. Nous faisons ainsi un bref rappel historique de ce débat avant de passer à l'analyse contemporaine du débat en termes d'aide publique au développement et de transferts des migrants.

II.1. L'histoire du débat charité publique versus charité privée

La charité privée, qui porte chaque individu à secourir, selon ses moyens, les misères et les maux qui se trouvent à sa portée ; est aussi vieille que le monde. Les religions en ont fait une vertu divine. Cette bienfaisance échappe à l'action sociale. La charité publique, moins instinctive, plus raisonnée, moins enthousiaste et souvent plus puissante, charge la société elle-même (par l'intermédiaire de l'Etat) à s'occuper et à soulager les malheurs de ses membres. Cette bienfaisance est produite et régularisée par la société. C'est avec le protestantisme qu'elle est née, en Angleterre dès 1601 avec l'instauration d'un système de

charité publique appelé « *lois sur les pauvres* », mais elle ne s'est développée qu'avec l'industrialisation dans les sociétés modernes. L'augmentation de la population et de l'offre de main d'œuvre, la baisse de la demande de main d'œuvre résultant de la mécanisation a considérablement augmenté le nombre de sans emplois et diminué les salaires. Le nombre de pauvres s'accroît considérablement. Ce qui a poussé les économistes classiques et les philosophes des lumières à réfléchir à une solution.

En France dès la Renaissance, la question de la charité fut étroitement liée à celle du travail et à la répression de la mendicité et de l'errance des valides dans le but de les mettre au travail. Seuls les invalides qui ne peuvent subvenir à leurs besoins par le travail (orphelins, personnes âgées, handicapés) peuvent prétendre à la charité, les pauvres valides ne relèvent que du travail ou à défaut de la répression. A cette époque donc, l'opinion générale est que les individus valides pauvres le sont par leurs fautes notamment leur oisiveté, leur paresse, leurs vices, leur immoralité. Cela a conduit à la création des dépôts de mendicité où l'on force les mendiants au travail et à la création d'un bureau des pauvres qui exerce un contrôle policier. Il ne s'agit donc là plus d'éradiquer la pauvreté ou d'aider le pauvre valide mais de le moraliser par le travail forcé.

La mise en place des systèmes de charité publique a alimenté le débat parmi les auteurs classiques et libéraux.

II.1.1. Les arguments pour l'aide publique

Les philosophes des lumières ont contribué à la mise en place d'un droit à l'assistance garantie par l'Etat car ils jugeaient que la charité privée était insuffisante pour résoudre la question de la pauvreté. Montesquieu dans *De L'Esprit des lois*, livre XXIII, chap. XIX déclare : « *Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues ne remplissent point les obligations de l'Etat qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soient point contraire à la santé* ». D'après le comité de mendicité créé en 1790, tout pauvre qui n'est pas capable de travailler relève du droit au secours lequel constitue une dette de l'Etat.

Pour les philosophes des Lumières, la charité devait provenir de l'Etat et non de l'Eglise ou des particuliers, et se placer dans un contexte économique et non religieux ou moral. Mirabeau déclarait dans son ouvrage « *l'ami des hommes ou traité de la population* », publié de 1756 à 1760, que le paysan n'était pas pauvre par paresse mais parce que le découragement de ne jamais rien obtenir le conduisait à baisser les bras au milieu de beaucoup de contraintes.

Il écarta donc l'idée selon laquelle les pauvres n'étaient dans leur état que du fait de leur paresse, de leur oisiveté ; et considérait plutôt que les causes de la pauvreté étaient purement économiques notamment la persistance d'un système agricole inefficace.

II.1.1.1. Mill et la nécessité d'une intervention de l'État

J. S. Mill (1848) considère quant à lui que la résolution du problème de la pauvreté se fera plus efficacement avec l'intervention des autorités publiques qu'avec l'action individuelle. Autrement dit, la charité publique serait plus efficace que la charité privée. Selon lui, même si les individus sont les meilleurs juges de leurs intérêts, cela ne s'applique qu'aux actions qu'ils entreprennent pour leur propre intérêt et non pour l'intérêt des autres. Quand il s'agit de l'intérêt des autres (des pauvres), l'Etat est le meilleur juge. Pour lui, les pauvres ont tout à fait le droit de réclamer de l'aide de la part des autres et ce droit qui naît de la pauvreté est le plus fort qui existe. C'est donc en toute logique que cette aide, qui constitue un droit, devra être assurée par la société par l'intermédiaire de l'Etat. Mais il reconnaît que même si le système d'aide publique légale peut avoir des effets directs favorables sur les pauvres, il existe des effets indirects défavorables liés aux problèmes d'incitation des bénéficiaires largement soulignés par les détracteurs d'une intervention de l'Etat. Il souligne que lorsqu'une personne assistée présente le même niveau de vie qu'une personne vivant de ses efforts, c'est-à-dire lorsque l'aide publique permet de vivre décemment au même titre que celui qui a travaillé durement, alors il n'y a pas de raisons et d'incitations à travailler, l'aide publique aura des effets pervers. Pour éviter cela, il faut que chaque bénéficiaire soit poussé à s'en passer. La situation des bénéficiaires de l'aide publique doit être moins favorable que celle des personnes qui travaillent pour satisfaire leurs besoins. Sous cette condition, Mill soutient que l'aide publique est préférable à l'aide privée.

II.1.1.2. Turgot et la charité publique associée au travail forcé

Turgot (1757) dans son article pour l'encyclopédie « *fondations* » critique les institutions privées qui font la charité aux pauvres. Il critique la façon inefficace dont la charité est distribuée par des fondations religieuses et cléricales bureaucratiques vivant dans le luxe. Les lourdeurs administratives écartent inexorablement les fondations de leur objectif initial. D'où sa volonté pour que l'Etat prenne les choses en main. Pour lui, il est préférable que la charité soit organisée par l'Etat (à la place des fondations privées). Il propose pour

éradiquer la pauvreté de créer des ateliers de charité où l'on ferait travailler de force les pauvres. Turgot déclare que « *le pauvre a des droits incontestables sur l'abondance du riche* ». Certes, l'humanité et la religion nous font également un devoir de soulager nos semblables dans le malheur, mais ce comportement privé comporte des inconvénients et n'a pas réduit la pauvreté. Turgot souligne que dans les pays où la charité privée à travers les fondations était la plus abondante, comme en Espagne et dans quelques parties de l'Italie à l'époque, la misère était plus commune et plus générale qu'ailleurs. La raison est selon lui simple ; « *faire vivre gratuitement un grand nombre d'hommes, c'est soudoyer l'oisiveté et tous les désordres qui en sont la suite ; c'est rendre la condition du fainéant préférable à celle de l'homme qui travaille...* ». Seul l'Etat peut lutter contre cet effet d'aléa moral créé par la charité privée. Pour Turgot, tous les hommes sains doivent se procurer eux-mêmes leur subsistance car s'ils étaient entretenus par la charité, ce serait au dépend de ceux qui travaillent. « *Ce que l'État doit à chacun de ses membres, c'est la destruction des obstacles qui les gêneraient dans leur industrie, ou qui les troubleraient dans la jouissance des produits qui en sont la récompense. Si ces obstacles subsistent, les bienfaits particuliers ne diminueront point la pauvreté générale, parce que la cause restera toute entière* ».

II.1.2. Malthus contre la charité publique

Malgré l'instauration du système de charité publique connue sous le nom de « *lois sur les pauvres* » en Angleterre en 1601 et les sommes d'argent immenses versées aux pauvres, la pauvreté s'est aggravée. Malthus (1798) accuse ces lois de favoriser les mariages et la natalité chez les assistés et d'accroître encore le nombre de pauvres : Selon lui, ces lois aggravent la pauvreté en augmentant la population sans accroître les moyens de subsistance, elles « créent les pauvres qu'elles entretiennent » (Essai sur la population, p. 51). 2). Même si elles ont dû soulager quelque peu le poids du malheur individuel, il est à craindre selon l'auteur que « *ces lois aient pu répandre le mal qu'elles étaient censées combattre sur une plus grande échelle* » (p.48). En effet, si l'aide publique en soulageant les pauvres accroît le nombre des acheteurs et peut par cet effet donner un nouvel essor à l'industrie et à la production totale du pays, cet essor sera plus que compensé par l'accroissement de la population qu'elle provoque. L'assurance d'avoir l'aide publique pousse les pauvres à avoir des enfants. L'augmentation de la production qui en résultera sera alors répartie sur un plus grand nombre de personnes, et l'accroissement de la population sera sans doute plus rapide que celui de la production. En permettant aux pauvres bénéficiaires de l'aide publique de se marier et de se multiplier, on

crée un processus de sélection adverse ; on les invite à se mettre, eux et leurs enfants, dans le malheur et la dépendance, on génère des externalités négatives ; on les entraîne à faire tord à la société que l'on taxe de force dans le système de l'aide publique. Enfin Malthus dénonce évidemment l'aléa de moralité généré par l'assistance publique : Les pauvres qui se sentent assurés par l'aide publique ont tendance à vivre éternellement au jour le jour. Ils ne se polarisent que sur leurs besoins actuels et ne pensent guère à l'avenir ; tout ce qu'ils gagnent et qui excède leurs besoins de subsistance immédiats est, d'une façon générale, utilisé de façon improductive. En ce sens, la charité publique, en jouant le rôle d'une assurance pour les pauvres, contribue à affaiblir à la fois le goût et la faculté de s'élever, accentue la préférence pour le présent, désincite à l'effort et crée la dépendance. Car pour Malthus, il est difficile d'imaginer que les pauvres n'auraient pas envie d'économiser, aussi bien pour leurs besoins futurs et les temps incertains que pour leur famille s'ils n'étaient assurés d'obtenir de l'aide publique en cas de besoin. Pour Malthus, les lois sur les pauvres établies depuis 1601 et le système de charité publique doivent être abolies. Malthus en préconisant la suppression du système de la charité publique la charité privée qui est incertaine qu'il juge meilleure sous certaines conditions. Elle ne doit pas être contrainte ni obligée. La charité publique est selon lui contrainte, et les donateurs « contraints » n'éprouveront aucune satisfaction morale ni intérieure et ne ressentiront pas les sensations de compassion et de bienfaisance que procure la charité volontaire privée. A la place, ils n'éprouveront qu'un mécontentement et un désintérêt quant au sort des bénéficiaires.

II.1.3. Les arguments pour l'aide privée

II.1.3.1. L'argument psychologique

Lorsque la charité est volontaire, elle est proche de ceux dont elle soulage les peines, elle contribue à resserrer les liens entre riches et pauvres, elle connaît non seulement les besoins mais aussi les habitudes et les dispositions des assistés. Townsend (1786), dans *Discours sur les Lois en faveur des Pauvres*, fait lui aussi une apologie idyllique de la charité privée liée à la beauté du geste du donneur : « *On ne peut imaginer rien de plus noble et de plus touchant qu'un homme charitable visitant l'humble chaumière du pauvre, afin d'encourager le travail et la vertu; dont la main secourable nourrit celui qui a faim, distribue des vêtements à ceux qui en sont privés, adoucit le sort de la veuve et de l'orphelin. Quoi de plus beau ou de plus touchant, si ce n'est peut-être les douces larmes de reconnaissance, les yeux brillants de joie et les mains levées au ciel - expression naïve des sentiments qui font*

naître des bienfaits inattendus et répandus avec discernement. On sera souvent témoin de ces scènes attendrissantes si on laisse les hommes jouir du droit de disposer pleinement de ce qui leur appartient ». On retrouve dans cet argument psychodramatique l'attitude chrétienne vis à vis de la charité réaffirmé récemment par Jean-Paul II dans *Centesimus annus*. Mais l'argument d'efficacité de la charité privée trouve aussi un ressort dans cette relation psychologique qu'elle met en place entre le donateur et le pauvre. Si la charité privée permet aux individus d'orienter librement l'aide octroyée sur tel ou tel pauvre selon les critères propres du donateur, la charité publique quant à elle donne un droit à tous les pauvres, celui d'être assisté. Ils peuvent la réclamer, ils sont donc autorisés à se plaindre en cas de refus ou de retards dans l'attribution. La charité publique est perçue comme un dû sans reconnaissance et lorsqu'elle est refusée, le pauvre se considère comme lésé et nourrit ressentiment et indignation. Inversement la charité volontaire, impose de la reconnaissance aux bénéficiaires, et ceux qui n'en reçoivent pas n'ont pas le sentiment d'être lésés. Les donateurs orientent librement les fonds qu'ils veulent octroyer à ceux qu'ils jugent être dignes d'être aidés sans qu'il en résulte des manifestations. Ce pouvoir et cette liberté d'allocation constituent selon Malthus un élément essentiel à l'exercice de la charité privée volontaire, au même titre que l'incertitude qui lui est attachée.

II.1.3.2. L'argument d'incertitude

Pour Reybaud (1857), aussi bien la charité privée que la charité publique franchissent souvent leurs limites, en entretenant le mal plutôt qu'elles ne le guérissent, et font des pauvres en les secourant; mais la charité privée laisse au moins le malheureux là où elle l'a pris, dans une condition précaire et sans certitude du lendemain, tandis que la charité légale, une fois qu'elle admet un individu sur ses listes, lui reconnaît un droit, et lui ôte toute incitation au travail.

La charité ne doit en aucun cas être considérée comme un fonds sur lequel on a le droit de compter. Les pauvres doivent apprendre à compter que dans leurs propres efforts, leur persévérance, leur travail et leur prévoyance. S'ils doivent bénéficier d'une charité privée, les donateurs devront s'assurer qu'ils ne se sont pas mis dans des difficultés par paresse, imprévoyance et imprudence. Lorsque l'on n'applique pas ces principes à la charité que l'on donne, on contribue à aggraver la pauvreté que l'on pense combattre. Ceux qui méritent naturellement la charité (privée), ce sont ceux qui sont victimes d'événements qu'ils ne pouvaient prévoir, d'accidents de la vie et de « calamités immérités ». Par exemple, lorsque

l'on accorde la charité à des personnes aux bras ou aux jambes cassées, on ne risque pas de créer des effets pervers négatifs sur les comportements des gens en général même si l'on accordait cette aide sans discrimination car selon l'auteur, « *il y a peu de chance que nous encourageons les gens à se casser les bras ou les jambes pour bénéficier de cette charité* ».

Dans les cas douteux où on ne peut pas être sûr de la réalité des difficultés que prétend avoir une personne, notre devoir est alors de céder à notre « instinct naturel de bienveillance ».

II.1.4. Tocqueville et l'association de la charité publique à la charité privée

Contrairement à certains auteurs qui stigmatisaient le comportement des pauvres jugés responsables de leurs conditions, Tocqueville (1837) considère qu'ils ne sont pas responsables de leur pauvreté. Elle provient selon lui de l'accroissement des besoins issus du développement de la civilisation. Le passage d'une économie de subsistance à une économie de production a entraîné un mouvement de différenciation entre les hommes, mouvement qui a produit de l'inégalité. Plus une société se développe industriellement et s'enrichit, plus elle produit nécessairement de la pauvreté.

Les pauvres ne sauraient ainsi être considérés comme les responsables uniques de leurs conditions, dans la mesure où celles-ci résultent largement des indéterminations du marché. Il dit ainsi, dans le Second Mémoire sur le paupérisme (1837), qu'il y a des malheurs sur lesquels les pauvres ne peuvent rien.

C'est pourquoi Tocqueville cautionne la charité publique et un rôle de l'Etat sur le plan social, mais cela doit être selon lui ponctuel et bien délimité à des maux inévitables tels que la faiblesse de l'enfance (écoles pour les enfants des pauvres), la caducité de la vieillesse, la maladie ou encore dans les temps de calamités naturelles. Cela empêche que la charité ne soit régulière et permanente et considérée par les pauvres comme un droit. C'est dans ce cas uniquement que la charité publique est aussi instantanée, aussi imprévue, aussi passagère que la charité privée. C'est lorsque la charité publique a un caractère régulier et permanent qu'elle est néfaste.

Selon lui, « *Il n'y a pas, au premier abord, d'idée qui paraisse plus belle et plus grande que celle de la charité publique. La société, jetant un regard continu sur elle-même, sondant chaque jour ses blessures et s'occupant à les guérir ; la société, en même temps qu'elle assure aux riches la jouissance de leurs biens, garantissant les pauvres de l'excès de leur misère,*

demande aux uns une portion de leur superflu pour accorder aux autres le nécessaire. Il y a certes là un grand spectacle en présence duquel l'esprit s'élève et l'âme ne saurait manquer d'être émue ».

En critiquant les conséquences négatives de la charité publique, Tocqueville se demande alors « *pourquoi faut-il que l'expérience vienne détruire une partie de ces belles illusions et un si bon principe?* ».

En effet, l'expérience a montré que la charité publique entraîne quelques effets négatifs sur certains points. Pour Tocqueville, l'homme a naturellement une certaine propension à l'oisiveté et seules deux choses peuvent le pousser à sortir de cette paresse : d'abord le besoin de vivre et/ou ensuite le désir d'améliorer ses conditions d'existence. Sauf qu'avec la charité publique, le premier stimulant qui est le besoin de vivre, et qui est le plus important facteur d'incitation, est détruit. Il ne reste que le désir d'améliorer ses conditions de vie, qui est de second ordre, pour inciter les individus à l'effort, ce qui entraîne inévitablement l'oisiveté. Selon lui, la charité publique anonymise l'aide qui devient abstraite au lieu d'être personnelle comme pour la charité privée.

Avec la charité publique, le pauvre prendra selon lui l'habitude de percevoir un revenu systématique qu'il considérera avec le temps comme un droit acquis et perdra ainsi ce qui lui reste de dignité, en ne comprenant pas que cette aide puisse lui être retirée. Ici la charité privée a un avantage liée à son incertitude et son caractère aléatoire.

Mais il mentionne que la charité privée est incapable d'éradiquer la pauvreté qui est selon lui est un phénomène collectif. Selon lui, « *la charité individuelle est un agent puissant que la société ne doit point mépriser, mais auquel il serait imprudent de se confier : elle est un des moyens et ne saurait être le seul* ».

On peut donc dire que le débat entre charité publique et charité privée était très disputé, chacune des deux formes de charité ayant ses avantages et ses inconvénients. Mais globalement, on note plus d'arguments contre l'aide publique et en faveur de l'aide privée. Aux arguments ci-dessus présentés contre l'aide publique, d'autres sont venus s'ajouter dans le cadre de l'aide publique au développement que nous présentons ci-dessous.

II.2. L'aide publique au service des intérêts des donateurs

Nous l'avons vu au chapitre 2, l'aide n'est pas seulement humanitaire, elle est en grande partie au service des intérêts des pays donateurs. L'aide constitue un instrument de commerce

international, sa distribution est liée à l'achat de produits des pays donateurs (Easterly and Pftuze, 2008). Cette forme d'aide a été qualifiée dans la littérature d'aide « liée » où les pays receveurs perdent toute liberté de disposer librement des fonds accordés. C'est un moyen de remporter des contrats à l'étranger pour les entreprises des pays donateurs, mais aussi d'imposer ses produits à l'étranger, sa culture, sa langue, et même ses experts dans la mise en place des projets.

Selon Alesina et Dollar (2000), si certains pays donateurs ont de bonnes intentions de réduction de la pauvreté ; beaucoup d'autres sont motivés par des intérêts purement économiques, politiques et stratégiques. Par exemple, l'aide accordée par les Etats-Unis ces cinquante dernières années a été principalement dirigée vers Israël, le Sud Vietnam, la Corée du Sud et plus récemment l'Iraq et l'Afghanistan; privilégiant ainsi les intérêts géopolitiques et militaires américains. De la même façon, l'aide bilatérale des pays européens a été dirigée prioritairement vers leurs anciennes colonies, leurs principales zones d'influence. Cela explique pourquoi les pays d'Afrique Subsaharienne, classés chaque année par le *International Country Risk Guid (ICRG)* ou *Amnesty International* comme les plus corrompus et les moins démocratiques au monde, sont les plus grands receveurs d'aide.

A cause de ces intérêts, les pays donateurs se font la concurrence pour accorder l'aide, ce qui maintient les incitations perverses. Même lorsque l'aide est inefficace, ils continuent toujours à l'accorder. Les receveurs savent qu'il y aura toujours un donateur intéressé pour débloquer l'aide en cas de désengagement d'un autre. Les menaces de sanctions ne sont donc pas crédibles. Gibson et al. (2005) citent un passage tiré de Schmidtchen (2002) qui met en évidence les effets pervers d'une telle concurrence entre donateurs. De bons Samaritains (« *enlightened* » *Samaritans*) peuvent toujours mettre en place un contrat avec surveillance pour inciter l'agent receveur à faire des efforts. Mais lorsque la population de Samaritains est hétérogène, c'est-à-dire qu'il y a aussi de mauvais Samaritains (« *soft* » *Samaritans*) animés plus par leurs propres intérêts, les incitations perverses qui animent les receveurs font que les bons Samaritains avec leur contrat de surveillance seront vite évincés de la compétition par les mauvais qui ne sont pas regardant des comportements néfastes des receveurs.

Nous avons donné dans le chapitre 2 un exemple qui illustre cette situation avec l'expérience vécue par l'Agence Suédoise d'aide au développement en Inde. En menaçant les responsables locaux d'arrêter le financement d'un projet contre la dégradation forestière, à cause des multiples manquements aux accords établis, ces derniers laissent entendre qu'ils pourront compter sur les Japonais qui, disent-ils, sont moins compliqués, donc moins regardant sur le respect des engagements.

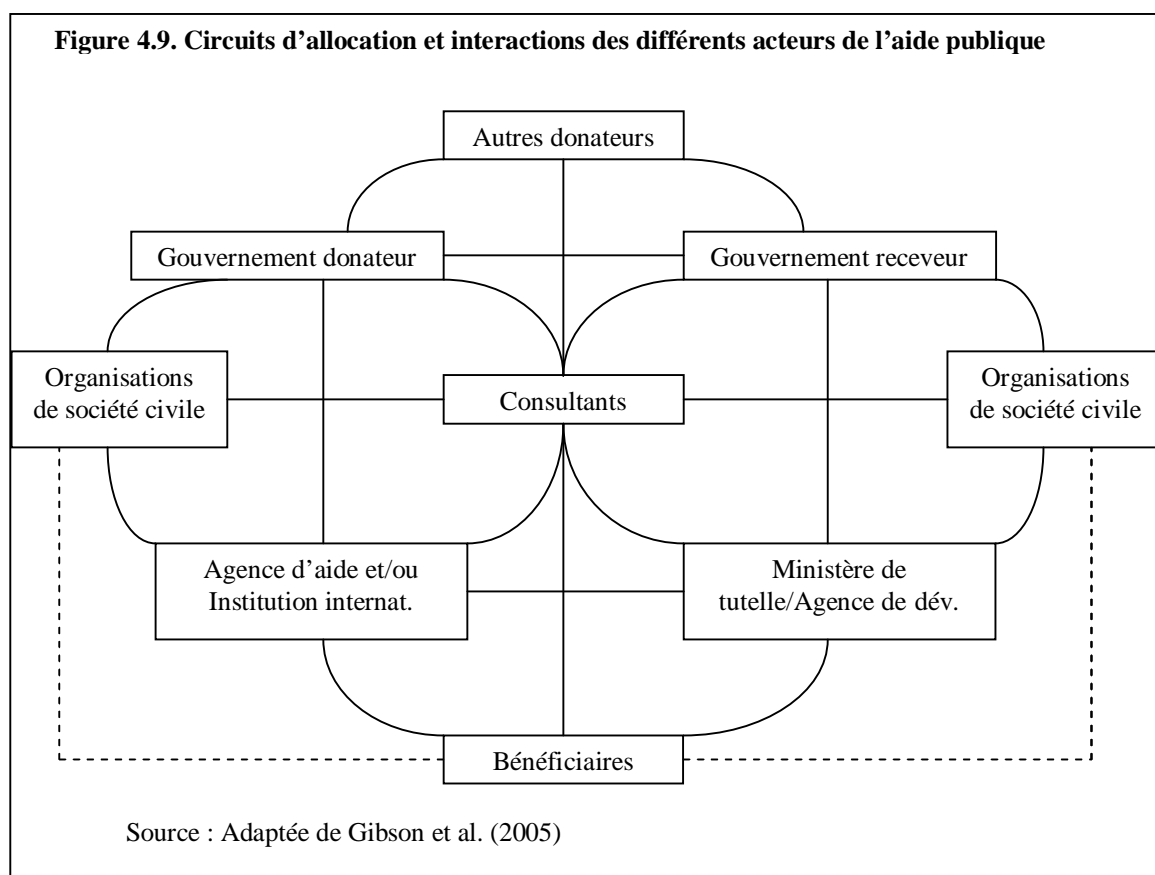
Nous avons vu que les transferts de migrants sont également en partie motivés par l'intérêt personnel du migrant (qui est ici le donateur) : investissement, épargne, héritage, services rendus. Ce qui peut entraîner les mêmes effets néfastes que nous venons de présenter du côté de l'aide publique. Mais là encore, ces effets sont moins accentués pour les transferts que pour l'aide publique. Contrairement à l'aide publique où il y a plusieurs donateurs, les restrictions à la migration font qu'une famille dispose rarement de plus d'un ou deux membres à l'étranger, ce qui limite le nombre de donateurs et la concurrence entre eux qui peut limiter les sanctions. Le lien familial entre les migrants fait que toute mauvaise utilisation des transferts d'un des migrants de la famille affecte les autres migrants et les met en garde. De même, d'une part, avec le motif d'investissement, lorsque le migrant confie la gestion à un proche, le problème de sanctions ne se pose pas dans la mesure où le migrant qui investi à intérêt à surveiller et à sanctionner. D'autre part, avec les autres motifs d'intérêt des transferts tels que l'héritage ou les services rendus, le migrant a plus le pouvoir de mieux influencer l'utilisation par les proches et de prendre des sanctions malgré la présence de l'intérêt personnel. En effet, on peut penser que la présence de relations familiales et d'altruisme peut empêcher toute possibilité de surveillance et de sanctions efficaces. Mais il faut savoir que le nouveau statut obtenu grâce à la migration offre au migrant plus de pouvoir au sein de la famille. Ce pouvoir est renforcé par le montant des transferts que le migrant offre à sa famille et l'espoir qu'il suscite. La famille n'a aucune intention de perdre ces privilèges et s'incline largement à la volonté et aux décisions du migrant. Pour le migrant, ce pouvoir est un formidable outil de dissuasion et de sanctions.

II.3. Institutions bureaucratiques contre institution familiale

L'aide publique au développement diffère des transferts de fonds des migrants en cela que les donateurs et les receveurs sont sans lien familial direct et simple. Son circuit d'allocation implique donc d'autres règles institutionnelles qui vont être plus lourdes et bureaucratiques. Ces problèmes se trouvent aggravés avec le recours à l'aide multilatérale qui implique, en plus des gouvernements donateurs et receveurs, les institutions internationales et plusieurs agences d'aide intermédiaires.

Gibson et al. (2005) distinguent jusqu'à huit différents types d'acteurs (dont certains sont eux-mêmes composés de multiples autres acteurs) impliqués dans le système de l'aide publique internationale: 1) le gouvernement donateur, 2) le gouvernement receveur, 3) les autres donateurs (donateurs multilatéraux comme les institutions internationales ; fondations

privées, ONG...), 4) l'agence de développement international du donateur, 5) le Ministère de tutelle et agence locale de développement dans le pays receveur, 6) les consultants, contractuels et autres experts engagés, 7) les organisations civiles et groupements d'intérêts dans le pays donateur et receveur ; et enfin si jamais l'aide arrive 8) les bénéficiaires désignés (population du pays assisté). Les agences d'aide et institutions internationales sont souvent très éloignés aussi bien géographiquement, qu'administrativement et politiquement, des populations du tiers monde qui sont les bénéficiaires désignés de leurs activités. Cet éloignement fait que le rôle des agences d'aide est, dans une large mesure, de diriger l'aide vers d'autres gouvernements avec leurs bureaucraties responsables de la mise en place des projets et programmes. Les interactions de ces différents acteurs du système de l'aide publique sont représentées dans la figure 4.9.



Des centaines de milliers de personnes travaillent au sein du système d'aide publique au développement à travers le monde. L'Organisation des Nations Unies compte par exemple des centaines d'agences à travers le monde et des dizaines de milliers d'employés dont plus de 5000 rien qu'au siège de l'organisation à New York. Les deux autres grandes institutions que sont la Banque Mondiale et le FMI ont presque autant d'employés à travers le monde.

Leurs frais de fonctionnement pourraient à eux seuls éradiquer la pauvreté. Les fonctionnaires surpayés et originaires (imposés) principalement des pays riches donateurs sont souvent déconnectés de la réalité de la pauvreté qu'ils prétendent combattre.

Par exemple au Vietnam, il y avait 25 donateurs bilatéraux officiels, 19 donateurs multilatéraux, et environ 350 ONG internationales qui y opéraient (Acharya et al. (2003). On n'ose pas alors imaginer le nombre d'intervenants dans le système de l'aide publique en Afrique où selon Acharya et al. (2003), il y aurait jusqu'à 8000 projets de développement. Dans un tel contexte de multiplicité et de concurrence des donateurs, la contribution de chacun dans le processus global est faible. Par conséquent, la responsabilité du succès ou de l'échec est diffuse. Et plus le nombre de donateurs augmente, plus la concurrence augmente, et plus les incitations perverses du receveur augmentent (Knack et Rahman 2004).

Reinikka et Svensson (2004) trouvent qu'en Ouganda, dans le cadre d'un programme éducatif financé par le gouvernement central à travers l'aide publique, les écoles destinataires n'ont reçu en moyenne que 13% des fonds prévus. Le reste avait disparu dans les poches des administrateurs se trouvant tout au long du circuit d'allocation de l'aide.

Ces exemples traduisent les comportements de recherche de rentes tout au long du processus d'allocation de l'aide publique spécialement au sein des bureaucraties des pays receveurs. L'aide publique encourage le comportement de rentiers et de corruption au niveau des receveurs. Plusieurs régimes dictatoriaux en Afrique sont entretenus par l'aide au développement et la plupart des guerres de pouvoir sont causées par la volonté de s'accaparer et de contrôler la manne financière. Peter Bauer (1972) résume bien cette situation en affirmant que « *l'aide publique au développement n'est qu'un processus où l'on transfère l'argent des pauvres des pays riches aux riches des pays pauvres* ».

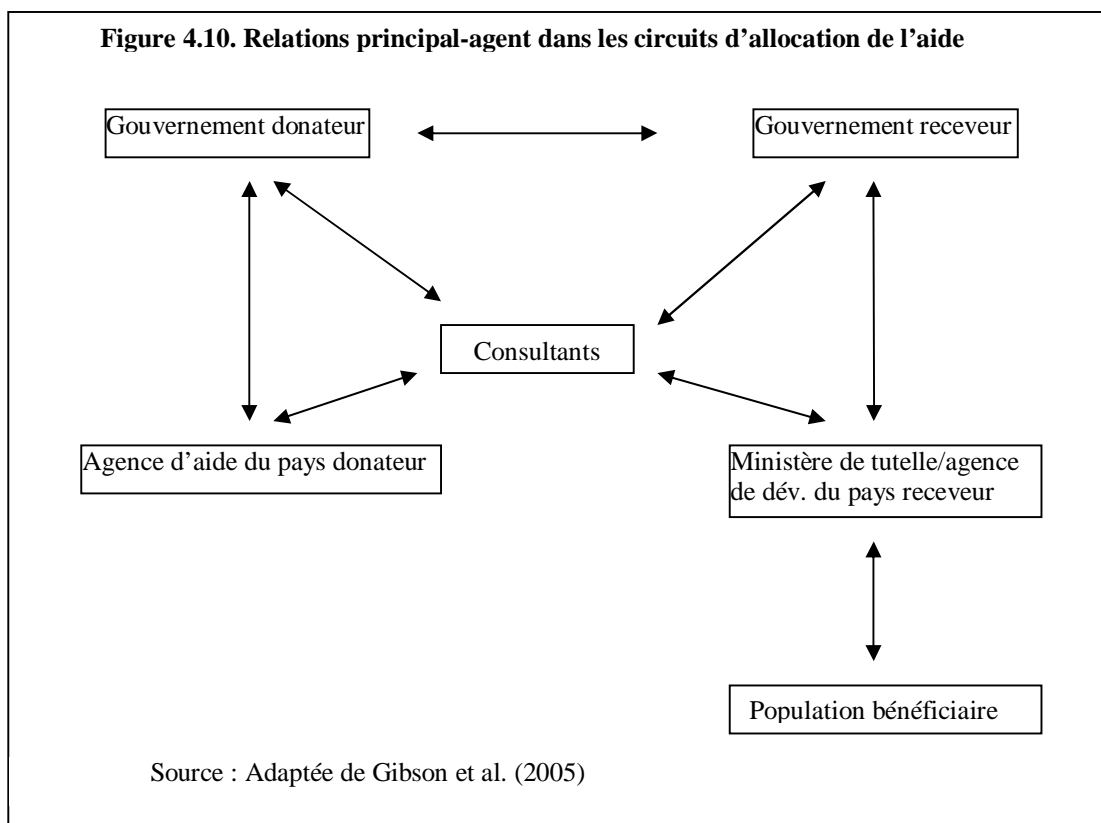
Contrairement à l'aide publique, les transferts sont directement reçus par les ménages et non par des gouvernements comme intermédiaire. Le circuit des transferts de migrants est simple et met souvent en relation directe le donateur et le receveur. Le moyen de transfert est soit en liquide avec le transport sur soi ou par des tiers via les visites... soit par virements postaux, bancaires ou mandats, soit par des sociétés spécialisées (Western Union, Money Gram...), soit par de petites entreprises familiales (boutiques) détenues par les migrants eux-mêmes. Le contact direct et simple entre le donateur et le receveur garantit une allocation des fonds moins coûteuse. Le donateur connaît parfaitement la personne assistée et sa connaissance du terrain fait qu'il a de meilleures connaissances des opportunités efficaces. Il n'y a ici pas de problèmes de corruption, de conflits d'intérêts, de détournements de fonds, de

frais inutiles... L'absence de bureaucratie dans le système des transferts de migrants permet une adaptation rapide aux besoins du receveur.

II.4. Problèmes principal-agent et aléa de moralité

La conséquence des circuits d'allocation complexes et des bureaucraties présentés ci-dessus est la présence de problèmes principal-agent et d'aléa de moralité. Svensson (2000, 2003), Azam et Laffont (2003), Gibson et al. (2005) soulignent que les problèmes d'agence se situeraient à tous les niveaux dans le circuit d'allocation de l'aide. Selon Laffont et Martimort (2002), ces problèmes d'agence proviennent de l'existence d'asymétrie d'information dans la relation donateur-receveur dans la mesure où les deux n'ont pas accès à la même information. Cela conduit au problème d'aléa moral où le receveur, sachant que le donateur n'a pas suffisamment d'information sur son comportement et ses activités pour le surveiller, va entreprendre des actions qui ne vont pas dans le sens de ce que veut ce dernier. Il va réduire son effort de travail.

Avec l'aide publique, les problèmes d'incitations et de comportements néfastes peuvent se poser : 1) chez le gouvernement donateur, qui accorde l'aide en contrepartie d'intérêts politiques ou économiques, 2) Au niveau de l'agence d'aide ou institution internationale à qui le pays donateur délègue la distribution de l'aide; 3) chez le gouvernement receveur qui comme nous l'avons souligné est prédateur ; 4) Au niveau du Ministère de tutelle et l'agence de développement local qui gère l'aide extérieure, 5) chez les consultants et experts engagés dans le projet, 6) chez les populations assistées qui peuvent développer les mêmes comportements que leurs gouvernements. La figure 4.10 résume les relations multiples de principal-agent dans le système de l'aide publique.



Au sein des pays donateurs, c'est le Ministère des Finances ou des Affaires étrangères qui s'occupe des politiques d'aide au développement, la gestion des programmes de développement et des fonds étant assurée par l'agence d'aide du gouvernement donateur. De même, dans les pays receveurs aussi, une agence est chargée du développement local, de l'administration et la coordination des programmes d'aide. Des consultants et experts sont engagés, soient par le pays donateur, soit par le pays receveur, ou bien les deux ; pour assister à la mise en place des programmes.

Dans un tel environnement où s'entremêlent des individus, des agences, des institutions et des gouvernements aux préférences multiples, aux intérêts et objectifs souvent contradictoires, les problèmes d'incitations et de principal-agent se situent à tous les niveaux du système d'allocation. Dans ce contexte, Brautigam et Knack (2004) considèrent que la faible efficacité de l'aide publique n'est ainsi pas quelque chose de surprenant.

Ce schéma complexe de relations entre donateurs et receveurs diffère particulièrement du cadre qui régit les interactions entre donateurs et receveurs dans le cas des transferts de migrants. Avec les transferts de migrants, la relation entre un seul donateur et un seul receveur est plus directe, le problème principal agent se trouve à un seul niveau.

II.5. Problème de surveillance et de sanctions en cas de déviance

Comme le souligne Esther Duflo, le problème essentiel concerne le suivi, l'évaluation et la surveillance de l'efficacité de l'aide publique au développement. Dans tout système public, les problèmes d'informations, d'aléa moral ou encore d'incitations sont courants. Dans le système d'aide publique nationale, ces problèmes sont atténués par le fait que les différents acteurs vivent dans le même pays de sorte que la surveillance, la récompense ou la sanction sur les résultats et les performances soient plus facilement applicables. Les bénéficiaires disposent dans ce cas de l'information concernant l'aide qui leur est destinée, de même, les donateurs (les contribuables qui payent les impôts) disposent de l'information suffisante sur l'exécution des programmes d'aide et peuvent ainsi dans un pays démocratique tenir les politiciens (le gouvernement) responsables en cas de mauvaises performances et les sanctionner aux élections par exemple. A l'intérieur d'un même pays, l'évaluation et la surveillance sont présentes à différents niveaux des institutions et du processus de distribution (même si cela n'empêche pas certains inconvénients inhérents à tout système de charité publique).

Cela est très différent dans le système de l'aide publique au développement en cela qu'il implique deux pays différents. Les contribuables des pays donateurs et les receveurs ne vivent pas dans le même pays. Aucun cadre juridique ne permet aux donateurs de surveiller les receveurs⁴¹. L'aide est ici destinée à des citoyens d'autres pays où les contribuables ne peuvent pas voter pour plus ou moins d'aide, ils ne peuvent pas sanctionner les gouvernements receveurs en cas de mauvaise gestion. Or les citoyens des pays receveurs ne peuvent pas non plus sanctionner leurs gouvernements du fait de l'absence de démocratie suffisante pour des élections libres. Les contribuables des pays donateurs ne peuvent sanctionner que leurs propres gouvernements, mais l'opacité qui entoure les programmes d'aide empêche d'avoir les vraies informations de la réalité sur le terrain. Martens et al. (2002) résume cette situation en soulignant que *« ce qui est le plus frappant dans l'aide étrangère est que les personnes bénéficiaires et les contribuables ne sont pas les mêmes ; ils vivent dans des pays et des régimes politiques différents. Cette séparation politique et géographique entre les bénéficiaires et les contribuables bloque la performance du processus de retour (ou remontée) des informations sur les résultats : les bénéficiaires peuvent observer*

⁴¹ Reinhart et Rogoff dans "This Time Is Different" (2009) soulignent, de même, l'importance de l'absence de cadre juridique pour caractériser la dette publique externe (détenue par les étrangers) vis-à-vis de la possibilité de défaut.

les performances mais ne peuvent pas appliquer des récompenses (ou des sanctions) aux agents selon la performance », (p.14).

Ainsi, aussi bien les gouvernements donateurs que receveurs n'ont de crainte d'être sanctionné en l'absence de réactions de la part des bénéficiaires. Martens et alii. (2002) note que « *cette absence de remontée (« feedback ») ou retour d'informations de la part des bénéficiaires envers les citoyens contribuables des pays donateurs rend les programmes d'aide publique étrangère particulièrement vulnérables à la manipulation de l'information (par les gouvernements donateurs ou receveurs) [...]* ».

L'absence de démocratie chez les receveurs empêche la tenue d'élections libres et transparentes, cela empêche les citoyens bénéficiaires de pouvoir sanctionner leurs gouvernements en cas de mauvaise gestion de l'aide.

Ensuite, la multiplicité des objectifs (un programme d'aide peut en compter plusieurs : lutte contre certaines maladies, programmes d'alphabétisation, accès à l'eau potable ...) et la difficulté de mesure des performances font que les salaires des employés des agences d'aide ne sont pas liés à leurs performances. Les bureaucraties de l'aide sont donc rémunérées non pas sur les objectifs atteints en termes de développement et de réduction de la pauvreté mais en termes de volume d'argent déboursé ou de prêts accordés (Easterly, 2003). L'absence de sanctions et de responsabilités en cas d'échec ainsi que l'évaluation sur les montants d'aide déboursés plutôt que sur les résultats obtenus perpétue les inefficacités. Cette absence de corrélation entre le niveau de l'effort des employés et l'efficacité des programmes fait que les employés peuvent continuer à octroyer l'aide même avec des risques d'échec élevés, car ils savent qu'ils ne supporteront pas les coûts d'échec, encore moins leurs agences.

Gibson et al. (2005) notent que même si le pays donateur est animé de bonnes intentions, les problèmes d'asymétrie d'information font qu'il ne pourra juger efficacement les activités de l'agence qui distribue l'aide. Et comme l'agence sait qu'elle est financée en fonction des fonds déboursés et non sur ses résultats, elle aura tendance à financer des projets inefficaces pourvu qu'elle liquide le budget annuel pour pouvoir obtenir le renouvellement des dotations. Car selon ces auteurs, dépenser l'argent qui est alloué dans un cycle budgétaire constitue une pression commune à toutes les agences de développement. Tout fond non alloué sera interprété par les parlementaires comme n'étant pas nécessaire et sera coupé au prochain cycle. Il y a donc urgence pour évacuer l'argent. Ainsi, l'agence d'aide adopte un comportement qu'elle n'aurait jamais adopté si elle devait supporter les conséquences financières et être sanctionnée de ses mauvaises décisions.

Nous avons expliqué au chapitre 2 que la conditionnalité a globalement échoué car il n'y a pas de sanctions effectives en cas d'échec. Cela à cause des relations d'intérêt et de la concurrence entre donateurs. C'est cela qui explique selon Brautigam et Knack (2004) que les flux d'aide publique soient d'autant plus élevés que la qualité de la gouvernance est faible en Afrique Subsaharienne.

Les transferts privés des migrants disposent ici d'un avantage de taille par rapport à l'aide publique. La migration et les transferts envoyés offrent au migrant un nouveau statut beaucoup plus important au sein de sa famille d'origine. L'espoir qu'il suscite et l'intérêt de la famille à garder de bonnes relations pour obtenir de l'aide rend plus efficace les menaces et les sanctions. La famille se plie largement à sa volonté et à ses décisions. Le donateur (le migrant) dispose donc de plus de pouvoir et d'influence sur le receveur (sa famille), ce qui rend plus facile les sanctions en cas de déviance de ce dernier. De même, les migrants connaissent parfaitement ceux qu'ils assistent, en cela que ce sont des membres de la famille. Ils connaissent leurs préférences et peuvent donc utiliser cela pour mieux inciter ces derniers à faire des efforts. Ils peuvent plus facilement obtenir l'information sur le comportement du receveur, lui assurant ainsi une meilleure surveillance. L'information peut être obtenue soit par la connaissance du terrain, soit à travers les autres membres de la famille, soit durant les séjours au pays. Les migrants peuvent plus facilement influencer les comportements des receveurs en usant des affinités du lien familial et émotionnel et ainsi rendre crédibles leurs menaces. La simplicité des circuits d'allocation et des relations entre le donateur et le receveur garantie une surveillance moins coûteuse.

Conclusion

La problématique de l'efficacité de l'aide publique a largement été abordée dans la littérature, mais l'efficacité des transferts commence juste ces dernières années à recevoir l'attention. Nous avons dans ce chapitre contribué à combler ce manque d'intérêt en estimant l'impact des transferts des migrants sur l'épargne et l'investissement en Afrique Subsaharienne. L'application de cette étude à l'Afrique Subsaharienne s'explique, comme nous l'avons souligné en introduction, par le fait que la problématique des transferts dans cette région a reçu le moins d'attention comparée aux autres régions en développement comme l'Asie et l'Amérique latine. Dans ce chapitre, nous avons également analysé comparativement les différences d'efficacité entre l'aide publique et les transferts de migrants.

Les résultats de nos estimations montrent que l'impact des transferts est beaucoup plus important en termes de coefficients estimés que l'aide publique. Les transferts ne seraient donc pas seulement consommés comme certains auteurs l'ont déjà défendu, ils aident à relâcher les contraintes de crédits, et seraient donc épargnés et investis autant par les ménages receveurs que les migrants. Les ménages, dès qu'ils dépassent le seuil de la consommation de subsistance, orientent une partie vers des activités productives. Les migrants investissent soit pour aider la famille, soit pour préparer leur retour au pays.

Nos résultats suggèrent que les transferts de migrants pourraient être plus efficaces en termes de financement du développement. Pourtant, nous avons vu que l'aide publique était de loin plus importante en volume (38 milliards contre 21 milliards pour les transferts en 2008) et en pourcentage du PIB sur la période 1980-2004 (17% contre 3%). L'analyse comparative nous a permis de dégager un certain nombre d'éléments pouvant expliquer l'efficacité supérieure des transferts malgré ses volumes et pourcentages du PIB beaucoup moins importants que l'aide publique. Les transferts pourraient être plus efficaces car : 1) ils sont à la fois détenus par les ménages et les migrants qui préparent leur retour au pays. Cela permet de réduire les problèmes d'incitations car si les ménages peuvent réduire leur effort de travail, les migrants eux vont nécessairement investir ou épargner. Les problèmes d'incitation touchent les ménages receveurs et non les migrants. 2) les transferts sont directement reçus par les ménages ou détenus par les migrants et non par les gouvernements corrompus comme c'est le cas pour l'aide publique. Ils arrivent ici directement à la population et là où il y a le besoin. 3) Même si les transferts sont également en partie motivés par l'intérêt du donateur,

cela influence beaucoup moins leur efficacité contrairement à l'aide publique largement accordée pour des intérêts économiques et commerciaux. Dans le cas des transferts de migrants, le donateur (le migrant) dispose de plus de pouvoir et d'influence sur le receveur (sa famille), ce qui rend plus facile les sanctions en cas de déviance de ce dernier. 4) les transferts arrivent au receveur à travers des circuits d'allocation simples avec souvent une relation directe entre donateurs et receveurs qui sont des membres d'une même famille. Ce schéma est très loin des circuits d'allocation, des bureaucraties et des intermédiaires multiples par lesquelles transitent l'aide publique. La surveillance est donc plus facile pour les transferts, les problèmes de principal-agent beaucoup moins importants. Les circuits d'allocation sont moins coûteux pour les transferts.

Les transferts peuvent ainsi avoir des effets indirects positifs sur la croissance beaucoup plus importants que l'aide, et qui passent par des canaux de la croissance que sont l'épargne et l'investissement.

ANNEXE 4: Pays composants les échantillons

1	Bénin	13	Gambie	25	Niger
2	Botswana	14	Ghana	26	Nigeria
3	Burkina Faso	15	Guinée-Bissau	27	Rwanda
4	Cameroon	16	Kenya	28	Sénégal
5	Cap-Vert	17	Lesotho	29	Seychelles
6	Centrafrique	18	Madagascar	30	Sierra Leone
7	Tchad	19	Malawi	31	Afrique du Sud
8	Congo, Rép.	20	Mali	32	Soudan
9	Cote d'Ivoire	21	Mauritanie	33	Swaziland
10	Guinée Equatoriale	22	Maurice	34	Tanzanie
11	Ethiopie	23	Mozambique	35	Togo
12	Gabon	24	Namibie	36	Ouganda
				37	Zimbabwe

1	Bénin	12	Gambie	23	Mozambique
2	Botswana	13	Ghana	24	Namibie
3	Burkina Faso	14	Guinée	25	Rwanda
4	Cameroon	15	Guinée-Bissau	26	Sao Tome
5	Cap Vert	16	Kenya	27	Sénégal
6	Tchad	17	Lesotho	28	Seychelles
7	Comores	18	Madagascar	29	Afrique du Sud
8	Congo, Rép.	19	Malawi	30	Swaziland
9	Cote d'Ivoire	20	Mali	31	Tanzanie
10	Ethiopie	21	Mauritanie	32	Togo
11	Gabon	22	Maurice	33	Ouganda
				34	Zimbabwe

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail de thèse, notre objectif était d'analyser et de discuter de la problématique du financement du développement dans les pays pauvres. Ce travail a porté sur deux sources de financement extérieur que sont l'aide publique et les transferts de migrants. Cette question est importante à plus d'un titre. Selon les Nations Unies, près de 2,5 milliards d'individus vivent toujours avec moins de 2 dollars par jour, soit 43 % de la population de la planète. La recherche d'une solution pour sortir ces gens d'une telle situation est ainsi d'une importance première. D'un autre côté, la question du rôle des transferts des migrants n'a pas encore été très étudiée, pourtant elle mérite une attention particulière vu les montants transférés vers les pays en développement. Les études sont encore très éparpillées. De plus, la question a été moins étudiée dans la région Afrique Subsaharienne, pourtant, c'est dans cette région où la pauvreté est plus marquée que les transferts pourraient être le plus utile. Cette thèse contribue à faire le point sur cette question mais surtout à combler l'insuffisance dans ce domaine en ASS, en consacrant le dernier chapitre à une application empirique dans cette région.

Dans le premier chapitre de ce travail, l'objectif était de faire l'état des lieux sur les problèmes du développement, notamment l'existence de trappes à pauvreté et ses différentes causes. Très tôt dans les années 50-60, le modèle de Solow, en posant l'hypothèse de productivité marginale du capital décroissante, suggérait qu'à long terme, tous les pays devraient converger vers les mêmes niveaux de développement. La raison était simple : si la productivité marginale du capital est décroissante, alors les pays pauvres devraient croître plus vite que les pays riches puisque le capital y est faible. La pauvreté devrait disparaître à long terme. D'un autre côté, les programmes d'aide publique au développement mis en place au sortir de la deuxième guerre mondiale avaient pour objectif de réaliser par la politique économique cette convergence qui tardait à venir. Naturellement ou de façon aidée par l'action publique, la pauvreté devrait donc disparaître à long terme. L'analyse de la situation, 60 ans plus tard, montre que cela est très loin de la réalité. Le constat de ce chapitre est qu'aussi bien la prédiction du modèle de Solow que l'objectif de l'aide publique n'ont pas été réalisés. Nous avons mentionné plus haut que près de 2,5 milliards d'individus vivent toujours avec moins de 2 dollars par jour, c'est 43 % de la population mondiale. La confrontation du modèle de Solow à la réalité, montre qu'en réalité, ce n'est pas une convergence absolue qui

s'est produite, mais une convergence conditionnelle. Les pays ont convergé mais en différents groupes en fonction de leurs paramètres structurels et de leurs dotations initiales. Les pays pauvres, ayant les mêmes et faibles paramètres et dotations ont convergé vers un équilibre de trappe à pauvreté. Ce chapitre a permis donc de mettre en évidence l'existence de trappes à pauvreté. Les facteurs de trappes sont divers et multiples, nous en avons mis en évidence quelques uns comme le manque d'épargne, de capital, de technologie, de capital humain, d'institutions, de développement financier, la forte démographie ou la fuite des cerveaux. En théorie, puisque qu'il y a une trappe causée par le manque d'épargne et de capital, alors un apport dans ce domaine pourrait aider à sortir de cette situation. Nous avons ainsi étudié l'impact théorique d'un apport en financement extérieur composé de l'aide publique et des transferts de migrants. Le résultat est que cela permet bien théoriquement de sortir de la trappe d'épargne en augmentant l'épargne, donc le capital et la production au final. Mais cela n'est possible que si et seulement si les apports en financement extérieur permettent de dépasser le revenu du seuil de la consommation de subsistance mais aussi au moins le seuil de sortie de la trappe. En dessous de ces montants, les apports seront soit totalement consommés dans la subsistance, soit entraineront juste un effet de niveau temporaire mais ne permettront pas une poussée suffisante pour une sortie de la trappe à pauvreté. Nous avons consacré les chapitres 2 et 3 à aborder plus largement ces deux types de financement extérieur.

L'objectif du chapitre 2 était donc de faire le point sur l'épineuse question de l'aide publique et son efficacité, plus de 50 ans après sa mise en place. La problématique de l'aide est ancienne. Les pays développés, une fois reconstruits au sortir de la seconde guerre mondiale, ont voulu étendre l'expérience du plan Marshall pour aider les pays nouvellement indépendants à sortir de la pauvreté. Cela a été possible dans un contexte nouveau de coopération internationale naissante avec la création d'institutions internationales fédératrices des nations trop longtemps déchirées. Sous la locomotive des Etats-Unis, grande puissance de l'après guerre, et avec les anciens pays colonisateurs voulant garder des liens avec leurs anciennes colonies, les programmes d'aide publique destinés au monde en développement voyaient le jour à la fin des années 50. Le modèle Harrod-Domar a servi de justification aux programmes, en liant la croissance au capital et en permettant d'estimer le montant d'aide nécessaire pour atteindre l'objectif de développement fixé par les donateurs. Depuis, plus de 2000 milliards ont été versés selon Easterly et Moyo. L'aide atteint toujours de nos jours plus de 120 milliards de dollars par année avec des donateurs incluant pays développés et institutions internationales et des receveurs de toutes les régions en développement.

L'importance continue de ces montants est révélatrice de l'absence d'efficacité de l'aide. Car si l'aide était efficace, elle aurait disparue après avoir atteint son objectif d'éradication de la pauvreté. Le modèle Harrod-Domar a failli, nous avons discuté de cela, en notant les critiques de Easterly pour qui le développement est un phénomène complexe qui ne se résume pas à la relation entre le capital et la croissance. D'autres facteurs interviennent dont les intérêts des donateurs, les détournements de l'aide, l'absence d'institutions favorables, les circuits d'allocations complexes et les bureaucraties, les problèmes d'incitations... L'analyse des motivations de l'aide a permis par exemple de montrer que l'aide n'est pas uniquement humanitaire. L'aide sert surtout les intérêts économiques, politiques et stratégiques des donateurs. Cela a des répercussions importantes dans l'efficacité de l'aide en faisant échouer la conditionnalité et sélectivité qui étaient censées aider à rendre l'aide enfin efficace. En présence d'intérêts personnels, les donateurs ne peuvent sanctionner les receveurs en cas de déviance et de non respect de la conditionnalité. De même, en présence d'intérêts, les donateurs se font la concurrence pour accorder l'aide. Là aussi, cela empêche la possibilité de sanctions des receveurs en cas de mauvaises utilisations, car il y aura toujours un donateur prêt à donner de l'aide à un mauvais utilisateur en cas de sanctions par un autre. Il n'y a pas d'incitations du côté des receveurs à mettre en place de bonnes politiques. Une nouvelle orientation du débat sur l'efficacité de l'aide propose de procéder plus à une approche micro plutôt que macro pour une meilleure efficacité de l'aide. Cette nouvelle approche, dite « expérimentation aléatoire » est proposée par Ester Duflo et son équipe du MIT et n'est qu'à ses débuts pour pouvoir tirer des conclusions.

L'échec de l'aide a orienté le débat sur le développement sur la recherche des facteurs d'échec mais aussi sur la recherche de nouvelles alternatives pour le financement du développement. Les transferts des migrants sont évoqués à ce titre comme une potentielle source de financement. Le chapitre 3 a fait le point sur cette question. La pauvreté persistante constatée aux chapitres 1 et 2 explique largement la migration internationale et les transferts de migrants qui en découlent. Avec la pauvreté, la migration constitue une stratégie familiale pouvant garantir des revenus futurs à travers les transferts de migrants. Avec ces transferts, la migration n'est plus vue seulement comme source de pauvreté avec la réduction du capital humain liée à la perte de la main d'œuvre qualifiée ou fuite des cerveaux. La migration est source de capital pour le développement, avec 338 milliards de dollars de transferts envoyés par les migrants vers les pays en développement en 2008. Certains pays reçoivent plus de 10% de leur PIB en transferts. Pourtant les transferts ont très peu occupé le champ des études économiques jusqu'à récemment. Désormais, aussi bien dans les pays d'origine des migrants

que dans les institutions internationales, cette question est devenue un thème majeur en matière de politiques de financement du développement. Les motivations des transferts sont d'ordre familial ou personnel. Le soutien à la famille, le remboursement de prêts implicites composent les motifs familiaux, tandis que l'épargne, l'investissement ou encore l'héritage constituent le panel des motifs personnels. Selon les motifs d'envois, les transferts auront des effets différents sur le développement. Il est donc important de différencier les transferts de fonds selon qu'ils sont envoyés pour soutenir la famille ; la priorité sera ici la satisfaction des besoins quotidiens de survie et en ce sens, la migration est donc bien une stratégie familiale qui répond à la précarité économique du ménage ; ou selon qu'ils sont envoyés par le migrant à des fins personnelles d'épargne ou d'investissement. L'utilisation (productive ou non) des transferts de migrants dépend donc du motif même qui pousse les migrants à envoyer de l'argent. Ainsi, contrairement à l'idée négative selon laquelle les transferts ne sont envoyés que pour des motifs familiaux et ne serviraient qu'à satisfaire des besoins de consommation, la littérature actuelle est plus optimiste. Ils contribueraient à financer l'éducation, la production agricole, l'investissement et biens d'autres domaines dans les pays en développement. Ils sont sources de devises pour ces pays qui exportent très peu. Ces effets positifs ont été mis en évidence dans plusieurs études ayant pour champs d'application l'Asie et l'Amérique Latine. Très peu d'études ont porté sur l'Afrique Subsaharienne, alors même que la région a reçu 21 milliards de dollars en 2008. Même si des effets négatifs, notamment d'incitations et de réduction de l'effort de travail, de dépendance, ont été soulevés avec des répercussions négatives sur le taux de croissance, ces effets sont de loin moins importants ici que dans le cadre de l'aide publique, suggérant ainsi une plus grande efficacité des transferts.

Nous faisons un double apport au débat dans le chapitre 4. D'une part, nous testons conjointement l'impact de l'aide publique et des transferts de migrants sur l'épargne et l'investissement en Afrique Subsaharienne. D'autre part, nous faisons une analyse comparative des différences d'efficacité entre l'aide publique et les transferts. Ce chapitre est important, d'abord parce qu'avec cette étude empirique, nous contribuons à combler le manque d'études sur la question des transferts dans cette région. Ensuite, parce que l'analyse comparative de l'aide publique et des transferts permet une conclusion claire sur l'efficacité comparée des deux formes d'aide, conclusion impossible à obtenir en ce qui concerne leur efficacité absolue. Les résultats montrent un impact beaucoup plus faible de l'aide publique par rapport aux transferts. Les transferts de migrants ne seraient ainsi pas totalement improductifs comme l'argumentent certains auteurs. L'épargne et l'investissement des transferts passent soit par les ménages, soit par les migrants eux-mêmes, soit par les deux à la

fois. Les transferts, lorsqu'ils sont importants, permettent aux ménages de dépasser le seuil de la consommation de subsistance et d'investir la différence. Les migrants de leur côté investissent dans la perspective de retour au pays soit en milieu d'activité, soit à la retraite. L'impact sur le développement passerait ainsi par ces canaux de la croissance que sont l'épargne et l'investissement. Les transferts de migrants seraient plus efficaces et auraient plusieurs avantages comparées à l'aide publique. Les transferts seraient moins soumis au jeu d'intérêts multiples dans lequel évolue l'aide publique, les problèmes d'incitations seraient moins accentués. Les circuits d'allocation sont plus directs et moins complexes, comparés à l'aide publique pour laquelle la multiplicité des intervenants et la bureaucratie rend coûteuse l'allocation et multiplie les problèmes principal-agent. Les transferts entraînent peu de détournements et arrivent directement à la population sans passer par des gouvernements corrompus, contrairement à l'aide publique qui passe par les gouvernements et dont une grande partie disparaît dans les circuits d'allocation avant d'atteindre les populations pauvres. L'absence de jeux d'intérêt, la meilleure connaissance des receveurs et la simplicité des relations rend plus facile les sanctions en cas de mauvaise utilisation des transferts, ce qui est loin d'être le cas pour l'aide publique. Pour autant, faut-il éliminer l'aide publique comme le défendent certains auteurs ? Certains auteurs comme Stieglitz répondent négativement, en argumentant qu'il faut mieux améliorer et réparer les défaillances qui empêchent son efficacité. Car même si les transferts de migrants ont beaucoup d'avantages, ils ne permettent néanmoins pas pour l'instant de financer des projets d'infrastructures d'envergure comme des autoroutes, des chemins de fer ou encore des aéroports.

Notre étude dans cette thèse a porté sur l'aspect macroéconomique. Il aurait été important d'investiguer l'impact microéconomique des transferts, car ils sont d'abord et avant tout utilisés à une échelle microéconomique au niveau des individus et des ménages. C'est au niveau des ménages que des microstructures naissent et il est possible qu'il y ait plus d'impact à ce niveau : ouverture d'activités dans le petit commerce, le transport, l'agriculture... Ce genre d'études commence juste d'attirer l'attention. L'OCDE (2006) a par exemple publié une étude avec des investigations à l'échelle des communautés, la Banque Africaine de Développement (2008) a fait de même dans un document sur le Maroc, le Sénégal, les Comores, le Mali. En Amérique Latine, nombre d'études ont été sous cette forme ces dernières années. Ce n'est encore pas le cas en Afrique Subsaharienne.

Les résultats et analyses dans cette thèse nous amènent à formuler quelques recommandations. Si l'aide était bien utilisée, elle pourrait plus efficacement interagir avec les transferts en présence de bonnes institutions. Il doit y avoir une plus grande politique de

collecte de l'épargne des migrants à l'image de ce qu'ont fait déjà certaines banques africaines et européennes. Ces dernières ont mis en place des agences dans les pays à forte immigration pour capter l'épargne des migrants et les aider à mieux orienter cette épargne vers des projets productifs au pays. La Compagnie de banques internationales de Paris (CBIP), appartenant à la CBAO, une banque sénégalaise, a été créée pour capter l'épargne des migrants. Elle gère 8000 comptes de migrants et a noué des ententes avec une dizaine d'autres banques africaines, dont Afriland First Bank, la Banque internationale du Burkina (BIB) ou encore la Banque atlantique de Côte d'Ivoire, pour assurer sa présence auprès de la diaspora (Airault et al., 2008). La Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) a aussi développé un réseau bancaire international pour canaliser l'épargne des émigrés avec des agences créées dans des pays de grande immigration comme les États-Unis où trois agences BHS ont été mises en place dont deux à New York et une à Atlanta. L'objectif est la création de comptes d'épargne logement pour les émigrés. En 2001, environ 21.000 comptes ont été ouverts par les émigrés sénégalais chez BHS (Ndione et Brokhuis, 2006). Les pays en développement doivent mettre en place des politiques et un environnement institutionnel qui permette une plus grande complémentarité entre les transferts de migrants et l'aide publique dans les activités productives. Une collaboration est nécessaire entre les acteurs du développement, les pays d'origine et de destination des migrants et les agences de transferts d'argent (Western Union, Money Gram...), cela pour réduire les contraintes aux transferts, telles que les procédures administratives et les couts de transferts. La réduction des couts nécessite d'une part plus de concurrence dans le secteur du transfert d'argent, avec un rôle plus accru des nouvelles technologies de transferts (SMS, mail...) et d'autre part plus de développement financier. La comptabilisation des transferts doit être plus systématique et formalisée pour réduire les circuits informels et mieux estimer les flux réels de transferts et leurs potentiels impacts sur le développement. Enfin, il serait innovant pour un pays, dans un environnement institutionnel sain, de recourir à des emprunts obligataires auprès de sa diaspora.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu J. et B. Weder (2002), "Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid?" *American Economic Review* 92(4).

Acemoglu Johnson et Robinson (2003), « Les Institutions n'expliquent pas tout : le rôle de la géographie », *Finance et Développement*.

Acharya, A., A. Fuzzo de Lima, and M. Moore (2003), "The Proliferators: Transactions Costs and the Value of Aid", Institute of Development Studies, UK.

Acosta et alii. (2008), What is the Impact of International Remittances on Poverty and Inequality in Latin America?, *World Development*, Vol. 36, No. 1, pp. 89–114.

Acosta, P. (2006): "Labor Supply, School Attendance, and Remittances from International Migration: The Case of El Salvador" World Bank Policy Research Working Paper 3903, The World Bank, Washington, DC.

Adam C. and O'Connell S. (1999), "Aid, Taxation and Development in Sub-Saharan Africa", *Economics and Politics* Vol. 11 (3): 225-53.

Adam C., Bigsten A., Collier P., O'Connell S. and Julien E. (1994), *Evaluation of Swedish Development Co-Operation with Tanzania: A Report for the Secretariat for Analysis of Swedish Development Assistance*, SASDA, 1994:113.

Adam C., O'Connell S. (1997), "Aid, Taxation and Development: Analytical Perspectives on Aid Effectiveness in Sub-Saharan Africa" Working paper no 97-5, center for the study of African Economies, Oxford University, Oxford.

Adam Lerrick and Meltzer Allan (2002), "Grants: A better way to deliver aid", Carnegie Mellon University, *Quarterly International Economic Report*, January.

Adams R. (1998), "Remittances, Investment, and Rural Asset Accumulation in Pakistan", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 47, no1, pp155-73.

Adams, R. (2004): "Remittances and Poverty in Guatemala." World Bank Policy Research Working Paper 3418, The World Bank, Washington, DC.

Adams, R. (2006), "Remittances, Poverty and Investment in Guatemala", in Ozden, C. and M. Schiff (eds), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Chap. 2, Palgrave-Macmillan, pp53-80.

Adams, R. (2006): "Remittances and Poverty in Ghana." World Bank Policy Research Working Paper 3838, The World Bank, Washington, DC.

Adams, R. and Page, J. (2005), "Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?", *World Development*, Vol 33, No 10, pp1645-1669.

- Adams, R. H. (1991), The effects of international remittances on poverty, inequality and development in rural Egypt, International Food Policy Research Institute.
- Adams, R.H. Jr., A. Cuecuecha and J. Page (2008), 'Remittances, Consumption and Investment in Ghana', World Bank Policy Research Working Paper 4515, February.
- Adelman, C. (2003), 'The Privatization of Foreign Aid: Reassessing National Largess', *Foreign Affairs*, Vol. 8, No. 6, November–December, pp. 9–14.
- African Development Bank (2009), Migrant Remittances: A Development Challenge: Comoros, Mali, Morocco, Senegal, report available on <http://www.afdb.org>.
- Afrique Renouveau*, Renforcer l'épargne intérieure en Afrique, Vol. 22#3 (Octobre 2008), page 12, <http://www.un.org/fr/africarenewal/vol22no3/223-epargne.html>.
- Agence Française au Développement (2006), Les Français et l'aide au développement, sondage IFOP 78839.
- Aggarwal, R. and A.W. Horowitz (2002): "Are international remittances altruism or insurance? Evidence from Guyana using multiple-migrant households", *World Development*, vol.30, no11, p2033-44.
- Airault, P. and P. Sandouly (2008), 'Migrants: la fin de l'argent liquide', *Jeune Afrique*.
- Alesina A. and Dollar (2000), "Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?" *Journal of Economic Growth*, Vol. 5: p. 33-63.
- Alesina A. et B. Weder (2002), "Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid?" *American Economic Review* 92(4).
- Alesina Alberto and David Dollar (1998), "Who Give Aid To Whom and Why?" mimeo.
- Alesina, A., S. Ozler, N. Roubini and P. Swagel (1992), 'Political Instability and Growth', NBER Working Paper.
- Allègre Guillaume (2008) « L'expérimentation sociale des incitations financières à l'emploi : questions méthodologiques et leçons des expériences nord – américaines », Document de travail de l'OFCE 2008-22, Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE).
- Amprou Jacky et Lisa Chauvet (2004), "Efficacité et allocation de l'aide : revue des débats", *AFD Notes et Documents* n°6, 146.
- Amuedo-Dorantes, C. and S. Pozo (2004): "Workers' Remittances and the Real Exchange Rate: A Paradox of Gifts", *World Development* 32: 1407-1417.
- Ando, A. and F. Modigliani (1963), 'The Life-Cycle Hypothesis of Saving: Aggregate Implications and Tests', *American Economic Review*, Vol. 53, pp. 55–84.
- Azam J-P and Laffont J-J. (2003), "Contracting for Aid", *Journal of Development Economics* 70 (1): 25-58.

Azam, J-P. et Gubert, F. (2005), « Migrant Remittances and Economic Development in Africa : A review of evidence », Paper prepared for the AERC Plenary session, 29 May 2005, Nairobi.

Azariadis C. and Stachurski J. (2004), "Poverty Traps", the *Handbook of Economic Growth*, Aghion and Durlauf eds.

Azariadis, C. (1996), "The economics of poverty traps, Part one: Complete markets" *Journal of Economic Growth*, 1, pp449-486.

Azariadis, C. and Drazen, A. (1990), "Threshold externalities in economic development," *Quarterly Journal of Economics*, 105, pp501-526.

Azariadis, C., and Stakurski, J. (2004), "Poverty Traps," in the *Handbook of Economic Growth*, Aghion and Durlauf eds, pp1-112.

Baldé, Y. (2011), The impact of remittances and foreign aid on saving/investissement in Sub-Saharan Africa », *African Development Review*, Vol. 23, No. 2, June, 247–262.

Banerjee Abhijit et al., "Making Aid Work", Boston review books, MIT press, April 2007, 136 p.

Banerjee et Duflo (2009), "The experimental Approach to Development Economics", *Annual Review of Economics* N°1, p.152.

Banque Mondiale (1998), "Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why?" *Oxford University Press*, New York.

Banque Mondiale (2006), "World Development Indicators 2006", *database*.

Banque Mondiale (2008, 2009), *World Development Report*, Washington DC, World Bank.

Barham, B., and S. Boucher (1998): "Migration, Remittances, and Inequality: Estimating the Net Effects of Migration on Income Distribution", *Journal of Development Economics* 55: 307-331.

Barro Robert & Sala-i-Martin Xavier (1996), « La croissance économique », *Mc Graw-Hill*.

Barro, R. (1974), 'Are Government Bonds Net Wealth?', *Journal of Political Economy*, Vol. 82, No. 6, pp. 1095–1117.

Barro, R., et Sala-i-Martin, X. (1996), *La croissance économique*, McGraw-Hill.

Barro, R.J. (1991), 'Economic Growth in Cross-section of Countries', *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, No. 2, pp. 407–43.

Bauer P. (1972). "Dissent on Development", Cambridge Harvard University Press.

Bauer P. T. (1971), *Dissent on Development: Studies and Debates in Development Economics*, Weidenfeld and Nicholson, London.

Baunsgaard S., Tarp F., C. F. Bach et H. Hansen (1998), "Danish Aid Policy: Theory and Empirical Evidence", *Discussion Paper 98/06*, University of Copenhagen, Institute of Economics, Copenhagen.

Becker, G. (1981): *A Treatise on the Family*. Harvard Univ. Press, Cambridge, MA.

Becker, G., and Tomes, N. (1986), "Human capital and the rise and fall of families", *Journal of Labor Economics*, vol 4, pp1-39.

Becker, G., et alii. (1990), "Human capital, fertility, and economic growth", *Journal of Political Economy*, 98, pp1-42.

Beine, M., Docquier F. and Rapoport, H. (2001), "Brain Drain and Economic Growth: Theory and Evidence", *Journal of Development Economics*, vol 64, no1, pp275-89.

Ben-Barka, L. (2000), 'Statement at the Regional Conference on Brain Drain and Capacity Building in Africa', Economic Commission for Africa, Addis Ababa.

Ben-David Dan (1998), "Convergence Clubs and Subsistence Economies", *Journal of Development Economics*, 55, 153-159.

Benhabib J. & M. Spiegel (1994), "The role of human capital in economic development: evidence from aggregate cross-country data", *Journal of Monetary Economics* 34, 143-173.

Berg E. (2002), "Increasing the effectiveness of aid: A critique of some current views", Prepared for expert group meeting, United Nations, 24-25 January.

Berg E. (2003), "Augmenter l'efficacité de l'aide: une critique de quelques points de vue actuels", *Revue d'Economie du Développement*, N°4, p. 11-42 (version révisée du document précédent).

Berg Elliot (1996), "Dilemmas in Donor Aid Strategies", Mimeo, Workshop of External Resources for Development, Netherlands Economic Institute.

Berthelemy J. C. (2005), « Clubs de convergence et équilibres multiples : Comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège du sous-développement ? », *TEAM*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et CNRS, P 1-40.

Berthelemy J. C. and Tichit A. (2004), "Bilateral Donors' Aid Allocation Decisions: A three-dimensional panel analysis", *International Review of Economics and Finance* 13:253-74.

Berthelemy J. C. et Varoudakis (1994), « Intermédiation financière et Croissance endogène », *Revue économique*, vol.45, N°3, p737-750.

Berthelemy J. C. et Varoudakis (1996), « Economic Growth, Convergence clubs, and the Role of Financial Development », *Oxford Economic Papers*, vol.48, p 300-328.

Berthelemy, J-C. (2005), « Clubs de convergence et équilibres multiples : Comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège du sous-développement ? », *TEAM*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et CNRS, pp1-40.

Bhagwati, J. (1998), *A Stream of Windows*, MIT Press, 1998, p. 384.

Bhagwati, J. N. and Hamada, K. (1974), "The brain drain, international integration of markets for professionals and unemployment", *Journal of Development Economics*, vol 1, no1, pp19-42.

Bigsten Arne (1998), "Can Aid Generate Growth in Africa?", Göteborg University, Department of Economics, *Working papers in economics* no3.

Bigsten Arne (2005), "Donor Coordination and the uses of aid", paper presented in the Third AFD/EUDN Conference, Paris, December.

Bonnick G. G. (1997), "Zambia Country Assistance Review. Turning an Economy Around", OED, World Bank Operations Evaluation Study, World Bank, Washington DC.

Boone P. (1996), "Politics and the Effectiveness of Foreign Aid", *European Economic Review* 40 (2) 289-329.

Boone Peter (1994), "The impact of Foreign Aid on Savings and Growth", Center for Economic Performance Working Paper, n°677, *London School of Economics*.

Borgin Karl, and Kathleen Corbett (1992), "The destruction of a continent: Africa and International Aid" (San Diego, CA: Harcourt Brace Jovanovich).

Bouoiyour, jamal, 2006. "Migration, Diaspora et développement humain, [Migration, Diaspora and Human Development]," MPRA Paper 37014, University Library of Munich, Germany.

Bourbonnais R. (2002), *Econométrie*, Dunod, 4^e éd.

Bowles P. (1989), "Recipient Needs and Donors Interests in the Allocations of EEC Aid to Development Countries", *Canadian Journal of Development Studies*, 10(1), pp.7-19.

Bracking Sarah (2003), Sending money home: Are remittances always beneficial to those who stay behind?, *Journal of International Development*, Vol.15, 633-644.

Bracking Sarah and Sachikonye Lloyd (2006), Remittances, poverty reduction and the informalisation of household wellbeing in Zimbabwe, Global Poverty Research Group working paper series 045.

Brautigam, Deborah A. and Stephen Knack (2004), Foreign Aid, Institutions, and Governance in Sub-Saharan Africa, *Economic Development and Cultural Change*, p255-285.

Buchanan J. (1975), "The Samaritan dilemma", in Edmund Phelps (éd), *Altruism, Morality and Economic Theory*, New York, Russel Sage Foundation, p. 71-85.

Buchanan, J.M. (1975), 'The Samaritan's Dilemma', in E.S. Phelps (ed.), *Altruism, Morality and Economic Theory*, Russel Sage Foundation, New York, pp. 71-85.

Burnside Craig & David Dollar (2000), "Aid, Policies, and Growth". *American Economic Review*, September 90 (4) pp 847-68.

Burnside Craig & David Dollar (2003), “A Reply to New Data, New Doubts: A Comment on Burnside and Dollar’s “Aid, Policies, and Growth””. *Forthcoming, American Economic Review*.

Burnside Craig & David Dollar (2005), “Aid, Policies, and Growth: Revisiting the Evidence”. *World Bank Policy Research Working Paper* 3251.

Burnside Craig & Dollar David (1998), “Aid, the Incentive Regime, and Poverty Reduction”, *Policy Research Working Paper*, WPS1937, 06-98. Macroeconomics and Growth Group, The World Bank.

Burnside Craig and David Dollar (1997), “Aid, Policies, and Growth”, *Policy Research Working paper* N° 1777, The World Bank, Washington DC.

Burnside, C. and D. Dollar (2000), ‘Aid, Policies, and Growth’, *American Economic Review*, Vol. 90, No. 4, pp. 847–68.

Campa, J. and L.S. Goldberg (1999), ‘Investment, Pass-Through, and Exchange Rates: A Cross-Country Comparison’, *International Economic Review*, Vol. 40, No. 2, pp. 287–314.

Carrington, W. J. and Detragiache, E. (1999), “How extensive is the brain drain”, *Finance and Development*, pp46-49.

CERDI (2001), “L’allocation de l’aide française : déterminants et comparaison avec l’ensemble des pays membres du CAD”, *Rapport au Ministère des Affaires Etrangères*, Paris.

CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) (2004), *Rapport Migration et phénomènes migratoires: Flux financiers, mobilisation de l’épargne et investissement local*, AFD, Paris.

Chakrabarty D. (2004), « Poverty traps and Growth in a model of Endogenous Time Preference », Department of Economics, University of Sydney, P 1-30.

Chami, R., Fullenkamp, C., & Jahjah, S. (2003), Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? IMF Working Paper WP/03/189.

Chang, H.-S., Fell, A.M. et M. Laird (1999), Comparaison des systèmes de gestion de la coopération au développement dans les pays de l’OCDE membres du CAD, DCD(99)6, OCDE, Paris. www.oecd.org/dataoecd/21/19/16971759.pdf.

Charnoz Olivier et Severino Jean-Michel (2005), “Les mutations imprévisibles: état des lieux de l’aide au développement”, *Afrique Contemporaine* N°213, pp. 13-132.

Chauvet L. and P. Guillaumont (2002), “Aid and Growth Revisited: Policy, Economic Vulnerability and Political Instability”, Paper present at the Annual Bank Conference on Development Economics on Towards Pro-poor Policies, Oslo, June.

Chenery, Hollis B. and Alan M. Strout (1966), “Foreign Assistance and Economic Development”, *The American Economic Review*, Volume LVI, Number 4, Part I, September.

Clemens Michael, Radelet Steven, et Rikhil Bhavnani (2004), “Aid and Growth : The Current Debate and Some New Evidence”, *Center for Global Development*.

Clemens Michael, Radelet Steven, et Rikhil Bhavnani (2005) « Aide et Croissance », *Finance et Développement*, publication trimestriel du FMI, Vol 42, N°3 p16-20, septembre.

Clemens, M., S. Radelet and R. Bhavnani (2004), 'Aid and Growth: The Current Debate and Some New Evidence', Center for Global Development.

Coate Stephen (1995), "Altruism, the Samaritan's Dilemma, and Government Transfer Policy", *American Economy Review*.

Cohen D. et H. Reisen (2005), «Les enjeux économiques de l'Aide publique au développement», Centre de Développement de l'OCDE.

Collier et Dehn (2001), « Aid, Shocks and Growth », *World Bank Working Paper* 2688; World Bank Development Research Group, Washington D.C.

Collier P. & Gunning J. W. (1997), "Explaining African Economic Performance", *working paper* N°97-2, Centre for the Study of African Economies, Oxford University, Oxford.

Collier P. and A. Hoeffler (2002), "Aid, Policy, and Growth in Post-Conflict Societies" Policy Research Working Paper n°2902, Washington, World Bank.

Collier P. and J. W. Gunning (1999), "Explaining Africa's economic performance", *Journal of Economic Literature* 37, 64-111.

Collier Paul & Dollar David (2002), "Aid Allocation and Poverty Reduction", *European Economic Review*, 46 (8), 1475-1500, World Bank.

Collier Paul (1997), "The failure of conditionality" in C. Gwin and J. Nelson, eds. *Perspectives on Aid and Development*, Washington, DC: Overseas Development Council.

Collier, Paul & Dollar, David (2001), "Can the World Cut Poverty in Half? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet International Development Goals," *World Development*, Elsevier, vol. 29(11), pages 1787-1802, November.

Corbo, V. and K. Schmidt-Hebbel (1991), 'Public Policies and Saving in Developing Countries', *Journal of Development Economics*, Vol. 36, No. 1, pp. 89-115.

Cox, D. (1987): "Motives for private transfers", *Journal of Political Economy*, 95(3): 508-46.

Cox, D., Z. Eser and E. Jimenez (1998). "Motives for private transfers over the life cycle: An analytical framework and evidence for Peru", *Journal of Development Economics*, 55, 57-80.

Cox-Edwards, A. and Ureta, M. (2003), "International Migration, Remittances and Schooling: Evidence from El Salvador", *Journal of Development Economics*, vol 72, no 2, pp429-61.

Daianu, D. (2001), *Balance of Payments Financing in Romania – The Role of Remittances*, Romanian Center for Economic Policies, Bucharest.

Dalgaard Carl-Johan (2005), "Donor Policies and Aid Effectiveness", *University of Copenhagen and EPRU*

Dalgaard Carl-Johan and Henrik Hansen (2001), "On Aid, Growth and Good Policies," *Journal of Development Studies* 37, 17-41.

Dalgaard C-J and H. Hansen (2005), "The return to Foreign Aid". Discussion Paper 05-04, University of Copenhagen.

Dalgaard C-J, H. Hansen and F. Tarp (2004), "On the Empirics of Foreign Aid and Growth", *Economic Journal*, Vol. 114: p191-216.

Darreau, P. (2003), *Croissance et Politique économique, Bruxelles*, De Boeck Université.

David, P. A. (1994), "Why are institutions the carriers of history?" Path dependence and the evolution of conventions, organizations and institutions," *Structural Change and Economic Dynamics*, 5 (2), pp205-220.

De la Brière, B., *et al.* (2002): "The roles of destination, gender, and household composition in explaining remittances: An analysis for the Dominican Sierra", *Journal of Development Economics*, vol.68, no2, p309-28.

Deaton Angus (2007), « Evidence-Based Aid must not Become the latest in a long String of Developments Fads », in A.V. Banerjee and al., *Making Aid Work*, MIT Press, p. 60-61.

Deaton Angus (2009), « Instruments of development: Randomization in the tropics, and the search for the elusive keys to economic development », Princeton University.

Devarajan Shantayanan, Margaret J. Miller and Eric V. Swanson (2002), "Goals for Development: History, Prospects, and Costs", *World Bank Policy Research Working Paper*, 2819, (April).

Devarajan Shantayanan, Margaret J. Miller and Eric V. Swanson (2002), "Goals for Development: History, Prospects, and Costs", *World Bank Policy Research Working Paper*, 2819.

DIALOGUE No 7 – Juin 1997 : « Les déterminants de l'allocation internationale de l'aide ».

Djajic, S. (1986), "International migration, remittances and welfare in a dependent economy", *Journal of Development Economics*, vol.21, no2, pp229-34.

Docquier, F. and A. Marfouk (2006), 'International Migration by Educational Attainment (1990–2000)', in C. Ozden and M. Schiff (eds.), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Palgrave-Macmillan, Basingstoke, Ch. 5, pp. 151–99.

Docquier, F. and Marfouk, A. (2004), "Measuring the international mobility of skilled workers, 1990-2000", (Release 1.0), Mimeo., *The World Bank Policy Research*, World Bank, no 3382.

Docquier, F. and Marfouk, A. (2006), "International Migration by Educational Attainment (1990-2000)", in: Ozden, C. and M. Schiff (eds), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Chap. 5, Palgrave-Macmillan, pp151-199.

Docquier, F. and Rapoport, H. (1999), « Fuite des Cerveaux et Formation du Capital Humain », *Économie Internationale*, no 79, 3^{ème} Trimestre, pp63-71.

- Docquier, F. and Rapoport, H. (1999), « Fuite des Cerveaux et Formation du Capital Humain », *Économie Internationale*, no 79, 3^{ème} Trimestre, pp63-71.
- Docquier, F. and Rapoport, H. (2000): Strategic and altruistic remittances, in L.-A. Gerard-Varet, S.-C. Kolm and J. Mercier Ythier (eds): *The Economics of Reciprocity, Giving and Altruism*, London and New York: *MacMillan and St. Martin's Press*, pp. 285-97.
- Docquier, F. and Rapoport, H. (2003), "Remittances and inequality: A dynamic migration model", IZA discussion paper series no 808.
- Docquier, F. and Rapoport, H. (2006), "The Economics of migrants' remittances", In J. Mercier-Ythier et S.C. Kolm (eds), *Handbook on the economics of reciprocity, giving and altruism*, Handbook series edited by Kenneth Arrow and Michael Intriligator, Elsevier-North Holland, chap.17, p1136-1165.
- Dollar David & Aart Kraay (2004), "Trade, Growth, and Poverty," *Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 114(493), pages F22-F49, 02.
- Dollar David & Easterly, William (1999), "The Search for the Key: Aid, Investment and Policies in Africa," *Journal of African Economies*, Oxford University Press, vol. 8(4), pages 546-77, December.
- Dollar David & William Easterly (1999), "Aid, Investment, and Policies in Africa", *Development Research Group*, World Bank.
- Dollar David and Aart Kray (2001a), "Growth is Good for the Poor", *World Bank*, n°2199, Washington DC.
- Dollar David and Aart Kray (2001b), "Trade, Growth and Poverty", *Washington, DC, World Bank*.
- Dollar David and Aart Kray (2001c), "Institutions, Trade, and Growth", *Washington, DC, World Bank*.
- Domar Evsey (1946), "Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment", *Econometrica*.
- Domar Evsey (1947), "Expansion and Employment", *AER*.
- Domar Evsey (1948), "The Problem of Capital Accumulation", *AER*.
- Domar Evsey (1949), "Capital Accumulation and the End of Prosperity", *Proceedings of Internat. Statistical Conference*.
- Domingues Dos Santos, M. and Postel-Vinay, F. (2003), "Migration as a source of growth: the perspective of a developing country", *Journal of Population Economics*, vol 6, no 1, pp161-75.
- Domingues Dos Santos, M. and Postel-Vinay, F. (2004), "The Impact of Temporary Migration on Human Capital Accumulation and Economic Development", *Brussels Economic Review*, Special Issue on Skilled Migration, vol. 47, no1, pp77-88.

Dowling and Hiemenz (1982), "Aid, Savings, and Growth in the Asian Region". *Report N°3*, Economic Office, Asian Development Bank.

Drapier, C., H. *et al.* (1997), « Les motifs des migrations et des transferts associés: une revue de la littérature centrée sur les conséquences pour les pays d'origine des migrants », *Région et Développement*, 6 : 41-65.

Drinkwater, S., P. Levine and E. Lotti (2003), 'The Labour Market Effects of Remittances', FLOWENLA Discussion Paper No.6, Hamburg Institute of International Economics, Hamburg.

Duflo Esther « La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté (II) », Le Seuil / République des idées, Paris, 2010, 104 p.

Duflo Esther, « Évaluer l'impact des programmes d'aide au développement : le rôle des évaluations par assignation aléatoire », *Revue d'économie du développement* 2/2005 (Vol. 19), p. 185-226.

Duflo Esther, « Expérience, science et lutte contre la pauvreté », Coll. Leçons inaugurales du Collège de France, Paris, Collège de France/Fayard, 2009.

Duflo Esther, « Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I) », Le Seuil / République des idées, Paris, 2010, 104 p.

Durlauf, S. and P.A. Johnson, (1995), "Multiple Regimes and Cross-Country Growth Behaviour", *Journal of Applied Econometrics*, 10, pp365-84

Easterly W. & Levine R. (1995), "Africa's Growth Tragedy: a Retrospective, 1960-89", *Policy Research Working Paper N°1503*, World Bank, Washington DC.

Easterly W. (1999b), "The ghost of financing gap: testing the growth model of the international financial institutions", *Journal of Development Economics*, (60), 2 December.

Easterly W. and Ross Levine (1999a), "It's not factor accumulation: stylized facts and growth models", *Mimeo, World Bank and U. of Minnesota*.

Easterly W., R. Levine and D. Roodman (2004a), "New data, new doubts: A Comment on Burnside and Dollar's "Aid, Policies, and Growth"", *American Economic Review*, June, 94(3), 774-780.

Easterly W., R. Levine and D. Roodman (2004b), "Aid, Policies and Growth: a Comment", *American Economic Review* 94 (3).

Easterly William & Ross Levine (1997), "Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions", *Quarterly Journal of Economics*, 1203-1250.

Easterly William (1997), "The Ghost of Financing Gap: How the Harrod-Domar Model Still Haunts Development Economics", *World Bank Working Paper #1807*.

Easterly William (2001), "The Elusive Quest for Growth"; *MIT Press*.

Easterly William (2003), "The Cartel of Good Intentions: The problem of Bureaucracy in Foreign Aid", Department of Economics, New York University and Center for Global Development, *Policy Reform*, Vol.00 pp 1-28.

Easterly William (2005), "How to Assess the Needs for Aid? The Answer: Don't Ask", Paper presented in the Third AFD/EUDN Conference, Paris.

Easterly William (2006), *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, New York: The Penguin Press, 436 pages.

Easterly William and Pfitze Tobias (2008), Where does the money go? Best and worse practices in Foreign Aid, Brookings Global Economy and Development Working paper 21.

Easterly William, Ross Levine and David Roodman (2003), New Data, New Doubts: A comment on Burnside and Dollar's "Aid, Policies, and Growth", *American Economic Review*.

Easterly, W. (2005), "Reliving the 50s: the Big Push, Poverty Traps, and Takeoffs in Economic Development", Center for Global Development, Working Paper Number 65, pp1-37.

Edwards, S. (1992), 'Trade Orientation, Distortions and Growth in Developing Countries', *Journal of Development Economics*, Vol. 39, No. 1, pp. 31–57.

Eicher, T., and Penalosa, C. (2003), "Endogenous Strength of Intellectual Property Rights: Implications for Economic Development and Growth", University of Washington, CNRS and GREQAM, pp1-31.

Eicher, T. and Penalosa, C. (2008), Endogenous strength of intellectual property rights: Implications for economic development and growth, *European Economic Review* Volume 52, Issue 2, Pages 237–258.

Eurobarometer (1996), The Way Europeans Perceive Developing Countries in 1995, Opinion Poll No. 44.1, The European Commission.

Eurobarometer (1997), Development Aid: Building For The Future With Public Support? Opinion Poll No. 46.0, The European Commission.

Eurobarometer (1999), Europeans and Development Aid ? Opinion Poll No. 50.1 INRA (Europe), European Coordination Office, The European Commission.

Eurobarometer (2006), Humanitarian Aid, Special 268 / Wave 65.4 – *TNS Opinion & Social*, Directorate General Humanitarian Aid, The European Commission.

Eurobaromètre (1992), La façon dont les Européens perçoivent le Tiers-Monde en 1991, Rapport d'étude, No. 36, Rédigé pour la Commission Européenne, Direction Générale Développement.

Eurobaromètre (2003), L'aide aux pays en développement, rédigé par *The European Opinion Research Group (EORG)*, sondage opinion No. 58.2.

Eurobaromètre (2005), Attitudes envers l'Aide au Développement, Spécial 222 / Vague 62.2 – *TNS Opinion & Social*, Direction Générale du Développement, La Commission Européenne.

Eurobaromètre (2007), Les Européens et l'aide au développement, Spécial 280/ Vague 67.1 – *TNS Opinion & Social*, Direction Générale du Développement, La Commission Européenne.

Eurobaromètre (2009), L'aide au développement en période de crise économique, Spécial 318 / Vague 71.2 – *TNS Opinion & Social*, Direction Générale du Développement, La Commission Européenne.

Eurobaromètre (2010), Les Européens, l'aide au développement et les objectifs du Millénaire pour le développement

Faini, R. (2002), "Migration, Remittances and Growth", papier présenté à la conférence WIDER sur "Poverty, International Migration and Asylum", Helsinki.

Feldstein, M. and C. Horioka (1980), 'Domestic Savings and International Capital Flows', *Economic Journal*, Vol. 90, pp. 314–29.

Financial Development in Sub-Saharan Africa, IMF Working paper, Washington.

Fischer, S. (1993), 'The Role of Macroeconomic Factors in Growth', *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3, pp. 485–512.

Fleurbaey Marc (1996), *Théories économiques de la justice*, Edition Economica, Paris.

Focus Canada, Environics Research Group (2002) (2002), Canadians' Attitudes toward Foreign Aid, Canadian International Development Agency, Canada.

Focus Canada, Environics Research Group (2004), *Canadian Attitudes toward Development Assistance*, Canada.

Fransman, J. et Lecomte, H. B. S. (2004), *Mobiliser l'opinion publique contre la pauvreté*, Repères du Centre de Développement, n° 2, Paris, OCDE.

Friedman Milton (1957), "A theory of consumption function", *Princeton University Press*.

Fry, M.J. (1978), Money and Capital or Financial Deepening in Economic Development?, *Journal of Money, Credit, and Banking*; Vol. 10, pp. 464–75.

Funkhouser, E. (1992), 'Migration from Nicaragua: Some Recent Evidence', *World Development*, Vol. 20, No. 8, pp. 1209–18.

Gallup and Sachs (1998), "The Economic Burden of Malaria", Center for International Development, Harvard University.

Gallup Luke, Sachs and Mellinger (1998), "Geography and Economic Development", *NBER Working Paper* No.6849.

Galor, O. (1996), "Convergence? Inferences from Theoretical Models", *Economic Journal*, Vol. 106, No. 437, pp. 1056-1069

- Galor, O., and Tsiddon, D. (1994), "Human Capital Distribution, Technological Progress and Economic Growth", Mimeo, Brown University.
- Gammeltoft, P. (2002), "Remittances and other Financial Flows to Developing Countries, *Centre for Development Research* WP 02.11, Copenhagen.
- Gibson, Clark C., Andersson, Krister, Ostrom, Elinor and Shivakumar Suja, Sujai (2005), *The Samaritan's Dilemma: The Political Economy of Development Aid*, Oxford University Press.
- Giuliano, P. and M. Ruiz-Arranz (2008), 'Remittances, Financial Development and Growth', *Journal of Development Economics*, doi:10.1016/j.jdeveco.2008.10.005.
- Giuliano, P., and Ruiz-Arranz, M. (2005). Remittances, Financial Development, and Growth. *IMF Working Paper No. 05/234*
- Glytsos, N. P. (2001), "Dynamic effects of migrant remittances on growth: an econometric model with an application to mediterranean countries", Center of Planning and Economic Research, Athens.
- Glytsos, N.P. (1993), "Measuring the Income Effects of Migrant Remittances: A Methodological Approach Applied to Greece", *Economic Development and Cultural Change*.
- Gomanee K., O. Morrissey, P. Mosley and A. Verschoor (2003a), "Aid, Pro-poor Government Spending and Welfare", University of Nottingham, Nottingham Credit Research Paper 03/01, Centre for Research in Economic Development and International Trade.
- Gomanee K., S. Girma and O. Morrissey (2003b), "Aid, Public Spending and Human Welfare: Evidence from Quantile Regressions", Credit Research Paper 03/13, Centre for Research in Economic Development and International Trade, University of Nottingham, Nottingham.
- Gounder R. (1999), "Modelling of Aid Motivation Using Time Series Data: The Case of Papua New Guinea", *Oxford Development Studies* 27.
- Gounder, R. (1994), "Empirical Results of Aid Motivations: Australian's Bilateral Aid Program", *World Development* 22.
- Gabel, I. (2009), 'Remittances, Political Economy, and Economic Development', International Institute of Social Studies, Erasmus University, Rotterdam.
- Greene, J. and D. Villanueva (1991), 'Private Investment in Developing Countries', *IMF Staff Papers*, No. 38, pp. 33–58.
- Greenwood, J. and B. Jovanovic (1990), 'Financial Development, Growth and the Distribution of Income', *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, pp. 1076–107.
- Griffin K. B. and J. L. Enos (1970), "Foreign assistance: objectives and consequences", *Economic Development and Cultural Change*, 18(3), pp 313-27.
- Griffin Keith (1970), "Foreign Capital, Domestic Savings and Economic Development". *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics* 32(3), 99-112.

Griffin Keith (1978), "International Inequality and National Poverty", *Macmillan*.

Griffin Keith (1991), *Foreign Aid after the cold war. Development and Change*, volume 22.

Gubert, F. (2000), "Migration, Remittances and Moral Hazard: evidence from the Kayes area (Western Mali)", Revised version of paper presented at the "8èmes journées du SESAME, Montpellier", 7-9th sept. 1998.

Gubert, F. (2002): "Do migrants insure those who stay behind? Evidence from the Kayes Area" (Western Mali), *Oxford Development Studies*, vol.30, no3, p267-87.

Gubert, F. (2005), 'L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine: Le cas de l'Afrique', in OECD, *Migrations, transferts de fonds et développement*, OECD Development Centre, Paris, Ch. 1, pp. 43-72.

Guillaumont P. (1995), *Propositions pour un Nouveau Type de Conditionnalité*, CERDI Université d'Auvergne, Note établie à la demande la Commission européenne, Direction Générale du Développement, Bruxelles.

Guillaumont P. (2000); "Making Aid More Effective in Reducing Poverty: Comment", in *Governance, Equity and Global Markets*, Proceedings of the Annual Bank Conference on Development Economics in Europe, La Documentation Française, Paris.

Guillaumont P. (2004), "Juger de la Sélectivité de l'aide : de Meilleures Evaluations sont Nécessaires", mimeo, CERDI, Clermont-Ferrand.

Guillaumont P. et Guillaumont-Jeanneney S. (1995), "La Conditionnalité à l'Epreuve des Faits" in RAINELLI M. (dir. pub.), *La Négociation Commerciale et Financière Internationale*, Economica.

Guillaumont P. et L. Chauvet (2001), "Aid and Performance: A Reassessment", *Journal of Development Studies* 37.

Guillaumont P., S. Guillaumont-Jeanneney et J-F. Brun (1999), "How Instability Lowers African Growth", *Journal of African Economies* 8(1).

Gunning Jan Willem (2001), « Rethinking Aid », in B. Pleskovic and N. Stern (eds.), *Annual World Bank Conference on Development Economics 2000*, World Bank, Washington, pp. 125-144.

Gunning Jan Willem (2005), "Why Give Aid," Communication révisée présentée à la deuxième conférence AFD-EUDN sur l'aide au développement: pourquoi et comment? Paris, Novembre.

Gupta S, Pattillo C and Wagh S (2007), Impact of Remittances on Poverty and

Gupta S, Powell R and Yang Y (2006), "The Macroeconomic Challenges of Scaling up Aid to Africa", *IMF Working Paper* WP/05/179. Washington, DC: International Monetary Fund.

Gupta, K.L. and M.A. Islam (1983), 'Foreign Capital, Savings and Growth: An International Cross-Section Study', Reidel Publishing Company, Dordrecht.

- Gupta, S., et al., (2008), "Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa", *World Development*, doi/10.1016/j.worlddev.2008.05.007.
- Haacker, Markus et alii (2010), Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa, *Journal of African Economies*, Vol. 20, number 2, pp. 312–340.
- Hadjimichael M. T., D. Ghura, M. Mühleisen, R. Nord et E.M. Uçer (1995), *Sub-Saharan Africa: Growth, Savings, and Investment*, 1986-1993, Occasional Paper 118, International Monetary Fund, Washington D.C.
- Hansen H. et F. Tarp (2000), "Aid Effectiveness Disputed", *Journal of International Development* Vol. 12, pp. 375-398. (Egalement publié dans Tarp F. (ed). *Foreign Aid and Development*. Routledge).
- Hansen, G. H and Tarp, F. (2001), "Aid and Growth Regression", *Journal of Development Economics*, Vol.64, No.2, pp.547-570.
- Hanson, G. H. and Woodruff, C. (2003), "Emigration and Educational Attainment in Mexico", Mimeo., University of California at San Diego.
- Haque, N. U. and Kim, S. J. (1995), "Human capital flight: impact of migration on income and growth, IMF Staff Papers, vol 42, no 3, pp577-607.
- Harris, J.R. and Todaro M.P. (1970), "Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector-Analysis", *American Economic Review*, Vol. 60, pp.126-142.
- Hatton, T. J. and Williamson, J. G. (2003). What fundamentals drive world migration?, *National Bureau of Economic Research Working Paper* No. 9159;
- Helmich, H. et I. Smillie (1998), *L'opinion publique et la coopération au développement*, Centre de développement, Paris, OCDE.
- Hjertholm P., J. Laursen et H. White (2000), "Foreign Aid and the Macroeconomy", in Tarp F. (ed), *Foreign Aid and Development*. Routledge.
- Hoddinott, J. (1994), "A model of migration and remittances applied to Western Kenya", *Oxford Economic Papers* 49, pp459-476.
- Hook, S. W., Schraeder, J. P. and Taylor, B. (1998), "Clarifying The Foreign Aid Puzzle: A comparison of American, Japanese, French and Swedish Aid Flows", *World Politics* 50 (January), 294-323.
- Hudson, J. et P. Mosley (2001), "Aid Policies and Growth: In Search of the Holy Grail", *Journal of International Development* 13.
- IDA (2004), *IDA's Performance-Based Allocation System: Update on Outstanding Issues*, IDA, Washington D.C.
- Isham Jonathan, Daniel Kaufmann & Lant Pritchett (1995), "Governance and Returns on Investment: An empirical Investigation", *World Bank Policy Research Working paper* 1550 (Washington: World Bank).

- Islam M. (2005), Regime Changes, Economic Policies and the Effect of Aid on Growth, *Journal of Development Studies*, vol.41, No.8, pp.1467-1492.
- Islam, N. (2002), "Regime Changes, Economic Policies and the Effects of Aid on Growth", Paper presented at the Conference on Exchange Rates, Economic Integration and the International Economy, May, Ryerson University, Canada.
- Jacquet Pierre et Jean-Michel Severino (2004), "Prêter, donner : comment aider ? », *Revue d'Economie Financière* 74, pp. 285-317.
- Jean-Paul II (1991), *Centesimus annus*, Lettre encyclique, Rome.
- Jones, C. (2000), Théorie de la croissance endogène, Bruxelles : De Boeck Université.
- Jones, R. C. (1998), "Introduction: The Renewed Role of Remittances in the New World Order", *Economic Geography*, vol 74, no1, pp1-7.
- Jorgensen, D.W. (1963), 'Capital Theory and Investment Behavior', *American Economic Review*, Vol. 53, No. 2, pp. 247-59.
- Kanbur Ravi (2003), "The Economics of International Aid", *Paper prepared for the Handbook on "The Economics of Giving, Reciprocity and Altruism"*, Edited by Serge Christophe-Kolm and Jean Mercier-Ythier, North-Holland.
- Kanbur Ravi and T. H. Lee (2000), "Aid, Conditionality and Debt in Africa", in Finn Tarp (ed.), *Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future*, Routledge.
- Kaufmann D., A. Kraay et M. Mastruzzi (2004), "Governance matters III : Governance indicators for 1996-2002", *Policy Research Working Paper*, Washington, DC, World Bank.
- Kaul, I, Gundberg, I, Stern, M., (2002), *Les biens publics mondiaux, la coopération internationale au XXI siècle*, *Economica*, 272 pages.
- Khan Mohsin et Sharma Sunil (2002), "Concilier la conditionnalité des programmes avec leur prise en charge par les pays", *Finance & Développement*, juin.
- Killick Tony (1991), "The Developmental Effectiveness of Aid to Africa", *World Bank Working Paper* No 646.
- Kim, N. (2007), *The Impact of Remittances on Labor Supply: The Case of Jamaica*, World Bank Policy Research Working Paper 4120, Washington D.C.
- Knack A. and Rahman A. (2004), "Donor Fragmentation and Bureaucratic Quality in Aid Recipients", *Background Paper to World Development Report 2004*, Washington DC.
- Knack, S. and P. Keefer (1995), "Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests using Alternative Institutional Measures", *Economics and Politics*, Vol 7, pp. 207-227.
- Kosack S. (2003) "An Effective Aid: How Democracy Allows Development Aid to Improve the Quality of Life", *World Development*, Vol. 31, n°1, pp. 1-22.

Kraay, A., and Raddatz, C. (2005), "Poverty Traps, Aid, and Growth", World Bank Policy Research Working Paper 3631, pp1-51.

Krueger, A. (1978), *Foreign Trade Regimes and Economic Development: Liberalization Attempts and Consequences*, Ballinger Publishing Co., Cambridge, MA.

Labrousse Agnès (2010), Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement, *Revue de la régulation*, numéro 7 - Institutions, régulation et développement.

Laffont, Jean-Jacques, and David Martimort (2002), *The Theory of Incentives: The Principal-Agent Model*, Princeton NJ: Princeton University Press.

Lambert, S. (1994): « La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Cote d'Ivoire », *Revue d'Economie du Développement*, vol.0, no2, p3-38.

Lecomte, H. B. S., McDonnell, I., et Wegimont, L. (2003), L'opinion publique contre la pauvreté, Centre de Développement de l'OCDE / Centre Nord-Sud, Paris.

Lecomte, H. B. S. et Mc Donnell, I. (2005), « Les OMD, le contribuable et l'efficacité de l'aide », *Repères du Centre de Développement*, n° 13, Paris, OCDE.

Lecomte, H.-B. S. et Mc Donnell, I., (2006), Électeurs, contribuables, partenaires : l'aide au développement face au public des pays riches, *Afrique contemporaine*, Vol. 4, n° 220, p. 225-246.

Lensink and White (2001), "Are there Negative Returns to Aid?", *Journal of Development Studies*, Vol. 37, No 6, pp 42-46.

Leon-Ledesma, M. and M. Piracha (2004), 'International Migration and the Role of Remittances in Eastern Europe', *Studies in Economics* 0113, Department of Economics, University of Kent, July.

Levine (2003), "Do Aid Studies Govern Policies or Reflect Them", The New York Times Company.

Levine, R. and D. Renelt (1992), 'A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions', *American Economic Review*, Vol. 82, No. 4, pp. 942-63.

Levy Victor (1988), "Aid and Growth in Sub-Saharan Africa: The Recent Experience". *European Economic Review* 32(9) 1777-1795.

Lewis W. Arthur (1955), *The Theory of Economic Growth*, George Allan and Unwin.

Lewis, W. A. (1954), "Economic development with unlimited supplies of labor", *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 22: 473-486.

Lina Cardona, S. and Medina, C. (2006), Migration as a Safety Net and Effects of Remittances on Household Consumption: The Case of Colombia, Banco de la Republica, Colombia.

- Lipton, M. (1980), 'Migration from Rural Areas of Poor Countries: The Impact on Rural Productivity and Income Distribution', *World Development*, Vol. 8, pp. 1–24.
- Llavador H. G. and Roemer J. E. (2001), "An Equal-opportunity Approach to the Allocation of International Aid", *Journal of Development*, 64, 147-171.
- Loayza, N., K. Schmidt-Hebbel and L. Serven (1999), 'What Drives Private Saving across the World?', Central Bank of Chile Working Papers, No. 47.
- Lopez-Cordoba, E. (2004) "Globalization, Migration, and Development: The Role of Mexican Migrant Remittances", forthcoming, *Economia*.
- Lowell, B. and Rodolfo O. (2000). "The Developmental Role of Remittances in United States Latino Communities and in Latin American Countries". *The Inter-American Dialogue*. Washington, D.C.
- Lucas R. (1990), "Why doesn't capital flow from rich to poor countries?", *American Economic Review*, vol 80, N°2, p.92-96.
- Lucas Robert (1995), "Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries?", *American Economic Review: Papers and Proceedings* 80(2) pp. 92-96, May.
- Lucas Robert E. (1988), "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, 22(1): 19-46.
- Lucas, R. and Stark, O. (1985): "Motivations to remit: Evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, vol.93, no5, p901-18.
- Lumsdaine, D. H. (1993), *Moral Vision in International Politics: The Foreign Aid Regime, 1949-1989*, 376 pp., Princeton University Press.
- Maddison, A. (1995), *L'Economie Mondiale : 1820-1992, Analyses et Statistiques*, Paris : Etudes du Centre de Développement de l'OCDE.
- Maddison, A. (2001), *L'Economie Mondiale : Une Perspective Millénaire*, Paris : Etudes du Centre de Développement de l'OCDE.
- Maizels A. et M. K. Nissanke (1984), "Motivations for Aid to Developing Countries", *World Development* 12.
- Malthus Thomas (1798), *Essai sur le Principe de la Population*.
- Mankiw, N., Romer, D., Weil, D. (1992), "A contribution to the empirics of economic growth", *Quarterly Journal of Economics*, vol 107, No2, pp407-437.
- Martens Bertin, Uwe Mummert, Peter Murrell and Paul Seabright (2003), *The Institutional Economics of Foreign Aid*, Cambridge University Press.
- Massey, D. S. and al. (1998), *Worlds in motion: Understanding international migration at the end of the Millenium*, International Studies in Demography, Clarendon Press, Oxford.

- Massey, D. S., and al. (1993), "Theories of International Migration: A Review and Appraisal." *Population and Development in Review* 19: 431–66.
- Massey, D.S., R. Alarcon, J. Durand and H. Gonzalez (1987), *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley: University of California Press.
- Masson, P., T. Bayoumi and H. Samiei (1998), 'International Evidence on the Determinants of Private Saving', *World Bank Economic Review*, Vol. 12, No. 3, pp. 483–501.
- Mc Gillivray, M. et E. Oczkowsky (1992), "A Two-Part sample Selection Model of British Bilateral Foreign Aid Allocation", *Applied Economics*, 24.
- Mc Kinlay R. D. and R. Little (1978a), "The French aid relationship: A foreign policy model of the distribution of French bilateral aid: 1964-1970", *Development and Change*, N°9.
- Mc Kinlay, R. D. and R. Little (1977), "A Foreign Policy Model of U.S. Bilateral Aid Allocation", *World politics*, 30(1) pp. 58-86.
- Mc Kinlay, R. D. and R. Little (1978b), "A Foreign Policy Model of the Distribution of British Bilateral Aid, 1960-1970", *British Journal of Political Science* 8(3).
- Mc Kinlay, R. D. And R. Little (1979), "The US Aid Relationship : A Test of the Recipient Need and Donor Interest Models", *Political Studies*, 27 (2) : 236-250.
- Mc Kinnon R. (1973), "Money and Capital in economic development", *The Brookings Institution*, Washington.
- McKenzie, David and Rapoport, Hillel (2006), Can migration reduce educational attainment? Evidence from Mexico, World Bank Policy Research Working Paper 3952.
- Meernick J., E. L. Krueger et S. C. Poe (1998), "Testing Models of US Foreign Policy: Foreign Aid During and After the Cold War", *The Journal of Politics* 60 (1).
- Mesnard, A. (2004), "Temporary Migration and Self-Employment : Evidence from Tunisia", *Brussels Economic Review*, Special issue on skilled migration, vol 47, no 1, pp119-138.
- Mill J. S. (1848), *Principes d'économie politique*, Londres.
- Milner, H. V. (2004), 'Why Multilateralism? Foreign Aid and Domestic Principal-Agent Problems', Columbia University.
- Mirabeau (1756), *L'ami des hommes ou traité de la population*.
- Mishra, P. (2005), 'Macroeconomic Impact of Remittances in the Caribbean', unpublished paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Miyagiwa, K. (1991), "Scale economies in education and the brain drain problem", *International Economic Review*, vol 32, no 3, pp743-759.
- Montesquieu (1748), *De L'Esprit des lois*, livre XXIII : *Des lois, dans le rapport qu'elles ont avec le nombre des habitants*.

Morrissey Olivier (1990), "The Commercialization of Aid: Business Interests and the UK Aid Budget 1978-88", *Development Policy Review*, Vol.8, 301-322

Morrissey Olivier (2004), "The Mixing of Aid and Trade Policies", *Foreign Aid in the New Global Economy*, PP. 577-591.

Mosley P. (1987), *Overseas Aid: Its Defence and Reform*, Wheatsheaf Books, Brighton.

Mosley P., J. Harrigan and J. Toye (1991), *Aid and Power: The World Bank and Policy Based Lending*, Routledge.

Mosley P., J. Harrigan et J. Toye (1995), *Aid and Power*, Vol. 1 et 2, Routledge, London.

Mosley P., J. Hudson et S. Horrell (1987), "Aid, the Public Sector and the Market in Less Developed Countries", *The Economic Journal* 97, 616-641.

Mosley P., J. Hudson et S. Horrell (1992), "Aid, the Public Sector and the Market in Less Developed Countries: A Return to the Scene of the Crime", *Journal of International Development* 4(2).

Mosley Paul & John Hudson (1996), "Aid effectiveness: A study of the effectiveness of overseas aid in the main countries receiving ODA assistance". Mimeo, University of Reading.

Mosley Paul (1980), "Aid, Savings and Growth Revisited", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 42 (2): 79-96

Mountford, A. (1997), "Can a brain drain be good for growth in the source economy ?", *Journal of Development Economics*, vol 53, no 2, pp287-303.

Moyo, D. (2009), *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Collection JCLattès, traduction de « Dead Aid : Why aid is not working and how there is a better way for Africa » , par André Zavriew.

Murphy Kevin M., Shleifer Andrei et Vishny Robert (1989), "Industrialization and the Big Push", *Journal of Political Economy*, vol. 97, pp. 1003-1026.

Murphy, Kevin, A. Schleifer and R. Vishny (1993), « Why is Rent-Seeking so Costly to Growth? », *AER* 83, 409-414.

Naudet Jean-David (1994), « Réflexion sur l'aide au développement en Afrique de l'ouest (1960-1990) », *DIAL*.

Naudet Jean-David (2000), « L'aide au développement est-elle un instrument de justice ? », *L'économie Politique*, n°7, pp. 71-87.

Naudet Jean-David (2005), *Les OMD et l'aide de cinquième génération : Analyse de l'évolution des fondements éthiques de l'aide au développement*, Document de travail N°3, AFD.

Ndikumana, L. (2000), 'Financial Determinants of Domestic Investment in Sub-Saharan Africa: Evidence from Panel Data', *World Development*, Vol. 28, No. 2, pp. 381-400.

- Ndione, B. and A. Broekhuis (2006), 'Migration internationale et d'éveloppement: Points de vue et Initiatives au Senegal', Working Papers, Migration and Development series Report No. 8, Radboud University, Nijmegen, The Netherlands.
- Ndione, B. and R. Lalou (2005), 'Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain: Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack', *Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population*, XXVe Congrès International de la Population Tours, France, 18–23 July.
- New Zealand's International Aid and Development Agency (2004), *Overseas Aid: A Qualitative and Quantitative Study*, Wellington.
- New Zealand's International Aid and Development Agency (2007), *Overseas Aid: A Qualitative and Quantitative Study*, Wellington.
- North D. (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge University Press, New York.
- North, D. (1990), "Institutions, Institutional change, and Economic Performance", Cambridge University Press, New York.
- North, D. and R.P. Thomas (1973), *The Rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Nurkse Ragnar (1953), « Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries », *New York Oxford University Press*.
- OCDE (1996), *L'Opinion publique et le Développement international*, Paris.
- OCDE (2002), *Des citoyens partenaires : Manuel de l'OCDE sur l'information, la consultation et la participation à la formulation des politiques publiques*, Paris, OCDE.
- OCDE (2005), *Migration, transferts de fonds et développement*, Objectif développement, Paris.
- OECD (2011), *Aid activities statistics*; <http://stats.oecd.org>.
- Orozco, M. (2002). "Worker Remittances: The Human Face of Globalization". Working paper commissioned by the Inter-American Development Bank-Multilateral Investment Fund, Washington, D.C.
- Orozco, Manuel (2003). "Worker Remittances in an International Scope". *Inter-American Dialogue*, Report commissioned by the United States Agency for International Development. Washington, D.C.
- Ostrom E., et. al. (2002), *Aid, Incentives and Sustainability: An Institutional Analysis of Development Cooperation*, SIDA Studies in Evaluation.
- Pagano M. (1993), "Financial Markets and Growth", *European Economic Review*, N°37, p 613-622.

- Papanek G. (1973), Aid, Private Foreign Investment, Savings and Growth in Less Developed Countries, *Journal of Political Economy*, Vol. 81, pp. 120-130.
- Pearson L. B. (1969), *Partners in Development: Report of the Commission on International Development*, New York, Praeger.
- Pederson K. R. (1996), "Aid, Investment and Incentives", *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 98, p. 423-438.
- Piore, M. J., (1979), *Bird of passage: Migrant labor in industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PIPA (2001), *Americans on Foreign Aid and World Hunger: A Study of U.S. Public Attitudes*, Program on International Policy attitudes, University of Maryland.
- Poirine, B. (1997): "A theory of remittances as an implicit family loan arrangement", *World Development*, vol. 25, no5, p589-611.
- Poirine, B. (2006), "Remittances sent by a growing altruistic diaspora: How do they grow over time?", *Asia Pacific Viewpoint*, vol. 47, no 1, pp93-108.
- Puri, S. and Ritzema, T. (1999), "Migrant Worker Remittances, Micro-Finance and the Informal Economy: Prospects and Issues", ILO WP no 21, Geneva.
- QUAH, D. (1996), "Convergence empirics across economies with (some) capital mobility," *Journal of Economic Growth*, Vol. 1, No.1, pp95-124.
- Quartey Peter, (2006), *The Impact of Migrant Remittances on Household Welfare in Ghana*, The African Economic Research Consortium (AERC), Nairobi, Kenya.
- Rajan R. G. et A. Subramanian (2005), "What Undermines Aid's Impact on Growth?", *IMF Working Paper*, N°05/126, June.
- Rajan, Raghuram, and Arvind Subramanian (2005), "Aid and Growth: What does the Cross-Country Evidence Really show?", *IMF Working paper* 05/127.
- Ranis, G. and Feis, J.C. H. (1961), "A theory of economic development", *American Economic Review*, 51: 533-565.
- Ratha, D. (2003), "Workers Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance", *Global Development Finance*, Washington, World Bank, pp157-175.
- Reichlin, P. and Rustichini, A. (1998), "Diverging patterns with endogenous labor migration", *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol 22, no 5, pp703-728.
- Reinikka, Ritva, and Jakob Svensson (2004), 'Local Capture: Evidence from a Central Government Transfer Program in Uganda', *Quarterly Journal of Economics*, Vol.119, No.2, p679-705.
- Reinhart Carmen M. and Kenneth S. Rogoff (2009), *This Time Is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton University Press, 433p.

- Reisen Helmut (2004), « Financer les Objectifs du millénaire pour le développement : nouvelles approches », Centre de développement de l'OCDE, *Cahier de politique économique* N°24, Paris.
- Reybaud Louis (1857) Du paupérisme et des institutions de charité en France, *Revue des Deux Mondes*, 2e période, tome 11, pp. 296-322.
- Rodriguez, E. R. (1998), "International Migration and Income Distribution in the Philippines", *Economic Development and Cultural Change*, 46(2), 329–50.
- Rodrik, D. (2008), "The new development economics: we shall experiment, but how shall we learn?", Paper prepared for the *Brookings Development Conference*, May 29-30.
- Roemer J. E. (1996), *Theories of Distributive Justice*. Harvard University Press, Cambridge Mass.
- Roemer J. E. (2000), *Equality of Opportunity*. Harvard University Press, Cambridge Mass.
- Romer P. (1990), "Endogenous Technical Change", *Journal of Political Economy*, Vol 98, 2, P 71-102.
- Roodman D. (2009), *The Commitment to Development Index, 2009 Edition*, Center for Global Development, Washington D.C.
- Roodman David (2009), "An Index of Donor Performance," Working Paper 67, *Center for Global Development*.
- Rosenstein-Rodan P. N. (1943), "Problems of Industrialization of Eastern and South Eastern Europe", *The Economic Journal*, vol. 53 (juin-septembre), pp. 202-211.
- Rosenstein-Rodan P. N. (1961), "Notes on the Theory of the Big Push", in *Economic of Development for Latin America*, Ellis et Wallich (eds), Saint-Martin's Press, New York.
- Rosenstein-Rodan P.N. (1961), "International Aid for Underdeveloped Countries", *Review of Economics and Statistics* 43(2).
- Rosenzweig, M. R. (1988): "Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low income countries", *Economic Journal*, vol.393, p1148-70.
- Rostow W. W. (1959), "The Stages of Economic Growth", *Economic History Review*.
- Rostow W. W. (1960), *The Stages of Economic Growth*, Cambridge University Press.
- Rostow Walt Whitman (1956), "The Take-Off into Self-Sustained Growth", *Economic Journal*.
- Rozelle S., Taylor, J.E. and de Braawn, A. (1999), "Migration, Remittances and Productivity in China", *American Economic Review*, vol 89, no 2, pp287-91.
- Russell, S. S. (1986), "Remittances from international migration: a review in perspective", *World Development*, vol. 14, p677-96.

Sachs J. and Alii (2004), "Ending Africa's Poverty trap", *Brookings Papers on Economic Activity*, UN Millennium Project n°1, pp 117-239..

Sachs J. et Andrew Warner (1995), "Sources of Slow Growth in African Economies", *Journal of African Economies* 6.

Sachs Jeffrey (2005), "Investing in Development: A Practical Plan to Achieve the Millenium Development Goals". New York, UN Millennium Project.

Sachs Jeffrey (2005), *The End of Poverty: Economic Possibilities for our Time*, Penguin Press: New York.

Saint-Paul G. (1992), "Technological Choice, Financial Markets and Economic Development", *European Economic Review*, N°36, p 763-781.

Sala-i-Martin Xavier (1996), "The Classical Approach to Convergence Analysis", *The Economic Journal*, vol. 106, pp. 1019-1036.

Salomone, S. (2006), 'Remittances: Overview of the existing literature', Department of Economics, University of Rome 'Tor Vergata'.

Sandbrook, R (1986), "The State and Economic Stagnation in Tropical Africa", *World Development* Vol 14, pp. 319-32.

Sassen, S. (1988), *The migration of labor and capital: A study in international investment and labor flow*, Cambridge, *Cambridge University Press*.

Schiopu, I. and Siegfried, N. (2006), "Determinants of workers' remittances evidence from the European neighbouring region", *European Central Bank Working Paper Series* no 688.

Schmidtchen, Dieter. 2002. "To Help or Not to Help: The Samaritan's Dilemma Revisited." In *Method and Morals in Constitutional Economics: Essays in Honor of James M. Buchanan*, eds. Geoffrey Brennan, Hartmut Kliemt, and Robert D. Tollison, 470–84. Berlin: Springer-Verlag.

Sen A. (1988), "The concept of development", in Chenery H. et Srinivasan T. N. (eds), *Handbook of Development Economics*. Amsterdam, North Holland.

Sen A. (1999), "Global Justice : Beyond International Equity", in Kaul I., I. Grunberg and M. A. Stern (eds), *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*, UNDP/Oxford University Press, New York, PP.116-125.

Serven, L. and A. Solimano (1992), 'Private Investment and Macroeconomic Adjustment: A Survey', *The World Bank Research Observer*, Vol. 7, No. 1, pp. 95–114.

Serven, L. and A. Solimano (1993), 'Debt Crisis, Adjustment Policies, and Capital Formation in Developing Countries : Where Do We Stand ?', *World Development*, Vol. 21, pp. 127–40.

Shaw E. (1973), "Financial Deepening in Economic Development", *Oxford University Press*, New York.

- Shaw, E. (1973), "Financial Deepening in Economic Development", Oxford University Press, New-York.
- Singh R. D. (1985), "State Intervention, Foreign Economic Aid, Savings and Growth in LDCs: Some Recent Evidence", *Kyklos* 38(2), pp 216-32.
- Sjaastad, L. A. (1962), The costs and returns of human migration, *Journal of Political Economy*, Vol. 70(5), pp. 80-93.
- Smillie Ian (1996), « Opinion publique et aide au développement dans les années 90 : messages ambigus », in Foy Colm, Henny Helmich, L'Opinion publique et le Développement international, Paris, OCDE : 25 à 58.
- Snyder, D. (1990), 'Foreign Aid and Domestic Savings: A Spurious Correlation?', *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 39, No. 1, pp. 175–81.
- Solow R. (1956), "A Contribution to the Theory of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 70, 1, p 65-94.
- Solow Robert M. (1957), "Technical Change and the Aggregate Production Function." *Review of Economics and Statistics*. August, 39, pp. 312–20.
- Stark, O. (1984), Rural-to-Urban Migration in Less Developed Countries: A Relative Deprivation Approach, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 32 (3): 475-486.
- Stark, O. (1991), "*The Migration of Labor*", Cambridge & Oxford, Blackwell.
- Stark, O. (1995): *Altruism and Beyond*, Oxford and Cambridge, Blackwell.
- Stark, O. and Bloom D.E. (1985): "The new economics of labor migration", *American Economic Review*, vol.72, no5, p173-178.
- Stark, O. and Levhari D. (1982): "On migration and risk in LDCs", *Economic Development and Cultural Change*, vol.31, p191-6.
- Stark, O. and Wang, Y. (2002), "Inducing human capital formation: migration as a substitute for subsidies", *Journal of Public Economics*, vol 86, no 1, pp29-46.
- Stark, O., and Taylor J. E. (1989), "Relative Deprivation and International Migration." *Demography* 26: 1–14.
- Stark, O., and Taylor J. E. (1991), "Migration incentives, migration types: the role of relative Deprivation", *Economic Journal*, 101: 1163–1178.
- Stark, O., and Yitzhaki, S. (1988), "Labor migration as a response to relative deprivation", *Journal of Population Economics*, 1 (1): 57–70.
- Stark, O., Helmenstein, C. and Prskawetz, A. (1997), "A brain gain with a brain drain", *Economics Letters*, vol 55, no2, pp227-234.

Stark, O., Helmenstein, C. and Prskawetz, A. (1998), "Human capital depletion, human capital formation, and migration: a blessing or a curse ?", *Economics Letters*, vol 60, no 3, pp363-367.

Stark, O., Taylor J. E. and Yitzhaki, S. (1986), "Remittances and inequality" *Economic Journal*, vol.96, p722-740.

Stark, O., Taylor J. E. and Yitzhaki, S. (1988), "Migration, remittances and inequality: A sensitivity analysis using the extended Gini Index", *Journal of Development Economics*, 28: 309-322.

Statistics Norway (2002), *Attitudes towards Norwegian Development Aid in 2001: Persistent approval of development aid*, Oslo.

Stiglitz Joseph (2002), *la Grande Désillusion*, Fayard, Paris.

Subramanian, R. (1994): "A theory of remittances", CRIEF Working paper, N° 9406, University of St-Andrews.

Svenson Jacob (1996) "When Is Foreign Aid Policy Credible? Aid Dependence and Conditionality", Institute for International Economic Studies, Stockholm University, mimeo.

Svensson J. (1999). "Aid, growth, and democracy" *Economics and Politics* 11, 275-297.

Svensson J. (2005), "Absorption capacity and disbursement constraints". Paper presented at the 3rd AFD/EUDN Conference, Paris, France, 14 December.

Svensson Jakob (2000), "Foreign Aid and Rent- Seeking." *Journal of International Economics*. August, 51:2, pp. 437-61.

Svensson Jakob (2003), "Why Conditional Aid Doesn't Work and What Can Be Done About It?" *Journal of Development Economics*. 70:2, pp. 381-402.

Swedish International Development Agency (2006), Swedish viewpoints on development cooperation, Opinion-05, Information Department.

Taylor, J. E. (1992), Remittances and Inequality Reconsidered: Direct, Indirect and Intertemporal Effects, *Journal of Policy Modelling* 14:187-208.

Taylor, J. E. and al. (1996), "International Migration and Community Development", *Population Index*, vol 62, no 3, pp397-418.

Taylor, J. E., et alii (2005): "Remittances, Inequality, and Poverty: Evidence from Rural Mexico", mimeo, University of California.

Taylor, J.E. and Wyatt T. J. (1996), "The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-Farm Economy", *Journal of Development Studies*, vol.32, no6, p899-912.

Temple Jonathan (1998), "Initial conditions, social capital, and growth in Africa". *Jour of African Economics*, 7(3), 309-347.

The Danish Population's Perception and Knowledge of Development Assistance Issues (2004), Communiqué envoyé par le ministère danois des Affaires étrangères, non publié.

The Program on International Policy Attitudes (2005), Americans on addressing world poverty, the American public on international issues, a joint program of the Center on Policy Attitudes and the Center for International and Security Studies at the University of Maryland.

Tocqueville Alexis de (1835), "*Mémoire sur le paupérisme*", publié dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, pp. 293-344.

Tocqueville Alexis de (1837), *Second mémoire sur le paupérisme*.

Todaro, M. (1969), A model of labour migration and urban unemployment in less developed countries, *American Economic Review*, Vol. 59(1), pp. 139-48.

Todaro, M. (1976), Internal migration in developing countries, Geneva, International Labor Office.

Todaro, M. (1989), *Economic Development in the Third World*, Fourth Edition, Longman, New York and London.

Tornell, A. (1997), "Economic Growth and Decline with Endogenous Property Rights," *Journal of Economic Growth*, 2 (3), 1997, pp.219-41.

Torsvik G. (2005), "Foreign economic aid: Should donors cooperate?", *Journal of Development Economics*, N°77, p. 503-15.

Townsend (1786), *Dissertation sur les Loix en faveur des Pauvres*, Londres.

Truman H. S. (1949), *Inaugural Address*, Washington, DC, The White House, January 20.

Turgot (1756), *Fondation*.

UK Department for International Development (2010), *Public Attitudes Towards Development*, UK.

UN (2006), 'High level dialogue on International Migration and Development', United Nations General Assembly, 14–15 September, New York.

UNCTAD (2007), *World Investment report 2007*, New York and Geneva.

United Nations (2007), *World Development Report 2008*, New York.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2009). *Trends in International Migrant Stock: The 2010 Revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2010).

USAID (2003), U.S. public opinion on development assistance, *Development Education Assessment Report*, Arlington.

Vargas-Silva, C. and Huang, P. (2005), "Macroeconomic Determinants of Workers' Remittances: Host vs. Home Country's Economic Conditions", Western Michigan University

Vidal, J. P. (1998), "The effect of emigration on human capital formation", *Journal of Population Economics*, vol 11, no 4, pp589-600.

Villanger Espen (2001), "Credibility, conditionality and strategic behaviour: A New Explanation for the Failure of Aid Conditionality", Norwegian School of Economics and Business Administration. *NEUDC*.

Villanger Espen (2002), "Company interests and Foreign Aid Policy: Playing Donors Out Against Each Other", Norwegian School of Economics and Business Administration. *NEUDC*, JEL classification E61; F135.

Wai, U. T. and C. Wong (1982), 'Determinants of Private Investment in Developing Countries', *Journal of Development Studies*, Vol. 19, pp. 19–36.

Wallerstein, I. (1974), *The modern world system, capitalist agriculture and the origins of the European world Economy in the sixteenth century*, New York, *Academy Press*.

Weisskopf, T. (1972), 'The Impact of Foreign Capital Inflows on Domestic Savings in Underdeveloped Countries', *Journal of International Economics*, Vol. 2, No. 1, pp. 25–38.

White H. (1992), "The Macroeconomic Impact of Development Aid: A critical Survey", *Journal of Development Studies*, 18(2).

Wong, K. and Yip, C. K. (1999), "Education, Economic Growth and Brain Drain", *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol 23, no5, pp699-726.

Woodruff, C. and Zenteno R. (2007): "Migration Networks and Microenterprises in Mexico", *Journal of Development Economics* 82, 509-528.

Woodruff, C. and R. Zenteno (2001), 'Remittances and Micro-Enterprises in Mexico', Graduate School of International Relations and Pacific Studies Working Paper, University of California at San Diego.

World Bank (2006), 'World Development Indicators database and CD ROM', World Bank, Washington, DC.

World Bank (2006), *Global Economic Prospects 2006: Economic Implications of Remittances and Migration*, The World Bank, Washington D.C.

World Bank (2009), Remittances data 2009; World Bank staff estimates based on the International Monetary Fund's Balance of Payments Statistics Yearbook 2008, Washington DC.

World Development Report (2008), *Agriculture for Development*, World Bank, Washington DC.

Yang, D. (2004), 'International Migration, Human Capital, and Entrepreneurship: Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shocks', *mimeo*, Ford School of Public Policy, University of Michigan.

Yang, D. and Martinez, C. A. (2006), "Remittances and Poverty in Migrants' Home Areas: Evidence from the Philippines", in Ozden, C. et M. Schiff (eds), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Chap 3, Palgrave-Macmillan, pp81-121.

Yang, Dean (2004) "International Migration, Human Capital, and Entrepreneurship: Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shocks", Mimeo. Ford School of Public Policy, University of Michigan.

Yankalovitch Daniel (1996), « Les jugements du public sur l'aide au développement », in Foy Colm, Henny Helmich (dir.), *L'Opinion publique et le Développement international*, Paris, OCDE : 59 à 72.

Zachariah K, Mathew E, Rajan S. I. (2000), *Socio-Economic and Demographic Consequences of Migration in Kerala*, Centre for Development Studies, Kerala.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	- 4 -
INTRODUCTION GENERALE.....	- 5 -
CHAPITRE 1 : LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT : EXISTENCE, RAISONS ET MOYENS DE SORTIE DES TRAPPES A PAUVRETE	- 10 -
Section 1 : Trappes à pauvreté liées aux paramètres structurels	- 11 -
I. Cadre d'analyse : le modèle néoclassique de Solow	- 12 -
I.1. Prédiction du modèle : la convergence des économies.....	- 13 -
I.1.1. La convergence absolue	- 13 -
I.1.2. La convergence dans les faits	- 14 -
I.2. La convergence conditionnelle.....	- 18 -
I.2.1. Présence d'équilibres multiples	- 18 -
I.2.2. Validation empirique de la convergence conditionnelle	- 19 -
II. Trappe à pauvreté liée à l'épargne	- 22 -
III. Trappe à pauvreté liée à la technologie.....	- 24 -
IV. Trappe à pauvreté liée à la démographie	- 25 -
Section 2 : Trappes à pauvreté liées aux dotations initiales.....	- 28 -
I. Trappes à pauvreté liée au capital humain et à la fuite des cerveaux.....	- 28 -
I.1. Le modèle de R&D de Romer.....	- 29 -
I.1.1. Description des différents secteurs	- 29 -
I.1.1.1. Le secteur du bien final	- 29 -
I.1.1.2. Le secteur des biens d'équipement.....	- 30 -
I.1.1.3. Le secteur de la recherche.....	- 32 -
I.1.2. Résolution du modèle.....	- 33 -
I.1.2.1. Du côté de l'offre	- 33 -
I.1.2.2. Du côté de la demande.....	- 35 -
I.2. Capital humain, fuite des cerveaux et trappe à pauvreté.....	- 35 -
II. Trappe à pauvreté liée aux institutions.....	- 37 -
II.1. Le modèle.....	- 38 -
II.1.1. Cas d'institutions exogènes.....	- 40 -
II.1.1.1. Introduction d'agents prédateurs.....	- 40 -
II.1.1.2. Equilibre du modèle	- 42 -
II.1.2. Cas d'institutions endogènes	- 44 -
II.1.2.1. Introduction de mesures de renforcement des institutions	- 44 -
II.1.2.2. Equilibre instantané et intertemporel	- 45 -
II.2. Institutions et trappe à pauvreté	- 48 -
II.2.1. Le cas d'institutions exogènes.....	- 48 -
II.2.2. Le cas d'institutions endogènes.....	- 49 -
III. Trappe à pauvreté liée au faible développement financier.....	- 51 -
III.1. Le modèle de Berthélémy et Varoudakis (1994)	- 51 -
III.1.1. Le secteur réel	- 51 -
III.1.2. Le secteur financier	- 53 -
III.1.3. Equilibre du modèle.....	- 55 -
III.2. Développement du système financier et trappe pauvreté.....	- 56 -
Section 3 : Aide publique, Transferts des migrants et sortie de la pauvreté.....	- 60 -

I. Cadre d'analyse	- 60 -
II. Le rôle de l'aide publique et des transferts de migrants.....	- 64 -
III. Rôle de l'aide publique et des transferts de migrants dans le cas de	- 66 -
rendements variables.....	- 66 -
Conclusion	- 69 -
ANNEXE 1.1 : Le modèle de Solow.....	- 71 -
ANNEXE 1.2 : Détermination de la quantité d'équilibre des biens d'équipement	- 74 -
x_i (modèle de Romer).	- 74 -
ANNEXE 1.3 : Part du capital humain affectée à la production du bien final à.....	- 75 -
l'équilibre.....	- 75 -
ANNEXE 1.4 : Détermination de la dynamique du système à l'équilibre	- 76 -
CHAPITRE 2 : L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	- 80 -
Section 1 : Raisons de l'aide au développement	- 81 -
I. Raisons humanitaires ou de besoin.....	- 82 -
II. Raisons d'intérêts économiques, politiques et stratégiques.....	- 83 -
III- Raisons d'intérêts communs de préservation des biens publics mondiaux	- 84 -
IV. Les raisons de l'aide publique selon les citoyens des pays donateurs	- 85 -
V. Les études empiriques sur les raisons de l'aide	- 93 -
V.1. Raisons d'intérêt du donateur	- 93 -
V.2. Raisons de besoin du receveur.....	- 95 -
Section 2 : L'aide au développement dans les faits.....	- 96 -
I- Définition et tendances globales de l'aide.....	- 96 -
I.1. Définition	- 96 -
I.2. Tendances globales	- 98 -
II- Les donateurs de l'aide.....	- 102 -
II.1- Les donateurs (ou bailleurs de fonds) multilatéraux	- 102 -
II.1.1. Le système des Nations Unies.....	- 105 -
II.1.1.1. Les Nations Unies (ONU)	- 105 -
II.1.1.2. Les institutions de Bretton Woods : la Banque Mondiale et le FMI-	106 -
II.1.2. Les Banques régionales de développement.....	- 109 -
II.1.3. L'Union Européenne (UE).....	- 110 -
II.2. Les donateurs (ou bailleurs de fonds) bilatéraux	- 111 -
III. Les bénéficiaires de l'aide	- 114 -
IV. Les secteurs financés par l'aide.....	- 118 -
Section 3 : L'efficacité de l'aide au développement	- 120 -
I- Débat des années 1950 aux années 1990.....	- 120 -
I.1. Le modèle Harrod-Domar	- 121 -
I.2. Critiques du modèle Harrod-Domar	- 123 -
I.3. Le renouveau des études empiriques liées aux nouvelles théories	- 127 -
de la croissance	- 127 -
II. Le débat sur le rôle des politiques économiques dans les années 2000	- 128 -
II.1. L'analyse de Burnside et Dollar (1997, 2000).....	- 129 -
II.2. Remise en cause des résultats de Burnside et Dollar	- 132 -
III. Conditionnalité ou sélectivité de l'aide au développement.....	- 135 -
III.1. La conditionnalité comme incitation aux réformes.....	- 135 -
III.2. La conditionnalité n'a pas favorisé les réformes	- 137 -
IV. Esther Duflo et l'approche micro de l'efficacité de l'aide.....	- 140 -
IV.1. Le principe d'expérimentation aléatoire (ou randomisée)	- 140 -
IV.2. Les critiques de l'approche micro : l'expérimentation remise en cause	- 142 -

Conclusion	- 145 -
CHAPITRE 3 : LES TRANSFERTS DE FONDS DES MIGRANTS.....	- 147 -
Section 1 : Flux migratoires et déterminants des migrations	- 148 -
I. Tendances des flux migratoires.....	- 148 -
II. Déterminants et motivations des migrations.....	- 150 -
II.1. La théorie économique néoclassique.....	- 151 -
II.1.1. L'approche macro	- 152 -
II.1.2. L'approche micro ou approche du capital humain	- 152 -
II.2. La théorie du marché du travail segmenté.....	- 153 -
II.2.1. Le dualisme économique.....	- 154 -
II.2.2. Les problèmes de motivation	- 155 -
II.2.3. Les changements sociaux et démographiques.....	- 155 -
II.2.4. L'inflation structurelle	- 156 -
II.3. La théorie de la nouvelle économie de la migration.....	- 156 -
II.4. La théorie de la privation relative.....	- 157 -
II.5. La théorie du système monde ou théorie du commerce international	- 158 -
II.6. La théorie des réseaux	- 159 -
II.7. La théorie institutionnelle	- 159 -
Section 2 : Les transferts de migrants : flux et déterminants	- 160 -
I. Statistiques des flux de transferts de migrants	- 160 -
I.1. Définition et comptabilisation des transferts.....	- 160 -
I.2. Les transferts en chiffres	- 161 -
II. Déterminants et motivations des transferts de migrants.....	- 166 -
II.1. Les motifs individuels.....	- 166 -
II.1.1. L'altruiste	- 166 -
II.1.2. L'intérêt personnel.....	- 166 -
II.2. Les motifs familiaux.....	- 167 -
II.2.1. Le remboursement de prêts implicites	- 168 -
II.2.2. La co-assurance	- 169 -
II.3. Analyse théorique des motivations des transferts de migrants	- 170 -
II.3.1. Une revue de la littérature.....	- 170 -
II.3.2. Formalisation des motifs de transferts.....	- 174 -
II.3.2.1. Quelques hypothèses.....	- 174 -
II.3.2.2. Le Programme du migrant.....	- 175 -
II.3.2.3. Les déterminants des transferts de fonds.....	- 178 -
Section 3 : Migration, transferts des migrants et développement	- 182 -
I. La migration : perte ou gain pour les pays d'origine?.....	- 183 -
I.1. Perte selon la littérature pessimiste.....	- 183 -
I.2. Gain selon la littérature optimiste.....	- 183 -
II. Transferts des migrants et développement	- 186 -
II.1. Impact microéconomique.....	- 186 -
II.1.1. Transferts, pauvreté et inégalité.....	- 188 -
II.1.2. Transferts, productivité et développement rural.....	- 190 -
II.1.3. Transferts et formation du capital humain	- 190 -
II.2. Impact macroéconomique	- 192 -
II.2.1. Transferts, croissance et pauvreté.....	- 193 -
II.2.2. Transferts, épargne, investissement et entrepreneuriat.....	- 196 -
II.2.3. Transferts et développement du système financier.....	- 197 -
II.2.4. Transferts, taux de change, compétitivité des exportations et.....	- 197 -

balance des paiements	- 197 -
II.2.5. Transferts et marché du travail.....	- 198 -
Conclusion	- 202 -
CHAPITRE 4 : AIDE PUBLIQUE, TRANSFERTS DES MIGRANTS ET EPARGNE/INVESTISSEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	- 203 -
Section 1 : Analyse descriptive de l'aide et des transferts en ASS	- 204 -
Section 2 : Tests d'efficacité sur le développement de l'APD et des transferts.....	- 209 -
I. Description des variables et des données.....	- 210 -
I.1. Les variables.....	- 210 -
I.2. Données et statistiques descriptives.....	- 211 -
II. Spécification économétrique.....	- 214 -
II.1. Modèles et méthode économétrique	- 214 -
II.2. Endogénéité des variables explicatives	- 215 -
III- Résultats des estimations	- 216 -
Section 3 : Analyse des différences d'efficacité entre l'aide et les transferts.....	- 218 -
I. L'utilisation des transferts : consommation ou investissement?	- 218 -
II. Relations donateurs-receveurs, circuits d'allocation et problèmes d'incitation ...	- 220 -
II.1. L'histoire du débat charité publique versus charité privée.....	- 220 -
II.1.1. Les arguments pour l'aide publique.....	- 221 -
II.1.1.1. Mill et la nécessité d'une intervention de l'État	- 222 -
II.1.1.2. Turgot et la charité publique associée au travail forcé.....	- 222 -
II.1.2. Malthus contre la charité publique	- 223 -
II.1.3. Les arguments pour l'aide privée	- 224 -
II.1.3.1. L'argument psychologique	- 224 -
II.1.3.2. L'argument d'incertitude.....	- 225 -
II.1.4. Tocqueville et l'association de la charité publique à la charité privée ..	- 226 -
II.2. L'aide publique au service des intérêts des donateurs.....	- 227 -
II.3. Institutions bureaucratiques contre institution familiale.....	- 229 -
II.4. Problèmes principal-agent et aléa de moralité	- 232 -
II.5. Problème de surveillance et de sanctions en cas de déviance.....	- 234 -
Conclusion	- 237 -
ANNEXE 4: Pays composants les échantillons	- 239 -
CONCLUSION GENERALE	- 240 -
BIBLIOGRAPHIE	- 246 -
TABLE DES MATIERES.....	- 275 -